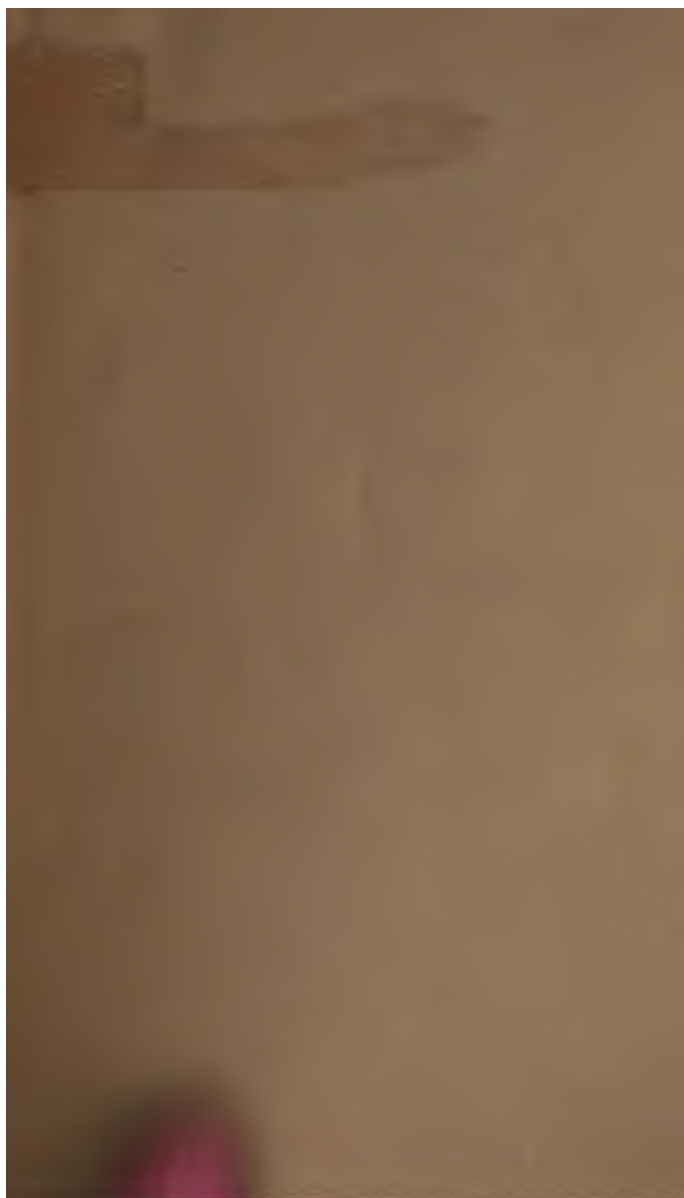


NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE CLASSIQUE

DES ÉDITIONS JOUAUST

ORAISONS FUNÈBRES

DE

BOSSUET

PUBLIÉES

AVEC UNE INTRODUCTION

ET DES NOTES HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES

PAR

ARMAND GASTÉ

Professeur à la Faculté des Lettres de Caen



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIII

ORAISONS FUNÈBRES

DE BOSSUET

Il a été imprimé en sus du tirage ordinaire :

500 exemplaires sur papier de Hollande (nos 61 à 560).
30 — sur papier de Chine (nos 1 à 30).
30 — sur papier Whatman (nos 31 à 60).

560 exemplaires, numérotés.

Il a été fait, en outre, un tirage en GRAND PAPIER (format in-8°), ainsi composé :

170 exemplaires sur papier de Hollande (nos 31 à 200).
15 — sur papier de Chine (nos 1 à 15).
15 — sur papier Whatman (nos 16 à 30).

200 exemplaires, numérotés.

Tous les exemplaires de ce dernier tirage sont ornés d'un PORTRAIT.

BOSSUET

ORAISONS FUNÈBRES

PUBLIÉES

AVEC UNE INTRODUCTION

ET DES NOTES HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES

PAR

ARMAND GASTÉ

Professeur à la Faculté des Lettres de Caen



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXIII



INTRODUCTION

LES PREMIÈRES ORAISONS FUNÈBRES DE BOSSUET

NOUS *ne pouvons rien pour la gloire des âmes extraordinaires : le Sage a raison de dire que* leurs seules actions les peuvent louer; *toute autre louange languit auprès des grands noms.* » *Ce que Bossuet disait avec tant d'autorité du prince de Condé, à plus forte raison pouvons-nous le dire de lui. Aussi n'essayerons-nous ni de raconter une fois de plus sa vie, ni d'entreprendre son éloge. Que dirions-nous d'ailleurs qui n'ait été dit déjà par ses biographes : l'abbé Le Dieu, Lévesque de Burigny, le cardinal de Bausset et M. Floquet? Que pourrions-nous ajouter aux éloges de d'Alembert, de Patin et de Saint-Marc Girardin* [1] ?

---

1. Voir aussi : VILLEMAIN, *Essai sur l'oraison funèbre ;* l'abbé VAILLANT, *Etudes sur les sermons de Bossuet ;* GANDAR, *Bossuet orateur,* etc., etc.

Pour introduire les lecteurs aux grandes Oraisons funèbres, *à celles que Bossuet a publiées lui-même, il nous a semblé que nous n'avions rien de mieux à faire que de mettre sous leurs yeux les fragments les plus importants de celles qu'il a prononcées avant l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, mais qu'il n'a pas cru devoir faire entrer dans le* Recueil *de* 1689. *Ces essais ne sont pas des « coups de maître » assurément, mais ce sont des monuments curieux qui nous servent, comme on l'a dit, à étudier le développement des idées du grand orateur, « idées incomplètes au premier jet, plus tard remaniées, et amenées par deux ou trois épreuves à une forme dernière, qui est la vraie*[1]. »

I

ORAISON FUNÈBRE DE MADAME YOLANDE DE MONTERBY

C'est au mois de décembre 1656 *que Bossuet prononça sa première oraison funèbre, dans l'abbaye de Sainte-Marie* (Petit-Clairvaux), *à Metz, fondée par saint Bernard. L'abbesse, Yolande de Monterby, avait gouverné ce monastère pendant vingt-sept ans « avec édification, bonté, habileté tout ensemble »,*

1. Didier, *Or. fun. de Bossuet* (Paris, Dezobry et Delagrave) ; excellente édition classique, à laquelle nous avons emprunté quelques notes.

et était morte à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 14 décembre 1656 [1]. *Bossuet ne put refuser aux religieuses de l'abbaye du* Petit-Clairvaux, *lorsqu'eurent lieu les obsèques de leur abbesse vénérée, d'être « l'interprète de leur douleur et de celle qu'il ressentait lui-même ».*

Faisant allusion à la longue vie de Mme Yolande de Monterby, le jeune orateur [2] *dira à son auditoire* [3] *:*

« Arrêtons un peu notre vue sur un vieillard qui auroit blanchi dans les vanités de la terre. Quoique l'on me montre ses cheveux gris, quoique l'on me compte ses longues années, je soutiens que sa vie ne peut être longue, j'ose même assurer qu'il n'a pas vécu. Car que sont devenues toutes ses années? Elles sont passées, elles sont perdues. Il ne lui en reste pas la moindre parcelle en ses mains, parce qu'il n'y a rien attaché de fixe ni de permanent. Que si toutes ses années sont perdues, elles ne sont pas capables de faire nombre. Je ne vois rien à compter dans cette vie si longue,

---

1. Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, I, 267. M. Lachat croit, — mais sans apporter de preuves, — que ce discours fut prononcé vers 1661.

2. Bossuet avait alors vingt-neuf ans.

3. « Ce sont les bénédictins des *Blancs-Manteaux* qui ont imprimé pour la première fois cette *courte exhortation*, comme Bossuet appelle ce discours. » (*Œuvres de Bossuet*, éd. Lachat, XII, p. 682.)

parce que tout y est inutilement dissipé; par conséquent tout est mort en lui, et, sa vie étant vide de toutes parts, c'est erreur de s'imaginer qu'elle puisse jamais être estimée longue. Que si je viens maintenant à jeter les yeux sur la dame si vertueuse qui a gouverné si longtemps cette noble [1] et religieuse abbaye, c'est là où je remarque, fidèles, une vieillesse vraiment vénérable. Certes, quand elle n'auroit vécu que fort peu d'années, les ayant fait profiter utilement pour la bienheureuse immortalité, sa vie me paroîtroit toujours assez longue. Je ne puis jamais croire qu'une vie soit courte lorsque j'y vois une éternité toute entière glorieusement attachée. Mais quand je considère quatre-vingt-dix ans si soigneusement ménagés, quand je regarde des années si pleines et si bien marquées par les bonnes œuvres, quand je vois dans une vie si réglée tant de jours, tant d'heures et tant de moments comptés et alloués pour l'éternité, c'est là que je ne puis m'empêcher de dire : O temps utilement employé ! ô vieillesse vraiment précieuse! *Ubi est, mors, victoria tua?* « O mort, où est ta victoire? » Ta main avare n'a rien enlevé à cette vertueuse abbesse, parce que ton domaine

1. Les bernardines du *Petit-Clairvaux* étaient considérées comme *chanoinesses;* aussi Bossuet dit toujours, en parlant d'elles : *ces dames.*

n'est que sur le temps et que la sage dame dont nous parlons, désirant conserver celui qu'il a plu à Dieu lui donner, l'a fait heureusement passer dans l'éternité.

Après avoir loué comme il convenait la piété de la vertueuse abbesse, Bossuet ajoutera :

Parlerai-je de sa prudence si avisée dans la conduite de sa maison? Chacun sait que sa sagesse et son économie en a beaucoup relevé le lustre. Mais je ne vois rien de plus remarquable que ce jugement si réglé avec lequel elle a gouverné les dames qui lui étaient confiées, toujours également éloignée et de cette rigueur farouche et de cette indulgence molle et relâchée; si bien que, comme elle avoit pour elles une sévérité mêlée de douceur, elles lui ont toujours conservé une crainte mêlée de tendresse jusqu'au dernier moment de sa vie et dans l'extrême caducité de son âge.

II

ORAISON FUNÈBRE DE MESSIRE HENRI DE GOURNAY

L'oraison funèbre de Messire Henri de Gournay[1] *fut prononcée à Metz, en octobre* 1658, *dans l'église*

1. Et non *de Gornay*. M. Lachat croit que ce discours fut prononcé « probablement vers 1662 ». Les recherches de M. Floquet ne laissent aucun doute sur la date de 1658.

paroissiale de Saint-Maximin, où les de Gournay avaient, de temps immémorial, une chapelle du côté droit, tout près du chœur. Henri de Gournay, né vers 1598, se distingua au siège de La Rochelle, et fut chargé par Richelieu de négociations délicates en Allemagne et en Turquie. De retour à Metz, il fut nommé, en 1641, maître échevin *de cette ville. Chargé par la ville de Metz de haranguer le jeune Louis XIV à son avénement à la couronne, il parla* debout (29 *octobre* 1643), « *particularité, dit M. Floquet, remarquée dans le registre des* trois ordres *de la ville de Metz, jalouse de ce privilège en un temps où les maires et échevins, admis en présence du souverain, ne pouvaient lui parler qu'à genoux.* » *Henri de Gournay mourut le* 24 *octobre* 1658, *à soixante-six ans. Sa veuve (née de Ridezel de Cambourg), les parents et les amis du défunt prièrent Bossuet, qui était grand archidiacre de Metz depuis* 1654, *de bien vouloir prononcer à ses funérailles quelques paroles d'adieu et de regret.*

Le manuscrit de ce discours funèbre se trouve au collège de Juilly. L'édition de Versailles [1] *le reproduit d'une manière fort imparfaite. Aussi prendrons-nous l'extrait qui va suivre dans l'édition de Bossuet donnée par M. F. Lachat* [2] :

1. Tome XVII.
2. Tome XII, page 694 et suiv.

Nous commençons tous notre vie par les mêmes infirmités de l'enfance; nous saluons tous, en entrant au monde, la lumière du jour par nos pleurs; et le premier air que nous respirons nous sert à tous indifféremment à former des cris. Ces foiblesses de la naissance attirent sur nous tous généralement une même suite d'infirmités dans tout le progrès de la vie, puisque les grands, les petits et les médiocres vivent également assujettis aux mêmes nécessités naturelles, exposés aux mêmes périls, livrés en proie aux mêmes maladies. Enfin, après tout arrive la mort, qui, foulant aux pieds l'arrogance humaine et abattant sans ressource toutes les grandeurs imaginaires, égale pour jamais toutes les conditions différentes, par lesquelles les ambitieux croyoient s'être mis au-dessus des autres : de sorte qu'il y a beaucoup de raison de nous comparer à des eaux courantes, comme dit l'Écriture sainte[1]. Car, de même que, quelque inégalité qui paroisse dans le cours des rivières qui arrosent la surface de la terre, elles ont toutes cela de commun qu'elles viennent d'une petite origine; que, dans le progrès de leur course, elles roulent leurs flots en bas par une chute continuelle, et qu'elles vont enfin perdre leurs noms avec leurs eaux dans le sein immense

---

1. Bossuet a repris cette comparaison dans l'Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre. Voir page 47.

de l'Océan, où l'on ne distingue point le Rhin, ni le Danube, ni les autres fleuves renommés d'avec les rivières les plus inconnues : ainsi tous les hommes commencent par les mêmes infirmités; dans le progrès de leur âge, les années se poussent les unes les autres comme des flots; leur vie roule et descend sans cesse à la mort par sa pesanteur naturelle; et enfin, après avoir fait, ainsi que des fleuves, un peu plus de bruit les uns que les autres, ils vont tous se confondre dans ce gouffre infini du néant, où l'on ne trouve plus ni rois, ni princes, ni capitaines, ni tous ces autres augustes noms qui nous séparent les uns des autres; mais la corruption et les vers, la cendre et la pourriture qui nous égalent.

III

ORAISON FUNÈBRE DU P. BOURGOING

Après vingt années d'exercice dans la charge de supérieur général de l'Oratoire, le P. Bourgoing mourut le 28 octobre 1662, à l'âge de soixante-dix-huit ans. La congrégation de l'Oratoire se reconnut toujours redevable d'une grande partie de ses succès au P. François Bourgoing, qui avait été l'un des premiers compagnons et l'infatigable auxiliaire de Pierre de Bérulle. Aussi voulut-elle que l'éloge funè-

bre de son regretté supérieur général fût confié à Bossuet, dont la réputation grandissait de jour en jour [1]. Le 4 décembre 1662, dans l'église des pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, « on vit se presser en foule des auditeurs de tous les ordres. Tous les oratoriens étaient là, ayant à leur tête le docte et éloquent P. Senault, promu, dès l'année précédente, à la supériorité, après que, spontanément, Bourgoing, infirme, s'en fut démis. L'illustre Antoine Godeau, ami de l'Oratoire, avait été choisi pour célébrant [2]. »

Plusieurs passages de cette oraison funèbre sont à citer. Voici d'abord l'éloge de la congrégation de l'Oratoire :

En ce temps, Pierre de Bérulle, homme vraiment illustre et recommandable, à la dignité duquel j'ose dire que même la pourpre romaine n'a rien ajouté, tant il étoit déjà relevé par le mérite de sa vertu et de sa science, commençoit à faire luire à toute l'Église gallicane les lumières les plus pures et les plus sublimes du sacerdoce chrétien et de la vie ecclésiastique. Son amour immense pour

1. L'*Oraison funèbre du P. Bourgoing* a été publiée pour la première fois par les bénédictins des *Blancs-Manteaux*. C'est l'abbé de La Motte, docteur de Sorbonne, qui en avait communiqué le ms. à Dom Déforis.

2. FLOQUET, *op. cit.*, II, 224.

l'Église lui inspira le dessein de former une compagnie à laquelle il n'a point voulu donner d'autre esprit que l'esprit même de l'Église, ni d'autres règles que ses canons, ni d'autres supérieurs que ses évêques, ni d'autres biens que sa charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce. Là, une sainte liberté fait un saint engagement : on obéit sans dépendre, on gouverne sans commander; toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. La charité, qui bannit la crainte, opère un si grand miracle, et, sans autre joug qu'elle-même, elle sait non seulement captiver, mais encore anéantir la volonté propre. Là, pour former de vrais prêtres, on les mène à la source de la vérité : ils ont toujours en main les saints livres pour en chercher sans relâche la lettre par l'étude, l'esprit par l'oraison, la profondeur par la retraite, l'efficace par la pratique, la fin par la charité, à laquelle tout se termine, et « qui est l'unique trésor du christianisme », *christiani nominis thesaurus*, comme parle Tertullien [1].

Lorsque Bossuet parle de l'éloquence du P. Bourgoing, il caractérise, sans y penser, sa propre éloquence :

---

1. *De patient.*, n. 12.

La parole de l'Évangile sortoit de sa bouche, vive, pénétrante, animée, toute pleine d'esprit et de feu. Ses sermons n'étoient pas le fruit d'une étude lente et tardive, mais d'une céleste ferveur, mais d'une prompte et soudaine illumination : c'est pourquoi deux jours lui suffisent pour faire l'oraison funèbre du grand cardinal de Bérulle, avec l'admiration de ses auditeurs. Il n'en employa pas beaucoup davantage à ce beau panégyrique latin de saint Philippe de Néri, ce prêtre si transporté de l'amour de Dieu, dont le zèle étoit si grand et si vaste que le monde entier étoit trop petit pour l'étendue de son cœur, pendant que son cœur même étoit trop petit pour l'immensité de son amour. Mais dois-je m'arrêter ici à deux actions particulières du père Bourgoing, puisque je sais qu'il a fourni de la même force la carrière de plusieurs carêmes, dans les chaires les plus illustres de la France et des Pays-Bas; toujours pressant, toujours animé; lumière ardente et luisante, qui ne brilloit que pour échauffer, qui cherchoit le cœur par l'esprit et ensuite captivoit l'esprit par le cœur? D'où lui venoit cette force? C'est, mes frères, qu'il étoit plein de la doctrine céleste; c'est qu'il s'étoit nourri et rassasié du meilleur suc du christianisme; c'est qu'il faisoit régner dans ses sermons la vérité et la sagesse : l'éloquence suivoit comme la servante, non recherchée avec soin, mais attirée par les choses

mêmes. Ainsi son discours se répandoit à la manière d'un torrent, et, s'il trouvoit en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraînoit plutôt après lui par sa propre impétuosité qu'il ne les cueilloit avec soin pour se parer d'un tel ornement [1]. C'est l'idée de l'éloquence que donne saint Augustin aux prédicateurs, et c'est ce qu'a pratiqué celui dont nous honorons ici la mémoire.

IV

ORAISON FUNÈBRE DE NICOLAS CORNET

Bossuet avait été, au collège de Navarre, le plus brillant et le plus affectionné des disciples de Nicolas Cornet. Depuis, il était resté son ami, son confident intime. Ainsi, lorsque le grand maître de Navarre mourut (18 *avril* 1663)[2], *on songea tout naturellement, pour prononcer son éloge funèbre, à Bossuet,*

---

1. *Fertur quippe impetu suo; et elocutionis pulchritudinem, si occurrerit, vi rerum rapit, non cura decoris assumit.* S. Aug., *De doct. christ.*, lib. IV, n° 42.

2. Nicolas Cornet, né le 12 octobre 1592, à Amiens, était fils de Jacques Cornet, seigneur d'Hunval, en Artois, premier échevin d'Amiens, élu *onze fois* pour remplir cette fonction.

« à ce prêtre illustre, la gloire de la maison de Navarre, l'élève préféré, l'ami très cher, depuis vingt années, du docteur dont on avait à cœur de manifester la vie si humble, si pure, le caractère élevé, les intentions saintes[1] *», et surtout qu'on voulait venger des outrages dont l'avaient accablé les jansénistes. Le service funèbre fut célébré le 27 juin, c'est-à-dire un peu plus de deux mois après la mort de Nicolas Cornet. C'est là un point parfaitement établi par M. Floquet. Dom Déforis et, après lui, le cardinal de Bausset avaient supposé que, l'éloge funèbre de Nicolas Cornet ayant été prononcé le 27 avril, Bossuet n'avait eu que neuf jours pour s'y préparer. — Cet éloge était demeuré inédit : c'est en 1698 qu'il parut, par les soins d'un neveu de Nicolas Cornet, désireux, et à bon droit, de sauver de l'oubli ce titre d'honneur si glorieux pour la mémoire de son oncle*[2]. *Dom Déforis dit, au sujet de cette* Oraison funèbre : *« Le serviteur du prélat (l'abbé Le Dieu) nous atteste dans son* Journal *que, lorsque cette oraison funèbre parut, il (Bossuet) dit que ce n'étoit pas là son discours, et qu'il ne se reconnoissoit point dans cette*

---

1. FLOQUET, *loc. cit.*, II, 249.
2. Éloge de Nicolas Cornet, par son neveu Charles-François Cornet seigneur de Coupel ; Amsterdam, chez Wetstein, 1698, in-8°, en tête de l'*Oraison funèbre* par Bossuet.

pièce[1]. » *A cette assertion du secrétaire de Bossuet, M. Floquet répond avec raison :* « *N'avons-nous point pris pour véritable un dire de l'abbé Le Dieu, si souvent trouvé en faute en ce qui regarde les premières années de Bossuet; et ne sera-ce point ici une assertion erronée à ajouter à tant d'autres dont fourmille cette rapide et très imparfaite ébauche qu'on a appelée ses* Mémoires? *Bossuet, en somme, ayant lu ce discours dans l'imprimé de* 1698, *ne le désavoua pas, non plus qu'il ne devait réclamer contre le* JOURNAL DES SAVANTS, *où cette* oraison funèbre *avait été mentionnée et même analysée comme étant son ouvrage. Qu'à Bossuet demeurent donc éternellement tout l'honneur, tout le gré de ce discours que d'Alembert*[2] *a appelé* un monument de vertu[3]. »

Le passage le plus important de cette oraison funèbre *est celui où Bossuet condamne la morale relâchée des jésuites et la doctrine trop austère des jansénistes :*

« Deux maladies dangereuses ont affligé en nos jours le corps de l'Église : il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière qui leur a fait porter

1. *Ed. de Bossuet*, vol. VIII, p. 594.
2. *Eloge de Bossuet*, note VI. (Histoire des membres de l'Académie française morts depuis 1700 jusqu'en 1771.)
3. FLOQUET, *op. cit.* T. II, p. 255.

des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité et flatter leur ignorance affectée. Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très injustes : ils ne peuvent supporter aucune foiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux et ne fulminent que des anathèmes. L'ennemi de notre salut se sert également des uns et des autres, employant la facilité de ceux-là pour rendre le vice aimable, et la sévérité de ceux-ci pour rendre la vertu odieuse. Quels excès terribles, et quelles armes opposées! Aveugles enfants d'Adam, que le désir de savoir a précipités dans un abîme d'ignorance, ne trouverez-vous jamais la médiocrité, où la justice, où la vérité, où la droite raison a posé son trône?

Certes je ne vois rien dans le monde qui soit plus à charge à l'Église. Vraiment subtils ceux qui réduisent tout l'Évangile en problèmes, qui forment des incidents sur l'exécution de ses preceptes, qui fatiguent les casuistes par des consultations infinies; ceux-là ne travaillent, en vérité, qu'à nous envelopper la règle des mœurs. « Ce sont des « hommes, dit saint Augustin, qui se tourmentent « beaucoup pour ne pas trouver ce qu'ils cher« chent » : *Nihil laborant, nisi non invenire quod quærunt;* « et, comme dit le même saint, qui tour-

nant s'enveloppent eux-mêmes dans les ombres de leurs propres ténèbres [1] » ; c'est-à-dire dans leur ignorance et dans leurs erreurs, et s'en font une couverture. Mais plus malheureux encore les docteurs indignes de ce nom, qui adhèrent à leurs sentiments et donnent poids à leur folie. « Ce « sont des astres errants [2] », comme parle l'apôtre saint Jude, qui, pour n'être pas assez attachés à la route immuable de la vérité, gauchissent et se détournent au gré des vanités, des intérêts et des passions humaines. Ils confondent le ciel et la terre; ils mêlent Jésus-Christ avec Bélial; ils cousent l'étoffe vieille avec la neuve, contre l'ordonnance expresse de l'Évangile [3], des lambeaux de mondanité avec la pourpre royale : mélange indigne de la piété chrétienne; union monstrueuse qui déshonore la vérité, la simplicité, la pureté incorruptible du christianisme.

Mais que dirai-je de ceux qui détruisent par un autre excès l'esprit de la piété, qui trouvent partout des crimes nouveaux et accablent la foiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose? Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin

1. *De Genes., cont. Manich.,* lib. II, cap. 2.
2. JUD., 13.
3. MARC., II, 21.

superbe et un esprit de fastueuse singularité, fait paroître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, le christianisme impossible? O foiblesse et légèreté de l'esprit humain, sans point, sans consistance, seras-tu toujours le jouet des extrémités opposées? Ceux qui sont doux deviennent trop lâches; ceux qui sont fermes deviennent trop durs. Accordez-vous, ô Docteurs; et il vous sera bien aisé, pourvu que vous écoutiez le Docteur céleste : « Son joug « est doux, nous dit-il, et son fardeau est léger.... » Vous donc, Docteurs relâchés, puisque l'Évangile est un joug, ne le rendez pas si facile, de peur que, si vous êtes chargés de son poids, vos passions indomptées ne le secouent trop facilement, et qu'ayant rejeté le joug, nous ne marchions indociles, superbes, indisciplinés, au gré de nos désirs impétueux. Vous aussi, docteurs trop austères, puisque l'Évangile doit être léger, n'entreprenez pas d'accroître son poids, n'y ajoutez rien de vous-mêmes ou par faste, ou par caprice, ou par ignorance. Lorsque ce maître commande, s'il charge d'une main, il soutient de l'autre; ainsi ce qu'il impose est léger, mais tout ce que les hommes y mêlent est insupportable.

Vous voyez donc, Chrétiens, que pour trouver la règle des mœurs, il faut tenir le milieu entre les deux extrémités; et c'est pourquoi l'oracle, toujours sage, nous avertit de ne nous détourner jamais ni à

la droite ni à la gauche [1]. Ceux-là se détournent à la gauche qui penchent du côté du vice et favorisent le parti de la corruption; mais ceux qui mettent la vertu trop haute, à qui toutes les foiblesses paroissent des crimes horribles, ou qui des conseils de perfection font la loi commune de tous les fidèles, ne doivent pas se vanter d'aller droitement, sous prétexte qu'ils semblent chercher une régularité plus scrupuleuse. Car l'Écriture nous apprend que si l'on peut se détourner en allant à gauche, on peut aussi s'égarer du côté de la droite, c'est-à-dire en s'avançant à la perfection, en captivant les âmes infirmes sous des rigueurs trop extrêmes. Il faut marcher au milieu; c'est dans ce sentier où la justice et la paix se baisent de baisers sincères, c'est-à-dire qu'on rencontre la véritable droiture et le calme assuré des consciences : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt* [2].

« *C'étaient là, dit M. Floquet, des portraits saisissants, des miroirs fidèles, où les chefs de parti eux-mêmes, tous venus là des premiers* [3], *n'ont pu ne*

---

1. *Prov.*, IV, 27.
2. *Psal.* LXXXIV, 11.
3. L'assistance était remplie des docteurs des Facultés de Paris, « les uns voulant rendre ce devoir à l'amitié qu'ils avoient portée au feu Grand Maître; *les autres désireux d'écouter ce qui se pouvoit dire du combat qu'il avoit eu avec les jansénistes.* » (*Eloge de Nic. Cornet*, par Charles-François Cornet du Coupel, son neveu.)

point se reconnaître, sans néanmoins que contre aucun d'eux ait été dirigé un trait qui les pût blesser. »

La cérémonie funèbre terminée, l'assistance se rendit dans cette grande salle des actes *où Bossuet autrefois avait étonné Condé. Là, en présence de cet illustre auditoire, les rhétoriciens du collège lurent des vers latins où,* « *avec le regretté Grand Maître, était célébré son digne panégyriste, si cher, lui aussi, à la maison de Navarre*[1] ». *Voici quelques vers de l'une des pièces qui furent lues par les jeunes* « *admirateurs de la sublime éloquence* » *de Bossuet,* sublimioris eloquentiæ miratores :

Non est *funebris* BOSSUETI oratio, non est;
  Nil habet hæc atrox, funereumque nihil.
Vitalem potius, tumulorum aperire recessus
  Quæ valet, et functos restituisse putem.
Quem tu doctrina, magnæ quoque robore mentis
  Ingenioque refers, mortuus esse nequit.
Viribus eloquii, quem tu quoque reddere vitæ
  Noris, Parca in eum nil mala juris habet.
Atque ita CORNETIUS, per teque in teque superstes
  Non periit nobis, totus at ipse manet.

V

ÉLOGE D'ANNE D'AUTRICHE

Voltaire a dit[2], *mais à tort, que Bossuet avait*

---

1. FLOQUET, *op. cit.*, II, 262.
2. VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII.

prononcé l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche (1666). « *La mission de louer Anne d'Autriche dans la chaire de Saint-Denis, dit M. Floquet* [1], *avait été confiée par le roi à l'évêque d'Amiens, François Faure, ancien cordelier, qui jouissait alors, comme prédicateur, d'une réputation qu'on a peine à s'expliquer aujourd'hui. La tâche était difficile; le prélat, au jugement de tous, s'en acquitta bien mal.* » *Toutefois, dans un sermon pour la fête de la* Purification, *prononcé le 2 février 1666, c'est-à-dire douze ou treize jours après la mort d'Anne d'Autriche, Bossuet fit, en face de Louis XIV, de la reine, de Monsieur et de Madame, dans la chapelle royale de Saint-Germain en Laye, l'éloge de cette princesse, qu'il semble avoir assistée dans ses derniers moments, et dont il avait, du reste, en maintes circonstances, reçu de grands témoignages de bonté. C'est dans la foi profonde d'Anne d'Autriche, dans sa piété et dans son abandon aux ordres de Dieu que l'orateur découvre la source de sa fermeté aux jours orageux de la Fronde et de son intrépidité parmi d'atroces douleurs, en face et entre les bras de la mort.*

Quels troubles, quels mouvements, quels acci-

---

1. *Etudes sur la vie de Bossuet*, t. II, p. 474.

dents imprévus ont jamais été capables de l'ébranler ni d'étonner sa grande âme? Quand il plut à Dieu de changer en tant de maux les longues péripéties de sa sage et glorieuse régence, fut-elle abattue par ce changement? Au contraire, ne la vit-on pas toujours ferme, toujours invincible; fléchissant quelquefois par prudence, mais incapable de rien relâcher des grands intérêts de l'État, et attachée immuablement à conserver le sacré dépôt de l'autorité royale, unique appui du repos public, qu'elle a remise enfin tout entière entre les mains victorieuses d'un fils qui sait la maintenir avec tant de force. C'est sa foi, c'est sa piété, c'est son abandon aux ordres de Dieu qui animoit son courage; et c'est cette même foi, ce même abandon à la Providence qui, la soutenant toujours, malgré ses douleurs cruelles, jusqu'entre les bras de la mort, lui a si bien conservé, parmi les sanglots de tout le monde et parmi les cris déplorables de ses chers et illustres enfans, cette force, cette constance, cette égalité qui n'a pas moins étonné qu'attendri tous les spectateurs. O vie illustre! ô vie glorieuse et éternellement mémorable! mais ô vie trop courte et trop tôt précipitée! Qui nous a sitôt enlevé cette reine, que nous ne voyions pas vieillir, et que les années ne changeoient pas? Comment cette merveilleuse constitution est-elle devenue si soudainement la proie de la mort? D'où est

sorti ce venin [1] ? En quelle partie de ce corps si bien composé étoit caché le foyer de cette humeur malfaisante, dont l'opiniâtre malignité a triomphé des soins de l'art et des vœux de tout le monde? Oh! que nous ne sommes rien! oh! que la force et l'embonpoint ne sont que des noms trompeurs! Car que sert d'avoir sur le visage tant de santé et tant de vie, si cependant la corruption nous gagne au dedans; si elle attend, pour ainsi dire, à se déclarer qu'elle se soit emparée du principe de la vie; si, s'étant rendue invincible, elle sort enfin tout à coup, avec furie, de ses embûches secrètes et impénétrables pour nous accabler? C'est ainsi que nous avons perdu cette grande reine, qui devait illustrer le siècle entier [2]. »

1. Anne d'Autriche mourut d'un cancer. Voir *Guy Patin*, lettres du 21 nov. et du 21 déc. 1664; des 2 janvier, 28 février, 3 et 30 mars et 28 avril 1665.

2. Dans une lettre de Bossuet à la nouvelle abbesse de Faremoutiers, en date du 3 juin 1685, nous voyons qu'il s'engage à faire l'oraison funèbre de la défunte abbesse. A-t-il rempli sa promesse? nous n'en savons et nous n'en saurons probablement jamais rien.





BIBLIOGRAPHIE

DES ORAISONS FUNÈBRES[1]

I

ÉDITIONS ORIGINALES

Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne, prononcée le 16 novembre 1669, en présence de Monsieur, frere unique du Roi, et de Madame, en l'église des religieuses de Saincte-Marie de Chailliot, où repose le cœur de Sa Majesté, par M. l'abbé Bossuet, nommé à l'évesché de Condom.

Au-dessous, les armoiries de la Reine, gravées en taille-douce.

Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, imprimeur du Roy, ruë Saint-Jacques, aux Cicognes, MDCLXIX, avec privilége de Sa Majesté. — In-4°, un feuillet blanc, un autre feuillet

---

1. Voir *Bibliographie du Télémaque*. Recherches bibliographiques sur Télémaque, les *Oraisons funèbres* de Bossuet, et le *Discours sur l'histoire universelle*, par M. *** (l'abbé Caron), 1840, in-8°. — *Éditions originales d'auteurs français* des XVII° et XVIII° siècles (cabinet de M. A. Rochebilière). Paris, A. Claudin, 1882.

pour le titre, 54 pag. chiffr., plus un feuillet blanc à la fin. En-tête et cul-de-lampe gravés en taille-douce.

2° *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, prononcée à Saint-Denis, le 21e jour d'aoust 1670, par Messire Jacques-Benigne Bossuet, conseiller du Roy en ses conseils, évesque de Condom, précepteur de Monseigneur le Dauphin. Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, imprimeur du Roy, ruë Saint-Jacques, aux Cicognes, MDCLXX, avec privilége de Sa Majesté. In-4°, de 53 pag. chiffr., une page non chiffrée pour le privilége et un feuillet blanc. En-tête avec armoiries et fleuron final grav. en taille-douce.

3° *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, Reine de France et de Navarre*, prononcée à Saint-Denis, le premier de septembre 1683 par Messire Jacques-Benigne Bossuet, évesque de Meaux, conseiller du Roy, en ses conseils, cy-devant précepteur de Monseigneur le Dauphin, premier aumosnier de Madame la Dauphine.

Au-dessous, les armes de la Reine, gravées en taille-douce.

Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, imprimeur du Roy, ruë Saint-Jacques, aux Cicognes, MDCLXXXIII, avec privilége de Sa Majesté. In-4°; un feuillet pour le titre, 61 pages chiffr., plus une page pour le privilége. En-tête gravé par Séb. Le Clerc.

4° *Oraison funèbre de très-haute et très-puissante princesse Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine*, prononcée en présence de Monseigneur le Duc, de Madame la Duchesse et de Monseigneur le duc de Bourbon, dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 9 aoust 1685, par Messire Jacques-Benigne Bossuet, évesque de Meaux, conseiller du Roy en ses conseils, cy-devant précepteur de Monseigneur le Dauphin, premier aumosnier de Madame la Dauphine.

Au-dessous, armoiries de la princesse, gravées en taille-douce.

A Paris, par Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeur du Roy, MDCLXXXV, avec privilége de Sa Majesté. In-4°, un feuillet blanc prélimin., un autre feuillet non chiffré pour le titre et 59 p. chiffr. En-tête avec initiales et cul-de-lampe gravés en taille-douce.

5° *Oraison funèbre de tres-haut et puissant seigneur Messire Michel Le Tellier, chevalier, chancelier de France*, prononcée dans l'église paroissiale de Saint-Gervais, où il est inhumé, le 25 janvier 1686, par Messire Jacques-Benigne Bossuet, évesque de Meaux, conseiller du Roy en ses conseils, cy-devant précepteur de Monseigneur le Dauphin, premier aumosnier de Madame la Dauphine.

Au-dessous, armoiries du chancelier gravées en taille-douce.

A Paris, par Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeur du Roi et directeur de son imprimerie royale, MDCLXXXVI. In-4°, un feuillet blanc, un feuillet de titre non chiffr., 62 pages chiffr., plus une page non chiffr. pour le privilége. En-tête et fleuron final gravés d'après Parosel.

6° *Oraison funèbre de tres-haut et tres-puissant prince Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang*, prononcée dans l'église de Notre-Dame de Paris, le 10me jour de mars 1687, par Messire Jacques-Benigne Bossuet, évesque de Meaux, conseiller du Roy en ses conseils, cy-devant précepteur de Monseigneur le Dauphin, premier aumosnier de Madame la Dauphine.

A Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, premier imprimeur du Roy, et directeur de son imprimerie royale, ruë S. Jacques, aux Cicognes, MDCLXXXVII, avec privilége de Sa Majesté. In-4°, un feuillet non chiffr. pour le titre, et 61 pages chiffr. En-tête gravé d'après Parosel, et cul-de-lampe (armoiries du prince de Condé sur un bouclier entouré de drapeaux, etc.) gravé en taille-douce.

II

ÉDITIONS COLLECTIVES FAITES PENDANT LA VIE DE BOSSUET

1° *Recueil d'Oraisons funèbres*. Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1672. In-12. C'est un premier essai de réunion des *Oraisons funèbres* de Bossuet, mais qui ne comprend que les deux premières oraisons funèbres (celle de la reine d'Angleterre et celle de la duchesse d'Orléans).

2° *Recueil d'Oraisons funèbres, composées par Messire Jacques-Benigne Bossuet, évesque de Meaux, conseiller du Roy en ses conseils, cy-devant précepteur de Monseigneur le Dauphin, premier aumosnier de Madame la Dauphine*. Paris, Vve de Sébastien Mabre-Cramoisy, 1689. In 12, deux feuillets préliminaires non chiffr. pour le titre et la table, 562 pag. chiff. et une page non chiffr. pour le privilége. — C'est cette édition que nous avons suivie d'aussi près que possible.

III

L'ÉDITION DE 1762

Nous ne devons pas oublier ici une excellente édition, donnée en 1762 par l'abbé Lequeux, sous ce titre : *Recueil des Oraisons funèbres prononcées par Messire Jacques-Benigne Bossuet, évêque de Meaux*. Nouvelle édition, revue avec soin et considérablement augmentée. Prix : 3 livres, relié A Paris, chez Desaint et Saillant, libraires, rue S. Jean-de-Beauvais. M.DCC.LXII, avec approbation et privilège du Roi. In 12, de 4 ff. prélim. non chiff., clxv pag. chiff,

1 page pour l'approbation, un feuill. blanc, 445 pag. et un f. d'*errata*. — « On doit, dit l'abbé Caron, savoir gré à cet éditeur des peines qu'il s'est données pour confronter les différentes éditions et rétablir le texte dans sa pureté. » — L'édition de l'abbé Lequeux se termine par une excellente bibliographie, ou *Catalogue des ouvrages de M. Bossuet, évêque de Meaux, distribués en différentes classes, selon les matières* (pages 421 à 445).





ORAISON FUNEBRE

DE LA REINE

DE LA

GRAND' BRETAGNE

Et nunc, Reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram. (*Ps.*, II, 10.)

Maintenant, ô Rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre.

Monseigneur,

Celuy qui regne dans les cieux et de qui relevent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loy aux rois, et de leur donner, quand il luy plaist, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il éleve les thrônes, soit qu'il les abbaisse; soit qu'il communique sa puissance

aux princes, soit qu'il la retire à luy-mesme et ne leur laisse que leur propre foiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une maniére souveraine et digne de luy. Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait luy-mesme pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour estre assis sur le thrône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples. *Et nunc, Reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.*

Chrestiens, que la mémoire d'une grande Reine, fille, femme, mere de rois si puissans, et souveraine de trois royaumes, appelle de tous costez à cette triste cérémonie, ce discours vous fera paroistre un de ces exemples redoutables qui étallent aux yeux du monde sa vanité toute entiére. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémitez des choses humaines : la félicité sans bornes, aussi-bien que les miséres; une longue et paisible joûïssance d'une des plus nobles couronnes de l'Univers; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulé sur une teste, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune; la bonne cause d'abord suivie de bons succés, et depuis, des retours soudains, des changemens inoûïs; la rebellion long-temps retenuë, à la fin tout-à-fait maistresse; nul frein à la licence; les loix abolies ; la majesté violée par des atten-

tats jusques alors inconnus; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté; une Reine fugitive qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil; neuf voyages sur mer entrepris par une Princesse malgré les tempestes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers et pour des causes si differentes; un thrône indignement renversé et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignemens que Dieu donne aux rois; ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mesmes. Le cœur d'une grande Reine, autrefois élevé par une si longue suite de prosperitez, et puis plongé tout-à-coup dans un abysme d'amertumes, parlera assez haut; et, s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événemens si étranges, un roy me preste ses paroles pour leur dire : *Et nunc, Reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram :* « Entendez, ô Grands de la terre; instruisez-vous, arbitres du monde. »

Mais la sage et religieuse Princesse qui fait le sujet de ce discours n'a pas esté seulement un spectacle proposé aux hommes pour y étudier les conseils de la divine Providence et les fatales révolutions des monarchies; elle s'est instruite elle-mesme pendant que Dieu instruisoit les princes par son exemple. J'ay déja dit que ce grand Dieu

les enseigne et en leur donnant et en leur ostant leur puissance. La Reine dont nous parlons a également entendu deux leçons si opposées, c'est-à-dire qu'elle a usé chrestiennement de la bonne et de la mauvaise fortune. Dans l'une, elle a esté bienfaisante; dans l'autre, elle s'est montrée toûjours invincible. Tant qu'elle a esté heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontez infinies; quand la fortune l'eût abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-mesme de vertus. Tellement qu'elle a perdu pour son propre bien cette puissance royale qu'elle avoit pour le bien des autres; et, si ses sujets, si ses alliez, si l'Eglise universelle a profité de ses grandeurs, elle-mesme a sceû profiter de ses malheurs et de ses disgraces plus qu'elle n'avoit fait de toute sa gloire. C'est ce que nous remarquerons dans la vie éternellement mémorable de Tres-haute, Tres-excellente et Tres-puissante Princesse HENRIETTE MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRAND' BRETAGNE.

Quoy-que personne n'ignore les grandes qualitez d'une Reine dont l'histoire a rempli tout l'Univers, je me sens obligé d'abord à les rappeller en vostre memoire, afin que cette idée nous serve pour toute la suite du discours. Il seroit superflu de parler au long de la glorieuse naissance de cette Princesse : on ne voit rien sous le soleil qui en égale la grandeur. Le Pape S. Gregoire a donné dés les premiers siécles cet éloge singulier à la couronne de France, qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde que la di-

gnité royale surpasse les fortunes particuliéres [1]. Que s'il a parlé en ces termes du temps du roy Childebert, et s'il a élevé si haut la race de Merovée, jugez ce qu'il auroit dit du sang de saint Louïs et de Charlemagne. Issuë de cette race, fille de Henri le Grand et de tant de rois, son grand cœur a surpassé sa naissance. Toute autre place qu'un thrône eust esté indigne d'elle. A la verité elle eût de quoy satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle alloit unir la Maison de France à la royale famille des Stuarts, qui estoient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII, mais qui tenoient de leur chef depuis plusieurs siécles le sceptre d'Ecosse, et qui descendoient de ces rois antiques dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps. Mais, si elle eût de la joye de regner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pouvoit contenter le desir immense qui sans cesse la sollicitoit à faire du bien. Elle eût une magnificence royale, et l'on eust dit qu'elle perdoit ce qu'elle ne donnoit pas. Ses autres vertus n'ont pas esté moins admirables. Fidelle dépositaire des plaintes et des secrets, elle disoit que les princes devoient garder le mesme silence que les confesseurs, et avoir la mesme discrétion. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole, ni desesperé de sa clémence. Quelle autre a mieux

1. Lib. V, epist. VI.

pratiqué cet art obligeant qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect? Douce, familiére, agréable autant que ferme et vigoureuse, elle sçavoit persuader et convaincre aussi-bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitoit les affaires; et une main si habile eust sauvé l'Estat, si l'Estat eust pû estre sauvé. On ne peut assez loûër la magnanimité de cette Princesse. La fortune ne pouvoit rien sur elle; ni les maux qu'elle a préveûs, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont abbatu son courage. Que diray-je de son attachement immuable à la religion de ses ancestres? Elle a bien sceû reconnoistre que cet attachement faisoit la gloire de sa Maison, aussi-bien que celle de toute la France, seule nation de l'univers qui, depuis douze siécles presque accomplis que ses rois ont embrassé le christianisme, n'a jamais veû sur le thrône que des princes enfans de l'Eglise. Aussi a-t-elle toûjours déclaré que rien ne seroit capable de la détacher de la foy de saint Louïs. Le roy son mari luy a donné jusques à la mort ce bel éloge qu'il n'y avoit que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent desunis; et, confirmant par son témoignage la piété de la Reine, ce prince tres-éclairé a fait connoistre en mesme temps à toute la terre la tendresse, l'amour conjugal, la sainte et inviolable fidelité de son épouse incomparable.

Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la con-

avec le Saint Siége. Le Pape S. Grégoire, écrivant au pieux empereur Maurice, luy represente en ces termes les devoirs des rois chrétiens : « Sçachez, ô grand Empereur, que la souveraine « puissance vous est accordée d'en haut afin que « la vertu soit aidée, que les voyes du Ciel soient « élargies, et que l'empire de la terre serve l'em« pire du Ciel [1]. » C'est la Vérité elle-mesme qui luy a dicté ces belles paroles : car qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la vertu? à quoy la force doit-elle servir, qu'à défendre la raison? et pourquoy commandent les hommes, si ce n'est pour faire que Dieu soit obéï? Mais, sur tout, il faut remarquer l'obligation si glorieuse que ce grand Pape impose aux princes d'élargir les voyes du Ciel. Jésus-Christ a dit dans son Evangile : « Combien est étroit le « chemin qui meine à la vie [2] ! » Et voicy ce qui le rend si étroit. C'est que le juste, sevére à luymesme et persécuteur irréconciliable de ses propres passions, se trouve encore persecuté par les injustes passions des autres, et ne peut pas mesme obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude où il grimpe plûtost qu'il ne marche. « Accourez, dit S. Grégoire, Puissances du

---

1. *Ad hoc enim potestas dominorum meorum pietati cœlitus data est super omnes homines, ut qui bona appetunt adjuventur, ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur.* (GREG., lib. II, epist. LXII.)

2. MATTH., VII, 14.

tres tenebres que ces voiles et ces tenebres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'Eucharistie. A l'arrivée de la Reine, la rigueur se ralentit, et les catholiques respirérent. Cette chapelle royale qu'elle fit bastir avec tant de magnificence dans son palais de Sommerset rendoit à l'Eglise sa premiére forme. Henriette, digne fille de saint Louïs, y animoit tout le monde par son exemple, et y soustenoit avec gloire, par ses retraites, par ses prieres et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la tres-chrestienne Maison de France. Les prestres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avoit conduits avec elle, et aprés eux les peres capucins, y donnerent par leur piété, aux autels leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle. Les prestres et les religieux, zelez et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivoient en Angleterre pauvres, errans, travestis, « desquels aussi le monde n'estoit pas digne [1] », venoient reprendre avec joye les marques glorieuses de leur profession dans la chapelle de la Reine; et l'Eglise désolée, qui autrefois pouvoit à peine gémir librement et pleurer sa gloire passée, faisoit retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangére. Ainsi la pieuse Reine consoloit la captivité des fidelles, et relevoit leur espérance.

Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abysme la

1. *Quibus dignus non erat mundus.* (*Heb.*, xi, 38.)

dicieuse prévoyance n'a pû mettre dans l'esprit des hommes, une maistresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcez de le croire. Tout ce que la religion a de plus saint a esté en proye. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sçait plus elle-mesme à quoy s'en tenir; et, plus agitée en sa terre et dans ses ports mesmes que l'Ocean qui l'environne, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres. Qui sçait si, estant revenuë de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus loin ses reflexions, et si, ennuyée de ses changemens, elle ne regardera pas avec complaisance l'estat qui a précedé? Cependant admirons icy la piété de la Reine, qui a sceû si bien conserver les précieux restes de tant de persecutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cause de la foy, ont subsisté pendant tout le cours de sa vie par l'immense profusion de ses aumosnes? Elles se répandoient de toutes parts jusqu'aux dernieres extrémitez de ses trois royaumes, et, s'étendant, par leur abondance, mesme sur les ennemis de la foy, elles adoucissoient leur aigreur et les ramenoient à l'Eglise Ainsi non-seulement elle conservoit, mais encore elle augmentoit le peuple de Dieu. Les conversions estoient innombrables, et ceux qui en ont esté témoins oculaires nous ont appris que, pendant trois ans de séjour qu'elle a fait dans la cour du roy son fils, la seule chapelle royale a veû plus de trois cens convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre

les mains de ses aumosniers. Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce feu divin que Jésus est venu allumer au monde! Si jamais l'Angleterre revient à soy; si ce levain précieux vient un jour à sanctifier toute cette masse où il a esté meslé par ces royales mains, la posterité la plus éloignée n'aura pas assez de loûanges pour célébrer les vertus de la religieuse Henriette, et croira devoir à sa piété l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Eglise.

Que si l'histoire de l'Eglise garde chérement la mémoire de cette Reine, nostre histoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurez à sa maison et à sa patrie. Femme et mere tres-cherie et tres-honorée, elle a réconcilié avec la France le roy son mary et le roy son fils. Qui ne sçait qu'aprés la mémorable action de l'isle de Ré, et durant ce fameux siége de la Rochelle, cette Princesse, prompte à se servir des conjonctures importantes, fit conclure la paix qui empescha l'Angleterre de continuer son secours aux calvinistes révoltez? Et dans ces derniéres années, aprés que nostre grand roy, plus jaloux de sa parole et du salut de ses alliez que de ses propres intérests, eût déclaré la guerre aux Anglois, ne fut-elle pas encore une sage et heureuse médiatrice? Ne réünit-elle pas les deux royaumes? Et depuis encore ne s'est-elle pas appliquée en toutes rencontres à conserver cette mesme intelligence? Ces soins regardent maintenant vos Altesses Royales; et l'exemple d'une grande Reine, aussi-bien que le sang de France et

d'Angleterre que vous avez uni par vostre heureux mariage, vous doit inspirer le desir de travailler sans cesse à l'union de deux rois qui vous sont si proches, et de qui la puissance et la vertu peuvent faire le destin de toute l'Europe.

Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquererez de la gloire. Dans le calme d'une profonde paix vous aurez des moyens de vous signaler; et vous pouvez servir l'Estat sans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois en exposant au milieu des plus grands hazards de la guerre une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que la vostre. Ce service, Monseigneur, n'est pas le seul qu'on attend de vous; et l'on peut tout esperer d'un prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, et que la justice accompagne dans toutes ses actions. Mais où m'emporte mon zele si loin de mon triste sujet? Je m'arreste à considerer les vertus de Philippe, et ne songe pas que je vous dois l'histoire des malheurs de Henriette.

J'avoûë, en la commençant, que je sens plus que jamais la difficulté de mon entreprise. Quand j'envisage de prés les infortunes inoûïes d'une si grande Reine, je ne trouve plus de paroles; et mon esprit, rebuté de tant d'indignes traitemens qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudroit jamais à se jetter parmi tant d'horreurs, si la constance admirable avec laquelle cette Princesse a soustenu ses calamitez ne surpassoit de bien loin les crimes qui les ont causées. Mais en mesme-

temps, Chrestiens, un autre soin me travaille. Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas icy un historien qui doit vous déveloper le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérests des partis : il faut que je m'éleve au dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugemens de Dieu. « J'entreray, avec David, dans les puissances du Seigneur[1] » ; et j'ay à vous faire voir les merveilles de sa main et de ses conseils ; conseils de juste vengeance sur l'Angleterre ; conseils de misericorde pour le salut de la Reine ; mais conseils marquez par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événemens que j'ay à traiter qu'on ne peut résister à cette lumiére.

Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, on trouve que jusques icy elles sont causées ou par la molesse, ou par la violence des princes. En effet, quand les princes, négligeant de connoistre leurs affaires et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse, comme disoit cet historien[2] ; n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs ; ou quand, emportez par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni loix ni mesures, et qu'ils ostent les égards et la crainte aux hommes, en faisant que les maux qu'ils

---

1. *Introibo in potentias Domini.* (*Ps.*, LXX.)
2. Q. CURT., lib. VIII, 9.

souffrent leur paroissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoyent; alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité, menacent terriblement les maisons regnantes. Charles I, roy d'Angleterre, estoit juste, moderé, magnanime, tres-instruit de ses affaires et des moyens de regner. Jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté, non seulement venérable et sainte, mais encore aimable et chere à ses peuples. Que luy peut-on reprocher, sinon la clémence? Je veux bien avoûër de luy ce qu'un auteur célébre a dit de Cesar, qu'il a esté clément jusqu'à estre obligé de s'en repentir : *Cæsari proprium et peculiare sit clementiæ insigne, qua usque ad pœnitentiam omnes superavit*[1]. Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre defaut de Charles aussi-bien que de Cesar; mais que ceux qui veulent croire que tout est foible dans les malheureux et dans les vaincus ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait manqué à son courage, ni la vigueur à ses conseils. Poursuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, trahi de tous les siens, il ne s'est pas manqué à luy-mesme. Malgré les mauvais succés de ses armes infortunées, si on a pû le vaincre, on n'a pas pû le forcer; et, comme il n'a jamais refusé ce qui estoit raisonnable, estant vainqueur, il a toûjours rejetté ce qui estoit foible et injuste, estant captif. J'ay peine à contempler son

1. PLIN., lib. IX, cap. XXVIII.

grand cœur dans ces derniéres épreuves. Mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roy qui sçait se connoistre; et ceux qui ont veû de quel front il a paru dans la salle de Westminster et dans la place de Witthal, peuvent juger aisément combien il estoit intrépide à la teste de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour. Grande Reine, je satisfais à vos plus tendres desirs quand je célébre ce monarque; et ce cœur, qui n'a jamais vescu que pour luy, se réveille, tout poudre qu'il est, et devient sensible, mesme sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, à qui ses ennemis mesmes accorderont le titre de sage et celuy de juste, et que la postérité mettra au rang des grands princes, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maistriser aux évenemens ni à la fortune.

Ceux qui sont instruits des affaires, estant obligez d'avoûër que le Roy n'avoit point donné d'ouverture ni de prétexte aux excés sacriléges dont nous abhorrons la mémoire, en accusent la fierté indomptable de la nation; et je confesse que la haine des parricides pourroit jetter les esprits dans ce sentiment. Mais, quand on considere de plus prés l'histoire de ce grand royaume, et particuliérement les derniers regnes, où l'on voit non-seulement les rois majeurs, mais encore les pupilles, et les reines mesmes si absoluës et si redoutées; quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la religion

a esté ou renversée, ou rétablie par Henri, par Edoûard, par Marie, par Elizabeth, on ne trouve ni la nation si rebelle, ni ses parlemens si fiers et si factieux : au contraire, on est obligé de reprocher à ces peuples d'avoir esté trop soumis, puis qu'ils ont mis sous le joug leur foy mesme et leur conscience. N'accusons donc pas aveuglément le naturel des habitans de l'isle la plus célébre du monde, qui, selon les plus fidelles histoires, tirent leur origine des Gaules; et ne croyons pas que les Merciens, les Danois et les Saxons ayent tellement corrompu en eux ce que nos peres leur avoient donné de bon sang, qu'ils soient capables de s'emporter à des procedez si barbares, s'il ne s'y estoit meslé d'autres causes. Qu'est-ce donc qui les a poussez? Quelle force, quel transport, quelle intemperie a causé ces agitations et ces violences? N'en doutons pas, Chrestiens : les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer des choses divines sans fin, sans régle, sans soumission, a emporté les courages. Voilà les ennemis que la Reine a eû à combatre, et que ni sa prudence, ni sa douceur, ni sa fermeté, n'ont pû vaincre.

J'ay déja dit quelque chose de la licence où se jettent les esprits, quand on ébranle les fondemens de la religion et qu'on remuë les bornes une fois posées. Mais, comme la matiére que je traite me fournit un exemple manifeste et unique dans tous les siécles de ces extrémitez furieuses, il est, Messieurs, de la necessité de mon sujet de remonter

jusques au principe, et de vous conduire pas à pas par tous les excés où le mépris de la religion ancienne et celuy de l'autorité de l'Eglise ont esté capables de pousser les hommes.

Donc la source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter au siécle passé la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort rampart contre toutes leurs nouveautez que la sainte autorité de l'Eglise, ils ont esté obligez de la renverser. Ainsi les decrets des conciles, la doctrine des Peres et leur sainte unanimité, l'ancienne tradition du Saint Siége et de l'Eglise catholique, n'ont plus esté comme autrefois des loix sacrées et inviolables. Chacun s'est fait à soy-mesme un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance; et, encore qu'il semble que les novateurs ayent voulu retenir les esprits en les renfermant dans les limites de l'Ecriture Sainte, comme ce n'a esté qu'à condition que chaque fidelle en deviendroit l'interpréte et croiroit que le Saint Esprit luy en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voye autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeller Dieu tout ce qu'il pense. Deslors on a bien préveû que, la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieroient jusqu'à l'infini; que l'opiniastreté seroit invincible, et que, tandis que les uns ne cesseroient de disputer, ou donneroient leurs réveries pour inspirations, les autres, fatiguez de tant de folles visions et ne pouvant plus reconnoistre la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iroient enfin

chercher un repos funeste et une entiere indépendance dans l'indifference des religions ou dans l'athéïsme.

Tels, et plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la suite, sont les effets naturels de cette nouvelle doctrine. Mais, de mesme qu'une eau débordée ne fait pas par tout les mesmes ravages, parce que sa rapidité ne trouve pas par tout les mesmes penchans et les mesmes ouvertures, ainsi, quoyque cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siécles, il n'a pas produit universellement les mesmes effets, il a receu diverses limites, suivant que la crainte, ou les interests, ou l'humeur des particuliers et des nations, ou enfin la puissance divine qui donne quand il luy plaist des bornes secrettes aux passions des hommes les plus emportées, l'ont différemment retenu. Que s'il s'est montré tout entier à l'Angleterre, et si sa malignité s'y est déclarée sans réserve, les rois en ont souffert, mais aussi les rois en ont esté cause. Ils ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvoit changer. Les sujets ont cessé d'en révérer les maximes, quand ils les ont veû ceder aux passions et aux intérests de leurs princes. Ces terres, trop remuées et devenuës incapables de consistance, sont tombées de toutes parts et n'ont fait voir que d'effroyables précipices. J'appelle ainsi tant d'erreurs téméraires et extravagantes qu'on voyoit paroistre tous les jours. Ne croyez pas que ce soit seulement la querelle de l'Episcopat ou quelques

chicanes sur la liturgie anglicane qui ayent émeû les Communes. Ces disputes n'estoient encore que de foibles commencemens par où ces esprits turbulens faisoient comme un essay de leur liberté. Mais quelque chose de plus violent se remuoit dans le fond des cœurs : c'estoit un dégoust secret de tout ce qui a de l'autorité, et une demangeaison d'innover sans fin, aprés qu'on en a veû le premier exemple.

Ainsi les calvinistes, plus hardis que les luthériens, ont servi à établir les sociniens, qui ont esté plus loin qu'eux, et dont ils grossissent tous les jours le parti. Les sectes infinies des anabaptistes sont sorties de cette mesme source, et leurs opinions, mêlées au calvinisme, ont fait naistre les indépendans, qui n'ont point eû de bornes; parmi lesquels on voit les trembleurs, gens fanatiques qui croyent que toutes leurs réveries leur sont inspirées, et ceux qu'on nomme chercheurs, à cause que dix-sept cens ans aprés Jesus-Christ ils cherchent encore la religion, et n'en ont point d'arrestée

C'est, Messieurs, en cette sorte que les esprits une fois émeûs, tombant de ruines en ruines, se sont divisez en tant de sectes. En vain les rois d'Angleterre ont crû les pouvoir retenir sur cette pente dangereuse en conservant l'Episcopat : car que peuvent des évesques qui ont anéanti eux-mesmes l'autorité de leur chaire, et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusques à la source mesme de leur sacre, c'est-à-dire jusqu'au pape

saint Gregoire, et au saint moine Augustin, son disciple et le premier apostre de la nation angloise? Qu'est-ce que l'Episcopat, quand il se sépare de l'Eglise, qui est son tout, aussi-bien que du Saint Siége, qui est son centre, pour s'attacher, contre sa nature, à la royauté comme à son chef? Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarassent mutuellement, quand on les confond ensemble; et la majesté des rois d'Angleterre seroit demeurée plus inviolable, si, contente de ses droits sacrez, elle n'avoit point voulu attirer à soi les droits et l'autorité de l'Eglise. Ainsi rien n'a retenu la violence des esprits feconds en erreurs; et Dieu, pour punir l'irreligieuse instabilité de ces peuples, les a livrez à l'intempérance de leur folle curiosité; en sorte que l'ardeur de leurs disputes insensées, et leur religion arbitraire, est devenuë la plus dangereuse de leurs maladies.

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la majesté et des loix, ni s'ils devinrent factieux, rebelles et opiniastres. On énerve la religion quand on la change, et on luy oste un certain poids, qui seul est capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne sçay quoy d'inquiet qui s'échape, si on leur oste ce frein nécessaire; et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maistres de leur religion. C'est de là que nous est né ce prétendu regne de Christ, inconnu jusques alors au christianisme, qui devoit anéantir toute la royauté et égaler tous les hommes; songe séditieux des indépendans et leur

chimére impie et sacrilege : tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses quand l'autorité de la religion est anéantie. Mais pourquoy chercher des preuves d'une verité que le Saint Esprit a prononcée par une sentence manifeste? Dieu mesme menace les peuples qui altérent la religion qu'il a établie de se retirer du milieu d'eux, et par là de les livrer aux guerres civiles. Ecoutez comme il parle par la bouche du prophéte Zacharie : « Leur ame, dit le Seigneur, a varié « envers moy », quand ils ont si souvent changé la religion; « et je leur ai dit : « Je ne serai plus vostre « pasteur », c'est-à-dire : je vous abandonneray à vous-mesmes et à vostre cruelle destinée; et voyez la suite : « Que ce qui doit mourir aille à la « mort; que ce qui doit estre retranché soit retran- « ché. » Entendez-vous ces paroles? « Et que ceux « qui demeureront se devorent les uns les autres[1]. » O prophétie trop réelle et trop véritablement accomplie ! La Reine avoit bien raison de juger qu'il n'y avoit point de moyen d'oster les causes des guerres civiles qu'en retournant à l'unité catholique qui a fait fleurir durant tant de siécles l'Eglise et la monarchie d'Angleterre, autant que les plus saintes Eglises et les plus illustres monarchies du monde. Ainsi, quand cette pieuse Princesse servoit l'Eglise,

---

1. *Anima eorum variavit in me; et dixi : « Non pascam vos. Quod moritur moriatur, et quod succiditur succidatur, et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui.* » (Zach., xi, 9.)

elle croyoit servir l'Estat; elle croyoit asseûrer au Roy des serviteurs, en conservant à Dieu des fidelles. L'expérience a justifié ses sentimens; et il est vray que le roy son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persecutez, que luy avoit sauvez la Reine sa mere. En effet, il est visible que, puis que la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Eglise a esté la source d'où sont dérivez tous les maux, on n'en trouvera jamais les remédes que par le retour à l'unité et par la soumission ancienne. C'est le mépris de cette unité qui a divisé l'Angleterre. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées, et tant de sectes incompatibles qui se devoient apparemment détruire les unes les autres, ont pû si opiniastrément conspirer ensemble contre le thrône royal, vous l'allez apprendre.

Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite rafiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit luy oster par conseil et par prévoyance; mais au reste si vigilant et si prest à tout qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle luy a presentées; enfin, un de ces esprits remuans et audacieux, qui semblent estre nez pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hazardeux, et qu'il en paroist dans l'histoire à qui leur audace a esté funeste! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaist à Dieu de s'en servir? Il fut

donné à celuy-cy de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois[1]. Car, comme il eût apperceû que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avoient plus de régles certaines, le plaisir de dogmatiser sans estre repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculiére, estoit le charme qui possedoit les esprits, il sceût si bien les concilier par là qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appas de la liberté, elle suit en aveugle, pourveû qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-cy, occupez du premier objet qui les avoit transportez, alloient toûjours, sans regarder qu'ils alloient à la servitude; et leur subtil conducteur, qui, en combatant, en dogmatisant, en meslant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophéte aussi-bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde qu'il estoit regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'appercevoir qu'il pouvoit encore les pousser plus loin. Je ne vous raconteray pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires dont la vertu estoit indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'estoit le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Eglise. Il vouloit découvrir par

1. *Apoc.*, XIII, 5, 7.

un grand exemple tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité legitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour estre l'instrument de ses desseins, rien n'en arreste le cours : ou il enchaisne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. « Je suis le Seigneur, dit-il par la « bouche de Jéremie ; c'est moy qui ay fait la terre « avec les hommes et les animaux, et je la mets « entre les mains de qui il me plaist. Et maintenant « j'ay voulu soumettre ces terres à Nabuchodono- « sor, roy de Babylone, mon serviteur[1]. » Il l'appelle son serviteur, quoy qu'infidelle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses decrets. « Et j'or- « donne, poursuit-il, que tout luy soit soumis, « jusqu'aux animaux[2] » : tant il est vray que tout ploye et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : « Je veux que ces peuples luy obéïssent, et qu'ils « obéïssent encore à son fils, jusqu'à ce que le « temps des uns et des autres vienne[3]. » Voyez, Chrestiens, comme les temps sont marquez, comme

---

1. *Ego feci terram et homines, et jumenta quæ sunt super faciem terræ in fortitudine mea magna et in brachio meo extento, et dedi eam ei qui placuit in oculis meis.* (Jerem., xxvii.) *Et nunc itaque dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor, regis Babylonis, servi mei.* (Ibid.)

2. *Insuper et bestias agri dedi ei.* (Ibid.)

3. *Et servient ei, et servient filio ejus*, etc., *donec veniat tempus terræ ejus et ipsius.* (Ibid.)

les générations sont comptées : Dieu détermine jusques à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde.

Tel a esté le sort de l'Angleterre. Mais que dans cette effroyable confusion de toutes choses il est beau de considerer ce que la grande Henriette a entrepris pour le salut de ce royaume; ses voyages, ses negotiations, ses traitez, tout ce que sa prudence et son courage opposoient à la fortune de l'Estat, et enfin sa constance, par laquelle, n'ayant pû vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soustenu l'effort. Tous les jours elle ramenoit quelqu'un des rebelles; et, de peur qu'ils ne fussent malheureusement engagez à faillir toûjours parce qu'ils avoient failli une fois, elle vouloit qu'ils trouvassent leur refuge dans sa parole. Ce fut entre ses mains que le gouverneur de Scharborouk remit ce port et ce chasteau inaccessible. Les deux Hothams pere et fils, qui avoient donné le premier exemple de perfidie en refusant au Roy mesme les portes de la forteresse et du port de Hull, choisirent la Reine pour médiatrice, et devoient rendre au Roy cette place avec celle de Beverlei; mais ils furent prévenus et décapitez; et Dieu, qui voulut punir leur honteuse desobéïssance par les propres mains des rebelles, ne permit pas que le Roy profitast de leur repentir. Elle avoit encore gagné un maire de Londres, dont le crédit estoit grand, et plusieurs autres chefs de la faction. Presque tous ceux qui luy parloient se rendoient à elle; et, si Dieu n'eust point

esté inflexible, si l'aveuglement des peuples n'eust pas été incurable, elle auroit guéri les esprits, et le parti le plus juste auroit esté le plus fort.

On sçait, Messieurs, que la Reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrettes; mais j'ay à vous faire voir de plus grands hazards. Les rebelles s'estoient saisis des arsenaux et des magazins; et, malgré la défection de tant de sujets, malgré l'infame desertion de la milice mesme, il estoit encore plus aisé au Roy de lever des soldats que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes et des munitions, non seulement ses joyaux, mais encore le soin de sa vie. Elle se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempestes; et, sous prétexte de conduire en Hollande la princesse royale, sa fille aisnée, qui avoit esté mariée à Guillaume prince d'Orange, elle va pour engager les Estats dans les interests du Roy, luy gagner des officiers, luy amener des munitions. L'hiver ne l'avoit pas effrayée, quand elle partit d'Angleterre; l'hiver ne l'arreste pas onze mois aprés, quand il faut retourner auprés du Roy; mais le succés n'en fut pas semblable. Je tremble au seul recit de la tempeste furieuse dont sa flote fut batuë durant dix jours. Les matelots furent alarmez jusqu'à perdre l'esprit, et quelques-uns d'entre eux se précipitérent dans les ondes. Elle, toûjours intrépide, autant que les vagues estoient émeûës, rasseûroit tout le monde par sa fermeté. Elle excitoit ceux qui l'accompagnoient à espérer en Dieu, qui faisoit toute sa confiance;

et, pour éloigner de leur esprit les funestes idées de la mort qui se presentoit de tous costez, elle disoit, avec un air de sérénité qui sembloit déja ramener le calme, que les reines ne se noyoient pas. Helas! elle est réservée à quelque chose de bien plus extraordinaire! et, pour s'estre sauvée du naufrage, ses malheurs n'en seront pas moins déplorables. Elle vit périr ses vaisseaux et presque toute l'espérance d'un si grand secours. L'amiral, où elle estoit, conduit par la main de celuy qui domine sur la profondeur de la mer et qui dompte ses flots soulevez, fut repoussé aux ports de Hollande; et tous les peuples furent étonnez d'une délivrance si miraculeuse.

Ceux qui sont échapez du naufrage disent un éternel adieu à la mer et aux vaisseaux[1]; et, comme disoit un ancien auteur, ils n'en peuvent mesme supporter la veûë. Cependant onze jours aprés, ô résolution étonnante! la Reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, pressée du desir de revoir le Roy et de le secourir, ose encore se commettre à la furie de l'Ocean et à la rigueur de l'hiver. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre. Mais qui ne seroit étonné de la cruelle destinée de cette princesse? Aprés s'estre sauvée des flots, une autre tempeste luy fut presque fatale. Cent piéces de canon ton-

1. *Naufragio liberati exinde repudium et navi et mari dicunt.* (TERTULL., *De Pœnit.*)

nerent sur elle à son arrivée, et la maison où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eût d'asseûrance dans cet effroyable peril! mais qu'elle eût de clémence pour l'auteur d'un si noir attentat! On l'amena prisonnier peu de temps aprés; elle luy pardonna son crime, le livrant pour tout supplice à sa conscience et à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse : tant elle étoit au dessus de la vengeance, aussi-bien que de la crainte. Mais ne la verrons-nous jamais auprés du Roy qui souhaite si ardemment son retour? Elle brusle du mesme desir, et déja je la voy paroistre dans un nouvel appareil. Elle marche comme un général à la teste d'une armée royale, pour traverser des provinces que les rebelles tenoient presque toutes. Elle assiége et prend d'assaut en passant une place considérable qui s'opposoit à sa marche; elle triomphe, elle pardonne, et enfin le Roy la vient recevoir dans une campagne où il avoit remporté l'année precedente une victoire signalée sur le général Essex. Une heure aprés on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée. Tout sembloit prosperer par sa presence; les rebelles estoient consternez; et, si la Reine en eust été crûë, si, au lieu de diviser les armées royales et de les amuser, contre son avis, aux siéges infortunez de Hull et de Glocester, on eust marché droit à Londres, l'affaire estoit décidée, et cette campagne eust fini la guerre. Mais le moment fut manqué. Le terme fatal approchoit; et le Ciel, qui sembloit sus-

pendre, en faveur de la piété de la Reine, la vengeance qu'il méditoit, commença à se déclarer. « Tu sçais vaincre, disoit un brave Africain au plus « rusé capitaine qui fut jamais, mais tu ne sçais pas « user de ta victoire [1] : Rome, que tu tenois, t'échape; « et le destin ennemi t'a osté tantost le moyen, tantost « la pensée de la prendre [2]. » Depuis ce malheureux moment tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour. La Reine, qui se trouva grosse, et qui ne put par tout son crédit faire abandonner ces deux siéges qu'on vit enfin si mal réüssir, tomba en langueur, et tout l'Estat languit avec elle. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le Roy, qui estoit presque assiégé dans Oxford, et ils se dirent un adieu bien triste, quoy-qu'ils ne sceussent pas que c'estoit le dernier. Elle se retire à Exeter, ville forte, où elle fut elle-mesme bientost assiégée. Elle y accoucha d'une princesse, et se vit douze jours aprés contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France.

Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de vostre Maison! O Eternel, veillez sur elle; Anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si delaissée. Elle

---

1. *Tum Maharbal : « Vincere scis, Annibal; victoria uti nescis. »* (Liv., dec. III, lib. II.)

2. *Potiundæ urbis Romæ modo mentem non dari, modo fortunam.* (Ibid., lib. VI.)

est destinée au sage et valeureux Philippe, et doit des princes à la France dignes de luy, dignes d'elle et de leurs ayeux. Dieu l'a protegée, Messieurs. Sa gouvernante, deux ans aprés, tire ce précieux enfant des mains des rebelles; et, quoy qu'ignorant sa captivité et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-mesme; quoy que refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse, elle est enfin amenée auprés de la Reine sa mere, pour faire sa consolation durant ses malheurs, en attendant qu'elle fasse la felicité d'un grand prince et la joye de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon histoire. J'ay dit que la Reine fut obligée à se retirer de son royaume. En effet elle partit des ports d'Angleterre à la veûë des vaisseaux des rebelles, qui la poursuivoient de si prés qu'elle entendoit presque leurs cris et leurs menaces insolentes. O voyage bien different de celuy qu'elle avoit fait sur la mesme mer, lors que, venant prendre possession du sceptre de la Grand'Bretagne, elle voyoit, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers : maintenant chassée, poursuivie par ses ennemis implacables, qui avoient eû l'audace de luy faire son procés, tantost sauvée, tantost presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable, elle n'avoit ni assez de vents ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée. Mais enfin elle arrive à Brest, où aprés

tant de maux il luy fut permis de respirer un peu.

Quand je considére en moy-mesme les perils extrêmes et continuels qu'a couru cette Princesse sur la mer et sur la terre durant l'espace de prés de dix ans, et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réüssit d'une maniére surprenante contre l'Estat, que puis-je penser autre chose, sinon que la Providence, autant attachée à luy conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survesquist à ses grandeurs, afin qu'elle pust survivre aux attachemens de la terre, et aux sentimens d'orgueïl qui corrompent d'autant plus les ames qu'elles sont plus grandes et plus élevées? Ce fut un conseil à peu prés semblable qui abaissa autrefois David sous la main du rebelle Absalom. « Le voyez-vous, ce grand Roy, dit le saint et élo-« quent prestre de Marseille, le voyez-vous seul, « abandonné, tellement déchû dans l'esprit des siens « qu'il devient un objet de mépris aux uns et, ce « qui est plus insupportable à un grand courage, un « objet de pitié aux autres? ne sçachant, poursuit « Salvien, de laquelle de ces deux choses il avoit le « plus à se plaindre, ou de ce que Siba le nourrissoit, « ou de ce que Séméi avoit l'insolence de le mau-« dire[1]. » Voilà, Messieurs, une image, mais impar-

1. *Dejectus usque in suorum, quod grave est, contumeliam, vel, quod gravius, misericordiam, ut vel Siba eum pasceret, vel ei maledicere Semei publice non timeret.* (SAL., l. II, *De gubern. Dei.*)

faite, de la Reine d'Angleterre, quand, aprés de si étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paroistre au monde, et d'étaler, pour ainsi dire, à la France mesme, et au Louvre, où elle estoit née avec tant de gloire, toute l'étenduë de sa misére. Alors elle pût bien dire avec le prophete Isaïe : « Le Seigneur des armées a fait ces choses pour « anéantir tout le faste des grandeurs humaines et « tourner en ignominie ce que l'univers a de plus « auguste [1]. » Ce n'est pas que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand. Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret, la receût d'une maniere convenable à la majesté des deux reines. Mais, les affaires du Roy ne permettant pas que cette sage régente pust proportionner le reméde au mal, jugez de l'estat de ces deux princesses. Henriette, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours; Anne, d'un si grand cœur, ne peut en donner assez. Si l'on eust pû avancer ces belles années dont nous admirons maintenant le cours glorieux, Louis, qui entend de si loin les gémissemens des chrestiens affligez; qui, asseûré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils et la droiture de ses intentions luy répondent toûjours malgré l'incertitude des événemens, entreprend luy seul la cause commune, et porte ses armes redoutées à travers

1. *Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret superbiam omnis gloriæ, et ad ignominiam deduceret universos inclytos terræ.* (Isa., xxiii, 9.)

des espaces immenses de mer et de terre; auroit-il refusé son bras à ses voisins, à ses alliez, à son propre sang, aux droits sacrez de la royauté, qu'il sçait si bien maintenir ? Avec quelle puissance l'Angleterre l'auroit-elle veû invincible défenseur, ou vengeur present de la Majesté violée? Mais Dieu n'avoit laissé aucune ressource au Roy d'Angleterre : tout luy manque, tout luy est contraire. Les Escossois, à qui il se donne, le livrent aux parlementaires anglois, et les gardes fidelles de nos rois trahissent le leur. Pendant que le Parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée, cette armée, toute indépendante, réforme elle-mesme à sa mode le Parlement; ~~qui eust~~ gardé quelques mesures, et se rend maistresse de tout. Ainsi le Roi est mené de captivité en captivité; et la Reine remuë en vain la France, la Hollande, la Pologne mesme, et les puissances du Nort les plus éloignées. Elle ranime les Escossois, qui arment trente mille hommes; elle fait avec le Duc de Lorraine une entreprise pour la delivrance du Roy son seigneur, dont le succés paroist infaillible, tant le concert en est juste. Elle retire ses chers enfans, l'unique espérance de sa Maison, et confesse à cette fois que, parmi les plus mortelles douleurs, on est encore capable de joye. Elle console le Roy, qui luy écrit de sa prison mesme qu'elle seule soustient son esprit, et qu'il ne faut craindre de luy aucune bassesse, parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle. O mere, ô femme, ô Reine admirable et digne d'une meilleure fortune, si les for-

tunes de la terre estoient quelque chose ! Enfin il faut ceder à votre sort. Vous avez assez soutenu l'Estat, qui est attaqué par une force invincible et divine : il ne reste plus desormais sinon que vous teniez ferme parmi ses ruines.

Comme une colonne, dont la masse solide paroist le plus ferme appuy d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soustenoit fond sur elle sans l'abbatre : ainsi la Reine se montre le ferme soutien de l'Estat, lorsqu'aprés en avoir long-temps porté le faix, elle n'est pas mesme courbée sous sa chûte.

Qui cependant pourroit exprimer ses justes douleurs? qui pourroit raconter ses plaintes? Non, Messieurs, Jéremie luy-mesme, qui seul semble estre capable d'égaler les lamentations aux calamitez, ne suffiroit pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce Prophete : « Voyez, Seigneur, « mon affliction. Mon ennemi s'est fortifié, et mes « enfants sont perdus[1]. Le cruel a mis sa main « sacrilége sur ce qui m'estoit le plus cher[2]. La « royauté a esté profanée, et les princes sont fou- « lez aux pieds[3]. Laissez-moy, je pleureray amere- « ment; n'entreprenez pas de me consoler[4].

---

1. *Facti sunt filii mei perditi, quoniam invaluit inimicus.* (*Lam.*, I, 16.)

2. *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus.* (Ibid., I, 10.)

3. *Polluit regnum et principes ejus.* (Ibid., II, 2.)

4. *Recedite a me, amare flebo; nolite incumbere ut consolemini me.* (Is., XXII, 4.)

« L'épée a frapé au dehors, mais je sens en moy-
« mesme une mort semblable[1]. »

Mais aprés que nous avons écouté ses plaintes, saintes Filles, ses cheres amies (car elle vouloit bien vous nommer ainsi), vous qui l'avez veûë si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secretes consolations qu'elle en recevoit, mettez fin à ce discours, en nous racontant les sentimens chrestiens dont vous avez esté les témoins fidelles. Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes graces : l'une, de l'avoir fait chrestienne; l'autre, Messieurs, qu'attendez-vous? Peut-estre d'avoir rétabli les affaires du Roy son fils? Non. C'est de l'avoir fait Reine malheureuse. Ha! je commence à regreter les bornes étroites du lieu où je parle! Il faut éclater, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne peut estre assez entenduë. Que ses douleurs l'ont renduë sçavante dans la science de l'Evangile, et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs! Les grandes prospéritez nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mesmes, et les sentimens de la foy. De là naissent des monstres de crimes, des rafinemens de plaisir, des déli-

1. *Foris interficit gladius, et domi mors similis est.* (*Lam.*, I, 20.)

catesses d'orgueil, qui ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions que Jésus-Christ a prononcées dans son Evangile : « Malheur « à vous qui riez ; malheur à vous qui estes pleins et « contens du monde [1] ! » Au contraire, comme le christianisme a pris sa naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient. Là on expie ses pechez ; là on épure ses intentions ; là on transporte ses desirs de la terre au ciel ; là on perd tout le goust du monde, et on cesse de s'appuyer sur soy-mesme et sur sa prudence. Il ne faut pas se flater ; les plus expérimentez dans les affaires font des fautes capitales. Mais que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne ! et que nous nous croyons bientost les plus éclairez et les plus habiles, quand nous sommes les plus élevez et les plus heureux ! Les mauvais succés sont les seuls maistres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveû d'avoir failli, qui couste tant à notre orgueil. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas ; nous nous trouvons également accablez de ce que nous avons fait et de ce que nous avons manqué de faire, et nous ne sçavons plus par où excuser cette prudence présomptueuse qui se croyoit infaillible. Nous voyons que Dieu seul est sage ; et, en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné

1. *Væ qui ridetis, væ qui saturati estis !* (Luc, 1.)

nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu nostre éternité, avec cette singuliére consolation qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, nostre malheureuse Reine (donnons-luy hautement ce titre dont elle a fait un sujet d'action de graces), luy faisant étudier sous sa main ces dures mais solides leçons. Enfin, fléchi par ses vœux et par son humble patience, il a rétabli la Maison Royale. Charles II est reconnu, et l'injure des rois a esté vengée. Ceux que les armes n'avoient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout à coup d'eux-mesmes : déceûs par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excés, honteux d'avoir eû tant de pouvoir, et leurs propres succés leur faisant horreur. Nous sçavons que ce Prince magnanime eust pû haster ses affaires en se servant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un seul coup. Sa grande ame a dédaigné ces moyens trop bas. Il a crû qu'en quelque estat que fussent les rois, il estoit de leur majesté de n'agir que par les loix ou par les armes. Ces loix, qu'il a protegées, l'ont rétabli presque toutes seules : il regne paisible et glorieux sur le thrône de ses ancestres, et fait regner avec luy la justice, la sagesse et la clémence.

Il est inutile de vous dire combien la Reine fut consolée par ce merveilleux événement ; mais elle avoit appris par ses malheurs à ne changer pas dans

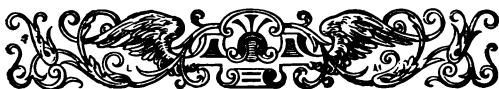
un si grand changement de son estat. Le monde, une fois banni, n'eût plus de retour dans son cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avoit rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il attendoit l'heure qu'il avoit marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre comme par la main le Roy son fils pour le conduire à son thrône. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine, qui tient du plus haut des cieux les rénes de tous les empires, et, dédaignant les thrônes qui peuvent estre usurpez, elle attacha son affection au royaume où l'on ne craint point d'avoir des égaux, et où l'on voit sans jalousie ses concurrens [1]. Touchée de ces sentimens, elle aima cette humble maison plus que ses palais. Elle ne se servit plus de son pouvoir que pour proteger la foy catholique, pour multiplier ses aumosnes et pour soulager plus abondamment les familles réfugiées de ces trois royaumes, et tous ceux qui avoient esté ruinez pour la cause de la religion ou pour le service du Roy. Rappellez en vostre mémoire avec quelle circonspection elle ménageoit le prochain, et combien elle avoit d'aversion pour les discours empoisonnez de la médisance. Elle sçavoit de quel poids est non seulement la moindre parole, mais le silence mesme des princes, et combien la médisance se donne d'empire, quand elle a osé seulement paroistre en leur auguste présence. Ceux qui la

1. *Plus amant illud regnum in quo non timent habere consortes.* (S. Aug., v, *De civit.*, c. 24.)

voyoient attentive à peser toutes ses paroles jugeoient bien qu'elle estoit sans cesse sous la veuë de Dieu, et que, fidelle imitatrice de l'Institut de Sainte Marie, jamais elle ne perdoit la sainte présence de la majesté divine. Aussi rappelloit-elle souvent ce précieux souvenir par l'oraison et par la lecture du livre de l'*Imitation de Jesus,* où elle apprenoit à se conformer au veritable modelle des chrestiens. Elle veilloit sans relasche sur sa conscience. Aprés tant de maux et tant de traverses, elle ne connut plus d'autres ennemis que ses pechez. Aucun ne luy sembla leger : elle en faisoit un rigoureux examen; et, soigneuse de les expier par la pénitence et par les aumosnes, elle estoit si bien préparée que la mort n'a pû la surprendre, encore qu'elle soit venuë sous l'apparence du sommeil. Elle est morte, cette grande Reine; et par sa mort elle a laissé un regret éternel, non seulement à Monsieur et à Madame, qui, fidelles à tous leurs devoirs, ont eû pour elle des respects si soumis, si sincéres, si perséverans, mais encore à tous ceux qui ont eû l'honneur de la servir ou de la connoistre. Ne plaignons plus ses disgraces, qui font maintenant sa félicité. Si elle avoit esté plus fortunée, son histoire seroit plus pompeuse, mais ses œuvres seroient moins pleines, et, avec des titres superbes, elle auroit peut-estre paru vuide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préferé la croix au thrône, et qu'elle a mis ses malheurs au nombre des plus grandes graces, elle recevra les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent.

Puisse donc ce Dieu de misericorde accepter ses afflictions en sacrifice agreable ; puisse-t-il la placer au sein d'Abraham, et, content de ses maux, épargner desormais à sa famille et au monde de si terribles leçons !





ORAISON FUNEBRE

DE HENRIETTE ANNE

D'ANGLETERRE

DUCHESSE D'ORLEANS

Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes : vanitas vanitatum, et omnia vanitas. (*Eccl.*, 1.)

Vanité des vanitez, a dit l'Ecclésiaste : vanité des vanitez, et tout est vanité.

MONSEIGNEUR [1],

J'ESTOIS donc encore destiné à rendre ce devoir funébre à Tres-haute et Tres-puissante Princesse HENRIETTE ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLEANS. Elle, que j'avois veûë si attentive pendant que je rendois le mesme devoir à la Reine sa mere, devoit estre sitost aprés le sujet d'un discours sem-

1. Monsieur le Prince.

blable; et ma triste voix estoit réservée à ce déplorable ministére. O vanité! ô neant! ô mortels ignorans de leurs destinées! L'eust-elle crû il y a dix mois? et vous, Messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versoit tant de larmes en ce lieu, qu'elle deust sitost vous y rassembler pour la pleurer elle-mesme? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'estoit-ce pas assez que l'Angleterre pleurast vostre absence, sans estre encore réduite à pleurer vostre mort? et la France, qui vous revit avec tant de joye environnée d'un nouvel éclat, n'avoit-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances? « Vanité « des vanitez, et tout est vanité. » C'est la seule parole qui me reste; c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. Aussi n'ay-je point parcouru les Livres sacrez pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette Princesse. J'ay pris sans étude et sans choix les premiéres paroles que me présente l'Ecclesiaste, où quoyque la vanité ait esté si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamitez du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte qui convient à tous les estats et à tous les évenemens de nostre vie, par une raison particuliére devient propre à mon lamen-

table sujet ; puis que jamais les vanitez de la terre n'ont esté si clairement découvertes, ni si hautement confonduës. Non, aprés ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les graces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement : tout est vain en nous, excepté le sincere aveû que nous faisons devant Dieu de nos vanitez, et le jugement arresté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes.

Mais, dis-je la vérité? L'homme, que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre? Ce que Jesus-Christ est venu chercher du ciel en la terre, ce qu'il a crû pouvoir, sans se ravilir, acheter de tout son sang, n'est-ce qu'un rien? Reconnoissons nostre erreur. Sans doute ce triste spectacle des vanitez humaines nous imposoit; et l'espérance publique frustrée tout à coup par la mort de cette Princesse nous poussoit trop loin. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les impies que nostre vie n'est qu'un jeu où régne le hazard, il ne marche sans régle et sans conduite au gré de ses aveugles desirs. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, aprés avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ay recitées, aprés en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque chose de plus solide, et conclut tout son discours en luy disant : « Crains Dieu, et garde ses commandemens, « car c'est là tout l'homme ; et sçache que le Seigneur

« examinera dans son jugement tout ce que nous au-« rons fait de bien et de mal[1]. » Ainsi tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde; mais, au contraire, tout est important, si nous considérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois, tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit et le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'huy, à la veûë de cet autel et de ce tombeau, la premiére et la derniére parole de l'Ecclésiaste; l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de nostre néant, pourveû que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un si grand prix, nous apprenne en mesme temps nostre dignité. La Princesse que nous pleurons sera un témoin fidelle de l'un et de l'autre. Voyons ce qu'une mort soudaine luy a ravi; voyons ce qu'une sainte mort luy a donné. Ainsi nous apprendrons à mépriser ce qu'elle a quité sans peine, afin d'attacher toute nostre estime à ce qu'elle a embrassé avec tant d'ardeur, lors que son ame, épurée de tous les sentimens de la terre et pleine du Ciel où elle touchoit, a veû la lumiére toute manifeste. Voilà les véritez que j'ay à traiter, et que j'ay crû dignes

1. *Deum time, et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo; et cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, sive bonum sive malum illud sit.* (*Eccl.*, XII, 13, 14.)

d'estre proposées à un si grand Prince et à la plus illustre assemblée de l'univers.

« Nous mourons tous, disoit cette femme dont « l'Ecriture a loûé la prudence au second livre des « Rois, et nous allons sans cesse au tombeau, « ainsi que des eaux qui se perdent sans retour [1]. » En effet, nous ressemblons tous à des eaux courantes. De quelque superbe distinction que se flatent les hommes, ils ont tous une mesme origine; et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement comme des flots : ils ne cessent de s'écouler; tant qu'enfin, aprés avoir fait un peu plus de bruit et traversé un peu plus de païs les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abysme où l'on ne reconnoist plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualitez superbes qui distinguent les hommes; de mesme que ces fleuves tant vantez demeurent sans nom et sans gloire, meslez dans l'Ocean avec les riviéres les plus inconnuës.

Et certainement, Messieurs, si quelque chose pouvoit élever les hommes au dessus de leur infirmité naturelle; si l'origine qui nous est commune souffroit quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formez de la mesme terre, qu'y auroit-il dans l'univers de plus distingué que la Princesse dont je parle? Tout ce que peuvent faire non seulement la naissance et la fortune,

---

1. *Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur.* (II *Reg.*, XIV, 14.)

mais encore les grandes qualitez de l'esprit pour l'élévation d'une Princesse, se trouve rassemblé, et puis anéanti dans la nostre. De quelque costé que je suive les traces de sa glorieuse origine, je ne découvre que des rois, et par tout je suis ébloûï de l'éclat des plus augustes couronnes. Je vois la Maison de France, la plus grande, sans comparaison, de tout l'univers, et à qui les plus puissantes Maisons peuvent bien ceder sans envie, puisqu'elles taschent de tirer leur gloire de cette source. Je vois les rois d'Ecosse, les rois d'Angleterre, qui ont regné depuis tant de siécles sur une des plus belliqueuses nations de l'univers, plus encore par leur courage que par l'autorité de leur sceptre. Mais cette Princesse née sur le thrône avoit l'esprit et le cœur plus hauts que sa naissance. Les malheurs de sa maison n'ont pû l'accabler dans sa premiére jeunesse; et deslors on voyoit en elle une grandeur qui ne devoit rien à la fortune. Nous disions avec joye que le Ciel l'avoit arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du Roy son pere, pour la donner à la France : don précieux, inestimable present, si seulement la possession en avoit esté plus durable! Mais pourquoy ce souvenir vient-il m'interrompre? Helas! nous ne pouvons un moment arrester les yeux sur la gloire de la Princesse sans que la mort s'y mesle aussitost pour tout offusquer de son ombre! O mort, éloigne-toy de nostre pensée et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de nostre douleur par le souvenir de nostre joye!

Souvenez-vous donc, Messieurs, de l'admiration que la Princesse d'Angleterre donnoit à toute la cour. Vostre mémoire vous la peindra mieux avec tous ses traits et son incomparable douceur que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croissoit au milieu des bénédictions de tous les peuples; et les années ne cessoient de luy apporter de nouvelles graces. Aussi la Reine sa mere, dont elle a toûjours esté la consolation, ne l'aimoit pas plus tendrement que faisoit Anne d'Espagne. Anne, vous le sçavez, Messieurs, ne trouvoit rien au dessus de cette Princesse. Aprés nous avoir donné une reine, seule capable, par sa piété et par ses autres vertus royales, de soustenir la réputation d'une tante si illustre, elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'univers avoit de plus grand, que Philippe de France, son second fils, épousast la Princesse Henriette; et, quoy-que le Roy d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse, sceust que la Princesse sa sœur, recherchée de tant de rois, pouvoit honorer un thrône, il luy vit remplir avec joye la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premiéres du reste du monde.

Que si son rang la distinguoit, j'ay eû raison de vous dire qu'elle estoit encore plus distinguée par son mérite. Je pourrois vous faire remarquer qu'elle connoissoit si bien la beauté des ouvrages de l'esprit que l'on croyoit avoir atteint la perfection quand on avoit sceû plaire à Madame. Je pourrois encore ajoûter que les plus sages et les

plus experimentez admiroient cet esprit vif et perçant, qui embrassoit sans peine les plus grandes affaires et pénétroit avec tant de facilité dans les plus secrets intérests. Mais pourquoi m'étendre sur une matiére où je puis tout dire en un mot? Le Roy, dont le jugement est une régle toûjours seûre, a estimé la capacité de cette Princesse, et l'a mise par son estime au dessus de tous nos éloges.

Cependant ni cette estime ni tous ces grands avantages n'ont pû donner atteinte à sa modestie. Toute éclairée qu'elle estoit, elle n'a point présumé de ses connoissances; et jamais ses lumiéres ne l'ont ébloûïe. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande Princesse a honorez de sa confiance. Quel esprit avez-vous trouvé plus élevé? mais quel esprit avez-vous trouvé plus docile? Plusieurs, dans la crainte d'estre trop faciles, se rendent inflexibles à la raison et s'affermissent contre elle : Madame s'éloignoit toûjours autant de la présomption que de la foiblesse; également estimable, et de ce qu'elle sçavoit trouver les sages conseils, et de ce qu'elle estoit capable de les recevoir. On les sçait bien connoistre, quand on fait sérieusement l'étude qui plaisoit tant à cette Princesse. Nouveau genre d'étude et presque inconnu aux personnes de son âge et de son rang, ajoûtons, si vous voulez, de son sexe. Elle étudioit ses defauts; elle aimoit qu'on luy en fist des leçons sincéres : marque asseûrée d'une ame forte que ses fautes ne dominent pas, et qui ne craint point de les envisager de prés par une secrete

confiance des ressources qu'elle sent pour les surmonter. C'estoit le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse, qui la tenoit si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillere des princes. C'est là que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, et que, dégradez à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir sans cour et sans suite le jugement de tous les peuples et de tous les siécles. C'est là qu'on découvre que le lustre qui vient de la flaterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là nostre admirable Princesse étudioit les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire : elle y perdoit insensiblement le goust des romans et de leurs fades héros ; et, soigneuse de se former sur le vray, elle méprisoit ces froides et dangereuses fictions. Ainsi, sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui sembloit ne promettre que des jeux, elle cachoit un sens et un serieux dont ceux qui traitoient avec elle estoient surpris.

Aussi pouvoit-on sans crainte luy confier les plus grands secrets. Loin du commerce des affaires et de la société des hommes, ces ames sans force aussi bien que sans foy qui ne sçavent pas retenir leur langue indiscrete! « Ils ressemblent, dit le « Sage, à une ville sans murailles, qui est ouverte « de toutes parts [1] », et qui devient la proye du

---

1. *Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum.* (*Prov.*, xxv, 28.)

premier venu. Que Madame estoit au dessus de cette foiblesse! Ni la surprise, ni l'intérest, ni la vanité, ni l'appas d'une flaterie délicate ou d'une douce conversation, qui souvent, épanchant le cœur, en fait échaper le secret, n'estoit capable de luy faire découvrir le sien; et la seûreté qu'on trouvoit en cette Princesse, que son esprit rendoit si propre aux grandes affaires, luy faisoit confier les plus importantes.

Ne pensez pas que je veuïlle, en interprete téméraire des secrets d'Estat, discourir sur le voyage d'Angleterre, ni que j'imite ces politiques spéculatifs qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois, et composent sans instruction les annales de leur siécle. Je ne parleray de ce voyage glorieux que pour dire que Madame y fut admirée plus que jamais. On ne parloit qu'avec transport de la bonté de cette Princesse, qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, luy gagna d'abord tous les esprits. On ne pouvoit assez loûër son incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées qui souvent les tiennent en suspens, et à terminer tous les différends d'une maniére qui concilioit les interests les plus opposez. Mais qui pourroit penser sans verser des larmes aux marques d'estime et de tendresse que luy donna le Roy son frere? Ce grand Roy, plus capable encore d'estre touché par le mérite que par le sang, ne se lassoit point d'admirer les excellentes qualitez de Madame. O playe irremédiable! Ce qui fut en ce voyage le sujet d'une si juste ad-

[illegible] douleur [illegible] gue [illegible] pourquoy [illegible] deux grands [illegible] soins de Madame [illegible] co[illegible] une immortelle [illegible] perd rien de [illegible] lement qu'elle [illegible] et qu'une Princesse [illegible] esté precipitée [illegible] confiance [illegible] de la grandeur [illegible]

La grandeur et la gloire [illegible] entendre [illegible] Non. Messieurs [illegible] grandes paroles par [illegible] tasche de s'estourdir [illegible] cevoir son neant [illegible] tout ce qui est mortel [illegible] déhors pour [illegible] fond incapable [illegible] le profond [illegible] dispersé dans une [illegible] dite dans un [illegible] par ceux [illegible] ceux qui [illegible] donner pour [illegible] sur le [illegible] vous avez [illegible]

« stance n'est rien devant vous [1] ! » Il est ainsi, Chrestiens : tout ce qui se mesure finit; et tout ce qui est né pour finir n'est pas tout-à-fait sorti du néant où il est sitost replongé. Si nostre estre, si nostre substance n'est rien, tout ce que nous bastissons dessus, que peut-il estre? Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni l'accident attaché à l'estre plus réel que l'estre mesme. Pendant que la nature nous tient si bas, que peut faire la fortune pour nous élever? Cherchez, imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables; vous n'en trouverez point de mieux marquée, ni qui vous paroisse plus effective, que celle qui releve le victorieux au dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds. Cependant, ce vainqueur enflé de ses titres tombera luy-mesme à son tour entre les mains de la mort. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur superbe triomphateur, et du creux de leur tombeau sortira cette voix qui foudroye toutes les grandeurs : « Vous voilà blessé comme nous; vous estes de-« venu semblable à nous [2]. » Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la bassesse de nostre nature.

Mais peut-estre, au defaut de la fortune, les qualitez de l'esprit, les grands desseins, les vastes

---

1. *Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te.* (*Ps.* xxxviii, 6.)

2. *Ecce tu vulneratus es, sicut et nos; nostri similis effectus es.* (Is., xiv, 10.)

pensées, pourront nous distinguer du reste des hommes. Gardez-vous bien de le croire, parce que toutes nos pensées qui n'ont pas Dieu pour objet sont du domaine de la mort. « Ils mourront, dit le Roy « Prophéte, et en ce jour périront toutes leurs « pensées [1]. » C'est à dire, les pensées des conquérans, les pensées des politiques qui auront imaginé dans leurs cabinets des desseins où le monde entier sera compris. Ils se seront munis de tous costez par des précautions infinies; enfin ils auront tout préveû, excepté leur mort, qui emportera en un moment toutes leurs pensées. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, le roy Salomon, fils du roy David (car je suis bien aise de vous faire voir la succession de la mesme doctrine dans un mesme thrône); c'est, dis-je, pour cela que l'Ecclésiaste, faisant le dénombrement des illusions qui travaillent les enfans des hommes, y comprend la sagesse mesme. « Je me suis, dit-il, appliqué à la sagesse, et j'ai « veû que c'estoit encore une vanité [2] »; parce qu'il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elles dans le néant. Ainsi je n'ay rien fait pour Madame, quand je vous ay représenté tant de belles qualitez qui la rendoient admirable au monde et capable des plus hauts desseins où une

---

1. *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum.* (*Ps.*, CXLV, 4.)
2. *Ecc.*, II, 12, 15.

princesse puisse s'élever. Jusqu'à ce que je commence à vous raconter ce qui l'unit à Dieu, une si illustre Princesse ne paroistra dans ce discours que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, et le plus capable de persuader aux ambitieux qu'ils n'ont aucun moyen de se distinguer, ni par leur naissance, ni par leur grandeur, ni par leur esprit, puisque la mort, qui égale tout, les domine de tous costez avec tant d'empire, et que d'une main si promte et si souveraine elle renverse les testes les plus respectées.

Considerez, Messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas. Pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frape pour nous avertir. Leur élevation en est la cause; et il les épargne si peu qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrestiens, ne murmurez pas si Madame a esté choisie pour nous donner une telle instruction. Il n'y a rien icy de rude pour elle, puisque, comme vous le verrez dans la suite, Dieu la sauve par le mesme coup qui nous instruit. Nous devrions estre assez convaincus de nostre néant; mais, s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantez de l'amour du monde, celuy-ci est assez grand et assez terrible. O nuit desastreuse! ô nuit effroyable, où retentit tout-à-coup comme un éclat de tonnerre cette étonante nouvelle : « Madame se meurt, Madame est morte! » Qui de nous ne se sentit frapé à ce coup, comme si quelque tragique accident avoit désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange,

on accourut à Saint Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette Princesse. Par tout on entend des cris; par tout on voit la douleur et le desespoir, et l'image de la mort. Le Roi, la Reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abbatu, tout est desesperé; et il me semble que je voy l'accomplissement de cette parole du Prophéte : « Le Roy « pleurera, le Prince sera desolé, et les mains tom- « beront au peuple de douleur et d'étonnement[1]. »

Mais et les princes et les peuples gémissoient en vain. En vain Monsieur, en vain le Roy mesme tenoit Madame serrée par de si étroits embrassemens. Alors ils pouvoient dire l'un et l'autre avec saint Ambroise : *Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam*[2] : « je serrois les bras, mais « j'avois déja perdu ce que je tenois. » La Princesse leur échapoit parmi des embrassemens si tendres, et la mort, plus puissante, nous l'enlevoit entre ces royales mains. Quoy donc! elle devoit périr sitost! Dans la pluspart des hommes les changemens se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup. Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissoit; avec quelles graces, vous le sçavez : le soir nous la vîmes sechée, et ces fortes expressions, par lesquelles l'Ecriture sainte

1. *Rex lugebit, et Princeps induetur mærore, et manus populi terræ conturbabuntur.* (EZECH., VII, 27.)
2. *Orat. de ob. Sat. fr.*

exagere l'inconstance des choses humaines, devoient estre pour cette Princesse si précises et si literales. Helas! nous composions son histoire de de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux! Le passé et le présent nous garantissoit l'avenir, et on pouvoit tout attendre de tant d'excellentes qualitez. Elle alloit s'aquérir deux puissans royaumes par des moyens agréables : toûjours douce, toûjours paisible autant que généreuse et bienfaisante, son credit n'y auroit jamais esté odieux; on ne l'eust point veûë s'attirer la gloire avec une ardeur inquiéte et précipitée; elle l'eust attenduë sans impatience, comme seûre de la posseder. Cet attachement qu'elle a montré si fidelle pour le Roy jusques à la mort luy en donnoit les moyens. Et certes c'est le bonheur de nos jours que l'estime se puisse joindre avec le devoir, et qu'on puisse autant s'attacher au mérite et à la personne du prince qu'on en révere la puissance et la majesté. Les inclinations de Madame ne l'attachoient pas moins fortement à tous ses autres devoirs. La passion qu'elle ressentoit pour la gloire de Monsieur n'avoit point de bornes. Pendant que ce grand prince, marchant sur les pas de son invincible frere, secondoit avec tant de valeur et de succés ses grands et héroïques desseins dans la campagne de Flandre, la joye de cette Princesse estoit incroyable. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menoient à la gloire par les voyes que le monde trouve les plus belles; et, si quelque chose manquoit encore à son bonheur, elle eust tout gagné

par sa douceur et par sa conduite. Telle estoit l'agréable histoire que nous faisions pour Madame; et, pour achever ces nobles projets, il n'y avoit que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir estre en peine. Car qui eust pû seulement penser que les années eussent deû manquer à une jeunesse qui sembloit si vive? Toutefois c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable mais triste mort. A la vérité, Messieurs, rien n'a jamais égalé la fermeté de son ame, ni ce courage paisible qui, sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé par sa naturelle situation au dessus des accidens les plus redoutables. Oüi, Madame fut douce envers la mort, comme elle l'estoit envers tout le monde. Son grand cœur ni ne s'aigrit ni ne s'emporta contre elle. Elle ne la brave non plus avec fierté; contente de l'envisager sans émotion et de la recevoir sans trouble. Triste consolation, puisque malgré ce grand courage nous l'avons perduë! C'est la grande vanité des choses humaines. Aprés que par le dernier effet de nostre courage nous avons, pour ainsi dire, surmonté la mort, elle éteint en nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette Princesse si admirée et si cherie; la voilà telle que la mort nous l'a faite; encore ce reste tel quel va-t-il disparoistre; cette ombre de gloire va s'évanoüir; et nous l'allons voir dépoüillée mesme de cette triste décoration. Elle va descendre

à ces sombres lieux, à ces demeures soûterraines, pour y dormir dans la poussiére avec les grands de la terre, comme parle Job; avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressez, tant la mort est prompte à remplir ces places. Mais icy nostre imagination nous abuse encore. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Nostre chair change bien-tost de nature; nostre corps prend un autre nom; mesme celuy de cadavre, dit Tertullien [1], parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas long-temps : il devient un je ne sçay quoy qui n'a plus de nom dans aucune langue; tant il est vray que tout meurt en luy, jusqu'à ces termes funébres par lesquels on exprimoit ses malheureux restes.

C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre nostre orgueïl, le pousse jusqu'au néant, et que, pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une mesme cendre. Peut-on bastir sur ces ruines? peut-on appuyer quelque grand dessein sur ce débris inévitable des choses humaines? Mais quoy! Messieurs, tout est-il donc desesperé pour nous? Dieu, qui foudroye toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre,

---

1. *Cadit in originem terram, et cadaveris nomen, ex isto quoque nomine peritura, in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem.* (Tertull., *De resurr. carnis.*)

ne nous laisse-t-il aucune espérance? Luy, aux yeux de qui rien ne se perd, et qui suit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que la corruption ou le hazard les jette, verra-t-il périr sans ressource ce qu'il a fait capable de le connoistre et de l'aimer? Icy un nouvel ordre de choses se presente à moy; les ombres de la mort se dissipent : « les voyes me sont ouvertes à la véritable vie[1]. » Madame n'est plus dans le tombeau; la mort, qui sembloit tout détruire, a tout établi : voicy le secret de l'Ecclesiaste, que je vous avois marqué dés le commencement de ce discours, et dont il faut maintenant découvrir le fonds.

Il faut donc penser, Chrestiens, qu'outre le rapport que nous avons du costé du corps avec la nature changeante et mortelle, nous avons d'un autre costé un rapport intime et une secrete affinité avec Dieu, parce que Dieu mesme a mis quelque chose en nous qui peut confesser la vérité de son estre, en adorer la perfection, en admirer la plénitude; quelque chose qui peut se soumettre à sa souveraine puissance, s'abandonner à sa haute et incompréhensible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité. De ce costé, Messieurs, si l'homme croit avoir en luy de l'élevation, il ne se trompera pas. Car, comme il est nécessaire que chaque chose soit

---

1. *Notas mihi fecisti vias vitæ.* (*Ps.*, XV, 10.)

réunie à son principe, et que c'est pour cette raison, dit l'Ecclesiaste, que « le corps retourne à la « terre dont il a esté tiré[1] », il faut, par la suite du mesme raisonnement, que ce qui porte en nous la marque divine, ce qui est capable de s'unir à Dieu, y soit aussi rappellé. Or, ce qui doit retourner à Dieu, qui est la grandeur primitive et essentielle, n'est-il pas grand et élevé? C'est pourquoy, quand je vous ay dit que la grandeur et la gloire n'estoient parmi nous que des noms pompeux, vuides de sens et de choses, je regardois le mauvais usage que nous faisons de ces termes. Mais, pour dire la vérité dans toute son étenduë, ce n'est ni l'erreur ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques; au contraire, nous ne les aurions jamais trouvez si nous n'en n'avions porté le fonds en nous-mesmes. Car où prendre ces nobles idées dans le néant? La faute que nous faisons n'est donc pas de nous estre servis de ces noms; c'est de les avoir appliquez à des objets trop indignes. Saint Chrysostome a bien compris cette vérité, quand il a dit[2] : « Gloire, richesses, noblesse, puis« sance, pour les hommes du monde ne sont que « des noms; pour nous, si nous servons Dieu, ce « seront des choses. Au contraire, la pauvreté, la « honte, la mort, sont des choses trop effectives

1. *Revertatur pulvis ad terram suam, unde erat.* (*Ecc.*, XII, 7.) — *Spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum.* (Ibid.)

2. *Hom.*, 19, *in Matth.*

« et trop réelles pour eux; pour nous, ce sont « seulement des noms », parce que celuy qui s'attache à Dieu ne perd ni ses biens, ni son honneur, ni sa vie. Ne vous étonnez donc pas si l'Ecclesiaste dit si souvent : « Tout est vanité. » Il s'explique, « tout est vanité sous le soleil[1] »; c'est-à-dire, tout ce qui est mesuré par les années, tout ce qui est emporté par la rapidité du temps. Sortez du temps et du changement; aspirez à l'éternité : la vanité ne vous tiendra plus asservis. Ne vous étonnez pas si le mesme Ecclesiaste méprise tout en nous, jusqu'à la sagesse, et ne trouve rien de meilleur que de gouster en repos le fruit de son travail [2]. La sagesse dont il parle en ce lieu est cette sagesse insensée, ingénieuse à se tourmenter, habile à se tromper elle-mesme, qui se corrompt dans le present, qui, s'égare dans l'avenir, qui par beaucoup de raisonnemens et de grands efforts, ne fait que se consumer inutilement en amassant des choses que le vent emporte. « Hé, « s'écrie ce sage roy, y a-t-il rien de si vain [3] ? » Et n'a-t-il pas raison de préferer la simplicité d'une vie particuliére, qui gouste doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux soucis et aux chagrins des avares, aux songes inquiets des ambitieux? Mais « cela mesme », dit-il, ce repos, cette douceur de la vie, « est

---

1. *Ecc.*, I, 2, 14; II, 11, 17.
2. *Ecc.*, I, 17; II, 12, 14.
3. *Et est quidquam tam vanum?* (*Ecc.*, II, 19.)

« encore une vanité [1] », parce que la mort trouble et emporte tout. Laissons-luy donc mépriser tous les estats de cette vie, puisqu'enfin, de quelque costé qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face, qui couvre de ténébres tous nos plus beaux jours. Laissons-luy égaler le fol et le sage; et mesme, je ne craindray pas de le dire hautement en cette chaire, laissons-luy confondre l'homme avec la beste : *Unus interitus est hominis, et jumentorum* [2]. En effet, jusqu'à ce que nous ayons trouvé la véritable sagesse; tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps, sans y démesler par l'intelligence ce secret principe de toutes nos actions, qui, estant capable de s'unir à Dieu, doit nécessairement y retourner, que verrons-nous autre chose dans nostre vie que de folles inquiétudes? et que verrons-nous dans nostre mort qu'une vapeur qui s'exhale, que des esprits qui s'épuisent, que des ressorts qui se démontent et se déconcertent, enfin qu'une machine qui se dissout et qui se met en piéces ? Ennuyez de ces vanitez, cherchons ce qu'il y a de grand et de solide en nous. Le Sage nous l'a montré dans les derniéres paroles de l'Ecclesiaste, et bien-tost Madame nous le fera paroistre dans les derniéres actions de sa vie. « Crains Dieu, et observe ses com-

---

1. *Vidi quod hoc quoque esset vanitas.* (*Ecc.*, II, 1, 11; VII, 10.)
2. *Ecc.*, III, 19.

« mandemens ; car c'est là tout l'homme[1] ; » comme s'il disoit : « Ce n'est pas l'homme que j'ay méprisé, ne le croyez pas ; ce sont les opinions, ce sont les erreurs par lesquelles l'homme abusé se deshonore luy-mesme. » Voulez-vous sçavoir en un mot ce que c'est que l'homme ? Tout son devoir, tout son objet, toute sa nature, c'est de craindre Dieu : tout le reste est vain, je le déclare ; mais aussi tout le reste n'est pas l'homme. Voicy ce qui est réel et solide, et ce que la mort ne peut enlever : car, ajoûte l'Ecclesiaste, « Dieu « examinera dans son jugement tout ce que nous « aurons fait de bien et de mal. » Il est donc maintenant aisé de concilier toutes choses. Le Psalmiste dit « qu'à la mort périront toutes nos « pensées » ; oûï, celles que nous aurons laissé emporter au monde dont la figure passe et s'évanoûït. Car, encore que nostre esprit soit de nature à vivre toûjours, il abandonne à la mort tout ce qu'il consacre aux choses mortelles ; de sorte que nos pensées, qui devoient estre incorruptibles du costé de leur principe, deviennent perissables du costé de leur objet. Voulez-vous sauver quelque chose de ce débris si universel, si inévitable ? Donnez à Dieu vos affections ; nulle force ne vous ravira ce que vous aurez déposé en ses mains divines. Vous pourrez hardîment mépriser la mort à l'exemple de nostre héroïne chrestienne. Mais, afin de tirer

---

1. *Ecc*, XII, 13.

d'un si bel exemple toute l'instruction qu'il nous peut donner, entrons dans une profonde considération des conduites de Dieu sur elle, et adorons en cette princesse le mystére de la prédestination et de la grace.

Vous sçavez que toute la vie chrestienne, que tout l'ouvrage de nostre salut est une suite continuelle de misericordes; mais le fidelle interprete du mystére de la grace, je veux dire le grand Augustin, m'apprend cette véritable et solide théologie, que c'est dans la premiére grace et dans la derniere que la grace se montre grace; c'est-à-dire, que c'est dans la vocation qui nous prévient, et dans la persévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paroist toute gratuite et toute pure. En effet, comme nous changeons deux fois d'estat, en passant premiérement des tenebres à la lumiére, et ensuite de la lumiére imparfaite de la foy à la lumiére consommée de la gloire; comme c'est la vocation qui nous inspire la foy, et que c'est la perséverance qui nous transmet à la gloire, il a plû à la divine bonté de se marquer elle-mesme au commencement de ces deux estats par une impression illustre et particuliére, afin que nous confessions que toute la vie du chrestien, et dans le temps qu'il espére, et dans le temps qu'il joüït, est un miracle de grace. Que ces deux principaux momens de la grace ont esté bien marquez par les merveilles que Dieu a faites pour le salut éternel de Henriette d'Angleterre! Pour la donner à l'Eglise, il a fallu renverser tout

un grand royaume. La grandeur de la maison d'où elle est sortie n'estoit pour elle qu'un engagement plus estroit dans le schisme de ses ancestres ; disons des derniers de ses ancestres, puisque tout ce qui les précede, à remonter jusqu'aux premiers temps, est si pieux et si catholique. Mais, si les loix de l'Estat s'opposent à son salut éternel, Dieu ébranlera tout l'Estat pour l'affranchir de ces loix. Il met les ames à ce prix ; il remuë le ciel et la terre pour enfanter ses éleûs ; et, comme rien ne luy est cher que ces enfans de sa dilection éternelle, que ces membres inséparables de son Fils bien-aimé, rien ne luy couste, pourveû qu'il les sauve. Nostre Princesse est persécutée avant que de naistre, delaissée aussitost que mise au monde, arrachée en naissant à la piété d'une mere catholique, captive dés le berceau des ennemis implacables de sa Maison, et, ce qui estoit plus déplorable, captive des ennemis de l'Eglise ; par conséquent destinée premiérement par sa glorieuse naissance, et ensuite par sa malheureuse captivité, à l'erreur et à l'héresie. Mais le sceau de Dieu estoit sur elle. Elle pouvoit dire avec le Prophete : « Mon pere et ma mere m'ont abandon- « née ; mais le Seigneur m'a receüe en sa protec- « tion [1]. » Delaissée de toute la terre dés ma naissance, « je fus comme jettée entre les bras de sa « providence paternelle, et dés le ventre de ma

1. *Ps.*, XXVI, 10.

« mere il se déclara mon Dieu[1]. » Ce fut à cette garde fidelle que la Reine sa mere commit ce précieux dépost. Elle ne fut point trompée dans sa confiance. Deux ans aprés, un coup impréveû et qui tenoit du miracle délivra la Princesse des mains des rebelles. Malgré les tempestes de l'Ocean et les agitations encore plus violentes de la terre, Dieu, la prenant sur ses aîles, comme l'aigle prend ses petits, la porta luy-mesme dans ce royaume; luy-mesme la posa dans le sein de la Reine sa mere, ou plûtost dans le sein de l'Eglise catholique. Là elle apprit les maximes de la piété véritable, moins par les instructions qu'elle y recevoit que par les exemples vivans de cette grande et religieuse Reine. Elle a imité ses pieuses libéralitez. Ses aumônes, toûjours abondantes, se sont répanduës principalement sur les catholiques d'Angleterre, dont elle a esté la fidelle protectrice. Digne fille de saint Edoûard et de saint Loûïs, elle s'attacha du fond de son cœur à la foy de ces deux grands rois. Qui pourroit assez exprimer le zele dont elle brûloit pour le rétablissement de cette foy dans le royaume d'Angleterre, où l'on en conserve encore tant de précieux monumens? Nous sçavons qu'elle n'eust pas craint d'exposer sa vie pour un si pieux dessein; et le Ciel nous l'a ravie! O Dieu! que prépare icy vostre éternelle Providence? Me permettrez-vous, ô Seigneur, d'envisa-

1. *Ps.*, XXI, 11.

ger en tremblant vos saints et redoutables conseils? Est-ce que les temps de confusion ne sont pas encore accomplis? est-ce que le crime qui fit ceder vos véritez saintes à des passions malheureuses est encore devant vos yeux, et que vous ne l'avez pas assez puni par un aveuglement de plus d'un siécle? Nous ravissez-vous Henriette par un effet du mesme jugement qui abrégea les jours de la reine Marie et son regne si favorable à l'Eglise? ou bien voulez-vous triompher seul? et, en nous ostant les moyens dont nos desirs se flatoient, réservez-vous dans les temps marquez par votre prédestination éternelle de secrets retours à l'Etat et à la Maison d'Angleterre? Quoy qu'il en soit, ô grand Dieu, recevez-en aujourd'huy les bienheureuses prémices en la personne de cette Princesse. Puisse toute sa Maison et tout le royaume suivre l'exemple de sa foy! Ce grand Roy qui remplit de tant de vertus le thrône de ses ancestres, et fait loûër tous les jours la divine main qui l'y a rétabli comme par miracle, n'improuvera pas nostre zele, si nous souhaitons devant Dieu que luy et tous ses peuples soient comme nous. *Opto apud Deum, non tantum te, sed etiam omnes fieri tales qualis et ego sum* [1]. Ce souhait est fait pour les rois, et saint Paul, estant dans les fers, le fit la premiére fois en faveur du roy Agrippa; mais saint Paul en exceptoit ses liens, *exceptis vinculis his;* et nous, nous

---

1. *Act.*, XXVI, 29.

souhaitons principalement que l'Angleterre, trop libre dans sa croyance, trop licentieuse dans ses sentimens, soit enchaisnée comme nous de ces bienheureux liens qui empeschent l'orgueïl humain de s'égarer dans ses pensées, en le captivant sous l'autorité du Saint Esprit et de l'Eglise.

Aprés vous avoir exposé le premier effet de la la grace de Jesus-Christ en nostre Princesse, il me reste, Messieurs, de vous faire considerer le dernier, qui couronnera tous les autres. C'est par cette derniére grace que la mort change de nature pour les chrestiens, puis qu'au lieu qu'elle sembloit estre faite pour nous dépouïller de tout, elle commence, comme dit l'Apostre, à nous revestir, et nous asseûre éternellement la possession des biens véritables. Tant que nous sommes detenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujetis aux changemens, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loy du païs que nous habitons; et nous ne possedons aucun bien, mesme dans l'ordre de la grace, que nous ne puissions perdre un moment aprés par la mutabilité naturelle de nos desirs. Mais, aussi-tost qu'on cesse pour nous de compter les heures et de mesurer nostre vie par les jours et par les années sortis des figures qui passent et des ombres qui disparoissent, nous arrivons au regne de la verité où nous sommes affranchis de la loy des changemens. Ainsi nostre ame n'est plus en péril; nos résolutions ne vacillent plus; la mort, ou plûtost la grace de la persévérance finale, a la force de les fixer; et, de

mesme que [illegible]

[illegible]

suivant [illegible]

l'Apostre [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

elle [illegible]

elle [illegible]

l'œuvre [illegible]

le conseil [illegible]

donc [illegible]

affermissons-[illegible]

à une [illegible]

nos [illegible]

combien [illegible]

est [illegible]

rible. [illegible]

princesse [illegible]

[illegible]

à cette fortune! [illegible]

rité! D'ailleurs [illegible]

plus cruelle? C[illegible]

nair tout ce qu'elle [illegible]

joindre, comme elle [illegible]

l'attaque la plus [illegible]

nacer et sans avertir. [illegible]

dés le premier [illegible]

preste. La grace, [illegible]

en défense. Ni la gloire ni la jeunesse n'auront un soupir. Un regret immense de ses pechez ne luy permet pas de regreter autre chose. Elle demande le crucifix sur lequel elle avoit veû expirer la Reine sa belle-mere, comme pour y recueïllir les impressions de constance et de piété que cette ame vrayement chrestienne y avoit laissées avec les derniers soupirs. A la veûë d'un si grand objet, n'attendez pas de cette Princesse des discours étudiez et magnifiques : une sainte simplicité fait icy toute la grandeur. Elle s'écrie : « O mon Dieu, « pourquoy n'ay-je pas toûjours mis en vous ma « confiance? » Elle s'afflige, elle se rasseûre, elle confesse humblement, et avec tous les sentimens d'une profonde douleur, que de ce jour seulement elle commence à connoistre Dieu, n'appellant pas le connoistre que de regarder encore tant soit peu le monde. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lasches chrestiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession; qui ne reçoivent les saints sacremens que par force : dignes certes de recevoir pour leur jugement ce mystére de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance. Madame appelle les prestres plûtost que les medecins. Elle demande d'elle-mesme les sacremens de l'Eglise : la pénitence avec componction; l'eucharistie avec crainte, et puis avec confiance; la sainte onction des mourans avec un pieux empressement. Bien loin d'en estre effrayée, elle veut la recevoir avec connoissance : elle écoute l'explication de ces saintes cérémonies de ces priéres

apostoliques, qui, par une espéce de charme divin, suspendent les douleurs les plus violentes, qui font oublier la mort (je l'ai veû souvent) à qui les écoute avec foy; elle les suit, elle s'y conforme; on luy voit paisiblement presenter son corps à cette huile sacrée, ou plûtost au sang de Jesus, qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur. Ne croyez pas que ses excessives et insupportables douleurs ayent tant soit peu troublé sa grande ame. Ah! je ne veux plus tant admirer les braves ni les conquérans. Madame m'a fait connoistre la vérité de cette parole du Sage: « Le pa-« tient vaut mieux que le fort; et celuy qui dompte « son cœur vaut mieux que celuy qui prend des « villes[1]. » Combien a-t-elle esté maistresse du sien! Avec quelle tranquillité a-t-elle satisfait à tous ses devoirs! Rappellez en vostre pensée ce qu'elle dit à Monsieur. Quelle force! quelle tendresse! O paroles qu'on voyoit sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout; paroles que la mort presente, et Dieu plus present encore, ont consacrées; sincére production d'une ame qui, tenant au Ciel, ne doit plus rien à la terre que la vérité : vous vivrez éternellement dans la mémoire des hommes, mais sur tout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce grand Prince. Madame ne peut plus résister aux larmes qu'elle luy voit répandre. Invincible par tout autre endroit, icy

1. *Melior est patiens viro forti, et qui dominatur animo suo expugnatore urbium.* (*Prov.*, XVI, 32.)

extérieur, en rendoit les graces si vives : tout estoit esprit, tout estoit bonté. Affable à tous avec dignité, elle sçavoit estimer les uns sans fâcher les autres ; et, quoy-que le mérite fust distingué, la foiblesse ne se sentoit pas dédaignée. Quand quelqu'un traitoit avec elle, il sembloit qu'elle eust oublié son rang pour ne se soustenir que par sa raison. On ne s'appercevoit presque pas qu'on parlast à une personne si élevée ; on sentoit seulement au fonds de son cœur qu'on eust voulu luy rendre au centuple la grandeur dont elle se dépouïlloit si obligeamment. Fidelle en ses paroles, incapable de déguisement, seûre à ses amis, par la lumiére et la droiture de son esprit elle les mettoit à couvert des vains ombrages, et ne leur laissoit à craindre que leurs propres fautes. Tres-reconnoissante des services, elle aimoit à prévenir les injures par sa bonté ; vive à les sentir, facile à les pardonner. Que diray-je de sa liberalité ? Elle donnoit non-seulement avec joye, mais avec une hauteur d'ame qui marquoit tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. Tantost par des paroles touchantes, tantost mesme par son silence, elle relevoit ses presens ; et cet art de donner agréablement qu'elle avoit si bien pratiqué durant sa vie l'a suivie, je le sçay, jusqu'entre les bras de la mort. Avec tant de grandes et tant d'aimables qualitez, qui eust pû luy refuser son admiration ? Mais, avec son credit, avec sa puissance, qui n'eust voulu s'attacher à elle ? N'alloit-elle pas gagner tous les cœurs, c'est à dire la seule chose qu'ont

à gagner ceux à qui la naissance et la fortune semblent tout donner? et, si cette haute élevation est un précipice affreux pour les chrestiens, ne puis-je pas dire, Messieurs, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens, « qu'elle alloit « estre précipitée dans la gloire[1] » ? Car quelle créature fut jamais plus propre à estre l'idole du monde? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées! La gloire, il est vray, les défend de quelques foiblesses; mais la gloire les défend-elle de la gloire mesme? ne s'adorent-elles pas secretement? ne veulent-elles pas estre adorées? que n'ont-elles pas à craindre de leur amour propre? et que se peut refuser la foiblesse humaine, pendant que le monde luy accorde tout? N'est-ce pas là qu'on apprend à faire servir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, et la vertu, et la religion, et le nom de Dieu? La modération que le monde affecte n'étoufe pas les mouvemens de la vanité : elle ne sert qu'à les cacher; et plus elle ménage le dehors, plus elle livre le cœur aux sentimens les plus délicats et les plus dangereux de la fausse gloire. On ne compte plus que soy-mesme; et on dit au fonds de son cœur : « Je suis, et il n'y a que moy sur « la terre[2]. » En cet estat, Messieurs, la vie n'est-elle pas un péril? la mort n'est-elle pas une grace? Que ne doit-on craindre de ses vices, si les bonnes

1. *In ipsam gloriam præceps agebatur.*
2. *Ego sum, et præter me non est altera.* (Is., XLVII, 10.)

qualitez sont si dangereuses? N'est-ce donc pas un bienfait de Dieu d'avoir abregé les tentations avec les jours de Madame; de l'avoir arrachée à sa propre gloire, avant que cette gloire par son excés eust mis en hazard sa modération? Qu'importe que sa vie ait esté si courte? jamais ce qui doit finir ne peut estre long. Quand nous ne compterions point ses confessions plus exactes, ses entretiens de dévotion plus frequens, son application plus forte à la piété dans les derniers temps de sa vie; ce peu d'heures saintement passées parmi les plus rudes épreuves, et dans les sentimens les plus purs du christianisme, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a esté court, je l'avoûë; mais l'opération de la grace a esté forte; mais la fidelité de l'ame a esté parfaite. C'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit tout un grand ouvrage; et la grace, cette excellente ouvriére, se plaist quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. Je sçay que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles; mais, si la témérité insensée des hommes abuse de ses bontez, son bras pour cela n'est pas racourci, et sa main n'est pas affoiblie. Je me confie pour Madame en cette miséricorde qu'elle a si sincérement et si humblement réclamée. Il semble que Dieu ne luy ait conservé le jugement libre jusques au dernier soupir qu'afin de faire durer les témoignages de sa foy. Elle a aimé en mourant le Sauveur Jesus; les bras luy ont manqué plûtost que l'ardeur d'embrasser la croix; j'ay veû

sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lévres ce bienheureux signe de nostre rédemption : n'est-ce pas mourir entre les bras et dans le baiser du Seigneur? Ah! nous pouvons achever ce saint sacrifice pour le repos de Madame avec une pieuse confiance. Ce Jesus en qui elle a esperé, dont elle a porté la croix en son corps par des douleurs si cruelles, luy donnera encore son sang, dont elle est déja toute teinte, toute penétrée, par la participation à ses sacremens et par la communion avec ses souffrances. Mais, en priant pour son ame, Chrestiens, songeons à nous-mesmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir? quelle dureté est semblable à la nostre, si un accident si estrange, qui devroit nous pénétrer jusqu'au fonds de l'ame, ne fait que nous étourdir pour quelques momens! Attendons-nous que Dieu ressuscite des morts pour nous instruire? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du tombeau: ce qui entre aujourd'huy dans le tombeau doit suffire pour nous convertir. Car, si nous sçavons nous connoistre, nous confesserons, Chrestiens, que les véritez de l'éternité sont assez bien établies; nous n'avons rien que de foible à leur opposer; c'est par passion, et non par raison, que nous osons les combatre. Si quelque chose les empesche de regner sur nous, ces saintes et salutaires véritez, c'est que le monde nous occupe; c'est que les sens nous enchantent; c'est que le present nous entraisne. Faut-il un autre spectacle pour nous dé-

tromper et des sens, et du present, et du monde? La Providence divine pouvoit-elle nous mettre en veûë, ni de plus prés, ni plus fortement, la vanité des choses humaines? et, si nos cœurs s'endurcissent aprés un avertissement si sensible, que luy reste-t-il autre chose que de nous fraper nous-mesmes sans miséricorde? Prevenons un coup si funeste, et n'attendons pas toûjours des miracles de la grace. Il n'est rien de plus odieux à la souveraine Puissance que de la vouloir forcer par des exemples et de luy faire une loy de ses graces et de ses faveurs. Qu'y a-t-il donc, Chrestiens, qui puisse nous empescher de recevoir sans differer ses inspirations? Quoy! le charme de sentir est-il si fort que nous ne puissions rien prévoir? Les adorateurs des grandeurs humaines seront-ils satisfaits de leur fortune quand ils verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, et leurs dignitez peut-estre à leurs envieux? Que si nous sommes asseûrez qu'il viendra un dernier jour où la mort nous forcera de confesser toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriser par raison ce qu'il faudra un jour mépriser par force? et quel est nostre aveuglement si, toûjours avançans vers nostre fin et plûtost mourans que vivans, nous attendons les derniers soupirs pour prendre les sentimens que la seule pensée de la mort nous devroit inspirer à tous les momens de nostre vie? Commencez aujourd'huy à mépriser les faveurs du monde; et, toutes les fois que vous serez dans ces

lieux augustes, dans ces superbes palais à qui Madame donnoit un éclat que vos yeux recherchent encore; toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissoit si bien, vous sentirez qu'elle y manque, songez que cette gloire que vous admiriez faisoit son péril en cette vie, et que dans l'autre elle est devenuë le sujet d'un examen rigoureux où rien n'a esté capable de la rasseûrer que cette sincére résignation qu'elle a eûë aux ordres de Dieu, et les saintes humiliations de la pénitence.





ORAISON FUNÉBRE

DE

MARIE TERESE

D'AUSTRICHE

INFANTE D'ESPAGNE

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE

Sine macula enim sunt ante thronum Dei. (*Apoc.*, XIV, 5.)

« Ils sont sans tache devant le thrône de Dieu. » (Paroles de l'Apostre saint Jean dans sa *Revélation*, chap. XIV.)

MONSEIGNEUR,

QUELLE assemblée l'Apostre saint Jean nous fait paroistre! Ce grand prophete nous ouvre le ciel, et nostre foy y découvre, « sur la sainte montagne de Sion », dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qui oste le peché du monde, avec une compagnie digne de luy. Ce

sont ceux dont il est écrit au commencement de l'Apocalypse : « Il y a dans l'église de Sardis un « petit nombre de fideles, *pauca nomina,* qui n'ont « pas souïllé leurs vestemens [1] » : ces riches vestemens dont le baptesme les a revestus; vestemens qui ne sont rien moins que Jesus-Christ mesme, selon ce que dit l'Apostre : « Vous tous qui avez « esté baptisez, vous avez esté revestus de Jesus- « Christ [2]. » Ce petit nombre cheri de Dieu pour son innocence et remarquable par la rareté d'un don si exquis a sceû conserver ce précieux vestement et la grace du baptesme. Et quelle sera la récompense d'une si rare fidelité? Ecoutez parler le Juste et le Saint : « Ils marchent, dit-il, avec « moy, revestus de blanc, parce qu'ils en sont di- « gnes [3] » ; dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau sans tache et de marcher toûjours avec luy, puis que jamais ils ne l'ont quitté depuis qu'il les a mis dans sa compagnie ; ames pures et innocentes ; « ames vierges [4] », comme les appelle saint Jean, au mesme sens que saint Paul disoit à tous les fidelles de Corinthe : « Je vous ay promis, comme une vierge pudique, « à un seul homme, qui est Jesus-Christ [5]. » La vraye chasteté de l'ame, la vraye pudeur chrestienne est de rougir du peché, de n'avoir d'yeux ni d'amour que pour Jesus-Christ, et de tenir toûjours

1. *Apoc.*, III, 4. — 2. *Gal.*, III, 27. — 3. *Apoc.*, III, 4. — 4. Ibid., XIV, 4. — 5. II *Cor.*, XI, 2.

ses sens épurez de la corruption du siécle. C'est dans cette troupe innocente et pure que la Reine a esté placée; l'horreur qu'elle a toûjours eû du peché luy a merité cet honneur. La foy, qui pénetre jusqu'aux cieux, nous l'a fait voir aujourd'huy dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnois cette modestie, cette paix, ce recueïllement que nous luy voyions devant les autels, qui inspiroit du respect pour Dieu et pour elle : Dieu ajoûte à ces saintes dispositions le transport d'une joye celeste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beaute a pris la place d'une beauté changeante et mortelle Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son ame, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au-dedans où nous la voyons rehaussée d'une lumiere divine. « Elle « marche avec l'Agneau, car elle en est digne[1]. » La sincerité de son cœur sans dissimulation et sans artifice la range au nombre de ceux dont saint Jean a dit, dans les paroles qui précedent celles de mon texte, que « le mensonge ne s'est point trouvé en « leur bouche[2] », ni aucun déguisement dans leur conduite; « ce qui fait qu'on les voit sans tache « devant le thrône de Dieu » : *Sine macula sunt enim ante thronum Dei.* En effet, elle est sans reproche devant Dieu et devant les hommes : la médisance ne peut attaquer aucun endroit de sa

1. *Apoc.*. III, 4. — 2. Ibid. XIV, 5.

vie depuis son enfance jusqu'à sa mort; et une gloire si pure, une si belle réputation, est un parfum précieux qui réjoûït le Ciel et la terre.

Monseigneur, ouvrez les yeux à ce grand spectacle. Pouvois-je mieux essuyer vos larmes, celles des princes qui vous environnent, et de cette auguste assemblée, qu'en vous faisant voir au milieu de cette troupe resplendissante, et dans cet état glorieux, une mere si cherie et si regretée? Louïs mesme, dont la constance ne peut vaincre ses justes douleurs, les trouveroit plus traitables dans cette pensée. Mais ce qui doit estre vostre unique consolation doit aussi, Monseigneur, estre vostre exemple; et, ravi de l'éclat immortel d'une vie toûjours si reglée et toûjours si irreprochable, vous devez en faire passer toute la beauté dans la vostre.

Qu'il est rare, Chrestiens, qu'il est rare, encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes! mais, sur tout, qu'il est rare de la trouver parmi les grands! « Ceux que vous voyez revestus d'une « robe blanche, ceux-là, dit saint Jean, viennent « d'une grande affliction », *de tribulatione magna*[1], afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, et rarement dans l'éclat trop plein de tentation des grandeurs humaines.

Et toutefois il est vray, Messieurs, que Dieu, par

---

1. *Apoc.*, VII, 13, 14.

un miracle de sa grace, se plaist à choisir parmi les rois de ces ames pures. Tel a esté saint Louïs, toûjours pur et toûjours saint dés son enfance, et Marie Terese sa fille a eû de luy ce bel héritage.

Entrons, Messieurs, dans les desseins de la Providence, et admirons les bontez de Dieu qui se répandent sur nous et sur tous les peuples dans la prédestination de cette Princesse. Dieu l'a élevée au faiste des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire. Ainsi sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de grace, deviennent l'instruction du genre humain. Nostre siécle n'en pouvoit recevoir de plus parfaite, parce qu'il ne voyoit nulle part dans une si haute élevation une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assemblage que nous aurons à considerer dans les deux parties de ce discours. Voicy en peu de mots ce que j'ay à dire de la plus pieuse des reines, et tel est le digne abregé de son éloge : il n'y a rien que d'auguste dans sa personne, il n'y a rien que de pur dans sa vie. Accourez, peuples : venez contempler dans la premiére place du monde la rare et majestueuse beauté d'une vertu toûjours constante. Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette Princesse où la mort frape; on n'y voit point d'endroit foible par où elle pust craindre d'estre surprise : toûjours vigilante, toûjours attentive à Dieu et à son salut, sa mort, si précipitée et si effroyable pour nous, n'avoit rien de dangereux pour elle. Ainsi son élevation ne servira qu'à faire

voir à tout l'univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans son enceinte, cette importante verité : qu'il n'y a rien de solide ni de vrayement grand parmi les hommes que d'éviter le peché, et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie. C'est, Messieurs, l'instruction que nous donne dans ce tombeau, ou plûtost du plus haut des cieux, Tres-haute, Tres-excellente, Tres-puissante et Tres-chrestienne Princesse MARIE TERESE D'AUSTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Je n'ay pas besoin de vous dire que c'est Dieu qui donne les grandes naissances, les grands mariages, les enfans, la posterité. C'est luy qui dit à Abraham : « Les Rois sortiront de vous [1] », et qui fait dire par son Prophéte à David : « Le Seigneur vous « fera une maison. » « Dieu, qui d'un seul homme « a voulu former tout le genre humain », comme dit saint Paul, et de cette source commune « le « répandre sur toute la face de la terre », en a veû et prédestiné dés l'éternité les alliances et les divisions, « marquant les temps, poursuit-il, en « donnant des bornes à la demeure des peuples [3] », et enfin un cours reglé à toutes ces choses. C'est donc Dieu qui a voulu élever la Reine par une auguste naissance à un auguste mariage, afin que

1. *Gen.*, XVII, 6. — 2. II *Reg.*, VII, 8. — 3. *Act.*, XVII, 24, 26.

[illegible] femmes [illegible]

Que [illegible] comme [illegible] quaire [illegible]

Ce [illegible] jusqu'à [illegible]

On remarque [illegible] aux Marais [illegible] comme [illegible] que [illegible]

des rois d'Israël, leur attribuënt par ces paroles : « Nous avons appris que les rois de la Maison « d'Israël sont clemens[1]. »

Je n'examineray pas les caractéres particuliers qu'on a donnez aux Maisons de France et d'Austriche ; et, sans dire que l'on redoutoit davantage les conseils de celle d'Austriche, ni qu'on trouvoit quelque chose de plus vigoureux dans les armes et dans le courage de celle de France, maintenant que par une grace particuliére ces deux caractéres se réünissent visiblement en nostre faveur, je remarqueray seulement ce qui faisoit la joye de la Reine : c'est que Dieu avoit donné à ces deux Maisons d'où elle est sortie la piété en partage ; de sorte que « sanctifiée », qu'on m'entende bien, c'est-à-dire, consacrée à la sainteté par sa naissance, selon la doctrine de saint Paul, elle disoit avec cet Apostre : « Dieu, que ma famille a toûjours servi[2] », et à qui je suis dédiée « par mes « ancestres » : *Deus cui servio a progenitoribus*[3].

Que s'il faut venir au particulier de l'auguste Maison d'Austriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immediate, où durant l'espace de quatre cens ans on ne trouve que des rois et des empereurs, et une si grande affluence de Maisons royales, avec tant d'Etats et tant de royaumes, qu'on a préveû il y a long-temps qu'elle en seroit surchargée ?

---

1. III *Reg.*, xx, 31. — 2. I *Cor.*, viii, 14. — 3. II *Tim.*, i, 3.

nous plaignons pas, Chrestiens, de ce que la Reine sa fille dans un état plus tranquille donne aussi un sujet moins vif à nos discours, et contentons-nous de penser que, dans des occasions aussi malheureuses dont Dieu nous a préservez, nous y eussions pû trouver les mesmes ressources.

Avec quelle application et quelle tendresse Philippe IV, son pere, ne l'avoit-il pas élevée? On la regardoit en Espagne non pas comme une infante, mais comme un infant : car c'est ainsi qu'on y appelle la princesse qu'on reconnoist comme héritiére de tant de royaumes. Dans cette veûë on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avoit de plus vertueux et de plus habile. Elle se vit, pour ainsi parler, dés son enfance toute environnée de vertus; et on voyoit paroistre en cette jeune princesse plus de belles qualitez qu'elle n'attendoit de couronnes. Philippe l'éleve ainsi pour ses Estats; Dieu, qui nous aime, la destine à Louïs.

Cessez, Princes et potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage. Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cede luy-mesme. L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde; il peut bien y soulever des tempestes et y exciter des mouvemens qui fassent trembler les politiques et qui donnent des espérances aux insensez; mais il y a des ames d'un ordre superieur à ses loix à qui il ne peut inspirer des sentimens indignes de leur rang. Il y a des mesures prises dans le Ciel qu'il ne peut rompre; et l'infante, non seulement par son auguste naissance,

mais encore par sa vertu et par sa réputation, est seule digne de Louis.

C'estoit « la femme prudente qui est donnée « proprement par le Seigneur[1] », comme dit le Sage. Pourquoi « donnée proprement par le Seigneur », puis que c'est le Seigneur qui donne tout? et quel est ce merveilleux avantage qui merite d'estre attribué d'une façon si particulière à la divine bonté? Il ne faut, pour l'entendre, que considerer ce que peut dans les maisons la prudence temperée d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse, et pour calmer des passions violentes qu'une resistance emportée ne feroit qu'aigrir.

Isle pacifique où se doivent terminer les differends de deux grands Empires à qui tu sers de limites; isle éternellement memorable par les conférences de deux grands ministres, où l'on vit developer toutes les adresses et tous les secrets d'une politique si differente; où l'un se donnoit du poids par sa lenteur, et l'autre prenoit l'ascendant par sa pénétration; auguste journée où deux fieres nations long-temps ennemies, et alors reconciliées par Marie Terese, s'avancent sur leurs confins, leurs rois à leur teste, non plus pour se combattre, mais pour s'embrasser; où ces deux rois avec leur cour d'une grandeur, d'une politesse et d'une magnificence aussi bien que d'une conduite si differentes, furent l'un à

1. Prov., XIX, 14.

l'autre et à tout l'univers un si grand spectacle: festes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, benediction, sacrifice, puis-je mesler aujourd'huy vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funébres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines? Alors l'Espagne perdit ce que nous gagnions; maintenant nous perdons tout les uns et les autres; et Marie Terese perit pour toute la terre. L'Espagne pleuroit seule; maintenant que la France et l'Espagne meslent leurs larmes et en versent des torrens; qui pourroit les arrester? Mais, si l'Espagne pleuroit son infante qu'elle voyoit monter sur le thrône le plus glorieux de l'univers, quels seront nos gémissemens à la veûë de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines? Taisons-nous, ce n'est pas des larmes que je veux tirer de vos yeux. Je pose les fondemens des instructions que je veux graver dans vos cœurs : aussi-bien la vanité des choses humaines, tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-mesme, sans le secours de ma voix, dans ce sceptre sitost tombé d'une si royale main et dans une si haute Majesté si promptement dissipée.

Mais ce qui en faisoit le plus grand éclat n'a pas encore paru. Une Reine si grande par tant de titres le devenoit tous les jours par les grandes actions du Roy et par le continuel accroissement de sa gloire. Sous luy la France a appris à se connoistre. Elle se trouve des forces que les siécles précedens ne sçavoient pas; l'ordre et la discipline

militaire s'augmentent avec les armées. Si les François peuvent tout, c'est que leur Roy est par tout leur capitaine; et, aprés qu'il a choisi l'endroit principal qu'il doit animer par sa valeur, il agit de tous costez par l'impression de sa vertu.

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable, puis qu'en méprisant les saisons, il a osté jusqu'à la défense à ses ennemis. Les soldats, ménagez et exposez quand il faut, marchent avec confiance sous ses étendarts; nul fleuve ne les arreste, nulle forteresse ne les effraye. On sçait que Louïs foudroye les villes plûtost qu'il ne les assiege, et tout est ouvert à sa puissance.

Les politiques ne se meslent plus de deviner ses desseins. Quand il marche, tout se croit également menacé; un voyage tranquille devient tout-à-coup une expedition redoutable à ses ennemis. Gand tombe avant qu'on pense à le munir; Louïs y vient par de longs détours; et la Reine, qui l'accompagne au cœur de l'hyver, joint au plaisir de le suivre celuy de servir secrettement à ses desseins.

Par les soins d'un si grand Roy, la France entiere n'est plus, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui montre de tous costez un front redoutable. Couverte de toutes parts, elle est capable de tenir la paix avec seûreté dans son sein, mais aussi de porter la guerre par tout où il faut, et de fraper de prés et de loin avec une égale force. Nos ennemis le sçavent bien dire, et nos alliez ont ressenti dans le plus grand éloignement combien la main de Louis estoit secourable.

Avant luy, la France, presque sans vaisseaux, tenoit en vain aux deux mers; maintenant on les voit couvertes, depuis le levant jusqu'au couchant, de nos flotes victorieuses, et la hardiesse françoise porte par tout la terreur avec le nom de Louïs. Tu cederas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger riche des dépouïlles de la chrestienté. Tu disois en ton cœur avare: « Je tiens la mer sous mes loix, et les nations sont ma proye. » La légereté de tes vaisseaux te donnoit de la confiance; mais tu te verras attaquée dans tes murailles, comme un oiseau ravissant qu'on iroit chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déja tes esclaves. Louïs a brisé les fers dont tu accablois ses sujets, qui sont nez pour estre libres sous son glorieux empire. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur tu te tournes contre toy-mesme, et tu ne sçais comment assouvir ta rage impuissante. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnez s'écrient par avance: « Qui est semblable à Tyr? et toutefois elle s'est tuë dans le milieu de la mer [1] »; et la navigation va estre asseûrée par les armes de Louïs.

L'éloquence s'est épuisée à loûër la sagesse de ses loix et l'ordre de ses finances. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté, à laquelle nous voyons ce-

---

1. EZECH., XXVII, 32.

der jusqu'à la fureur des duels? La sévere justice de Louïs, jointe à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle heureusement réunie elle est tranquille et victorieuse. Qui veut entendre combien la raison préside dans les conseils de ce prince n'a qu'à prester l'oreille quand il luy plaist d'en expliquer les motifs. Je pourrois icy prendre à témoin les sages ministres des cours étrangeres, qui le trouvent aussi convaincant dans ses discours que redoutable par ses armes. La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentimens, et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui regne dans ses pensées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante luy ouvre les cœurs, et donne je ne sçay comment un nouvel éclat à la majesté, qu'elle tempere.

N'oublions pas ce qui faisoit la joye de la Reine. Louïs est le rempart de la religion; c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre. Mais songeons qu'il ne l'établit par tout au dehors que parce qu'il la fait regner au dedans et au milieu de son cœur. C'est là qu'il abbat des ennemis plus terribles que ceux que tant de Puissances, jalouses de sa grandeur, et l'Europe entiére, pourroit armer contre luy. Nos vrais ennemis sont en nous-mesmes, et Louïs combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie : ce qu'il renverse au dedans est un sacrifice bien plus agréable; et l'ouvrage du chrestien, c'est de dé-

truire les passions qui feroient de nos cœurs un temple d'idoles. Que serviroit à Louïs d'avoir étendu sa gloire par tout où s'étend le genre humain? Ce ne luy est rien d'estre l'homme que les autres hommes admirent : il veut estre, avec David, « l'homme selon le cœur de Dieu ». C'est pourquoy Dieu le benit. Tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait, si ce n'est qu'on veuïlle compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire et les bornes qu'il a données à sa puissance. Adorez donc, ô grand Roy, celuy qui vous fait regner, qui vous fait vaincre, et qui vous donne dans la victoire, malgré la fierté qu'elle inspire, des sentimens si moderez! Puisse la chrestienté ouvrir les yeux et reconnoistre le vengeur que Dieu luy envoye! Pendant, ô malheur, ô honte, ô juste punition de nos pechez! pendant, dis-je, qu'elle est ravagée par les infideles qui pénétrent jusqu'à ses entrailles, que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candie et de la fameuse journée du Raab, où Louïs renouvella dans le cœur des infideles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françoises fatales à leur tyrannie, et par des exploits inoûïs devînt le rempart de l'Austriche dont il avoit esté la terreur?

Ouvrez donc les yeux, Chrestiens, et regardez ce heros, dont nous pouvons dire, comme saint Paulin disoit du grand Theodose, que nous voyons en Louïs « non un roy, mais un serviteur de Jesus-« Christ, et un prince qui s'éleve audessus des

« hommes plus [illegible] par [illegible] que par [illegible]
« couronne. »

C'estoit, Messieurs, [illegible] que Marie Terese devoit [illegible] la gloire d'une [illegible] particuliere, puis que, [illegible] comme compagne de son [illegible] d'y contribuer par la [illegible].

Pendant que ce grand Roy [illegible] le plus illustre de toutes les [illegible], [illegible] Monseigneur, la plus illustre de [illegible]. Vos respects l'ont consolée de [illegible] enfans. Vous [illegible] renaistre dans ce prince [illegible] nostres, et elle a trouvé une fille [illegible] cette auguste princesse [illegible] autant que par les droits d'[illegible] avec vous qu'[illegible] mirée dès le moment [illegible] firmé nostre jugement [illegible] malgré ses souhaits [illegible] que dont un si grand Roy [illegible] est la consolation de [illegible].

Ainsi nostre Reine [illegible] qui luy rendoit [illegible] comme [illegible] son mariage, par la gloire [illegible] grand Roy, par [illegible]

1. [illegible] nec regno, [illegible] ad Sez.

ses enfans, et par la vénération de tous les peuples, ne voyoit rien sur la terre qui ne fust au-dessous d'elle. Elevez maintenant, ô Seigneur, et mes pensées et ma voix! Que je puisse représenter à cette auguste audience l'incomparable beauté d'une ame que vous avez toûjours habitée, qui n'a jamais « affligé vostre Esprit Saint[1] », qui n'a jamais perdu « le goust du don ce« leste[2] », afin que nous commencions, malheureux pecheurs, à verser sur nous-mesmes un torrent de larmes, et que, ravis des chastes attraits de l'innocence, jamais nous ne nous lassions d'en pleurer la perte.

A la verité, Chrestiens, quand on voit dans l'Evangile[3] la brebis perduë préferée par le bon Pasteur à tout le reste du troupeau; quand on y lit cet heureux retour du Prodigue retrouvé, et ce transport d'un pere attendri qui met en joye toute sa famille, on est tenté de croire que la pénitence est preferée à l'innocence mesme, et que le Prodigue retourné reçoit plus de graces que son aisné, qui ne s'est jamais échapé de la maison paternelle. Il est l'aisné toutefois, et deux mots que luy dit son pere luy font bien entendre qu'il n'a pas perdu ses avantages. « Mon fils, luy dit« il, vous estes toûjours avec moy, et tout ce qui « est à moy est à vous[4]. » Cette parole, Messieurs,

---

1. *Eph.*, IV, 30. — 2. *Hebr.*, VI, 4. — 3. Luc., XV, 4, 20. — 4. Ibid., 31.

ne se traite gueres dans les chaires, parce que cette inviolable fidelité ne se trouve gueres dans les mœurs. Expliquons-la toutefois, puis que nostre illustre sujet nous y conduit, et qu'elle a une parfaite conformité avec nostre texte. Une excellente doctrine de saint Thomas nous la fait entendre, et concilie toutes choses. Dieu témoigne plus d'amour au juste toûjours fidele; il en témoigne davantage aussi au pecheur réconcilié; mais en deux manières differentes. L'un paroistra plus favorisé, si l'on a égard à ce qu'il est; et l'autre, si l'on remarque d'où il est sorti. Dieu conserve au juste un plus grand don; il retire le pecheur d'un plus grand mal. Le juste semblera plus avantagé, si l'on pese son mérite; et le pecheur plus cheri, si l'on considere son indignité. Le pere du Prodigue l'explique luy-mesme : « Mon fils, vous « estes toûjours avec moy, et tout ce qui est à « moy est à vous [1] »; c'est ce qu'il dit à celuy à qui il conserve un plus grand don : « Il falloit se « réjoüir, parce que vostre frere estoit mort, et il « est ressuscité [2] »; c'est ainsi qu'il parle de celuy qu'il retire d'un plus grand abysme de maux. Ainsi les cœurs sont saisis d'une joye soudaine par la grace inesperée d'un beau jour d'hiver, qui aprés un temps pluvieux vient réjoüir tout d'un coup la face du monde; mais on ne laisse pas de lui preferer la constante serenité d'une saison plus

1. Luc., xv, 31. — 2. Ibid., 32.

Christ, et c'est l'ouvrage de ma grace. Mais comment affermira-t-il cette colonne? Ecoutez, voicy le mystere : et « J'écriray dessus », poursuit le Sauveur; j'éleveray la colonne; mais en mesme temps je mettray dessus une inscription mémorable. Hé! qu'écrirez-vous, ô Seigneur? Trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique. « J'y écriray, dit-il, le nom de mon « Dieu, et le nom de la cité de mon Dieu, la nou- « velle Jerusalem, et mon nouveau nom[1]. » Ces noms, comme la suite le fera paroistre, signifient une foy vive dans l'interieur, les pratiques exterieures de la piété dans les saintes observations des saints Sacremens : trois moyens de conserver l'innocence, et l'abregé de la vie de nostre sainte Princesse. C'est ce que vous verrez écrit sur la colonne, et vous lirez dans son inscription les causes de sa fermeté; et d'abord : « J'y écriray, dit-il, le « nom de mon Dieu », en luy inspirant une foy vive. C'est, Messieurs, par une telle foy que le nom de Dieu est gravé profondement dans nos cœurs. Une foy vive est le fondement de la stabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconstances, si ce n'est de nostre foy chancelante? Parce que ce fondement est mal affermi, nous craignons de bastir dessus, et nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu. La foy seule a de quoy fixer l'esprit vacillant : car écou-

1. *Apoc.*, III, 12.

bénigne; et, s'il nous est permis d'expliquer les sentimens du Sauveur par ces sentimens humains, il s'émeut plus sensiblement sur les pecheurs convertis, qui sont sa nouvelle conqueste; mais il réserve une plus douce familiarité aux justes, qui sont ses anciens et perpetuels amis; puis que, s'il dit, parlant du Prodigue : « Qu'on lui rende sa « premiére robe [1] », il ne luy dit pas toutefois : « Vous estes toûjours avec moy », ou, comme saint Jean le répete dans l'Apocalypse : « Ils sont « toûjours avec l'Agneau, et paroissent sans tache « devant son thrône [2] » : *Sine macula sunt ante thronum Dei.*

Comment se conserve cette pureté dans ce lieu de tentations et parmi les illusions des grandeurs du monde, vous l'apprendrez de la Reine. Elle est de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypse : « Celuy qui sera victorieux, je le fe« ray comme une colonne dans le temple de mon « Dieu [3] » : *Faciam illum columnam in templo Dei mei.* Il en sera l'ornement, il en sera le soustien par son exemple; il sera haut, il sera ferme. Voilà déja quelque image de la Reine. « Il ne sortira « jamais du temple » : *Foras non egredietur amplius.* Immobile comme une colonne, il aura sa demeure fixe dans la maison du Seigneur, et n'en sera jamais separé par aucun crime. « Je le feray », dit Jesus-

1. Luc., xv, 22. — 2. *Apoc.*, xiv, 4, 5. — 3. Ibid., iii, 12.

Christ, et c'est l'ouvrage de ma grace. Mais comment affermira-t-il cette colonne? Ecoutez, voicy le mystere : et « J'écriray dessus », poursuit le Sauveur; j'éleveray la colonne; mais en mesme temps je mettray dessus une inscription mémorable. Hé! qu'écrirez-vous, ô Seigneur? Trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique. « J'y écriray, dit-il, le nom de mon « Dieu, et le nom de la cité de mon Dieu, la nou« velle Jerusalem, et mon nouveau nom [1]. » Ces noms, comme la suite le fera paroistre, signifient une foy vive dans l'interieur, les pratiques exterieures de la piété dans les saintes observations des saints Sacremens : trois moyens de conserver l'innocence, et l'abregé de la vie de nostre sainte Princesse. C'est ce que vous verrez écrit sur la colonne, et vous lirez dans son inscription les causes de sa fermeté; et d'abord : « J'y écriray, dit-il, le « nom de mon Dieu », en luy inspirant une foy vive. C'est, Messieurs, par une telle foy que le nom de Dieu est gravé profondement dans nos cœurs. Une foy vive est le fondement de la stabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconstances, si ce n'est de nostre foy chancelante? Parce que ce fondement est mal affermi, nous craignons de bastir dessus, et nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu. La foy seule a de quoy fixer l'esprit vacillant : car écou-

1. *Apoc.*, III, 12.

tez les qualitez que saint Paul luy donne : *Fides sperandarum substantia rerum*[1]. « La foy, dit-« il, est une substance », un solide fondement, un ferme soustien. Mais de quoy? De ce qui se voit dans le monde? Comment donner une consistence, ou, pour parler avec saint Paul, « une substance » et un corps à cette ombre fugitive? La foy est donc un soustien, mais des choses « qu'on doit « esperer ». Et quoy encore? *Argumentum non apparentium :* « C'est une pleine conviction de ce qui ne « paroist pas. » La foy doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas, direz-vous : j'en sçay la cause; c'est que vous craignez de l'avoir, au lieu de la demander à Dieu qui la donne. C'est pourquoy tout tombe en ruine dans vos mœurs, et vos sens trop décisifs emportent si facilement vostre raison incertaine et irrésoluë. Et que veut dire cette conviction dont parle l'Apostre, si ce n'est, comme il dit ailleurs, une soumission de « l'intelligence entièrement captivée[2] » sous l'autorité d'un Dieu qui parle? Considerez la pieuse Reine devant les autels; voyez comme elle est saisie de la presence de Dieu : ce n'est pas par sa suite qu'on la connoist, c'est par son attention et par cette respectueuse immobilité qui ne luy permet pas mesme de lever les yeux. Le Sacrement adorable approche : ha! la foy du centurion admirée par le Sauveur mesme ne fut pas plus vive, et il ne dit pas plus humble-

1. *Hebr.*, XI, 1. — 2. II *Cor.*, X, 5.

ment : « Je ne suis pas digne [1]. » Voyez comme elle frape cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres pechez, comme elle abbaisse cette teste auguste devant laquelle s'incline l'univers. La terre, son origine et sa sepulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir : elle voudroit disparoistre toute entiere devant la majesté du Roy des rois. Dieu luy grave par une foy vive dans le fonds du cœur ce que disoit Isaïe : « Cherchez des « antres profonds, cachez-vous dans les ouvertures « de la terre devant la face du Seigneur et devant « la gloire d'une si haute majesté [2]. »

Ne vous étonnez donc pas si elle est si humble sur le thrône. O spectacle merveilleux et qui ravit en admiration le Ciel et la terre! Vous allez voir une reine qui, à l'exemple de David, attaque de tous costez sa propre grandeur et tout l'orgueil qu'elle inspire; vous verrez dans les paroles de ce grand Roy la vive peinture de la Reine, et vous en reconnoistrez tous les sentimens. *Domine, non est exaltatum cor meum* [3]! « O Seigneur, mon cœur ne « s'est point haussé! » voilà l'orgueil attaqué dans sa source. *Neque elati sunt oculi mei*; « mes re- « gards ne se sont pas élevez » : voilà l'ostentation et le faste réprimé. Ha! Seigneur, je n'ay pas eu ce dédain qui empesche de jetter les yeux sur les mortels trop rampans, et qui fait dire à l'ame arro-

1. MATTH., VIII, 8, 16. — 2. ISA., II, [illegible]. — 3. PS., CXXX, 1.

gante : « Il n'y a que moy sur la terre [1]. » Combien estoit ennemie la pieuse Reine de ces regards dédaigneux! et, dans une si haute élevation, qui vit jamais paroistre en cette Princesse ou le moindre sentiment d'orgueïl, ou le moindre air de mépris? David poursuit : *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me* : « Je ne marche point dans « des vastes pensées, ni dans des merveilles qui me « passent. » Il combat icy les excés où tombent naturellement les grandes puissances. L'orgueïl, qui « monte toûjours [2], » aprés avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus solide, ou plûtost de moins ruineux, pousse ses desseins jusqu'à l'extravagance, et donne témérairement dans des projets insensez, comme faisoit ce roy superbe (digne figure de l'Ange rebelle) lors qu'il disoit en son cœur : « Je m'éleveray audessus « des nuës, je poseray mon thrône sur les astres, et « je seray semblable au Tres-Haut [3]. » Je ne me perds point, dit David, dans de tels excés ; et voilà l'orgueïl méprisé dans ses égaremens. Mais, aprés l'avoir ainsi rabatu dans tous les endroits par où il sembloit vouloir s'élever, David l'atterre tout-à-fait par ces paroles : « Si, dit-il, je n'ay pas « eû d'humbles sentimens, et que j'aye exalté mon « ame » : *Si non humiliter sentiebam*, ou, comme traduit saint Jerôme, *Si non silere feci animam*

---

1. Isai., xviii, 8. — 2. *Ps.*, lxxiii, 23. — 3. Isai., xiv, 14.

meam : « Si je n'ay pas fait taire mon ame : si je n'ay pas imposé silence à ces superbes pensées qui se presentent sans cesse pour enfler nos cœurs. Et enfin il conclut ainsi ce beau pseaume : *Sicut ablactatus ad matrem suam, sic ablactata est anima mea.* « Mon ame a esté, dit-il, comme « un enfant sevré. » Je me suis arraché moy-mesme aux douceurs de la gloire humaine, ses appuis de me soustenir, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. Ainsi l'ame superieure domine de tous costez cette imperieuse grandeur, et ne luy laisse dorénavant aucune place. David ne donna jamais de plus beau combat. Non, mes freres, les Philistins défaits, et les ours mesme deschirez de ses mains, ne sont rien à comparaison de sa grandeur qu'il a domptée. Mais la sainte Princesse que nous célébrons l'a égalé dans la gloire d'un si beau triomphe.

Elle sceût pourtant se prester au monde avec toute la dignité que demandoit sa grandeur. Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas receu en vain l'éclat qui les environne : il est necessaire au genre humain, et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soustenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu. Il estoit aisé à la Reine de faire sentir une grandeur qui luy estoit naturelle. Elle estoit née dans une cour où la majesté se plaist à paroistre avec tout son appareil, et d'un pere qui sceut conserver avec une grace, comme avec une jalousie particuliere, ce qu'on appelle en Espagne les coustumes de qualité

et les bienséances du palais. Mais elle aimoit mieux temperer la majesté, et l'anéantir devant Dieu, que de la faire éclater devant les hommes. Ainsi nous la voyions courir aux autels pour y gouster avec David un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire, où, malgré le tumulte de la cour, elle trouvoit le Carmel d'Elie, le desert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gemissemens de Jesus.

J'ay appris de saint Augustin que « l'ame atten« tive se fait elle-mesme une solitude » : *Gignit enim sibi ipsa mentis intentio solitudinem*. Mais, mes freres, ne nous flatons pas; il faut sçavoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'ame. C'est icy qu'il faut admirer l'inviolable fidelité que la Reine gardoit à Dieu. Ni les divertissemens, ni les fatigues des voyages, ni aucune occupation, ne luy faisoit perdre ces heures particulieres qu'elle destinoit à la méditation et à la priére. Auroit-elle esté si persevérante dans cet exercice, si elle n'y eust gousté la manne cachée que « nul ne connoist que celuy qui en res« sent les saintes douceurs[1] » ? C'est là qu'elle disoit avec David : « O Seigneur, vostre servante a « trouvé son cœur pour vous faire cette priere! » *Invenit servus tuus cor suum*[2]. Où allez-vous, cœurs égarez? Quoy! mesme pendant la priére, vous laissez errer vostre imagination vagabonde; vos

1. *Apoc.*, II, 17. — 2. II *Reg.*, VII, 27.

ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu; elles font mesme le sujet de vostre priére! Par l'effet du mesme transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le Ciel et la terre à vos interests. Ainsi, vostre ambition, que la priére devoit éteindre, s'y échauffe : feu bien différent de celuy que David « sentoit allumer dans sa méditation [1] ». Ha! plûtost puissiez-vous dire avec ce grand roy, et avec la pieuse Reine que nous honorons : « O Seigneur, vostre serviteur a trouvé son cœur! » J'ay rappellé ce fugitif, et le voila tout entier devant vostre face.

Ange saint [2], qui présidiez à l'oraison de cette sainte Princesse, et qui portiez cet encens audessus des nuës pour le faire brusler sur l'autel que saint Jean a veû dans le ciel, racontez-nous les ardeurs de ce cœur blessé de l'amour divin; faites-nous paroistre ces torrens de larmes que la Reine versoit devant Dieu pour ses pechez. Quoy donc! les ames innocentes ont-elles aussi les pleurs et les amertumes de la pénitence? Oûï sans doute, puisqu'il est écrit que « rien n'est pur sur la terre [3] », et que « celuy qui dit qu'il ne peche pas se trompe « luy-mesme [4] ». Mais c'est des pechez legers, legers par comparaison, je le confesse, legers en euxmesmes; la Reine n'en connoist aucun de cette nature. C'est ce que porte en son fonds toute amè

1. *Ps.*, XXXVIII, 4. — 2. *Apoc.*, VIII, 3 — 3. JOB, XV, 15. — 4. I JOAN., I, 8.

Il est vray que les hommes apperçoivent moins cette malheureuse délicatesse dans les ames vertueuses. On les croit insensibles, parce que non seulement elles sçavent taire, mais encore sacrifier leurs peines secrettes. Mais le Pere celeste se plaist à les regarder dans ce secret; et, comme il sçait leur préparer leur croix, il y mesure aussi leur récompense. Croyez-vous que la Reine pust estre en repos dans ces fameuses campagnes qui nous apportoient coup sur coup tant de surprenantes nouvelles? Non, Messieurs : elle estoit toûjours tremblante, parce qu'elle voyoit toûjours cette précieuse vie dont la sienne dépendoit trop facilement hazardée. Vous avez veû ses terreurs : vous parleray-je de ses pertes et de la mort de ses chers enfans? Ils luy ont tous dechiré le cœur. Représentons-nous ce jeune prince, que les Graces sembloient elles-mesmes avoir formé de leurs mains. Pardonnez-moy ces expressions. Il me semble que je voy encore tomber cette fleur. Alors, triste messager d'un évenement si funeste, je fus aussi le témoin, en voyant le Roy et la Reine, d'un costé de la douleur la plus pénétrante, et de l'autre des plaintes les plus lamentables; et, sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure. Mais je vis aussi des deux costez la foy également victorieuse; je vis le sacrifice agréable de l'ame humiliée sous la main de Dieu, et deux victimes royales immoler d'un commun accord leur propre cœur.

Pourray-je maintenant jetter les yeux sur la ter-

rible menace du Ciel irrité, lors qu'il sembla si long-temps vouloir fraper ce Dauphin mesme, nostre plus chere esperance? Pardonnez-moy, Messieurs, pardonnez-moy si je renouvelle vos frayeurs. Il faut bien, et je le puis dire, que je me fasse à moy-mesme cette violence, puis que je ne puis montrer qu'à ce prix la constance de la Reine. Nous vîmes alors dans cette Princesse, au milieu des alarmes d'une mere, la foy d'une chrestienne. Nous vîmes un Abraham prest à immoler Isaac, et quelques traits de Marie quand elle offrit son Jesus. Ne craignons point de le dire, puis qu'un Dieu ne s'est fait homme que pour assembler autour de luy des exemples pour tous les états. La Reine, pleine de foy, ne se propose pas un moindre modele que Marie : Dieu luy rend aussi son fils unique, qu'elle luy offre d'un cœur dechiré, mais soumis, et veut que nous luy devions encore une fois un si grand bien.

On ne se trompe pas, Chrestiens, quand on attribuë tout à la priére. Dieu qui l'inspire ne luy peut rien refuser. « Un roy, dit David, ne se sauve « pas par ses armées, et le puissant ne se sauve pas « par sa valeur [1]. » Ce n'est pas aussi aux sages conseils qu'il faut attribuer les heureux succés. « Il « s'éleve, dit le Sage, plusieurs pensées dans le « cœur de l'homme [2] » : reconnoissez l'agitation et les pensées incertaines des conseils humains; « mais,

1. *Ps.*, XXXII, 16. — 2. *Prov.*, XIX, 21.

« poursuit-il, la volonté du Seigneur demeure ferme »; et, pendant que les hommes déliberent, il ne s'exécute que ce qu'il résout. « Le Terrible », le Tout-Puissant, « qui oste » quand il luy plaist « l'esprit « des princes [1] », le leur laisse aussi quand il veut, pour les confondre davantage, et les « pren-« dre dans leurs propres finesses [2] ». « Car il n'y a « point de prudence il n'y a point de sagesse, « il n'y a point de conseil contre le Seigneur [3]. » Les Machabées estoient vaillans; et néanmoins il est écrit « qu'ils combatoient par leurs priéres » plus que par leurs armes : *Per orationes congressi sunt* [4], asseûrez par l'exemple de Moïse que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frapent. Quand tout cedoit à Louïs, et que nous crusmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tomboient au bruit des trompettes, tous les peuples jettoient les yeux sur la Reine, et croyoient voir partir de son oratoire la foudre qui accabloit tant de villes.

Que si Dieu accorde aux priéres les prospéritez temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'est à dire, les vertus? Elles sont le fruit naturel d'une ame unie à Dieu par l'oraison. L'oraison, qui nous les obtient, nous apprend à les pratiquer, non seulement comme nécessaires, mais encore comme receûës « du Pere des lumiéres,

---

1. *Ps.*, LXXV, 12, 13. — 2. JOB, V, 13. — 3. I *Cor.*, III, 19. *Prov.*, XXI, 30. — 4. II *Mach.*, XV, 25.

« d'où descend sur nous tout don parfait[1] » ; et c'est là le comble de la perfection, parce que c'est le fondement de l'humilité. C'est ainsi que Marie Terese attira par la priére toutes les vertus dans son ame. Dés sa premiére jeunesse elle fut, dans les mouvemens d'une cour alors assez turbulente, la consolation et le seul soustien de la vieillesse infirme du Roy son pere. La Reine sa belle-mere, malgré ce nom odieux, trouva en elle non seulement un respect, mais encore une tendresse que ni le temps ni l'éloignement n'ont pû alterer. Aussi pleure-t-elle sans mesure, et ne veut point recevoir de consolation. Quel cœur, quel respect, quelle soumission n'a-t-elle pas eûë pour le Roy ! toûjours vive pour ce grand Prince, toûjours jalouse de sa gloire, uniquement attachée aux interests de son Etat, infatigable dans les voyages, et heureuse pourveû qu'elle fust en sa compagnie ; femme enfin où saint Paul auroit veû l'Eglise occupée de Jesus-Christ[2] et unie à ses volontez par une éternelle complaisance ! Si nous osions demander au grand Prince qui luy rend icy avec tant de piété les derniers devoirs quelle mere il a perduë, il nous répondroit par ses sanglots, et je vous diray en son nom ce que j'ay veû avec joye, ce que je répete avec admiration, que les tendresses inexplicables de Marie Terese tendoient toutes à luy inspirer la foy, la piété, la crainte de Dieu, un

1. JAC., I, 17. — 2. Eph., V, 24.

attachement inviolable pour le Roy, des entrailles de misericorde pour les malheureux, une immuable persevérance dans tous ses devoirs, et tout ce que nous loûons dans la conduite de ce Prince. Parleray-je des bontez de la Reine tant de fois éprouvées par ses domestiques, et feray-je retentir encore devant ces autels les cris de sa maison desolée? Et vous, pauvres de Jesus-Christ, pour qui seuls elle ne pouvoit endurer qu'on luy dist que ses tresors estoient épuisez; vous premiérement, pauvres volontaires, victimes de Jesus-Christ, religieux, vierges sacrées, ames pures dont le monde n'estoit pas digne; et vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades impotens, estropiez, « restes d'hommes [1] », pour parler avec saint Gregoire de Nazianze, car la Reine respectoit en vous tous les caractéres de la croix de Jesus-Christ; vous donc qu'elle assistoit avec tant de joye, qu'elle visitoit avec de si saints empressemens, qu'elle servoit avec tant de foy, heureuse de se dépoüiller d'une majesté empruntée et d'adorer dans vostre bassesse la glorieuse pauvreté de Jesus-Christ; quel admirable panegyrique prononceriez-vous par vos gemissemens à la gloire de cette Princesse, s'il m'estoit permis de vous introduire dans cette auguste assemblée? Recevez, Pere Abraham, dans vostre sein cette héritiére de vostre foy; comme vous,

1. *Orat.*, 16.

servante des pauvres, et digne de trouver en eux, non plus des anges, mais Jesus-Christ mesme. Que diray-je davantage? Ecoutez tout en un mot: fille, femme, mere, maistresse, reine telle que nos vœux l'auroient pû faire, plus que tout cela, chrestienne, elle accomplit tous ses devoirs sans présomption, et fut humble non seulement parmi toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les vertus.

J'expliqueray en peu de mots les deux autres noms que nous voyons écrits sur la colonne mystérieuse de l'Apocalypse et dans le cœur de la Reine. Par le nom de la « sainte cité de Dieu, la « nouvelle Jérusalem[1] », vous voyez bien, Messieurs, qu'il faut entendre le nom de l'Eglise catholique, cité sainte dont toutes « les pierres sont « vivantes[2] », dont Jesus-Christ est le fondement; qui « descend du ciel » avec luy, parce qu'elle y est renfermée comme dans le chef dont tous les membres reçoivent leur vie; cité qui se répand par toute la terre, et s'éleve jusqu'aux cieux pour y placer ses citoyens. Au seul nom de l'Eglise, toute la foy de la Reine se réveilloit. Mais une vraye fille de l'Eglise, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété.

L'Eglise, inspirée de Dieu et instruite par les

---

1. *Apoc.*, III, 12. — 2. I PET., II, 4, 5.

saints Apostres, a tellement disposé l'année qu'on y trouve avec la vie, avec les mystéres, avec la prédication et la doctrine de Jesus-Christ, le vray fruit de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses serviteurs et dans les exemples de ses saints; et, enfin, un mystérieux abregé de l'Ancien et du Nouveau Testament, et de toute l'histoire ecclésiastique. Par là toutes les saisons sont fructueuses pour les chrestiens; tout y est plein de Jesus-Christ, qui est toûjours « admirable[1] », selon le Prophéte, et non seulement en luy-mesme, mais encore « dans ses saints[2] ». Dans cette varieté qui aboutit toute à l'unité sainte tant recommandée par Jesus-Christ, l'ame innocente et pieuse trouve avec des plaisirs celestes une solide nourriture et un perpetuel renouvellement de sa ferveur. Les jeusnes y sont meslez dans les temps convenables, afin que l'ame, toûjours sujete aux tentations et au peché, s'affermisse et se purifie par la pénitence. Toutes ces pieuses observances avoient dans la Reine l'effet bienheureux que l'Eglise mesme demande : elle se renouvelloit dans toutes les festes, elle se sacrifioit dans tous les jeusnes et dans toutes les abstinences. L'Espagne sur ce sujet a des coustumes que la France ne suit pas; mais la Reine se rangea bientost à l'obéïssance : l'habitude ne put rien contre la regle; et l'extreme exactitude de cette Princesse marquoit la délicatesse de sa con-

1. ISAI., IX, 6. — 2. *Ps.*, LXVII, 36. — 3. LUC., X, 42.

science. Quel autre a mieux profité de cette parole : « Qui vous écoute m'écoute [1] »? Jesus-Christ nous y enseigne cette excellente pratique de marcher dans les voyes de Dieu sous la conduite particuliere de ses serviteurs qui exercent son autorité dans son Eglise. Les confesseurs de la Reine pouvoient tout sur elle dans l'exercice de leur ministere, et il n'y avoit aucune vertu où elle ne pust estre élevée par son obéïssance. Quel respect n'avoit-elle pas pour le Souverain Pontife, vicaire de Jesus-Christ, et pour tout l'ordre ecclésiastique? Qui pourroit dire combien de larmes luy ont cousté ces divisions toûjours trop longues, et dont on ne peut demander la fin avec trop de gemissemens? Le nom mesme et l'ombre de division faisoit horreur à la Reine, comme à toute ame pieuse. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le Saint Siege ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au Saint Siege. Et ceux qui, pour leurs intérests particuliers, couverts, selon les maximes de leur politique, du prétexte de piété, semblent vouloir irriter le Saint Siege contre un royaume qui en a toûjours esté le principal soûtien sur la terre, doivent penser qu'une chaire si éminente, à qui Jesus-Christ a tant donné, ne veut pas estre flatée par les hommes, mais honorée selon la regle avec une soumission profonde; qu'elle est faite pour attirer tout l'univers à son unité, et y rappeller à la fin tous les

1. Luc., x, 16.

hérétiques; et que ce qui est excessif, loin d'estre le plus attirant, n'est pas mesme le plus solide ni le plus durable.

Avec le saint nom de Dieu et avec le nom de la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, je voy, Messieurs, dans le cœur de nostre pieuse Reine le nom nouveau du Sauveur. Quel est, Seigneur, vostre nom nouveau, sinon celuy que vous expliquez quand vous dites : « Je suis le pain de vie »; et : « Ma chair est vrayment viande[1] »; et : « Prenez, « mangez, cecy est mon corps[2] »? Ce nom nouveau du Sauveur est celuy de l'Eucharistie, nom composé de bien et de grace; qui nous montre dans cet adorable sacrement une source de misericorde, un miracle d'amour, un mémorial et un abregé de toutes les graces, et le Verbe mesme tout changé en grace et en douceur pour ses fideles. Tout est nouveau dans ce mystére : c'est le « nouveau Testament » de nostre Sauveur, et on commence à y boire ce « vin nouveau[3] » dont la celeste Jérusalem est transportée. Mais, pour le boire dans ce lieu de tentation et de peché, il s'y faut préparer par la pénitence. La Reine frequentoit ces deux sacremens avec une ferveur toûjours nouvelle. Cette humble Princesse se sentoit dans son état naturel quand elle estoit comme pecheresse aux pieds d'un prestre, y attendant la mise-

---

1. JOAN., VI, 48, 56. — 2. MATTH., XXVI, 26. — 3. MATTH., XXVI, 28, 29.

ricorde [illegible] l'Euc[illegible] de ce[illegible] la rece[illegible] pour s[illegible] ble[illegible] quentes [illegible] refuser l'E[illegible] à une foy [illegible] saint Aug[illegible] munion [illegible] voyoit to[illegible] lente pra[illegible] meilleure [illegible] tion de graces [illegible] admirables [illegible] derniere [illegible] à ce ter[illegible] celle de [illegible] hardis à [illegible] rains, [illegible] jugemens; [illegible] et autant [illegible] la Reine [illegible] la vigueur de son âge [illegible] pour son [illegible] principalement [illegible] la pensée de [illegible] prisiez celle [illegible] que vous aimiez [illegible] et nous intro[illegible]

desarmer d'une autre sorte, et embrassez la belle pratique, où, sans se mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a besoin que de s'appliquer à sanctifier sa vie.

La France a veû de nos jours deux reines plus unies encore par la piété que par le sang, dont la mort, également précieuse devant Dieu, quoyqu'avec des circonstances différentes, a esté d'une singuliere édification à toute l'Eglise. Vous entendez bien que je veux parler d'Anne d'Austriche et de sa chere niece, ou plûtost de sa chere fille Marie Terese. Anne, dans un âge déja avancé, et Marie Terese dans sa vigueur, mais toutes deux d'une si heureuse constitution qu'elle sembloit nous promettre le bonheur de les posseder un siécle entier, nous sont enlevées contre nostre attente, l'une par une longue maladie, et l'autre par un coup impréveû. Anne, avertie de loin par un mal aussi cruel qu'irremediable, vit avancer la mort à pas lents, et sous la figure qui luy avoit toûjours paru la plus affreuse; Marie Terese, aussitost emportée que frapée par la maladie, se trouve toute vive et toute entiere entre les bras de la mort sans presque l'avoir envisagée. A ce fatal avertissement, Anne, pleine de foy, ramasse toutes les forces qu'un long exercice de la piété luy avoit acquises, et regarde sans se troubler toutes les approches de la mort. Humiliée sous la main de Dieu, elle luy rend graces de l'avoir ainsi avertie; elle multiplie ses aumosnes toûjours abondantes; elle redouble ses dévotions toûjours assiduës; elle apporte de

nouveaux soins à l'examen de sa conscience toûjours rigoureux. Avec quel renouvellement de foy et d'ardeur luy vismes-nous recevoir le saint viatique? Dans de semblables actions, il ne fallut à Marie Terese que sa ferveur ordinaire : sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété, sa piété s'excitoit toûjours assez elle-mesme et prenoit dans sa propre force un continuel accroissement. Que dirons-nous, Chrestiens, de ces deux reines? Par l'une Dieu nous apprit comment il faut profiter du temps, et l'autre nous a fait voir que la vie vrayment chrestienne n'en a pas besoin. En effet, Chrestiens, qu'attendons-nous? Il n'est pas digne d'un chrestien de ne s'évertuer contre la mort qu'au moment qu'elle se presente pour l'enlever. Un chrestien toûjours attentif à combattre ses passions « meurt tous les jours » avec l'Apostre : *Quotidie morior* [1]. Un chrestien n'est jamais vivant sur la terre, parce qu'il y est toûjours mortifié, et que la mortification est un essay, un apprentissage, un commencement de la mort. Vivons-nous, Chrestiens, vivons-nous? Cet âge que nous comptons et où tout ce que nous comptons n'est plus à nous, est-ce une vie? et pouvons-nous n'appercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années? Le repos et la nourriture ne sont-ils pas de foibles remedes de la continuelle maladie qui nous tra-

1. I *Cor.*, xv, 3.

vaille? et celle que nous appellons la derniére, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'un redoublement, et comme le dernier accés du mal que nous apportons au monde en naissant? Quelle santé nous couvroit la mort que la Reine portoit dans le sein! De combien prés la menace a-t-elle esté suivie du coup! et où en estoit cette grande Reine, avec toute la majesté qui l'environnoit, si elle eust esté moins préparée? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs. Que peuvent tant de fideles domestiques empressez autour de son lit? Le Roy mesme que pouvoit-il, luy, Messieurs, luy qui succomboit à la douleur avec toute sa puissance et tout son courage? Tout ce qui environne ce prince l'accable. Monsieur, Madame, venoient partager ses déplaisirs, et les augmentoient par les leurs. Et vous, Monseigneur, que pouviez-vous que de luy percer le cœur par vos sanglots? Il l'avoit assez percé par la tendre ressouvenir d'un amour qu'il trouvoit toûjours également vif aprés vingt-trois ans écoulez. On en gemit, on en pleure; voila ce que peut la terre pour une Reine si cherie; voila ce que nous avons à luy donner : des pleurs, des cris inutiles. Je me trompe, nous avons encore des priéres; nous avons ce saint Sacrifice, rafraischissement de nos peines, expiation de nos ignorances et des restes de nos péchez. Mais songeons que ce Sacrifice d'une valeur infinie, où toute la croix de Jesus est renfermée, ce Sacrifice seroit inutile à la Reine si elle n'avoit

merité par sa bonne vie que l'effet en pust passer jusqu'à elle : autrement, dit saint Augustin, qu'opere un tel Sacrifice? Nul soulagement pour les morts ; une foible consolation pour les vivans. Ainsi tout le salut vient de cette vie, dont la suite précipitée nous trompe toûjours. « Je viens, dit « Jesus-Christ, comme un voleur [1]. » Il a fait selon sa parole ; il est venu surprendre la Reine dans le temps que nous le croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvoit la plus heureuse. Mais c'est ainsi qu'il agit : il trouve pour nous tant de tentations et une telle malignité dans tous les plaisirs qu'il vient troubler les plus innocens dans ses elûs. Mais il vient, dit-il, « comme un « voleur », toûjours surprenant, et impénétrable dans ses démarches. C'est luy-mesme qui s'en glorifie dans toute son Ecriture. Comme un voleur, direz-vous, indigne comparaison! N'importe qu'elle soit indigne de luy, pourveû qu'elle nous effraye, et qu'en nous effrayant elle nous sauve. Tremblons donc, Chrestiens, tremblons devant luy à chaque moment : car qui pourroit ou l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il se cache ? Ils man« geoient, dit-il, ils beuvoient, ils achetoient, ils « vendoient, ils plantoient, ils bastissoient, ils fai« soient des mariages aux jours de Noé et aux jours « de Loth [2] », et une subite ruine les vint accabler. Ils mangeoient, ils beuvoient, ils se marioient.

---

1. *Apoc.*, III, 3. — 2. LUC., XVII, 26, 28.

C'estoient des occupations innocentes : que sera-ce quand, en contentant nos impudiques desirs, en assouvissant nos vengeances et nos secrettes jalousies, en accumulant dans nos coffres des tresors d'iniquité, sans jamais vouloir séparer le bien d'autruy d'avec le nostre, trompez par nos plaisirs, par nos jeux, par nostre santé, par nostre jeunesse, par l'heureux succés de nos affaires, par nos flateurs, parmi lesquels il faudroit peut-estre compter des directeurs infideles que nous avons choisis pour nous séduire, et enfin par nos fausses pénitences qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs, nous viendrons tout-à-coup au dernier jour? La sentence partira d'enhaut : « La « fin est venuë, la fin est venuë. » *Finis venit, venit finis*[1]. « La fin est venuë sur vous. » *Nunc finis super te*[2] : tout va finir pour vous en ce moment. Tranchez, « concluez ». *Fac conclusionem*[3]. Frapez l'arbre infructueux qui n'est plus bon que pour le feu : « Coupez l'arbre, arrachez ses branches, « secoûëz ses feuïlles, abbatez ses fruits » : périsse par un seul coup tout ce qu'il avoit avec luy-mesme! Alors s'éleveront des frayeurs mortelles et des grincemens de dents, préludes de ceux de l'enfer. Ha! mes freres, n'attendons pas ce coup terrible! Le glaive qui a tranché les jours de la Reine est encore levé sur nos testes; nos pechez en ont affilé le tranchant fatal. « Le glaive que je tiens

---

1. EZECH., VII, 2. — 2. Ibid., 23. — 3. DAN., IV, 11.

« en main, dit [illegible] Dieu [illegible]
« guisé et poli [illegible]
« est poli et [illegible]
en voit le brillant [illegible]
coup vous [illegible]
étonnée. Mais que [illegible]
étonne, si nous [illegible]
Prévenons-le, [illegible]
pourroit n'estre [illegible]
émotions d'un [illegible]
endurcissement [illegible]
tilement, on [illegible]
Le sommes-nous [illegible]
l'Austriche [illegible]
de l'epée, et [illegible]
captivité [illegible]
corps et pour [illegible]
sont-ce pas [illegible]
freres, nos [illegible]
Eglise, et [illegible]
vie? Dieu [illegible]
« commence par [illegible]
maison [illegible]
fléchir, faites [illegible]
larmes. Ecoutez [illegible]
haut que tous les [illegible]
écoutez-la, [illegible]
plus que toutes les autres. [illegible]

1. [illegible]

bouche et par une voix qui vous est connuë que la grandeur est un songe, la joye une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur. Amassez donc les biens qu'on ne peut perdre. Prestez l'oreille aux graves discours que saint Grégoire de Nazianze adressoit aux princes et à la maison regnante. « Respectez, leur disoit-« il, vostre pourpre [1] », respectez vostre puissance qui vient de Dieu, et ne l'employez que pour le bien. « Connoissez ce qui vous a esté confié, et « le grand mystére que Dieu accomplit en vous. « Il se réserve à luy seul les choses d'enhaut; il « partage avec vous celles d'enbas : montrez-vous « dieux aux peuples soumis », en imitant la bonté et la munificence divine. C'est, Monseigneur, ce que vous demandent ces empressemens de tous les peuples, ces perpetuels applaudissemens et tous ces regards qui vous suivent. Demandez à Dieu, avec Salomon [2], la sagesse qui vous rendra digne de l'amour des peuples et du thrône de vos ancestres; et, quand vous songerez à vos devoirs, ne manquez pas de considerer à quoy vous obligent les immortelles actions de Louis le Grand et l'incomparable piété de Marie Terese.

---

1. *Orat.*, 27. — 2. *Sap.*, IX.





ORAISON FUNEBRE D'ANNE DE GONZAGUE DE CLEVES PRINCESSE PALATINE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

sévérance, fussent presens à cette assemblée. Ce discours leur feroit connoistre qu'une ame fidele à la grace, malgré les obstacles les plus invincibles, s'éleve à la perfection la plus éminente. La Princesse à qui nous rendons les derniers devoirs, en recitant selon sa coustume l'office divin, lisoit les paroles d'Isaïe, que j'ay rapportées. Qu'il est beau de méditer l'Ecriture sainte! et que Dieu y sçait bien parler, non seulement à toute l'Eglise, mais encore à chaque fidele selon ses besoins ! Pendant qu'elle méditoit ces paroles (c'est elle-mesme qui le raconte dans une lettre admirable), Dieu luy imprima dans le cœur que c'estoit à elle qu'il les adressoit. Elle crut entendre une voix douce et paternelle qui luy disoit : « Je t'ay ramenée des « extrémitez de la terre, des lieux les plus éloi- « gnez [1] », des voyes détournées, où tu te perdois, abandonnée à ton propre sens, si loin de la céleste patrie et de la véritable voye, qui est Jesus-Christ. Pendant que tu disois en ton cœur rebelle : « Je ne puis me captiver », j'ay mis sur toy ma puissante main, et j'ay dit : « Tu seras ma ser- « vante; je t'ay choisie » dés l'éternité, « et je n'ay « pas rejetté » ton ame superbe et dédaigneuse. Vous voyez par quelles paroles Dieu luy fait sentir l'état d'où il l'a tirée. Mais écoutez comme il l'encourage parmi les dures épreuves où il met sa patience : « Ne crains point » au milieu des maux

1. Is., XLI, 9, 10.

dont tu te sens accablée, « parce que je suis ton « Dieu » qui te fortifie; « ne te détourne pas de la « voye » où je t'engage, « puisque je suis avec toy » : jamais je ne cesseray de te secourir, « et le Juste « que j'envoye au monde », ce Sauveur miséricordieux, ce Pontife compatissant, « te tient par la « main » : *tenebit te dextera Justi mei.* Voilà, Messieurs, le passage entier du saint Prophéte Isaïe, dont je n'avois recité que les premieres paroles. Puis-je mieux vous representer les conseils de Dieu sur cette Princesse que par les paroles dont il s'est servi pour luy expliquer les secrets de ces admirables conseils? Venez maintenant, pecheurs, quels que vous soyiez, en quelques régions écartées que la tempeste de vos passions vous ait jettez; fussiez-vous dans ces terres ténébreuses dont il est parlé dans l'Ecriture [1] et dans l'ombre de la mort; s'il vous reste quelque pitié de vostre ame malheureuse, venez voir d'où la main de Dieu a retiré la princesse Anne, venez voir où la main de Dieu l'a élevée. Quand on voit de pareils exemples dans une princesse d'un si haut rang, dans une princesse qui fut niéce d'une impératrice et unie par ce lien à tant d'empereurs, sœur d'une puissante reine, épouse d'un fils de roy, mere de deux grandes princesses, dont l'une est un ornement dans l'auguste Maison de France, et l'autre s'est fait admirer dans la puissante Maison de Brunsvic;

---

1. Is., IX, 2.

enfin dans une princesse dont le mérite passe la naissance, encore que, sortie d'un pere et de tant d'ayeux souverains, elle ait réuni en elle avec le sang de Gonzague et de Cleves celuy des Paleologues, celuy de Lorraine et celuy de France par tant de costez ; quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation, et qu'il choisit une personne d'un si grand éclat pour estre l'objet de son éternelle misericorde, il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'univers. Vous donc qu'il assemble en ce saint lieu, et vous principalement, pécheurs, dont il attend la conversion avec une si longue patience, n'endurcissez pas vos cœurs ; ne croyez pas qu'il vous soit permis d'apporter seulement à ce discours des oreilles curieuses. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez vostre impénitence vous vont estre ostées. Ou la Princesse Palatine portera la lumiére dans vos yeux, ou elle fera tomber, comme un deluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos testes. Mon discours, dont vous vous croyez peut-estre les juges, vous jugera au dernier jour : ce sera sur vous un nouveau fardeau, comme parloient les Prophétes : *Onus verbi Domini super Israël*[1] ; et, si vous n'en sortez plus chrestiens, vous en sortirez plus coupables. Commençons donc avec confiance l'œuvre de Dieu. Apprenons avant toutes choses à n'estre pas éblouïs du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme, ni des belles

1. ZACH., XII, 1.

qualitez qui ne le rendent pas meilleur, ni des vertus dont l'enfer est rempli, qui nourrissent le péché et l'impénitence, et qui empeschent l'horreur salutaire que l'ame pécheresse auroit d'elle-mesme. Entrons encore plus profondément dans les voyes de la divine Providence, et ne craignons pas de faire paroistre nostre Princesse dans les états différens où elle a esté. Que ceux-là craignent de découvrir les defauts des ames saintes, qui ne sçavent pas combien est puissant le bras de Dieu pour faire servir ces défauts non seulement à sa gloire, mais encore à la perfection de ses eleûs. Pour nous, mes freres, qui sçavons à quoy ont servi à saint Pierre ses reniemens, à saint Paul les persécutions qu'il a fait souffrir à l'Eglise, à saint Augustin ses erreurs, à tous les saints pénitens leurs péchez, ne craignons pas de mettre la Princesse Palatine dans ce rang, ni de la suivre jusques dans l'incredulité où elle estoit enfin tombée. C'est de là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, et nous benirons avec elle la main qui l'a relevée : heureux si la conduite que Dieu tient sur elle nous fait craindre la justice qui nous abandonne à nous-mesmes, et desirer la misericorde qui nous en arrache. C'est ce que demande de vous Tres-haute et tres-puissante Princesse ANNE DE GONZAGUE DE CLEVES, PRINCESSE DE MANTOUE ET DE MONTFERRAT, ET COMTESSE PALATINE DU RHIN.

Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, ni ne se vit plûtost couronnée de fleurs et de fruits

que la Princesse Anne. Dés ses plus tendres années elle perdit sa pieuse mere, Catherine de Lorraine. Charles, duc de Nevers, et depuis duc de Mantoûë, son pere, luy en trouva une digne d'elle; et ce fut la vénérable mere Françoise de La Chastre, d'heureuse et sainte mémoire, abbesse de Faremonstier, que nous pouvons appeller la restauratrice de la regle de S. Benoist et la lumiere de la vie monastique. Dans la solitude de Sainte Fare, autant éloignée des voyes du siécle que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde; dans cette sainte montagne que Dieu avoit choisie depuis mille ans, où les épouses de Jesus-Christ faisoient revivre la beauté des anciens jours, où les joyes de la terre estoient inconnuës, où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds, ne paroissoient pas; sous la conduite de la sainte abbesse, qui sçavoit donner le lait aux enfans aussi-bien que le pain aux forts, les commencemens de la princesse Anne estoient heureux. Les mysteres luy furent révélez; l'Ecriture luy devint familiére; on luy avoit appris la langue latine, parce que c'estoit celle de l'Eglise; et l'office divin faisoit ses délices. Elle aimoit tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austéritez et à ses humiliations; et, durant douze ans qu'elle fut dans ce monastére, on luy voyoit tant de modestie et tant de sagesse qu'on ne sçavoit à quoy elle estoit le plus propre, ou à commander, ou à obéïr. Mais la sage abbesse, qui la crut capable de soustenir sa réforme, la destinoit au gouvernement; et

déja on la comptoit parmi les princesses qui avoient conduit cette célébre abbaye, quand sa famille, trop empressée à exécuter ce pieux projet, le rompit. Nous sera-t-il permis de le dire? La princesse Marie, pleine alors de l'esprit du monde, croyoit, selon la coustume des grandes maisons, que ses jeunes sœurs devoient estre sacrifiées à ses grands desseins. Qui ne sçait où son rare mérite et son éclatante beauté, avantage toûjours trompeur, luy firent porter ses espérances? Et d'ailleurs, dans les plus puissantes maisons, les partages ne sont-ils pas regardez comme une espece de dissipation, par où elles se détruisent d'elles-mesmes, tant le néant y est attaché! La princesse Benedicte, la plus jeune des trois sœurs, fut la premiére immolée à ces intérests de famille. On la fit abbesse sans que dans un âge si tendre elle sceust ce qu'elle faisoit; et la marque d'une si grave dignité fut comme un joûët entre ses mains. Un sort semblable estoit destiné à la princesse Anne. Elle eust pû renoncer à sa liberté, si on luy eust permis de la sentir; et il eust fallu la conduire, et non pas la précipiter dans le bien. C'est ce qui renversa tout-à-coup les desseins de Faremonstier. Avenai parut avoir un air plus libre, et la princesse Benedicte y presentoit à sa sœur une retraite agréable. Quelle merveille de la grace! Malgré une vocation si peu réguliere, la jeune abbesse devint un modele de vertu. Ses douces conversations rétablirent dans le cœur de la princesse Anne ce que d'importuns empressemens en avoient banni. Elle prestoit de

nouveau l'oreille à Dieu qui l'appelloit avec tant d'attraits à la vie religieuse; et l'asile qu'elle avoit choisi pour défendre sa liberté devint un piége innocent pour la captiver. On remarquoit dans les deux princesses la mesme noblesse dans les sentimens, le mesme agrément; et, si vous me permettez de parler ainsi, les mesmes insinuations dans les entretiens; au dedans les mesmes desirs, au dehors les mesmes graces; et jamais sœurs ne furent unies par des liens ni si doux ni si puissans. Leur vie eust esté heureuse dans leur éternelle union, et la princesse Anne n'aspiroit plus qu'au bonheur d'estre une humble religieuse d'une sœur dont elle admiroit la vertu. En ce temps le duc de Mantoüë, leur pere, mourut : les affaires les appellerent à la cour; la princesse Benedicte, qui avoit son partage dans le Ciel, fut jugée propre à concilier les intérests différens dans la famille. Mais, ô coup funeste pour la princesse Anne! la pieuse abbesse mourut dans ce beau travail et dans la fleur de son âge. Je n'ay pas besoin de vous dire combien le cœur tendre de la princesse Anne fut profondément blessé par cette mort. Mais ce ne fut pas là sa plus grande playe. Maistresse de ses desirs, elle vit le monde, elle en fut veûë : bientost elle sentit qu'elle plaisoit; et vous sçavez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées. Ces beaux desseins furent oubliez. Pendant que tant de naissance, tant de biens, tant de graces qui l'accompagnoient, luy attiroient les regards de toute l'Europe, le prince Edouard de Baviere, fils

de l'Electeur Frideric V, comte palatin du Rhin et roy de Boheme, jeune prince qui s'estoit réfugié en France durant les malheurs de sa maison, la mérita. Elle préféra aux richesses les vertus de ce prince et cette noble alliance, où de tous costez on ne trouvoit que des rois. La princesse Anne l'invite à se faire instruire : il connut bientost les erreurs où les derniers de ses peres, deserteurs de l'ancienne foy, l'avoient engagé. Heureux présages pour la maison palatine! Sa conversion fut suivie de celle de la princesse Louise, sa sœur, dont les vertus font éclater par toute l'Eglise la gloire du saint monastere de Maubuisson, et ces bien-heureuses prémices ont attiré une telle bénédiction sur la maison palatine que nous la voyons enfin catholique dans son chef. Le mariage de la princesse Anne fut un heureux commencement d'un si grand ouvrage. Mais, helas! tout ce qu'elle aimoit devoit estre de peu de durée. Le prince son époux luy fut ravi, et luy laissa trois princesses, dont les deux qui restent pleurent encore la meilleure mere qui fut jamais, et ne trouvent de consolation que dans le souvenir de ses vertus. Ce n'est pas encore le temps de vous en parler. La Princesse palatine est dans l'état le plus dangereux de sa vie. Que le monde voit peu de ces veuves dont parle S. Paul, qui, « vraiment veuves et désolées [1] », s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mesmes dans le tombeau de

1. I TIM., V, 3, 5.

leurs époux, y enterrent tout amour humain avec ces cendres cheries, et, délaissées sur la terre, « mettent leur espérance en Dieu, et passent les « nuits et les jours dans la priére! » Voilà l'état d'une veuve chrestienne, selon les préceptes de S. Paul : état oublié parmi nous, où la viduité est regardée, non plus comme un état de désolation, car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état desirable, où, affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soy-mesme; sans songer à cette terrible sentence de S. Paul : « La veuve qui « passe sa vie dans les plaisirs [1] »; remarquez qu'il ne dit pas : « La veuve qui passe sa vie dans les « crimes », il dit : « La veuve qui la passe dans « les plaisirs, elle est morte toute vive » : parce qu'oubliant le deuïl éternel et le caractére de desolation qui fait le soustien comme la gloire de son état, elle s'abandonne aux joyes du monde. Combien donc en devroit-on pleurer comme mortes de ces veuves jeunes et riantes, que le monde trouve si heureuses! Mais sur tout quand on a connu Jesus-Christ et qu'on a eû part à ses graces, quand la lumiére divine s'est découverte, et qu'avec des yeux illuminez on se jette dans les voyes du siécle, qu'arrive-t-il à une ame qui tombe d'un si haut état, qui renouvelle contre Jesus-Christ, et encore contre Jesus-Christ connu et gousté, tous les outrages des Juifs, et le crucifie encore une fois? Vous reconnoissez le langage de

1. I Tim., v, 6.

S. Paul[1]. Achevez donc, grand Apostre, et dites-nous ce qu'il faut attendre d'une chûte si déplorable. « Il est impossible, dit-il, qu'une telle ame soit re« nouvellée par la pénitence. » Impossible : quelle parole! soit, Messieurs, qu'elle signifie que la conversion de ces ames autrefois si favorisées surpasse toute la mesure des dons ordinaires, et demande, pour ainsi parler, le dernier effort de la puissance divine; soit que l'impossibilité dont parle S. Paul veuïlle dire qu'en effet il n'y a plus de retour à ces premiéres douceurs qu'a goustées une ame innocente, quand elle y a renoncé avec connoissance; de sorte qu'elle ne peut rentrer dans la grace que par des chemins difficiles et avec des peines extrémes. Quoy qu'il en soit, Chrestiens, l'un et l'autre s'est vérifié dans la Princesse palatine. Pour la plonger entiérement dans l'amour du monde, il falloit ce dernier malheur : quoy? la faveur de la cour. La cour veut toûjours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoûé. Enfoncez : vous trouvez par tout des intérests cachez, des jalousies délicates qui causent une extréme sensibilité, et, dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gay, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. Le génie de la Princesse palatine se trouva également propre aux divertissemens et aux affaires. La cour ne vit jamais rien

1. *Hebr.*, VI, 4, 5, 6.

de plus engageant ; et, sans parler de sa pénétration, ni de la fertilité infinie de ses expédiens, tout cedoit au charme secret de ses entretiens. Que vois-je durant ce temps ? quel trouble ! quel affreux spectacle se présente icy à mes yeux ! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondemens, la guerre civile, la guerre étrangere, le feu au dedans et au dehors ; les remedes de tous costez plus dangereux que les maux ; les princes arrestez avec grand péril, et délivrez avec un péril encore plus grand ; ce prince, que l'on regardoit comme le heros de son siecle, rendu inutile à sa patrie dont il avoit esté le soustien, et ensuite, je ne sçay comment, contre sa propre inclination, armé contre elle ; un ministre persécuté, et devenu necessaire non seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs, où l'autorité souveraine estoit engagée. Que diray-je ? Estoit-ce là de ces tempestes par où le Ciel a besoin de se décharger quelquefois ? et le calme profond de nos jours devoit-il estre précedé par de tels orages ? Ou bien estoit-ce les derniers efforts d'une liberté remuante qui alloit ceder la place à l'autorité légitime ? Ou bien estoit-ce comme un travail de la France preste à enfanter le regne miraculeux de Louis ? Non, non : c'est Dieu, qui vouloit montrer qu'il donne la mort, et qu'il ressuscite ; qu'il plonge jusqu'aux enfers, et qu'il en retire [1] ; qu'il secoûë la terre, et

1. I *Reg.*, II, 6.

la brise, et qu'il [illegible] brisures[1]. Ce [illegible] gnala sa [illegible] de son esprit. [illegible] Toujours [illegible] d'Austriche, [illegible] cesse elle [illegible] elle estoit [illegible] fiance, [illegible] cœurs ! Elle [illegible] elle pouvoit s'[illegible] ni de tromper [illegible] ractére particulier [illegible] opposez, [illegible] secret endroit [illegible] peut réünir. Que [illegible] que luy servit d'avoir [illegible] la cour; d'en [illegible] gné contre [illegible] pres faveurs, contre [illegible] et enfin contre [illegible] ou inhocens? Que [illegible] besoins? Mais que [illegible] connoistre par [illegible] litiques; [illegible] roles [illegible] amusemens [illegible] de la terre qu[illegible]

1. Ps., [illegible] 4.

térests; et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sçait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sçait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à luy-mesme qu'aux autres? O éternel Roy des siécles, qui possedez seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfere; voilà ce qui éblouït les ames qu'on appelle grandes! Dans ces déplorables erreurs, la Princesse palatine avoit les vertus que le monde admire et qui font qu'une ame séduite s'admire ellemesme : inébranlable dans ses amitiez, et incapable de manquer aux devoirs humains. La reine sa sœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs estoient desunis. Un nouveau conquérant s'éleve en Suéde. On y voit un autre Gustave non moins fier, ni moins hardi ou moins belliqueux que celuy dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles Gustave parut à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proye dans ses ongles, tout prest à la mettre en piéces. Qu'est devenuë cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces ames guerriéres, ces marteaux d'armes tant vantez, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vistes, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. En mesme temps la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidele, et plus encore par le Tartare, qu'elle appelle à son secours dans son desespoir. Tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des corps

morts. La reine n'a plus de retraite : elle a quitté le royaume; aprés de courageux mais de vains efforts, le roy est contraint de la suivre : réfugiez dans la Silesie, où ils manquent des choses les plus nécessaires, il ne leur reste qu'à considerer de quel costé alloit tomber ce grand arbre ébranlé par tant de mains et frapé de tant de coups à sa racine, ou qui enleveroit les rameaux épars [1]. Dieu en avoit disposé autrement. La Pologne estoit nécessaire à son Eglise, et luy devoit un vangeur. Il la regarde en pitié. Sa main puissante ramene en arriere le Suédois indompté [2], tout fremissant qu'il estoit. Il se vange sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avoit rappellé, et déja il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'Empire et la Hollande se remuënt contre un conquérant qui menaçoit tout le Nort de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces et médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux : le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, et la Pologne est delivrée. Mais le premier rayon d'espérance vint de la Princesse palatine : honteuse de n'envoyer que cent mille livres au roy et à la reine de Pologne, elle les envoye du moins avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendoit pas, ou de ce que, sans chercher d'ex-

1. Ezech., xxxi, 12. — 2. II *Reg.*, xix, 28.

cuse dans le mauvais estat où se trouvoient ses affaires, la Princesse palatine s'osta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimoit pas? Les deux princesses ne furent plus qu'un mesme cœur; la reine parut vraiment reine par une bonté et par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre; et la Princesse palatine joignit au respect qu'elle avoit pour une aisnée de ce rang et de ce mérite une éternelle reconnoissance.

Quel est, Messieurs, cet aveuglement dans une ame chrestienne, et qui le pourroit comprendre, d'estre incapable de manquer aux hommes, et de ne craindre pas de manquer à Dieu, comme si le culte de Dieu ne tenoit aucun rang parmi les devoirs! Contez-nous donc maintenant, vous qui les sçavez, toutes les grandes qualitez de la Princesse palatine; faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les graces de cette douce éloquence qui s'insinuoit dans les cœurs par des tours si nouveaux et si naturels; dites qu'elle estoit généreuse, libérale, reconnoissante, fidele dans ses promesses, juste: vous ne faites que raconter ce qui l'attachoit à elle-mesme. Je ne voy dans tout ce recit que le prodigue de l'Evangile[1], qui veut avoir son partage, qui veut joûir de soy-mesme et des biens que son pere luy a donnez, qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maison paternelle, « dans un païs « écarté » où il dissipe tant de rares tresors, et, en un

1. Luc., xv, 12, 13.

mot, où il donne au monde tout ce que Dieu vouloit avoir. Pendant qu'elle contentoit le monde et se contentoit elle-mesme, la Princesse palatine n'estoit pas heureuse; et le vuide des choses humaines se faisoit sentir à son cœur. Elle n'estoit heureuse ni pour avoir avec l'estime du monde qu'elle avoit tant desirée celle du roy mesme, ni pour avoir l'amitié et la confiance de Philippe et des deux princesses, qui ont fait successivement avec lui la seconde lumiére de la cour; de Philippe, dis-je, ce grand prince que ni sa naissance, ni sa valeur, ni la victoire elle-mesme, quoy-qu'elle se donne à luy avec tous ses avantages, ne peuvent enfler; et de ces deux grandes princesses, dont l'on ne peut nommer l'une sans douleur, ni connoistre l'autre sans l'admirer. Mais peut-estre que le solide établissement de la famille de nostre Princesse achevera son bonheur. Non, elle n'estoit heureuse ni pour avoir placé auprés d'elle la princesse Anne, sa chere fille et les delices de son cœur, ni pour l'avoir placée dans une maison où tout est grand. Que sert de s'expliquer davantage? On dit tout, quand on prononce seulement le nom de Louis de Bourbon, prince de Condé, et de Henri Jules de Bourbon, duc d'Anguien. Avec un peu plus de vie, elle auroit veû les grands dons, et le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus aprés luy, se plaire à le reconnoistre par de dignes distinctions. C'est ce qu'elle devoit attendre du mariage de la princesse Anne. Celuy de la princesse Benedicte ne fut gueres moins heu-

cuse dans le mauvais estat où se trouvoient ses affaires, la Princesse palatine s'osta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimoit pas? Les deux princesses ne furent plus qu'un mesme cœur; la reine parut vraiment reine par une bonté et par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre ; et la Princesse palatine joignit au respect qu'elle avoit pour une aisnée de ce rang et de ce mérite une éternelle reconnoissance.

Quel est, Messieurs, cet aveuglement dans une ame chrestienne, et qui le pourroit comprendre, d'estre incapable de manquer aux hommes, et de ne craindre pas de manquer à Dieu, comme si le culte de Dieu ne tenoit aucun rang parmi les devoirs! Contez-nous donc maintenant, vous qui les sçavez, toutes les grandes qualitez de la Princesse palatine; faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les graces de cette douce éloquence qui s'insinuoit dans les cœurs par des tours si nouveaux et si naturels; dites qu'elle estoit généreuse, libérale, reconnoissante, fidele dans ses promesses, juste: vous ne faites que raconter ce qui l'attachoit à elle-mesme. Je ne voy dans tout ce recit que le prodigue de l'Evangile [1], qui veut avoir son partage, qui veut joûir de soy-mesme et des biens que son pere luy a donnez, qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maison paternelle, « dans un païs « écarté » où il dissipe tant de rares tresors, et, en un

---

1. Luc., xv, 12, 13.

mot, où il donne au monde tout ce que Dieu vouloit avoir. Pendant qu'elle contentoit le monde et se contentoit elle-mesme, la Princesse palatine n'estoit pas heureuse; et le vuide des choses humaines se faisoit sentir à son cœur. Elle n'estoit heureuse ni pour avoir avec l'estime du monde qu'elle avoit tant desirée celle du roy mesme, ni pour avoir l'amitié et la confiance de Philippe et des deux princesses, qui ont fait successivement avec lui la seconde lumiére de la cour; de Philippe, dis-je, ce grand prince que ni sa naissance, ni sa valeur, ni la victoire elle-mesme, quoy-qu'elle se donne à luy avec tous ses avantages, ne peuvent enfler; et de ces deux grandes princesses, dont l'on ne peut nommer l'une sans douleur, ni connoistre l'autre sans l'admirer. Mais peut-estre que le solide établissement de la famille de nostre Princesse achevera son bonheur. Non, elle n'estoit heureuse ni pour avoir placé auprés d'elle la princesse Anne, sa chere fille et les delices de son cœur, ni pour l'avoir placée dans une maison où tout est grand. Que sert de s'expliquer davantage? On dit tout, quand on prononce seulement le nom de Louis de Bourbon, prince de Condé, et de Henri Jules de Bourbon, duc d'Anguien. Avec un peu plus de vie, elle auroit veû les grands dons, et le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus aprés luy, se plaire à le reconnoistre par de dignes distinctions. C'est ce qu'elle devoit attendre du mariage de la princesse Anne. Celuy de la princesse Benedicte ne fut gueres moins heu-

reux, puis qu'elle épousa Jean Frideric duc de Brunsvic et d'Hanovre, souverain puissant, qui avoit joint le sçavoir avec la valeur, la religion catholique avec les vertus de sa maison, et, pour comble de joye à nostre Princesse, le service de l'Empire avec les interests de la France. Tout estoit grand dans sa famille; et la princesse Marie, sa fille, n'auroit eû à desirer sur la terre qu'une vie plus longue. Que s'il falloit avec tant d'éclat la tranquillité et la douceur, elle trouvoit dans un prince aussi grand d'ailleurs que celuy qui honore cette audience, avec les grandes qualitez, celles qui pouvoient contenter sa délicatesse, et, dans la duchesse sa chere fille, un naturel tel qu'il le falloit à un cœur comme le sien, un esprit qui se fait sentir sans vouloir briller, une vertu qui devoit bientost forcer l'estime du monde, et, comme une vive lumiére, percer tout-à-coup avec grand éclat un beau mais sombre nuage. Cette alliance fortunée luy donnoit une perpétuelle et étroite liaison avec le prince qui de tout temps avoit le plus ravi son estime; prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre, en qui l'univers attentif ne voit plus rien à desirer et s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un seul homme. Que falloit-il davantage, et que manquoit-il au bonheur de nostre Princesse? Dieu qu'elle avoit connu, et tout avec luy. Une fois elle luy avoit rendu son cœur. Les douceurs celestes qu'elle avoit goustées sous les aisles de sainte Fare estoient revenuës dans son esprit. Retirée à la campagne, sequestrée du monde, elle s'occupa trois

ans entiers à régler sa conscience et ses affaires. Un million qu'elle retira du duché de Rethelois servit à multiplier ses bonnes œuvres ; et la première fut d'acquitter ce qu'elle devoit avec une scrupuleuse régularité, sans se permettre ces compositions si adroitement colorées, qui souvent ne sont qu'une injustice couverte d'un nom spécieux. Est-ce donc ici cet heureux retour que je vous promets depuis si long-temps? Non, Messieurs ; vous ne verrez encore à cette fois que le plus déplorable éloignement. Ni les conseils de la Providence ni l'état de la Princesse ne permettoient qu'elle partageast tant soit peu son cœur : une ame comme la sienne ne souffre point de tels partages ; et il failloit ou tout-à-fait rompre, ou se rengager tout-à-fait avec le monde. Les affaires l'y rappelèrent ; sa piété s'y dissipa encore une fois ; elle éprouva que Jesus-Christ n'a pas dit en vain : *Fiunt novissima hominis illius pejora prioribus*[1] : « L'état de l'homme « qui retombe devient pire que le premier. » Tremblez, ames réconciliées, qui renoncez si souvent à la grace de la pénitence ; tremblez, puisque chaque chûte creuse sous vos pas de nouveaux abymes ; tremblez enfin au terrible exemple de la Princesse palatine. A ce coup le Saint Esprit irrité se retire ; les ténèbres s'épaississent ; la foy s'éteint. Un saint abbé dont la doctrine et la vie sont un ornement de nostre siecle, ravi d'une conversion aussi admirable et aussi parfaite que celle de nostre Princesse,

1. Luc., xi, 26.

luy ordonna de l'écrire pour l'édification de l'Eglise. Elle commence ce recit en confessant son erreur. « Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchez que la grace de les reconnoistre, recevez l'humble confession de vostre servante, et, en mémoire d'un tel sacrifice, s'il luy reste quelque chose à expier aprés une si longue pénitence, faites-luy sentir aujourd'huy vos miséricordes. » Elle confesse donc, Chrestiens, qu'elle avoit tellement perdu les lumiéres de la foy que, lors qu'on parloit sérieusement des mystéres de la religion, elle avoit peine à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles : « Et, poursuit-elle, c'eust esté pour moy le plus grand de tous les miracles que de me faire croire fermement le christianisme. » Que n'eust-elle pas donné pour obtenir ce miracle ? Mais l'heure marquée par la divine Providence n'estoit pas encore venuë. C'estoit le temps où elle devoit estre livrée à elle-mesme, pour mieux sentir dans la suite la merveilleuse victoire de la grace. Ainsi, elle gémissoit dans son incrédulité qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. Peu s'en faut qu'elle ne s'emporte jusqu'à la dérision, qui est le dernier excés et comme le triomphe de l'orgueïl, et qu'elle ne se trouve parmi « ces moqueurs dont le juge-« ment est si proche », selon la parole du Sage : *Parata sunt derisoribus judicia* [1]. Déplorable aveu-

---

1. *Prov.*, XIX, 29.

fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable, ou qu'on ne puisse plus connoistre l'ami sincere parce qu'on est environné de trompeurs? Est-ce peut-estre que tous ceux qui errent sont de bonne foy? L'homme ne peut-il pas, selon sa coustume, s'en imposer à luy-mesme? Mais quel supplice ne méritent pas les obstacles qu'il aura mis par ses préventions à des lumiéres plus pures? Où a-t-on pris que la peine et la récompense ne soient que pour les jugemens humains, et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? Que s'il est une telle justice, souveraine, et par conséquent inévitable; divine, et par conséquent infinie, qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature, et qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice infini et éternel? Où en sont donc les impies, et quelle asseûrance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace? Au defaut d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abysme de l'athéïsme, et mettront-ils leur repos dans une fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits? Qui leur résoudra ces doutes, puis qu'ils veulent les appeller de ce nom? Leur raison, qu'ils prennent pour guide, ne présente à leur esprit que des conjectures et des embarras. Les absurditez où ils tombent en niant la religion deviennent plus insoûtenables que les veritez dont la hauteur les étonne; et, pour ne vouloir pas croire des mystéres incompréhensibles, ils suivent, l'une aprés l'autre, d'incompréhensibles erreurs. Qu'est-ce donc aprés

tout, Messieurs, qu'est-ce que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hazarde tout, un étourdissement volontaire, et, en un mot, un orgueil qui ne peut souffrir son remede, c'est-à-dire, qui ne peut souffrir une autorité légitime? Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intemperance de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachez et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de luy-mesme quand il s'éleve, ce luy semble, au-dessus de la religion qu'il a si longtemps révérée; il se met au rang des gens desabusez; il insulte en son cœur aux foibles esprits qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mesmes; et, devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait luy-mesme son dieu. C'est dans cet abisme profond que la Princesse palatine alloit se perdre. Il est vray qu'elle desiroit avec ardeur de connoistre la verité. Mais où est la verité sans la foy, qui luy paroissoit impossible, à moins que Dieu l'établist en elle par miracle? Que luy servoit d'avoir conservé la connoissance de la Divinité? Les esprits mesme les plus égarez n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible. Un Dieu qu'on fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible que nos passions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut fait qu'on croit respirer un air nouveau. On s'imagine joüir de soy-mesme et de ses desirs, et,

dans le droit qu'on pense acquerir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens, et on les gouste par avance.

En cet estat, Chrestiens, où la foy mesme est perduë, c'est-à-dire, où le fondement est renversé, que restoit-il à nostre Princesse? que restoit-il à une ame qui, par un juste jugement de Dieu, estoit décheûë de toutes les graces et ne tenoit à Jesus-Christ par aucun lien? Qu'y restoit-il, Chrestiens, si ce n'est ce que dit S. Augustin? « Il restoit la « souveraine misere et la souveraine misericorde » : *Restabat magna miseria, et magna misericordia*[1]. Il restoit ce secret regard d'une Providence miséricordieuse qui la vouloit rappeller des extrémitez de la terre; et voicy quelle fut la premiere touche. Prestez l'oreille, Messieurs, elle a quelque chose de miraculeux. Ce fut un songe admirable, de ceux que Dieu mesme fait venir du ciel par le ministere des anges; dont les images sont si nettes et si démeslées; où l'on voit je ne sçay quoy de celeste. Elle crut, c'est elle-mesme qui le raconte au saint abbé : écoutez, et prenez garde sur tout de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertissemens divins et la conduite de la grace. Elle crut, dis-je, que, « marchant seule dans une forest, elle y avoit rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle s'approche pour luy demander s'il estoit aveugle de naissance, ou s'il l'estoit devenu

1. *In Ps.*, L.

[illegible]
de beauté? — [illegible]
[illegible]
[illegible]
qu'il [illegible]
[illegible]
[illegible]
dit-il, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
S. Jean. — [illegible]
[illegible]
Fils. — [illegible]
Dieu, [illegible]
compris. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Dieu, [illegible]

mination, « elle se sentit si éclairée », c'est elle-mesme qui continuë à parler, « et tellement transportée de la joye d'avoir trouvé ce qu'elle cherchoit depuis si long-temps, qu'elle ne put s'empescher d'embrasser l'aveugle dont le discours luy découvroit une plus belle lumiére que celle dont il estoit privé. Et, dit-elle, il se répandit dans mon cœur une joye si douce et une foy si sensible qu'il n'y a point de paroles capables de l'exprimer. » Vous attendez, Chrestiens, quel sera le réveil d'un sommeil si doux et si merveilleux. Ecoutez, et reconnoissez que ce songe est vraiment divin. « Elle s'éveilla là-dessus, dit-elle, et se trouva dans le mesme état où elle s'estoit veûë dans cet admirable songe; c'est-à-dire, tellement changée qu'elle avoit peine à le croire. » Le miracle qu'elle attendoit est arrivé : elle croit, elle qui jugeoit la foy impossible; Dieu la change par une lumiére soudaine et par un songe qui tient de l'extase. Tout suit en elle de la mesme force. « Je me levay, poursuit-elle, avec précipitation : mes actions estoient meslées d'une joye et d'une activité extraordinaire. » Vous le voyez : cette nouvelle vivacité qui animoit ses actions se ressent encore dans ses paroles. « Tout ce que je lisois sur la religion me touchoit jusqu'à répandre des larmes. Je me trouvois à la messe dans un état bien différent de celuy où j'avois accoustumé d'estre. » Car c'estoit de tous les mystéres celuy qui luy paroissoit le plus incroyable. « Mais alors, dit-elle, il me sembloit sentir la presence réelle

font sentir à l'ame la misericorde de Dieu ou tout le poids de ses vengeances. Son confesseur qu'elle appelle la trouve sans force, incapable d'application, et prononçant à peine quelques mots entrecoupez : il fut contraint de remettre la confession au lendemain. Mais il faut qu'elle vous raconte elle-mesme quelle nuit elle passa dans cette attente. Qui sçait si la Providence n'aura pas amené icy quelque ame égarée qui doive estre touchée de ce recit? « Il est, dit-elle, impossible de s'imaginer les étranges peines de mon esprit sans les avoir éprouvées. J'appréhendois à chaque moment le retour de ma syncope, c'est-à-dire ma mort et ma damnation. J'avoûois bien que je n'estois pas digne d'une misericorde que j'avois si long-temps négligée; et je disois à Dieu dans mon cœur que je n'avois aucun droit de me plaindre de sa justice; mais qu'enfin, chose insupportable! je ne le verrois jamais; que je serois éternellement avec ses ennemis, éternellement sans l'aimer, éternellement haïe de luy. Je sentois tendrement ce déplaisir, et je le sentois mesme, comme je croy », ce sont ses propres paroles, « entiérement détaché des autres peines de l'enfer. » Le voilà, mes chéres Sœurs, vous le connoissez, le voilà, ce pur amour que Dieu luy-mesme répand dans les cœurs avec toutes ses délicatesses et dans toute sa vérité. La voilà, cette crainte qui change les cœurs : non point la crainte de l'esclave qui craint l'arrivée d'un maistre fâcheux, mais la crainte d'une chaste épouse qui craint de

perdre ce qu'elle aime. Ces sentimens tendres, meslés de larmes et de frayeur, aigrissoient son mal jusqu'à la derniére extrémité. Nul n'en pénétroit la cause, et on attribuoit ces agitations à la fiévre ont elle estoit tourmentée. Dans cet état pitoya- pendant qu'elle se regardoit comme une perne réprouvée et presque sans espérance de sa-Dieu, qui fait entendre ses véritez en telle e et sous telles figures qu'il luy plaist, a de l'instruire comme il a fait Joseph et ; et, durant l'assoupissement que l'accaluy causa, il luy mit dans l'esprit cette pasemblable à celles de l'Evangile. Elle voit e que Jesus-Christ n'a pas dédaigné de r comme l'image de sa tendresse[1] : une nuë mere, empressée autour des petits uisoit. Un d'eux s'estant écarté, nostre it englouti par un chien avide. Elle acluy arrache cet innocent animal. En on luy crie d'un autre costé qu'il le au ravisseur, dont on éteindroit l'arnlevant sa proye. « Non, dit-elle, je ay jamais. » En ce moment elle s'épplication de la figure qui luy avoit se fit en un instant dans son esprit, luy eust dit : « Si vous qui estes e pouvez vous résoudre à rendre ce l que vous avez sauvé, pourquoy

---

[1] ..., XXIII, 37.

font sentir à l'ame la misericorde de Dieu ou tout le poids de ses vengeances. Son confesseur qu'elle appelle la trouve sans force, incapable d'application, et prononçant à peine quelques mots entrecoupez : il fut contraint de remettre la confession au lendemain. Mais il faut qu'elle vous raconte elle-mesme quelle nuit elle passa dans cette attente. Qui sçait si la Providence n'aura pas amené icy quelque ame égarée qui doive estre touchée de ce recit? « Il est, dit-elle, impossible de s'imaginer les étranges peines de mon esprit sans les avoir éprouvées. J'appréhendois à chaque moment le retour de ma syncope, c'est-à-dire ma mort et ma damnation. J'avoûois bien que je n'estois pas digne d'une misericorde que j'avois si long-temps négligée; et je disois à Dieu dans mon cœur que je n'avois aucun droit de me plaindre de sa justice; mais qu'enfin, chose insupportable! je ne le verrois jamais; que je serois éternellement avec ses ennemis, éternellement sans l'aimer, éternellement haïe de luy. Je sentois tendrement ce déplaisir, et je le sentois mesme, comme je croy », ce sont ses propres paroles, « entiérement détaché des autres peines de l'enfer. » Le voilà, mes chéres Sœurs, vous le connoissez, le voilà, ce pur amour que Dieu luy-mesme répand dans les cœurs avec toutes ses délicatesses et dans toute sa vérité. La voilà, cette crainte qui change les cœurs : non point la crainte de l'esclave qui craint l'arrivée d'un maistre fâcheux, mais la crainte d'une chaste épouse qui craint de

perdre ce qu'elle aime. Ces sentimens tendres, meslés de larmes et de frayeur, aigrissoient son mal jusqu'à la derniére extrémité. Nul n'en pénétroit la cause, et on attribuoit ces agitations à la fiévre dont elle estoit tourmentée. Dans cet état pitoyable, pendant qu'elle se regardoit comme une personne réprouvée et presque sans espérance de salut, Dieu, qui fait entendre ses véritez en telle maniére et sous telles figures qu'il luy plaist, continua de l'instruire comme il a fait Joseph et Salomon; et, durant l'assoupissement que l'accablement luy causa, il luy mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celles de l'Evangile. Elle voit paroistre ce que Jesus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse[1]: une poule devenuë mere, empressée autour des petits qu'elle conduisoit. Un d'eux s'estant écarté, nostre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle luy arrache cet innocent animal. En mesme temps on luy crie d'un autre costé qu'il le falloit rendre au ravisseur, dont on éteindroit l'ardeur en luy enlevant sa proye. « Non, dit-elle, je « ne le rendray jamais. » En ce moment elle s'éveilla; et l'application de la figure qui luy avoit esté montrée se fit en un instant dans son esprit, comme si on luy eust dit : « Si vous qui estes mauvaise, ne pouvez vous résoudre à rendre ce petit animal que vous avez sauvé, pourquoy

1. MATTH., XXIII, 37.

croyez-vous que Dieu infiniment bon vous redonnera au Démon, aprés vous avoir retirée de sa puissance? Espérez, et prenez courage [1]. » A ces mots, elle demeura dans un calme et dans une joye qu'elle ne pouvoit exprimer, « comme si un ange luy eust appris », ce sont encore ses paroles, « que Dieu ne l'abandonneroit pas. » Ainsi tomba tout-à-coup la fureur des vents et des flots à la voix de Jesus-Christ qui les menaçoit [2], et il ne fit pas un moindre miracle dans l'ame de nostre sainte pénitente lorsque, parmi les frayeurs d'une conscience allarmée et « les dou-« leurs de l'enfer [3] », il luy fit sentir tout-à-coup par une vive confiance, avec la rémission de ses pechez, cette « paix qui surpasse toute intelli-« gence [4] ». Alors une joye celeste saisit tous ses sens, « et les os humiliez tressaillirent [5] ». Souvenez-vous, ô sacré Pontife, quand vous tiendrez en vos mains la sainte victime qui oste les pechez du monde, souvenez-vous de ce miracle de sa grace. Et vous, saints prestres, venez; et vous, saintes filles, et vous, chrestiens; venez aussi, ô pécheurs : tous ensemble, commençons d'une mesme voix le cantique de la délivrance, et ne cessons de répéter avec David : « Que Dieu est « bon, que sa miséricorde est éternelle [6]! » Il ne faut point manquer à de telles graces, ni les rece-

---

1. MATTH., VII, 11. — 2. MARC., IV, 39. LUC., VIII, 24. — 3. *Ps.*, XVII, 6. — 4. PHILIP., IV, 7. — 5. *Ps.*, L, 10. — 6. *Ps.*, CXXXV, 1.

voir avec mollesse. La Princesse palatine change en un moment toute entiere : nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie. Elle se montre au monde à cette fois ; mais ce fut pour luy déclarer qu'elle avoit renoncé à ses vanitez. Car aussi quelle erreur à une chrestienne, et encore à une chrestienne pénitente, d'orner ce qui n'est digne que de son mépris ; de peindre et de parer l'idole du monde ; de retenir comme par force, et avec mille artifices autant indignes qu'inutiles, ces graces qui s'envolent avec le temps ? Sans s'effrayer de ce qu'on diroit, sans craindre comme autrefois ce vain fantôme des ames infirmes, dont les grands sont épouvantez plus que tous les autres, la Princesse palatine parut à la cour si différente d'elle-mesme ; et deslors elle renonça à tous les divertissemens, à tous les jeux, jusqu'aux plus innocens ; se soumettant aux séveres loix de la pénitence chrestienne, et ne songeant qu'à restraindre et à punir une liberté qui n'avoit pû demeurer dans ses bornes. Douze ans de persévérance au milieu des épreuves les plus difficiles l'ont élevée à un éminent degré de sainteté. La regle qu'elle se fit dés le premier jour fut immuable : toute sa maison y entra ; chez elle on ne faisoit que passer d'un exercice de piété à un autre. Jamais l'heure de l'oraison ne fut changée ni interrompuë, pas mesme par les maladies. Elle sçavoit que dans ce commerce sacré tout consiste à s'humilier sous la main de Dieu, et moins à donner qu'à recevoir. Ou plûtost, selon le précepte de

Jesus-Christ [1], son oraison fut perpetuelle pour estre égale au besoin. La lecture de l'Evangile et des livres saints en fournissoit la matiére : si le travail sembloit l'interrompre, ce n'estoit que pour la continuer d'une autre sorte. Par le travail on charmoit l'ennuy, on ménageoit le temps, on guérissoit la langueur de la paresse et les pernicieuses réveries de l'oisiveté. L'esprit se relaschoit pendant que les mains, industrieusement occupées, s'exerçoient dans des ouvrages dont la piété avoit donné le dessein : c'estoit ou des habits pour les pauvres, ou des ornemens pour les autels. Les pseaumes avoient succédé aux cantiques des joyes du siecle. Tant qu'il n'estoit point nécessaire de parler, la sage Princesse gardoit le silence : la vanité et les médisances, qui soustiennent tout le commerce du monde, luy faisoient craindre tous les entretiens; et rien ne luy paroissoit ni agréable ni seur que la solitude. Quand elle parloit de Dieu, le goust intérieur d'où sortoient toutes ses paroles se communiquoit à ceux qui conversoient avec elle; et les nobles expressions qu'on remarquoit dans ses discours ou dans ses écrits venoient de la haute idée qu'elle avoit conceüë des choses divines. Sa foy ne fut pas moins simple que vive : dans les fameuses questions qui ont troublé en tant de maniéres le repos de nos jours, elle déclaroit hautement qu'elle n'avoit autre part à y prendre que

1. Luc., XVIII, 11.

celle d'obéïr à l'Eglise. Si elle eust eû la fortune des ducs de Nevers ses peres, elle en auroit surpassé la pieuse magnificence, quoy-que cent temples fameux en portent la gloire jusqu'au ciel, « et « que les eglises des saints publient leurs aumô-« nes[1] ». Le duc son pere avoit fondé dans ses terres de quoy marier tous les ans soixante filles: riche oblation, présent agréable. La Princesse sa fille en marioit aussi tous les ans ce qu'elle pouvoit, ne croyant pas assez honorer les liberalitez de ses ancestres si elle ne les imitoit. On ne peut retenir ses larmes quand on luy voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissoit. Des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridez, de ces membres courbez sous les ans. Ecoutez ce qu'elle en écrit au fidelle ministre de ses charitez, et, dans un mesme discours, apprenez à gouster la simplicité et la charité chrestienne. « Je suis ravie, dit-elle, que l'affaire de nos bonnes vieilles soit si avancée. Achevons viste au nom de Nostre Seigneur; ostons vistement cette bonne femme de l'étable où elle est, et la mettons dans un de ces petits lits. » Quelle nouvelle vivacité succede à celle que le monde inspire! Elle poursuit : « Dieu me donnera peut-estre de la santé pour aller servir cette paralytique : au moins je le feray par mes soins, si les forces me manquent; et, joignant mes maux aux siens, je les offriray

1. *Eccl.*, XXXI, 11.

plus hardîment à Dieu. Mandez-moy ce qu'il faut pour la nourriture et les ustensiles de ces pauvres femmes; peu à peu nous les mettrons à leur aise. » Je me plais à répéter toutes ces paroles, malgré les oreilles délicates : elles effacent les discours les plus magnifiques, et je voudrois ne parler plus que ce langage. Dans les nécessitez extraordinaires sa charité faisoit de nouveaux efforts. Le rude hiver des années derniéres acheva de la dépouïller de ce qui luy restoit de superflu : tout devint pauvre dans sa maison et sur sa personne; elle voyoit disparoistre avec une joye sensible les restes des pompes du monde; et l'aumosne luy apprenoit à se retrancher tous les jours quelque chose de nouveau. C'est en effet la vraye grace de l'aumosne, en soulageant les besoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres besoins; c'est à dire, ces besoins honteux qu'y fait la délicatesse, comme si la nature n'estoit pas assez accablée de nécessitez. Qu'attendez-vous, Chrestiens, à vous convertir, et pourquoy désesperez-vous de vostre salut? Vous voyez la perfection où s'éleve l'ame pénitente quand elle est fidele à la grace. Ne craignez ni la maladie, ni les dégousts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles. Une personne si sensible et si délicate, qui ne pouvoit seulement entendre nommer les maux, a souffert douze ans entiers, et presque sans intervalle, ou les plus vives douleurs, ou des langueurs qui épuisoient le corps et l'esprit; et cependant, durant tout ce temps, et dans les tourmens inoüis de sa derniére maladie,

où ses maux s'augmenterent jusques aux derniers excés, elle n'a eû à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce foible desir, en disant aussitost aprés avec Jesus-Christ la priére du sacré mystére du Jardin : c'est ainsi qu'elle appelloit la priére de l'agonie de nostre Sauveur : « O mon Pere, que « vostre volonté soit faite, et non pas la mienne[1]. » Ses maladies luy osterent la consolation qu'elle avoit tant desirée d'accomplir ses premiers desseins, et de pouvoir achever ses jours sous la discipline et dans l'habit de Sainte Fare. Son cœur donné ou plûtost rendu à ce monastére, où elle avoit gousté les premieres graces, a témoigné son desir; et sa volonté a esté aux yeux de Dieu un sacrifice parfait. C'eust esté un soustien sensible à une ame comme la sienne d'accomplir de grands ouvrages pour le service de Dieu; mais elle est menée par une autre voye : par celle qui crucifie davantage; qui, sans rien laisser entreprendre à un esprit courageux, le tient accablé et anéanti sous la rude loy de souffrir. Encore s'il eust plû à Dieu de luy conserver ce goust sensible de la piété, qu'il avoit renouvellé dans son cœur au commencement de sa pénitence; mais non, tout luy est osté; sans cesse elle est travaillée de peines insupportables. « O Seigneur, disoit le saint homme Job, vous me « tourmentez d'une maniere merveilleuse[2] ! » C'est

---

1. Luc., XXII, 42. — 2. Job, X, 16.

me, sans parler icy de ses autres peines, il portoit au fond de son cœur une vive et continuelle appréhension de déplaire à Dieu. Il voyoit d'un costé sa sainte justice, devant laquelle les anges ont peine à soustenir leur innocence. Il le voyoit, avec ces yeux éternellement ouverts, observer toutes les démarches, compter tous les pas d'un pécheur [1], et « garder ses péchez comme sous le sceau », pour les luy representer au dernier jour : *Signasti quasi in sacculo delicta mea.* D'un autre costé, il ressentoit ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme. « Je craignois, dit-il, toutes mes « œuvres [2]. » Que vois-je ? le péché ! le péché par tout ! Et il s'écrioit jour et nuit : « O Seigneur, « pourquoy n'ostez-vous pas mes péchez [3] ? » et que ne tranchez-vous une fois ces malheureux jours, où l'on ne fait que vous offenser, afin qu'il ne soit pas dit « que je sois contraire à la parole du saint [4] » ? Tel estoit le fond de ses peines ; et ce qui paroist de si violent dans ses discours n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-mesme, ou l'excés d'un amour qui craint de déplaire. La Princesse palatine souffrit quelque chose de semblable. Quel supplice à une conscience timorée ! Elle croyoit voir par tout dans ses actions un amour propre déguisé en vertu. Plus elle estoit clairvoyante, plus elle estoit tourmentée. Ainsi Dieu

---

1. Job, XIV, 16, 17. — 2. Ibid., IX, 28. — 3. Ibid., VII, 21. — 4. Ibid., VI, 10.

l'humilioit par ce qui a coustume de nourrir l'orgueïl, et luy faisoit un remede de la cause de son mal. Qui pourroit dire par quelles terreurs elle arrivoit aux delices de la sainte table? Mais elle ne perdoit pas la confiance. « Enfin, dit-elle (c'est ce qu'elle écrit au saint prestre que Dieu luy avoit donné pour la soustenir dans ses peines), enfin je suis parvenuë au divin banquet. Je m'estois levée dés le matin pour estre devant le jour aux portes du Seigneur; mais luy seul sçait les combats qu'il a fallu rendre. » La matinée se passoit dans ce cruel exercice. « Mais à la fin, poursuit-elle, malgré mes foiblesses je me suis comme traisnée moy-mesme aux pieds de Nostre Seigneur; et j'ay connu qu'il falloit, puisque tout s'est fait en moy par la force de la divine bonté, que je receusse encore avec une espece de force ce dernier et souverain bien. » Dieu luy découvroit dans ces peines l'ordre secret de sa justice sur ceux qui ont manqué de fidelité aux graces de la pénitence. « Il n'appartient pas, disoit-elle, aux esclaves fugitifs, qu'il faut aller reprendre par force et les ramener comme malgré eux, de s'asseoir au festin avec les enfans et les amis; et c'est assez qu'il leur soit permis de venir recueïllir à terre les miettes qui tombent de la table de leurs seigneurs. » Ne vous étonnez pas, Chrestiens, si je ne fais plus, foible orateur, que de répéter les paroles de la Princesse palatine : c'est que j'y ressens la manne cachée, et le goust des Ecritures divines, que ses peines et ses sentimens luy fai-

soient entendre. Malheur à moy, si dans cette chaire j'aime mieux me chercher moy-mesme que vostre salut, et si je ne préfere à mes inventions, quand elles pourroient vous plaire, les expériences de cette Princesse qui peuvent vous convertir! Je n'ay regret qu'à ce que je laisse, et je ne puis vous taire ce qu'elle a écrit touchant les tentations d'incrédulité. « Il est bien croyable, disoit-elle, qu'un Dieu qui aime infiniment en donne des preuves proportionnées à l'infinité de son amour et à l'infinité de sa puissance; et ce qui est propre à la toute-puissance d'un Dieu passe de bien loin la capacité de nostre foible raison. C'est, ajouste-t-elle, ce que je me dis à moy-mesme quand les démons taschent d'étonner ma foy; et, depuis qu'il a plû à Dieu de me mettre dans le cœur (remarquez ces belles paroles) que son amour est la cause de tout ce que nous croyons, cette réponse me persuade plus que tous les livres. » C'est, en effet, l'abrégé de tous les saints Livres et de toute la doctrine chrestienne. Sortez, Parole éternelle, Fils unique du Dieu vivant, sortez du bienheureux sein de vostre Pere[1], et venez annoncer aux hommes le secret que vous y voyez. Il l'a fait, et, durant trois ans, il n'a cessé de nous dire le secret des conseils de Dieu. Mais tout ce qu'il en a dit est renfermé dans ce seul mot de son Evangile : « Dieu a tant aimé le monde qu'il luy

1. JOAN., I, 18.

« a donné son Fils unique [1]. » Ne demandez plus ce qui a uni en Jesus-Christ le Ciel et la terre, et la croix avec les grandeurs : « Dieu a tant aimé le « monde. » Est-il incroyable que Dieu aime, et que la bonté se communique? Que ne fait pas entreprendre aux ames courageuses l'amour de la gloire; aux ames les plus vulgaires l'amour des richesses; à tous enfin, tout ce qui porte le nom d'amour? Rien ne couste, ni perils, ni travaux, ni peines : et voilà les prodiges dont l'homme est capable. Que si l'homme, qui n'est que foiblesse, tente l'impossible, Dieu, pour contenter son amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire? Disons donc pour toute raison dans tous les mystéres : « Dieu a tant aimé le monde. » C'est la doctrine du Maistre, et le Disciple bien-aimé l'avoit bien comprise. De son temps un Cerinthe, un hérésiarque, ne vouloit pas croire qu'un Dieu eust pû se faire homme et se faire la victime des pécheurs. Que luy répondit cet apostre vierge, ce prophéte du Nouveau Testament, cet aigle, ce théologien par excellence, ce saint vieillard qui n'avoit de force que pour prescher la charité et pour dire : « Aimez-vous les uns les autres en Nostre « Seigneur »; que répondit-il à cet hérésiarque? Quel symbole, quelle nouvelle confession de foy opposa-t-il à son hérésie naissante? Ecoutez, et admirez. « Nous croyons, dit-il, et nous confes-

---

1. JOAN., III, 16.

« sons l'amour que Dieu a pour nous » : *Et nos credidimus charitati quam habet Deus in nobis*[1]. C'est là toute la foy des chrestiens; c'est la cause et l'abrégé de tout le Symbole. C'est là que la Princesse palatine a trouvé la résolution de ses anciens doutes. Dieu a aimé : c'est tout dire. « S'il a fait, disoit-elle, de si grandes choses pour déclarer son amour dans l'Incarnation, que n'aura-t-il pas fait pour le consommer dans l'Eucharistie, pour se donner non plus en général à la nature humaine, mais à chaque fidele en particulier ? » Croyons donc avec S. Jean en l'amour d'un Dieu : la foy nous paroistra douce, en la prenant par un endroit si tendre. Mais n'y croyons pas à demi, à la maniere des hérétiques, dont l'un en retranche une chose et l'autre une autre, l'un le mystére de l'Incarnation et l'autre celuy de l'Eucharistie, chacun ce qui luy déplaist : foibles esprits, ou plûtost cœurs étroits et entrailles resserrées[2], que la foy et la charité n'ont pas assez dilatées pour comprendre toute l'étenduë de l'amour d'un Dieu. Pour nous, croyons sans réserve, et prenons le remede entier, quoy-qu'il en couste à nostre raison. Pourquoy veut-on que les prodiges coustent tant à Dieu? Il n'y a plus qu'un seul prodige que j'annonce aujourd'huy au monde. O Ciel, ô terre, étonnez-vous à ce prodige nouveau! C'est que, parmi tant de témoignages de

---

1. I JOAN., IV, 16. — 2. II *Cor.*, VI, 11, 12.

l'amour divin, il y ait tant d'incrédules et tant d'insensibles. N'en augmentez pas le nombre qui va croissant tous les jours. N'alleguez plus vostre malheureuse incredulité, et ne faites pas une excuse de vostre crime. Dieu a des remedes pour vous guérir, et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels. Il a sceû prendre la sainte princesse dont nous parlons par le moyen qu'il luy a plû : il en a d'autres pour vous jusqu'à l'infini ; et vous n'avez rien à craindre que de desespérer de ses bontez. Vous osez nommer vos ennuis aprés les peines terribles où vous l'avez veûë? Cependant, si quelquefois elle desiroit d'en estre un peu soulagée, elle se le reprochoit à elle-mesme. « Je commence, disoit-elle, à m'appercevoir que je cherche le paradis terrestre à la suite de Jesus-Christ, au lieu de chercher la montagne des Olives et le Calvaire, par où il est entré dans sa gloire. » Voilà ce qu'il luy servit de méditer l'Evangile nuit et jour, et de se nourrir de la parole de vie. C'est encore ce qui luy fit dire cette admirable parole : « Qu'elle aimoit mieux vivre et mourir sans consolation que d'en chercher hors de Dieu. » Elle a porté ces sentimens jusqu'à l'agonie; et, preste à rendre l'ame, on entendit qu'elle disoit d'une voix mourante : « Je m'en vais voir comment Dieu me traitera; mais j'espere en ses misericordes. » Cette parole de confiance emporta son ame sainte au sejour des justes. Arrestons icy, Chrestiens; et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre qui ne fait qu'affoi-

Jesus-Christ [1], son oraison fut perpetuelle pour estre égale au besoin. La lecture de l'Evangile et des livres saints en fournissoit la matiére : si le travail sembloit l'interrompre, ce n'estoit que pour la continuer d'une autre sorte. Par le travail on charmoit l'ennuy, on ménageoit le temps, on guérissoit la langueur de la paresse et les pernicieuses réveries de l'oisiveté. L'esprit se relaschoit pendant que les mains, industrieusement occupées, s'exerçoient dans des ouvrages dont la piété avoit donné le dessein : c'estoit ou des habits pour les pauvres, ou des ornemens pour les autels. Les pseaumes avoient succédé aux cantiques des joyes du siecle. Tant qu'il n'estoit point nécessaire de parler, la sage Princesse gardoit le silence : la vanité et les médisances, qui soustiennent tout le commerce du monde, luy faisoient craindre tous les entretiens; et rien ne luy paroissoit ni agréable ni seur que la solitude. Quand elle parloit de Dieu, le goust intérieur d'où sortoient toutes ses paroles se communiquoit à ceux qui conversoient avec elle; et les nobles expressions qu'on remarquoit dans ses discours ou dans ses écrits venoient de la haute idée qu'elle avoit conceûë des choses divines. Sa foy ne fut pas moins simple que vive : dans les fameuses questions qui ont troublé en tant de maniéres le repos de nos jours, elle déclaroit hautement qu'elle n'avoit autre part à y prendre que

---

1. Luc., XVIII, 11.

celle d'obéïr à l'Eglise. Si elle eust eû la fortune des ducs de Nevers ses peres, elle en auroit surpassé la pieuse magnificence, quoy-que cent temples fameux en portent la gloire jusqu'au ciel, « et « que les eglises des saints publient leurs aumô- « nes[1] ». Le duc son pere avoit fondé dans ses terres de quoy marier tous les ans soixante filles: riche oblation, présent agréable. La Princesse sa fille en marioit aussi tous les ans ce qu'elle pouvoit, ne croyant pas assez honorer les liberalitez de ses ancestres si elle ne les imitoit. On ne peut retenir ses larmes quand on luy voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissoit. Des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridez, de ces membres courbez sous les ans. Ecoutez ce qu'elle en écrit au fidelle ministre de ses charitez, et, dans un mesme discours, apprenez à gouster la simplicité et la charité chrestienne. « Je suis ravie, dit-elle, que l'affaire de nos bonnes vieilles soit si avancée. Achevons viste au nom de Nostre Seigneur; ostons vistement cette bonne femme de l'étable où elle est, et la mettons dans un de ces petits lits. » Quelle nouvelle vivacité succede à celle que le monde inspire! Elle poursuit : « Dieu me donnera peut-estre de la santé pour aller servir cette paralytique : au moins je le feray par mes soins, si les forces me manquent; et, joignant mes maux aux siens, je les offriray

1. *Eccl.*, XXXI, 11.

plus hardîment à Dieu. Mandez-moy ce qu'il faut pour la nourriture et les ustensiles de ces pauvres femmes; peu à peu nous les mettrons à leur aise. » Je me plais à répéter toutes ces paroles, malgré les oreilles délicates : elles effacent les discours les plus magnifiques, et je voudrois ne parler plus que ce langage. Dans les nécessitez extraordinaires sa charité faisoit de nouveaux efforts. Le rude hiver des années derniéres acheva de la dépouïller de ce qui luy restoit de superflu : tout devint pauvre dans sa maison et sur sa personne; elle voyoit disparoistre avec une joye sensible les restes des pompes du monde; et l'aumosne luy apprenoit à se retrancher tous les jours quelque chose de nouveau. C'est en effet la vraye grace de l'aumosne, en soulageant les besoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres besoins; c'est à dire, ces besoins honteux qu'y fait la délicatesse, comme si la nature n'estoit pas assez accablée de nécessitez. Qu'attendez-vous, Chrestiens, à vous convertir, et pourquoy désesperez-vous de vostre salut? Vous voyez la perfection où s'éleve l'ame pénitente quand elle est fidele à la grace. Ne craignez ni la maladie, ni les dégousts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles. Une personne si sensible et si délicate, qui ne pouvoit seulement entendre nommer les maux, a souffert douze ans entiers, et presque sans intervalle, ou les plus vives douleurs, ou des langueurs qui épuisoient le corps et l'esprit; et cependant, durant tout ce temps, et dans les tourmens inoûïs de sa derniére maladie,

où ses maux s'augmenterent jusques aux derniers excés, elle n'a eû à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce foible desir, en disant aussitost aprés avec Jesus-Christ la priére du sacré mystére du Jardin : c'est ainsi qu'elle appelloit la priére de l'agonie de nostre Sauveur : « O mon Pere, que « vostre volonté soit faite, et non pas la mienne[1]. » Ses maladies luy osterent la consolation qu'elle avoit tant desirée d'accomplir ses premiers desseins, et de pouvoir achever ses jours sous la discipline et dans l'habit de Sainte Fare. Son cœur donné ou plûtost rendu à ce monastére, où elle avoit gousté les premieres graces, a témoigné son desir; et sa volonté a esté aux yeux de Dieu un sacrifice parfait. C'eust esté un soustien sensible à une ame comme la sienne d'accomplir de grands ouvrages pour le service de Dieu; mais elle est menée par une autre voye : par celle qui crucifie davantage; qui, sans rien laisser entreprendre à un esprit courageux, le tient accablé et anéanti sous la rude loy de souffrir. Encore s'il eust plû à Dieu de luy conserver ce goust sensible de la piété, qu'il avoit renouvellé dans son cœur au commencement de sa pénitence; mais non, tout luy est osté; sans cesse elle est travaillée de peines insupportables. « O Seigneur, disoit le saint homme Job, vous me « tourmentez d'une maniere merveilleuse[2]! » C'est

---

1. Luc., xxii, 42. — 2. Job, x, 16.

que, sans parler icy de ses autres peines, il portoit au fond de son cœur une vive et continuelle appréhension de déplaire à Dieu. Il voyoit d'un costé sa sainte justice, devant laquelle les anges ont peine à soustenir leur innocence. Il le voyoit, avec ces yeux éternellement ouverts, observer toutes les démarches, compter tous les pas d'un pécheur [1], et « garder ses péchez comme sous le sceau », pour les luy representer au dernier jour : *Signasti quasi in sacculo delicta mea.* D'un autre costé, il ressentoit ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme. « Je craignois, dit-il, toutes mes « œuvres [2]. » Que vois-je? le péché! le péché par tout! Et il s'écrioit jour et nuit : « O Seigneur, « pourquoy n'ostez-vous pas mes péchez [3]? » et que ne tranchez-vous une fois ces malheureux jours, où l'on ne fait que vous offenser, afin qu'il ne soit pas dit « que je sois contraire à la parole du saint [4] »? Tel estoit le fond de ses peines; et ce qui paroist de si violent dans ses discours n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-mesme, ou l'excés d'un amour qui craint de déplaire. La Princesse palatine souffrit quelque chose de semblable. Quel supplice à une conscience timorée! Elle croyoit voir par tout dans ses actions un amour propre déguisé en vertu. Plus elle estoit clairvoyante, plus elle estoit tourmentée. Ainsi Dieu

---

1. Job, xiv, 16, 17. — 2. Ibid., ix, 28. — 3. Ibid., vii, 21. — 4. Ibid., vi, 10.

l'humilioit par ce qui a coustume de nourrir l'orgueïl, et luy faisoit un remede de la cause de son mal. Qui pourroit dire par quelles terreurs elle arrivoit aux delices de la sainte table? Mais elle ne perdoit pas la confiance. « Enfin, dit-elle (c'est ce qu'elle écrit au saint prestre que Dieu luy avoit donné pour la soustenir dans ses peines), enfin je suis parvenuë au divin banquet. Je m'estois levée dés le matin pour estre devant le jour aux portes du Seigneur; mais luy seul sçait les combats qu'il a fallu rendre. » La matinée se passoit dans ce cruel exercice. « Mais à la fin, poursuit-elle, malgré mes foiblesses je me suis comme traisnée moy-mesme aux pieds de Nostre Seigneur; et j'ay connu qu'il falloit, puisque tout s'est fait en moy par la force de la divine bonté, que je receusse encore avec une espece de force ce dernier et souverain bien. » Dieu luy découvroit dans ces peines l'ordre secret de sa justice sur ceux qui ont manqué de fidelité aux graces de la pénitence. « Il n'appartient pas, disoit-elle, aux esclaves fugitifs, qu'il faut aller reprendre par force et les ramener comme malgré eux, de s'asseoir au festin avec les enfans et les amis; et c'est assez qu'il leur soit permis de venir recueïllir à terre les miettes qui tombent de la table de leurs seigneurs. » Ne vous étonnez pas, Chrestiens, si je ne fais plus, foible orateur, que de répéter les paroles de la Princesse palatine : c'est que j'y ressens la manne cachée, et le goust des Ecritures divines, que ses peines et ses sentimens luy fai-

soient entendre. Malheur à moy, si dans cette chaire j'aime mieux me chercher moy-mesme que vostre salut, et si je ne préfere à mes inventions, quand elles pourroient vous plaire, les expériences de cette Princesse qui peuvent vous convertir! Je n'ay regret qu'à ce que je laisse, et je ne puis vous taire ce qu'elle a écrit touchant les tentations d'incrédulité. « Il est bien croyable, disoit-elle, qu'un Dieu qui aime infinîment en donne des preuves proportionnées à l'infinité de son amour et à l'infinité de sa puissance; et ce qui est propre à la toute-puissance d'un Dieu passe de bien loin la capacité de nostre foible raison. C'est, ajouste-t-elle, ce que je me dis à moy-mesme quand les démons taschent d'étonner ma foy; et, depuis qu'il a plû à Dieu de me mettre dans le cœur (remarquez ces belles paroles) que son amour est la cause de tout ce que nous croyons, cette réponse me persuade plus que tous les livres. » C'est, en effet, l'abrégé de tous les saints Livres et de toute la doctrine chrestienne. Sortez, Parole éternelle, Fils unique du Dieu vivant, sortez du bienheureux sein de vostre Pere [1], et venez annoncer aux hommes le secret que vous y voyez. Il l'a fait, et, durant trois ans, il n'a cessé de nous dire le secret des conseils de Dieu. Mais tout ce qu'il en a dit est renfermé dans ce seul mot de son Evangile : « Dieu a tant aimé le monde qu'il luy

1. JOAN., I, 18.

« a donné son Fils unique [1]. » Ne demandez plus ce qui a uni en Jesus-Christ le Ciel et la terre, et la croix avec les grandeurs : « Dieu a tant aimé le « monde. » Est-il incroyable que Dieu aime, et que la bonté se communique? Que ne fait pas entreprendre aux ames courageuses l'amour de la gloire; aux ames les plus vulgaires l'amour des richesses; à tous enfin, tout ce qui porte le nom d'amour? Rien ne couste, ni perils, ni travaux, ni peines : et voilà les prodiges dont l'homme est capable. Que si l'homme, qui n'est que foiblesse, tente l'impossible, Dieu, pour contenter son amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire? Disons donc pour toute raison dans tous les mystéres : « Dieu a tant aimé le monde. » C'est la doctrine du Maistre, et le Disciple bien-aimé l'avoit bien comprise. De son temps un Cerinthe, un hérésiarque, ne vouloit pas croire qu'un Dieu eust pû se faire homme et se faire la victime des pécheurs. Que luy répondit cet apostre vierge, ce prophéte du Nouveau Testament, cet aigle, ce théologien par excellence, ce saint vieillard qui n'avoit de force que pour prescher la charité et pour dire : « Aimez-vous les uns les autres en Nostre « Seigneur »; que répondit-il à cet hérésiarque? Quel symbole, quelle nouvelle confession de foy opposa-t-il à son hérésie naissante? Ecoutez, et admirez. « Nous croyons, dit-il, et nous confes-

---

1. JOAN., III, 16.

« sons l'amour que Dieu a pour nous » : *Et nos credidimus charitati quam habet Deus in nobis*[1]. C'est là toute la foy des chrestiens; c'est la cause et l'abrégé de tout le Symbole. C'est là que la Princesse palatine a trouvé la résolution de ses anciens doutes. Dieu a aimé : c'est tout dire. « S'il a fait, disoit-elle, de si grandes choses pour déclarer son amour dans l'Incarnation, que n'aura-t-il pas fait pour le consommer dans l'Eucharistie, pour se donner non plus en général à la nature humaine, mais à chaque fidele en particulier ? » Croyons donc avec S. Jean en l'amour d'un Dieu : la foy nous paroistra douce, en la prenant par un endroit si tendre. Mais n'y croyons pas à demi, à la maniere des hérétiques, dont l'un en retranche une chose et l'autre une autre, l'un le mystére de l'Incarnation et l'autre celuy de l'Eucharistie, chacun ce qui luy déplaist : foibles esprits, ou plûtost cœurs étroits et entrailles resserrées[2], que la foy et la charité n'ont pas assez dilatées pour comprendre toute l'étenduë de l'amour d'un Dieu. Pour nous, croyons sans réserve, et prenons le remede entier, quoy-qu'il en couste à nostre raison. Pourquoy veut-on que les prodiges coustent tant à Dieu? Il n'y a plus qu'un seul prodige que j'annonce aujourd'huy au monde. O Ciel, ô terre, étonnez-vous à ce prodige nouveau! C'est que, parmi tant de témoignages de

---

1. I JOAN., IV, 16. — 2. II *Cor.*, VI, 11, 12.

l'amour divin, il y ait tant d'incrédules et tant d'insensibles. N'en augmentez pas le nombre qui va croissant tous les jours. N'alleguez plus vostre malheureuse incredulité, et ne faites pas une excuse de vostre crime. Dieu a des remedes pour vous guérir, et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels. Il a sceû prendre la sainte princesse dont nous parlons par le moyen qu'il luy a plû : il en a d'autres pour vous jusqu'à l'infini; et vous n'avez rien à craindre que de desespérer de ses bontez. Vous osez nommer vos ennuis aprés les peines terribles où vous l'avez veûë? Cependant, si quelquefois elle desiroit d'en estre un peu soulagée, elle se le reprochoit à elle-mesme. « Je commence, disoit-elle, à m'appercevoir que je cherche le paradis terrestre à la suite de Jesus-Christ, au lieu de chercher la montagne des Olives et le Calvaire, par où il est entré dans sa gloire. » Voilà ce qu'il luy servit de méditer l'Evangile nuit et jour, et de se nourrir de la parole de vie. C'est encore ce qui luy fit dire cette admirable parole : « Qu'elle aimoit mieux vivre et mourir sans consolation que d'en chercher hors de Dieu. » Elle a porté ces sentimens jusqu'à l'agonie; et, preste à rendre l'ame, on entendit qu'elle disoit d'une voix mourante : « Je m'en vais voir comment Dieu me traitera; mais j'espere en ses misericordes. » Cette parole de confiance emporta son ame sainte au sejour des justes. Arrestons icy, Chrestiens; et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre qui ne fait qu'affoi-

blir vostre parole. Parlez dans les cœurs, Prédicateur invisible, et faites que chacun se parle à soy-mesme. Parlez, mes Freres, parlez : je ne suis icy que pour aider vos réflexions. Elle viendra, cette heure derniére; elle approche, nous y touchons, la voilà venuë. Il faut dire avec Anne de Gonzague : « Il n'y a plus ni Princesse, ni Palatine; ces grands noms, dont on s'étourdit, ne subsistent plus. » Il faut dire avec elle : « Je m'en vais, je suis emporté par une force inévitable; tout fuit, tout diminuë, tout disparoist à mes yeux. Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché : pour tout fonds, le néant; pour toute acquisition, le péché. Le reste, qu'on croyoit tenir, échape, semblable à de l'eau gelée, dont le vil crystal se fond entre les mains qui le serrent, et ne fait que les salir. » Mais voicy ce qui glacera le cœur, ce qui achevera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : « Je m'en vais voir comment Dieu me traitera » ; dans un moment je seray entre ces mains dont S. Paul écrit en tremblant : « Ne vous y trompez pas, on ne se « moque pas de Dieu[1] » ; et encore : « C'est une « chose horrible de tomber entre les mains du « Dieu vivant[2] »; entre ces mains où tout est action, où tout est vie; rien ne s'affoiblit, ni se relasche, ni ne se ralentit jamais! Je m'en vais voir si ces mains toutes-puissantes me seront favorables

---

1. *Galat.*, VI, 7. — 2. *Hebr.*, X, 31.

où la foiblesse veut s'autoriser par des maximes, où tant d'ames insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la foy, et ne font d'effort contre elles mesmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience; la Princesse palatine t'est donnée « comme un signe et un pro- « dige » : *in signum et in portentum*[1]. Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ay menacé, confondre ton impenitence et tes vaines excuses. Tu la verras se joindre à ces saintes filles et à toute la troupe des saints; et qui pourra soustenir leurs redoutables clameurs? Mais que sera-ce quand Jesus-Christ paroistra luy-mesme à ces malheureux; quand ils verront celuy qu'ils auront percé, comme dit le Prophéte[2], dont ils auront rouvert toutes les playes, et qu'il leur dira d'une voix terrible : « Pourquoy me déchirez-vous par vos blasphesmes », nation impie? *Me configitis, gens tota*[3]. Ou, si vous ne le faisiez pas par vos paroles, pourquoy le faisiez-vous par vos œuvres? Ou pourquoy avez-vous marché dans mes voyes d'un pas incertain, comme si mon autorité estoit douteuse? Race infidele, me connoissez-vous à cette fois? Suis-je vostre Roy, suis-je vostre Juge, suis-je vostre Dieu? Apprenez-le par vostre supplice. Là commencera ce pleur éternel; là, ce grincement de dents[4] qui n'aura jamais de fin. Pendant que les orgueilleux

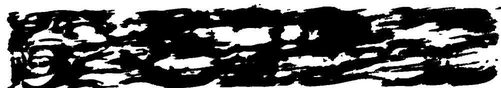
1. Is., VIII, 18. — 2. ZACH., XII, 10. — 3. MALACH., III, 9. — 4. MATTH., VIII, 12.

seront confondus, vous, fideles « qui tremblez à « sa parole[1] », en quelque endroit que vous soyiez de cet auditoire, peu connus des hommes et connus de Dieu, vous commencerez à lever la teste. Si, touchez des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs; si Dieu a beni le travail par lequel je tasche de vous enfanter en Jesus-Christ, et que, trop indigne ministre de ses conseils, je n'y aye pas esté moy-mesme un obstacle, vous benirez la bonté divine, qui vous aura conduits à la pompe funebre de cette pieuse Princesse, où vous aurez peut-estre trouvé le commencement de la veritable vie. Et vous, Prince, qui l'avez tant honorée pendant qu'elle estoit au monde; qui, favorable interprete de ses moindres desirs, continuez vostre protection et vos soins à tout ce qui luy fut cher, et qui luy donnez les dernieres marques de pieté avec tant de magnificence et tant de zele; vous, Princesse, qui gemissez en luy rendant ce triste devoir, et qui avez esperé de la voir revivre dans ce discours; que vous dirai-je pour vous consoler? Comment pourray-je, Madame, arrester ce torrent de larmes que le temps n'a pas épuisé, que tant de justes sujets de joye n'ont pas tari? Reconnoissez icy le monde; reconnoissez ses maux toujours plus réels que ses biens, et ses douleurs par consequent plus vives et plus penetrantes que ses joyes. Vous avez perdu

1. [illegible]

ces heureux momens où vous joûïssiez des tendresses d'une mere qui n'eût jamais son égale; vous avez perdu cette source inépuisable de sages conseils; vous avez perdu ces consolations qui, par un charme secret, faisoient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte. Mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux : l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'Eternité, et, en attendant, sur la terre, le souvenir de ses instructions, l'image de ses vertus et les exemples de sa vie.





ORAISON FUNÈBRE

DE MESSIRE

MICHEL LE TELLIER

CHANCELIER DE FRANCE

[illegible]

[illegible]

[illegible]



[illegible]

[illegible]

ni celle qui gouverne les empires, qui regle la paix et la guerre, et enfin qui dicte les loix et qui dispense les graces. Car, encore que ce grand ministre, choisi par la divine Providence pour présider aux conseils du plus sage de tous les rois, ait esté le digne instrument des desseins les mieux concertez que l'Europe ait jamais veûs ; encore que la sagesse, aprés l'avoir gouverné dés son enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs et au comble des félicitez humaines ; sa fin nous a fait paroistre que ce n'estoit pas pour ces avantages qu'il en écoutoit les conseils. Ce que nous luy avons veû quitter sans peine n'estoit pas l'objet de son amour. Il a connu la sagesse que le monde ne connoist pas ; cette sagesse « qui vient d'enhaut, « qui descend du Pere des lumiéres [1] », et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice. C'est elle dont la prévoyance s'étend aux siécles futurs, et enferme dans ses desseins l'éternité toute entiére. Touché de ses immortels et invisibles attraits, il l'a recherchée avec ardeur selon le précepte du Sage. « La sagesse vous élevera », dit Salomon, « et vous donnera de la gloire quand « vous l'aurez embrassée. » Mais ce sera une gloire que le sens humain ne peut comprendre. Comme ce sage et puissant ministre aspiroit à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il se voyoit environné sur la terre. C'est pourquoy sa

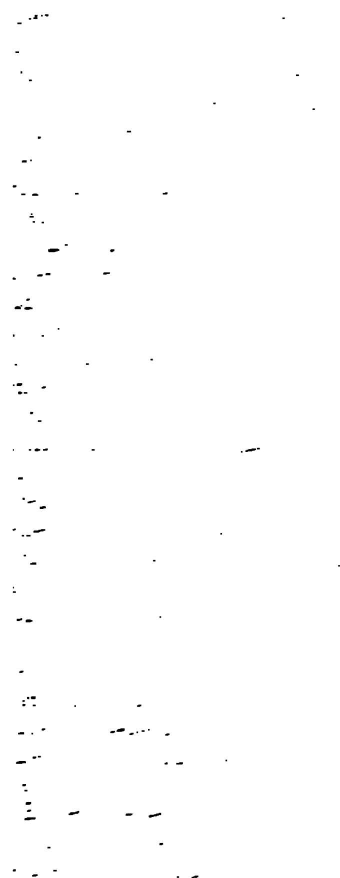
---

1. JAC., III, 15.

modération l'a toûjours mis au dessus de sa fortune. Incapable d'estre éblouï des grandeurs humaines, comme il y paroist sans ostentation, il y est veû sans envie; et nous remarquons dans sa conduite ces trois caracteres de la véritable sagesse : qu'élevé sans empressement aux premiers honneurs, il y a vécu aussi modeste que grand; que, dans ses importans emplois, soit qu'il nous paroisse, comme chancelier, chargé de la principale administration de la justice, ou que nous le considerions dans les autres occupations d'un long ministere, supérieur à ses intérests, il n'a regardé que le bien public; et qu'enfin, dans une heureuse vieillesse, prest à rendre avec sa grande ame le sacré dépost de l'autorité si bien confié à ses soins, il a veû disparoistre toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il luy en ait cousté un seul soupir : tant il avoit mis en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances. De sorte qu'il nous paroist, selon la promesse du Sage, dans « une gloire immortelle », pour s'estre soumis aux loix de la véritable sagesse, et pour avoir fait céder à la modestie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérest particulier à l'amour du bien public, et la vie mesme au desir des biens éternels. C'est la gloire qu'a remportée Tres-haut et puissant seigneur, messire MICHEL LE TELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE.

Le grand cardinal de Richelieu achevoit son glorieux ministere, et finissoit tout ensemble une vie pleine de merveilles. Sous sa ferme et prévoyante conduite, la puissance d'Austriche cessoit

d'estre redoutée, et la France, sortie enfin des guerres civiles, commençoit à donner le branle aux affaires de l'Europe. On avoit une attention particuliére à celles d'Italie, et, sans parler des autres raisons, Louïs XIII, de glorieuse et triomphante mémoire, devoit sa protection à la duchesse de Savoye, sa sœur, et à ses enfans. Jules Mazarin, dont le nom devoit estre si grand dans nostre histoire, employé par la cour de Rome en diverses négotiations, s'estoit donné à la France; et, propre par son génie et par ses correspondances à ménager les esprits de sa nation, il avoit fait prendre un cours si heureux aux conseils du cardinal de Richelieu que ce ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre. Par là il sembla montrer son successeur à la France; et le cardinal Mazarin s'avançoit secretement à la premiere place. En ces temps, Michel Le Tellier, encore maistre des requestes, estoit intendant de justice en Piémont. Mazarin, que ses négotiations attiroient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité et d'une conduite si seure dans les affaires : car les ordres de la cour obligeoient l'ambassadeur à concerter toutes choses avec l'intendant, à qui la divine Providence faisoit faire ce léger apprentissage des affaires d'Estat. Il ne falloit qu'en ouvrir l'entrée à un genie si perçant pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique. Mais son esprit modéré ne se perdoit pas dans ces vastes pensées; et, renfermé, à l'exemple de ses peres, dans les modestes emplois de la robe, il ne jettoit pas



luy dés son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie se fit un rampart contre les loûanges qu'on donnoit à son intégrité; et l'amour qu'il avoit pour la justice ne luy parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portoit, disoit-il, en quelque maniere dans le sang. Mais Dieu, qui l'avoit prédestiné à estre un exemple de justice dans un si beau regne et dans la premiere charge d'un si grand royaume, luy avoit fait regarder le devoir de juge où il estoit appellé comme le moyen particulier qu'il luy donnoit pour accomplir l'œuvre de son salut. C'estoit la sainte pensée qu'il avoit toûjours dans le cœur; c'estoit la belle parole qu'il avoit toûjours à la bouche; et par là il faisoit assez connoistre combien il avoit pris le goust véritable de la pieté chrestienne. S. Paul en a mis l'exercice non pas dans ces pratiques particulieres que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces loix qu'à celles de Dieu; mais à se sanctifier dans son estat, et « chacun « dans les emplois de sa vocation » : *unusquisque in qua vocatione vocatus est* [1]. Mais si, selon la doctrine de ce grand apostre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'éleve à la perfection dans le service d'un maistre mortel pourveû qu'il y sçache regarder l'ordre de Dieu, à quelle perfection l'ame chrestienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint minis-

1. I *Cor.*, VII, 20.

tere de la justice, puisque, selon l'Ecriture, « l'on « y exerce le jugement, non des hommes, mais du « Seigneur mesme[1] » ? Ouvrez les yeux, Chrestiens, contemplez ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles : vous y verrez avec David « les dieux de la terre, qui meurent à la vérité « comme des hommes[2] », mais qui cependant doivent juger comme des dieux, sans crainte, sans passion, sans intérest; le Dieu des dieux à leur teste, comme le chante ce grand roy d'un ton si sublime dans ce divin pseaume : « Dieu assiste, « dit-il, à l'assemblée des dieux, et au milieu il « juge les dieux. » O juges, quelle majesté de vos séances! quel président de vos assemblées! Mais aussi quel censeur de vos jugemens! Sous ces yeux redoutables, nostre sage magistrat écoutoit également le riche et le pauvre; d'autant plus pur et d'autant plus ferme dans l'administration de la justice que, sans porter ses regards sur les hautes places dont tout le monde le jugeoit digne, il mettoit son élevation comme son étude à se rendre parfait dans son estat. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les ames où l'ambition domine. Toute ame inquiete et ambitieuse est incapable de regle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédiens où, semblable à un sepulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas

1. *II Paral.*, XIX, 6. — 2. *Ps.*, LXXXI.

luy dés son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie se fit un rampart contre les loûanges qu'on donnoit à son intégrité; et l'amour qu'il avoit pour la justice ne luy parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portoit, disoit-il, en quelque maniere dans le sang. Mais Dieu, qui l'avoit prédestiné à estre un exemple de justice dans un si beau regne et dans la premiere charge d'un si grand royaume, luy avoit fait regarder le devoir de juge où il estoit appellé comme le moyen particulier qu'il luy donnoit pour accomplir l'œuvre de son salut. C'estoit la sainte pensée qu'il avoit toûjours dans le cœur; c'estoit la belle parole qu'il avoit toûjours à la bouche; et par là il faisoit assez connoistre combien il avoit pris le goust véritable de la pieté chrestienne. S. Paul en a mis l'exercice non pas dans ces pratiques particulieres que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces loix qu'à celles de Dieu; mais à se sanctifier dans son estat, et « chacun « dans les emplois de sa vocation » : *unusquisque in qua vocatione vocatus est* [1]. Mais si, selon la doctrine de ce grand apostre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'éleve à la perfection dans le service d'un maistre mortel pourveû qu'il y sçache regarder l'ordre de Dieu, à quelle perfection l'ame chrestienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint minis-

1. I *Cor.*, VII, 20.

tere de la justice, puisque, selon l'Ecriture, « l'on « y exerce le jugement, non des hommes, mais du « Seigneur mesme[1] »? Ouvrez les yeux, Chrestiens, contemplez ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles : vous y verrez avec David « les dieux de la terre, qui meurent à la vérité « comme des hommes[2] », mais qui cependant doivent juger comme des dieux, sans crainte, sans passion, sans intérest; le Dieu des dieux à leur teste, comme le chante ce grand roy d'un ton si sublime dans ce divin pseaume : « Dieu assiste, « dit-il, à l'assemblée des dieux, et au milieu il « juge les dieux. » O juges, quelle majesté de vos séances! quel président de vos assemblées! Mais aussi quel censeur de vos jugemens! Sous ces yeux redoutables, nostre sage magistrat écoutoit également le riche et le pauvre; d'autant plus pur et d'autant plus ferme dans l'administration de la justice que, sans porter ses regards sur les hautes places dont tout le monde le jugeoit digne, il mettoit son élevation comme son étude à se rendre parfait dans son estat. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les ames où l'ambition domine. Toute ame inquiete et ambitieuse est incapable de regle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédiens où, semblable à un sepulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas

---

1. II Paral., XIX, 6. — 2. Ps., LXXXI.

des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher. Parlons de la lascheté ou de la licence d'une justice arbitraire qui, sans regle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant. Parlons de la complaisance qui ne veut jamais ni trouver le fil, ni arrester le progrés d'une procedure malicieuse. Que diray-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus et captieux? Que diray-je des difficultez qu'on suscite dans l'exécution, lors qu'on n'a pû refuser la justice à un droit trop clair? « La « loy est déchirée, comme disoit le prophéte, et « le jugement n'arrive jamais à sa perfection » : *Non pervenit usque ad finem judicium*[1]. Lors que le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cour le rigide et inexorable ministére de la justice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ses jugemens qu'une justice imparfaite; semblable, je ne craindray pas de le dire, à la justice de Pilate; justice qui fait semblant d'estre vigoureuse, à cause qu'elle résiste aux tentations médiocres, et peut-estre aux clameurs d'un peuple irrité, mais qui tombe et disparoist tout-à-coup, lors qu'on allegue, sans ordre mesme et mal à propos, le nom de César. Que dis-je, le nom de César? Ces ames prostituées à l'ambition ne se mettent pas à si haut prix : tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne ou les intimide, et

1. HABAC., I, 4.

le cœur du sage Michel Le Tellier, [illegible]
des empressements de l'ambition; [illegible]
aux plus grandes places, [illegible]
forts, mais par la douce impulsion [illegible]
rable; ou plûtost, comme l'événement [illegible]
par un choix particulier de la divine [illegible]
Le cardinal de Richelieu estoit mort, [illegible]
de son maistre qui craignit de luy [illegible]
gouvernement [illegible]
ministres, le cardinal Mazarin, [illegible]
plus important; [illegible]
et le secretaire d'Estat chargé [illegible]
guerre, [illegible]
doit pas à [illegible]
apparente [illegible]
tude, ou flatté d'une [illegible]
plus avantageusement [illegible]
ses services, [illegible]
quiétudes [illegible]
rendre [illegible]
à quitter cette grande charge. [illegible]
rié que [illegible]
à son prince et à sa patrie. [illegible]

Louis XIII rendit au Ciel son ame juste et pieuse, et il parut que nostre Ministre estoit réservé au Roy son fils. Tel estoit l'ordre de la Providence, et je voy icy quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en haut, et il fut dit à Sobna chargé d'un ministere principal: « Je t'osteray de ton poste, et je te déposeray de ton « ministere » : *Expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te.* « En ce tems, j'appelleray « mon serviteur Eliakim, et je le revestiray de ta « puissance[1]. » Mais un plus grand honneur luy est destiné : le temps viendra que, par l'administration de la justice, « il sera le pere des habi« tans de Jerusalem et de la maison de Juda » : *Erit pater habitantibus Jerusalem.* « La clef de la « maison de David (c'est-à-dire de la maison re« gnante) sera attachée à ses épaules : il ouvrira, « et personne ne pourra fermer; il fermera, et « personne ne pourra ouvrir » ; il aura la souveraine dispensation de la justice et des graces.

Parmi ces glorieux emplois, nostre Ministre a fait voir à toute la France que sa modération durant quarante ans estoit le fruit d'une sagesse consommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante se tient si cachée qu'à peine se connoist-elle elle-mesme. Lors qu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sçay quoy nous dit

1. Is., XXII, 19.

dans le cœur qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mesmes, on ne se possede plus; et, si vous me permettez de vous dire une pensée de S. Chrysostome, c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort que celuy de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. Mais nostre sage Ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires? Qui connoissoit mieux les hommes et les temps? Qui prévoyoit de plus loin, et qui donnoit des moyens plus seurs pour éviter les inconveniens dont les grandes entreprises sont environnées? Mais, dans une si haute capacité et dans une si belle réputation, qui jamais a remarqué ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles? Toûjours libre dans la conversation, toûjours grave dans les affaires et toûjours aussi modéré que fort et insinuant dans ses discours, il prenoit sur les esprits un ascendant que la seule raison luy donnoit. On voyoit et dans sa maison, et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproche, tout également éloigné des extrémitez, tout enfin mesuré par la sagesse. S'il sceut soûtenir le poids des affaires, il sceut aussi les quitter et reprendre son premier repos. Poussé par la cabale, Chaville le vit tranquille durant plusieurs mois au milieu de l'agitation de toute la France. La cour le rappelle en vain : il persiste dans sa paisible retraite tant que l'estat des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorast pas ce qu'on ma-

plies de bonnes lectures, et, ce qui passe toutes les
ectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de
vie humaine, et sur les vains travaux des poli-
ues, dont il avoit tant d'expérience. L'éternité
résentoit à ses yeux comme le digne objet
œur de l'homme. Parmi ces sages pensées, et
rmé dans un doux commerce avec ses amis
modestes que luy, car il sçavoit les choisir de
actére, et il leur apprenoit à le conserver
es emplois les plus importans et de la plus
confiance, il goustoit un véritable repos dans
on de ses peres, qu'il avoit accommodée
peu à sa fortune presente, sans luy faire
es traces de l'ancienne simplicité, joüissant
fidelle des prospéritez de l'Estat et de la
e son maistre. La charge de chancelier
toute la France la destinoit à un Ministre
ur la justice. Mais, comme dit le Sage :
que le ciel s'éleve et que la terre s'in-
dessous de luy, autant le cœur des rois
énétrable [1]. » Enfin le moment du prince
s encore arrivé, et le tranquille Ministre,
issoit les dangereuses jalousies des cours
es tempéramens des conseils des rois,
re lever les yeux vers la divine Provi-
nt les decrets éternels reglent tous ces
ns. Lors qu'aprés de longues années il se
cette grande charge, encore qu'elle re-

., xxv, 3.

chinoit contre luy durant son absence; et il ne parut pas moins grand en demeurant sans action qu'il l'avoit paru en se soûtenant au milieu des mouvemens les plus hazardeux. Mais, dans le plus grand calme de l'Estat, aussitost qu'il luy fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils qu'il n'eust jamais donné au Roy s'il ne l'eust senti capable de le bien servir; aprés qu'il eût reconnu que le nouveau secretaire d'Estat sçavoit avec une ferme et continuelle action suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maistre si entendu dans l'art de la guerre; ni la hauteur des entreprises ne surpassoit sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'estoient au dessus de sa vigilance; tout estoit prest aux lieux destinez; l'ennemi également menacé dans toutes ses places, les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendoient que les derniers ordres du grand capitaine et l'ardeur que ses yeux inspirent; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde : alors le zélé Ministre, dans une entiere vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvoit se permettre une vie plus douce. L'épreuve en est hazardeuse pour un homme d'Estat; et la retraite presque toûjours a trompé ceux qu'elle flattoit de l'espérance du repos. Celuy-cy fut d'un caractere plus ferme. Les conseils où il assistoit luy laissoient presque tout son temps; et, aprés cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnoit, il s'estoit luy-mesme réduit à une espece d'oisiveté et de solitude; mais il la sceut soûtenir. Les heures qu'il avoit libres furent rem-

plies de bonnes lectures, et, ce qui passe toutes les lectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine, et sur les vains travaux des politiques, dont il avoit tant d'expérience. L'éternité se présentoit à ses yeux comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées, et renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que luy, car il sçavoit les choisir de ce caractére, et il leur apprenoit à le conserver dans les emplois les plus importans et de la plus haute confiance, il goustoit un véritable repos dans la maison de ses peres, qu'il avoit accommodée peu à peu à sa fortune presente, sans luy faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, joûïssant en sujet fidelle des prospéritez de l'Estat et de la gloire de son maistre. La charge de chancelier vaqua, et toute la France la destinoit à un Ministre si zélé pour la justice. Mais, comme dit le Sage : « Autant que le ciel s'éleve et que la terre s'in« cline au dessous de luy, autant le cœur des rois « est impénétrable[1]. » Enfin le moment du prince n'estoit pas encore arrivé, et le tranquille Ministre, qui connoissoit les dangereuses jalousies des cours et les sages tempéramens des conseils des rois, sceut encore lever les yeux vers la divine Providence, dont les decrets éternels reglent tous ces mouvemens. Lors qu'aprés de longues années il se vit élevé à cette grande charge, encore qu'elle re-

1. *Prov.*, xxv, 3.

ceust un nouvel éclat en sa personne où elle estoit jointe à la confiance du prince, sans s'en laisser ébloüïr, le modeste Ministre disoit seulement que le Roy, pour couronner plûtost la longueur que l'utilité de ses services, vouloit donner un titre à son tombeau et un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencemens. Nostre siecle, qui n'avoit point veu de chancelier si autorisé, vit en celuy-cy autant de modération et de douceur que de dignité et de force, pendant qu'il ne cessoit de se regarder comme devant bientost rendre compte à Dieu d'une si grande administration. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort: exercé par tant de combats, il en sortoit toûjours plus fort et plus résigné à la volonté divine. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable. Dans la mesme vivacité, on luy vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge et sur le desordre extrême que causeroit dans l'Estat une si grande autorité dans des mains trop foibles. Ce qu'il avoit veû arriver à tant de sages vieillards qui sembloient n'estre plus rien que leur ombre propre le rendoit continuellement attentif à luy-mesme. Souvent il se disoit en son cœur que le plus malheureux effet de cette foiblesse de l'âge estoit de se cacher à ses propres yeux; de sorte que tout-à-coup on se trouve plongé dans l'abisme, sans avoir pû remarquer le fatal moment d'un insensible déclin; et il conjuroit ses enfans par toute la tendresse qu'il avoit

qui, nourri dans les compagnies, connust les ordres du royaume et l'esprit de la nation. Pendant que la magnanime et intrépide régente estoit obligée à montrer le Roy enfant aux provinces, pour dissiper les troubles qu'on y excitoit de toutes parts, Paris et le cœur du royaume demandoient un homme capable de profiter des momens sans attendre de nouveaux ordres et sans troubler le concert de l'Estat. Mais le ministre luy-mesme, souvent éloigné de la cour, au milieu de tant de conseils que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événemens et les différens intérests faisoient hazarder, n'avoit-il pas besoin d'un homme que la régente pust croire? Enfin il falloit un homme qui, pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministere, sceust se conserver de la créance dans tous les partis, et ménager les restes de l'autorité. Cet homme si nécessaire au jeune Roy, à la régente, à l'Estat, au ministre, aux cabales mesmes, pour ne les précipiter pas aux derniéres extrémitez par le desespoir; vous me prévenez, Messieurs, c'est celuy dont nous parlons. C'est donc icy qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vismes s'oublier luy-mesme, et, comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril, aller droit, comme au terme unique d'une si perilleuse navigation, à la conservation du corps de l'Estat et au rétablissement de l'autorité royale. Pendant que la cour réduisoit Bordeaux, et que Gaston, laissé à Paris pour le maintenir dans le devoir, estoit environné de mau-

vais conseils, Le Tellier fut le [illegible]
fondit et qui [illegible] la victoire [illegible]
gneur. Fallut-il éventer les conseils [illegible]
découvrit le secret d'une paix [illegible]
proposoit afin d'exciter la sedition [illegible]
l'eust differée? Le Tellier en [illegible]
les offres : notre plénipotentiaire [illegible]
chiduc, forcé d'avoüer qu'il n'avoit pas [illegible]
voir, fit connoistre [illegible]
toutefois au peuple [illegible]
qu'on ne laissoit [illegible]
s'il y eut jamais une [illegible]
trer de la [illegible]
ce fut lorsqu'il [illegible]
illustres captifs. [illegible]
fut ou des soupçons [illegible]
terreurs, ou [illegible]
sant, des [illegible]
dire à la posterité? [illegible]
Roy est persuadé [illegible]
autres princes [illegible]
traitant comme [illegible]
jours prests [illegible]
chacun [illegible]
retenir ou [illegible]
de ses [illegible]
tire dans [illegible]
factieux? [illegible]
des ames [illegible]

1. II Reg., [illegible]

à leurs intérests cachez, ne cessoient de luy inspirer qu'il devoit s'en rendre le maistre? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors, d'estre le maistre du sort du prince de Condé! Ne craignons point de le nommer, puis qu'enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains, c'estoit y avoir la victoire mesme qui le suit éternellement dans les combats. Mais il estoit juste que ce précieux dépost de l'Estat demeurast entre les mains du Roy, et il luy appartenoit de garder une si noble partie de son sang. Pendant donc que nostre Ministre travailloit à ce glorieux ouvrage, où il y alloit de la royauté et du salut de l'Estat, il fut seul en bute aux factieux. Luy seul, disoient-ils, sçavoit dire et taire ce qu'il falloit. Seul il sçavoit épancher et retenir son discours : impénétrable, il pénétroit tout; et, pendant qu'il tiroit le secret des cœurs, il ne disoit, maistre de luy-mesme, que ce qu'il vouloit. Il perçoit dans tous les secrets, démesloit toutes les intrigues, découvroit les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations. C'estoit ce sage dont il est écrit : « Les conseils se recelent dans le « cœur de l'homme à la maniere d'un profond « abisme sous une eau dormante; mais l'homme « sage les épuise »; il en découvre le fond : *Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri; vir sapiens exhauriet illud*[1]. Luy seul réunissoit les gens

1. *Prov.*, xx, 5.

de bien, [illegible] les [illegible]
concertoit les [illegible] et alors [illegible]
égarez ce qu'il y [illegible]
tentions. Gaston [illegible]
sçavoit [illegible]
dispositions d'un si grand [illegible]
« faisons [illegible]
cogitemus [illegible]
« nous, pour le [illegible]
« le de [illegible]
« écoute [illegible]
lingua, neque [illegible]
Mais on [illegible]
Combien [illegible]
pas en [illegible]
ces fiers [illegible]
prit [illegible]
Mais sa vie [illegible]
fust fidelle à son ministere. [illegible]
un plus beau sacrifice [illegible]
de l'iniquité [illegible]
et à sa [illegible]
les Juifs mesmes [illegible]
citoyen [illegible]
luy une meilleure [illegible]
qu'en [illegible]
« nation [illegible]
luy sur les [illegible]

[illegible]

[illegible]

Sauveur miséricordieux pour prévenir les malheurs de ses citoyens? Fidelle au prince comme à son païs, il n'a pas craint d'irriter l'envie des Pharisiens en défendant les droits de César[1]; et, lors qu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ses Evangelistes remarquast qu'il mouroit specialement « pour sa nation » : *quia moriturus erat pro gente.* Si nostre zélé Ministre, touché de ces véritez, exposa sa vie, craindroit-il de hazarder sa fortune? Ne sçait-on pas qu'il falloit souvent s'opposer aux inclinations du cardinal son bienfaicteur? Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori sceût céder au temps et s'éloigner de la cour. Mais il le faut dire, toûjours il y vouloit revenir trop tost. Le Tellier s'opposoit à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect; et, sans craindre ni ses envieux, ni les défiances d'un ministre également soupçonneux et ennuyé de son estat, il alloit d'un pas intrépide où la raison d'Estat le déterminoit. Il sceût suivre ce qu'il conseilloit. Quand l'éloignement de ce grand Ministre eût attiré celuy de ses confidens, supérieur par cet endroit au ministre mesme, dont il admiroit d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons veû retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires et d'une cour agitée; et, résigné à la Providence, il vit sans

1. MATTH., XXII, 21.

inquiétude fremir alentour les flots irritez; et, parce qu'il souhaitoit le rétablissement du ministre comme un soustien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, et non pas, comme plusieurs autres, pour son intérest, que le poste qu'il occupoit luy donnoit assez de moyens de ménager d'ailleurs, aucun mauvais traitement ne le rebutoit. Un beaufrere, sacrifié malgré ses services, luy montroit ce qu'il pouvoit craindre. Il sçavoit, crime irrémissible dans les cours, qu'on écoutoit des propositions contre luy-mesme, et peut-estre que sa place eust ésté donnée, si on eust pû la remplir d'un homme aussi seûr. Mais il n'en tenoit pas moins la balance droite. Les uns donnoient au ministre des espérances trompeuses; les autres luy inspiroient de vaines terreurs, et, en s'empressant beaucoup, ils faisoient les zélez et les importans. Le Tellier luy montroit la vérité, quoy-que souvent importune; et, industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyoit la gloire au ministre, sans craindre dans le mesme temps de se charger des refus que l'interest de l'Estat rendoit nécessaires. Et c'est de-là qu'il est arrivé qu'en méprisant par raison la haine de ceux dont il luy falloit combattre les prétentions, il en acqueroit l'estime, et souvent mesme l'amitié et la confiance. L'histoire en racontera de fameux exemples : je n'ay pas besoin de les rapporter; et, content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux. Mais puis-

je oublier celuy que je voy par tout dans le recit de nos malheurs? cet homme si fidelle aux particuliers, si redoutable à l'Estat, d'un caractere si haut qu'on ne pouvoit ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi; ferme génie, que nous avons veû en ébranlant l'univers s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop cherement achetée, ainsi qu'il eût le courage de le reconnoistre dans le lieu le plus éminent de la chrestienté, et enfin comme peu capable de contenter ses desirs : tant il connut son erreur et le vuide des grandeurs humaines! Mais, pendant qu'il vouloit acquerir ce qu'il devoit un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissans ressorts; et, aprés que tous les partis furent abbatus, il sembla encore se soûtenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. La religion s'intéresse dans ses infortunes; la ville royale s'émeût, et Rome mesme menace. Quoy donc ! n'est-ce pas assez que nous soyons attaquez au dedans et au dehors par toutes les puissances temporelles? Faut-il que la religion se mesle dans nos malheurs, et qu'elle semble nous opposer de prés et de loin une autorité sacrée? Mais, par les soins du sage Michel Le Tellier, Rome n'eût point à reprocher au cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il estoit revestu; les affaires ecclesiastiques prirent une forme reglée : ainsi le calme fut rendu à l'Estat; on revoit dans sa premiére vigueur l'autorité affoiblie; Paris et tout le royaume, avec un fidelle

et admirable empressement, reconnoist son Roy gardé par la Providence, et réservé à ses grands ouvrages; le zele des compagnies, que de tristes expériences avoient éclairées, est inébranlable; les pertes de l'Estat sont réparées; le cardinal fait la paix avec avantage; au plus haut point de sa gloire, sa joye est troublée par la triste apparition de la mort: intrépide, il domine jusqu'entre ses bras et au milieu de son ombre; il semble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe que sa faveur, attaquée par tant d'endroits, est si hautement rétablie que tout devient foible contre elle, jusqu'à une mort prochaine et lente. Il meurt avec cette triste consolation; et nous voyons commencer ces belles années dont on ne peut assez admirer le cours glorieux. Cependant la grande et pieuse Anne d'Austriche rendoit un perpetuel témoignage à l'inviolable fidelité de nostre Ministre, où parmi tant de divers mouvemens elle n'avoit jamais remarqué un pas douteux. Le Roy, qui dés son enfance l'avoit veû toûjours attentif au bien de l'Estat, et tendrement attaché à sa personne sacrée, prenoit confiance en ses conseils; et le Ministre conservoit sa modération, soigneux sur tout de cacher l'important service qu'il rendoit continuellement à l'Estat en faisant connoistre les hommes capables de remplir les grandes places, et en leur rendant à propos des offices qu'ils ne sçavoient pas. Car que peut faire de plus utile un zélé ministre, puis que le prince, quelque grand qu'il soit, ne connoist sa force qu'à demi, s'il ne

Louis XIII rendit au Ciel son ame juste et pieuse, et il parut que nostre Ministre estoit réservé au Roy son fils. Tel estoit l'ordre de la Providence, et je voy icy quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en haut, et il fut dit à Sobna chargé d'un ministere principal : « Je t'os-« teray de ton poste, et je te déposeray de ton « ministere » : *Expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te.* « En ce tems, j'appelleray « mon serviteur Eliakim, et je le revestiray de ta « puissance[1]. » Mais un plus grand honneur luy est destiné : le temps viendra que, par l'administration de la justice, « il sera le pere des habi-« tans de Jerusalem et de la maison de Juda » : *Erit pater habitantibus Jerusalem.* « La clef de la « maison de David (c'est-à-dire de la maison re-« gnante) sera attachée à ses épaules : il ouvrira, « et personne ne pourra fermer; il fermera, et « personne ne pourra ouvrir » ; il aura la souveraine dispensation de la justice et des graces.

Parmi ces glorieux emplois, nostre Ministre a fait voir à toute la France que sa modération durant quarante ans estoit le fruit d'une sagesse consommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante se tient si cachée qu'à peine se connoist-elle elle-mesme. Lors qu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sçay quoy nous dit

---

1. Is., XXII, 19.

dans le cœur qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mesmes, on ne se possede plus; et, si vous me permettez de vous dire une pensée de S. Chrysostome, c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort que celuy de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. Mais nostre sage Ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires? Qui connoissoit mieux les hommes et les temps? Qui prévoyoit de plus loin, et qui donnoit des moyens plus seurs pour éviter les inconveniens dont les grandes entreprises sont environnées? Mais, dans une si haute capacité et dans une si belle réputation, qui jamais a remarqué ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles ? Toûjours libre dans la conversation, toûjours grave dans les affaires et toûjours aussi modéré que fort et insinuant dans ses discours, il prenoit sur les esprits un ascendant que la seule raison luy donnoit. On voyoit et dans sa maison, et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproche, tout également éloigné des extrémitez, tout enfin mesuré par la sagesse. S'il sceut soûtenir le poids des affaires, il sceut aussi les quitter et reprendre son premier repos. Poussé par la cabale, Chaville le vit tranquille durant plusieurs mois au milieu de l'agitation de toute la France. La cour le rappelle en vain : il persiste dans sa paisible retraite tant que l'estat des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorast pas ce qu'on ma-

chinoit contre luy durant son absence; et il ne parut pas moins grand en demeurant sans action qu'il l'avoit paru en se soûtenant au milieu des mouvemens les plus hazardeux. Mais, dans le plus grand calme de l'Estat, aussitost qu'il luy fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils qu'il n'eust jamais donné au Roy s'il ne l'eust senti capable de le bien servir; aprés qu'il eût reconnu que le nouveau secretaire d'Estat sçavoit avec une ferme et continuelle action suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maistre si entendu dans l'art de la guerre; ni la hauteur des entreprises ne surpassoit sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'estoient au dessus de sa vigilance; tout estoit prest aux lieux destinez; l'ennemi également menacé dans toutes ses places, les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendoient que les derniers ordres du grand capitaine et l'ardeur que ses yeux inspirent; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde : alors le zélé Ministre, dans une entiere vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvoit se permettre une vie plus douce. L'épreuve en est hazardeuse pour un homme d'Estat; et la retraite presque toûjours a trompé ceux qu'elle flattoit de l'espérance du repos. Celuy-cy fut d'un caractere plus ferme. Les conseils où il assistoit luy laissoient presque tout son temps; et, aprés cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnoit, il s'estoit luy-mesme réduit à une espece d'oisiveté et de solitude; mais il la sceut soûtenir. Les heures qu'il avoit libres furent rem-

plies de bonnes lectures, et, ce qui passe toutes les lectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine, et sur les vains travaux des politiques, dont il avoit tant d'expérience. L'éternité se présentoit à ses yeux comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées, et renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que luy, car il sçavoit les choisir de ce caractére, et il leur apprenoit à le conserver dans les emplois les plus importans et de la plus haute confiance, il goustoit un véritable repos dans la maison de ses peres, qu'il avoit accommodée peu à peu à sa fortune presente, sans luy faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, joûïssant en sujet fidelle des prospéritez de l'Estat et de la gloire de son maistre. La charge de chancelier vaqua, et toute la France la destinoit à un Ministre si zélé pour la justice. Mais, comme dit le Sage : « Autant que le ciel s'éleve et que la terre s'in« cline au dessous de luy, autant le cœur des rois « est impénétrable[1]. » Enfin le moment du prince n'estoit pas encore arrivé, et le tranquille Ministre, qui connoissoit les dangereuses jalousies des cours et les sages tempéramens des conseils des rois, sceut encore lever les yeux vers la divine Providence, dont les decrets éternels reglent tous ces mouvemens. Lors qu'aprés de longues années il se vit élevé à cette grande charge, encore qu'elle re-

---

1. *Prov.*, xxv, 3.

ceust un nouvel éclat en sa personne où elle estoit jointe à la confiance du prince, sans s'en laisser éblouïr, le modeste Ministre disoit seulement que le Roy, pour couronner plûtost la longueur que l'utilité de ses services, vouloit donner un titre à son tombeau et un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencemens. Nostre siecle, qui n'avoit point veu de chancelier si autorisé, vit en celuy-cy autant de modération et de douceur que de dignité et de force, pendant qu'il ne cessoit de se regarder comme devant bientost rendre compte à Dieu d'une si grande administration. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort : exercé par tant de combats, il en sortoit toûjours plus fort et plus résigné à la volonté divine. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable. Dans la mesme vivacité, on luy vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge et sur le desordre extrême que causeroit dans l'Estat une si grande autorité dans des mains trop foibles. Ce qu'il avoit veû arriver à tant de sages vieillards qui sembloient n'estre plus rien que leur ombre propre le rendoit continuellement attentif à luy-mesme. Souvent il se disoit en son cœur que le plus malheureux effet de cette foiblesse de l'âge estoit de se cacher à ses propres yeux; de sorte que tout-à-coup on se trouve plongé dans l'abisme, sans avoir pû remarquer le fatal moment d'un insensible déclin; et il conjuroit ses enfans par toute la tendresse qu'il avoit

pour eux, et par toute leur reconnoissance, qui faisoit sa consolation dans ce court reste de vie, de l'avertir de bonne heure, quand ils verroient sa mémoire vaciller ou son jugement s'affoiblir, afin que par un reste de force il pust garantir le public et sa propre conscience des maux dont les menaçoit l'infirmité de son âge. Et, lors mesme qu'il sentoit son esprit entier, il prononçoit la mesme sentence, si le corps abbatu n'y répondoit pas : car c'estoit la résolution qu'il avoit prise dans sa derniere maladie; et, plûtost que de voir languir les affaires avec luy, si ses forces ne luy revenoient, il se condamnoit, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, dont aussi jamais il n'avoit perdu le goust, au hazard de s'ensevelir tout vivant et de vivre peut-estre assez pour se voir long-temps traversé par la dignité qu'il auroit quittée : tant il estoit audessus de sa propre élevation et de toutes les grandeurs humaines

Mais ce qui rend sa modération plus digne de nos loûanges, c'est la force de son génie né pour l'action, et la vigueur qui durant cinq ans luy fit dévoûer sa teste aux fureurs civiles. Si aujourd'huy je me voy contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en feray point d'excuse à mon auditoire, où, de quelque costé que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux me montre une fidélité irreprochable, ou peut-estre une courte erreur réparée par de longs services. Dans ces fatales conjonctures, il falloit à un ministre estranger un homme d'un ferme génie et d'une égale seûreté,

qui, nourri dans les compagnies, connust les ordres du royaume et l'esprit de la nation. Pendant que la magnanime et intrépide régente estoit obligée à montrer le Roy enfant aux provinces, pour dissiper les troubles qu'on y excitoit de toutes parts, Paris et le cœur du royaume demandoient un homme capable de profiter des momens sans attendre de nouveaux ordres et sans troubler le concert de l'Estat. Mais le ministre luy-mesme, souvent éloigné de la cour, au milieu de tant de conseils que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événemens et les différens intérests faisoient hazarder, n'avoit-il pas besoin d'un homme que la régente pust croire? Enfin il falloit un homme qui, pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministere, sceust se conserver de la créance dans tous les partis, et ménager les restes de l'autorité. Cet homme si nécessaire au jeune Roy, à la régente, à l'Estat, au ministre, aux cabales mesmes, pour ne les précipiter pas aux derniéres extrémitez par le desespoir; vous me prévenez, Messieurs, c'est celuy dont nous parlons. C'est donc icy qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vismes s'oublier luy-mesme, et, comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril, aller droit, comme au terme unique d'une si perilleuse navigation, à la conservation du corps de l'Estat et au rétablissement de l'autorité royale. Pendant que la cour réduisoit Bordeaux, et que Gaston, laissé à Paris pour le maintenir dans le devoir, estoit environné de mau-

vais conseils, Le Tellier fut le Chusaï[1] qui les confondit et qui asseûra la victoire à l'Oint du Seigneur. Fallut-il éventer les conseils d'Espagne, et découvrir le secret d'une paix trompeuse que l'on proposoit afin d'exciter la sédition pour peu qu'on l'eust differée? Le Tellier en fit d'abord accepter les offres : notre plenipotentiaire partit, et l'archiduc, forcé d'avoûër qu'il n'avoit pas de pouvoir, fit connoistre luy-mesme au peuple émeû, si toutefois un peuple émeû connoist quelque chose, qu'on ne faisoit qu'abuser de sa credulité. Mais, s'il y eut jamais une conjoncture où il fallust montrer de la prévoyance et un courage intrepide, ce fut lorsqu'il s'agit d'asseûrer la garde des trois illustres captifs. Quelle cause les fit arrester : si ce fut ou des soupçons, ou des véritez, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls, et, dans un pas si glissant, des précautions nécessaires : qui le pourra dire à la postérité? Quoy qu'il en soit, l'oncle du Roy est persuadé; on croit pouvoir s'asseûrer des autres princes, et on en fait des coupables en les traitant comme tels. Mais où garder des lions toûjours prests à rompre leurs chaisnes, pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir ou les lascher au gré de son ambition ou de ses vengeances? Gaston, que la cour avoit attiré dans ses sentimens, estoit-il inaccessible aux factieux? Ne voy-je pas au contraire autour de luy des ames hautaines qui, pour faire servir les princes

1. II *Reg.*, XVII.

à leurs intérests cachez, ne cessoient de luy inspirer qu'il devoit s'en rendre le maistre? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors, d'estre le maistre du sort du prince de Condé! Ne craignons point de le nommer, puis qu'enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains, c'estoit y avoir la victoire mesme qui le suit éternellement dans les combats. Mais il estoit juste que ce précieux dépost de l'Estat demeurast entre les mains du Roy, et il luy appartenoit de garder une si noble partie de son sang. Pendant donc que nostre Ministre travailloit à ce glorieux ouvrage, où il y alloit de la royauté et du salut de l'Estat, il fut seul en bute aux factieux. Luy seul, disoient-ils, sçavoit dire et taire ce qu'il falloit. Seul il sçavoit épancher et retenir son discours : impénétrable, il pénétroit tout; et, pendant qu'il tiroit le secret des cœurs, il ne disoit, maistre de luy-mesme, que ce qu'il vouloit. Il perçoit dans tous les secrets, démesloit toutes les intrigues, découvroit les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations. C'estoit ce sage dont il est écrit : « Les conseils se recelent dans le « cœur de l'homme à la maniere d'un profond « abisme sous une eau dormante; mais l'homme « sage les épuise »; il en découvre le fond : *Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri; vir sapiens exhaurietillud*[1]. Luy seul réunissoit les gens

1. *Prov.*, XX, 5.

de bien, rompoit les liaisons des factieux, en déconcertoit les desseins, et alloit recueïllir dans les égarez ce qu'il y restoit quelquefois de bonnes intentions. Gaston ne croyoit que luy; et luy seul sçavoit profiter des heureux momens et des bonnes dispositions d'un si grand prince. « Venez, venez, « faisons contre luy de secrettes menées » : *Venite, cogitemus adversus eum cogitationes* [1]. « Unissons-« nous, pour le décréditer, tous ensemble, frapons-« le de nostre langue, et ne soufrons plus qu'on « écoute tous ses beaux discours » : *Percutiamus eum lingua, neque attendamus universos sermones ejus.* Mais on faisoit contre luy de plus funestes complots. Combien receût-il d'avis secrets que sa vie n'estoit pas en seûreté? Et il connoissoit dans le parti de ces fiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extréme ose tout et sçait trouver des exécuteurs. Mais sa vie ne luy fut pas précieuse, pourveû qu'il fust fidelle à son ministere. Pouvoit-il faire à Dieu un plus beau sacrifice que de luy offrir une ame pure de l'iniquité de son siecle et dévoûée à son prince et à sa patrie? Jesus nous en a montré l'exemple : les Juifs mesmes le reconnoissoient pour un si bon citoyen qu'ils crurent ne pouvoir donner auprés de luy une meilleure recommandation à ce centenier qu'en disant à nostre Sauveur : « Il aime nostre « nation [2]. » Jeremie a-t-il plus versé de larmes que luy sur les ruines de sa patrie? Que n'a pas fait ce

1. Jér., xviii, 18. — 2. Luc., vii, 5.

Sauveur miséricordieux pour prévenir les malheurs de ses citoyens? Fidelle au prince comme à son païs, il n'a pas craint d'irriter l'envie des Pharisiens en défendant les droits de César[1]; et, lors qu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ses Evangelistes remarquast qu'il mouroit specialement « pour sa nation » : *quia moriturus erat pro gente.* Si nostre zélé Ministre, touché de ces véritez, exposa sa vie, craindroit-il de hazarder sa fortune? Ne sçait-on pas qu'il falloit souvent s'opposer aux inclinations du cardinal son bienfaicteur? Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori sceût céder au temps et s'éloigner de la cour. Mais il le faut dire, toûjours il y vouloit revenir trop tost. Le Tellier s'opposoit à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect; et, sans craindre ni ses envieux, ni les défiances d'un ministre également soupçonneux et ennuyé de son estat, il alloit d'un pas intrépide où la raison d'Estat le déterminoit. Il sceût suivre ce qu'il conseilloit. Quand l'éloignement de ce grand Ministre eût attiré celuy de ses confidens, supérieur par cet endroit au ministre mesme, dont il admiroit d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons veû retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires et d'une cour agitée; et, résigné à la Providence, il vit sans

1. MATTH., XXII, 21.

inquiétude fremir alentour les flots irritez; et, parce qu'il souhaitoit le rétablissement du ministre comme un soustien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, et non pas, comme plusieurs autres, pour son intérest, que le poste qu'il occupoit luy donnoit assez de moyens de ménager d'ailleurs, aucun mauvais traitement ne le rebutoit. Un beaufrere, sacrifié malgré ses services, luy montroit ce qu'il pouvoit craindre. Il sçavoit, crime irrémissible dans les cours, qu'on écoutoit des propositions contre luy-mesme, et peut-estre que sa place eust esté donnée, si on eust pû la remplir d'un homme aussi seûr. Mais il n'en tenoit pas moins la balance droite. Les uns donnoient au ministre des espérances trompeuses; les autres luy inspiroient de vaines terreurs, et, en s'empressant beaucoup, ils faisoient les zélez et les importans. Le Tellier luy montroit la vérité, quoy-que souvent importune; et, industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyoit la gloire au ministre, sans craindre dans le mesme temps de se charger des refus que l'interest de l'Estat rendoit nécessaires. Et c'est de-là qu'il est arrivé qu'en méprisant par raison la haine de ceux dont il luy falloit combattre les prétentions, il en acqueroit l'estime, et souvent mesme l'amitié et la confiance. L'histoire en racontera de fameux exemples : je n'ay pas besoin de les rapporter; et, content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux. Mais puis-

je oublier celuy que je voy par tout dans le recit de nos malheurs? cet homme si fidelle aux particuliers, si redoutable à l'Estat, d'un caractere si haut qu'on ne pouvoit ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi; ferme génie, que nous avons veû en ébranlant l'univers s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop cherement achetée, ainsi qu'il eût le courage de le reconnoistre dans le lieu le plus éminent de la chrestienté, et enfin comme peu capable de contenter ses desirs : tant il connut son erreur et le vuide des grandeurs humaines! Mais, pendant qu'il vouloit acquerir ce qu'il devoit un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissans ressorts; et, aprés que tous les partis furent abbatus, il sembla encore se soûtenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. La religion s'intéresse dans ses infortunes; la ville royale s'émeût, et Rome mesme menace. Quoy donc! n'est-ce pas assez que nous soyons attaquez au dedans et au dehors par toutes les puissances temporelles? Faut-il que la religion se mesle dans nos malheurs, et qu'elle semble nous opposer de prés et de loin une autorité sacrée? Mais, par les soins du sage Michel Le Tellier, Rome n'eût point à reprocher au cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il estoit revestu; les affaires ecclesiastiques prirent une forme reglée : ainsi le calme fut rendu à l'Estat; on revoit dans sa premiére vigueur l'autorité affoiblie; Paris et tout le royaume, avec un fidelle

et admirable empressement, reconnoist son Roy gardé par la Providence, et réservé à ses grands ouvrages; le zele des compagnies, que de tristes expériences avoient éclairées, est inébranlable; les pertes de l'Estat sont réparées; le cardinal fait la paix avec avantage; au plus haut point de sa gloire, sa joye est troublée par la triste apparition de la mort : intrépide, il domine jusqu'entre ses bras et au milieu de son ombre; il semble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe que sa faveur, attaquée par tant d'endroits, est si hautement rétablie que tout devient foible contre elle, jusqu'à une mort prochaine et lente. Il meurt avec cette triste consolation; et nous voyons commencer ces belles années dont on ne peut assez admirer le cours glorieux. Cependant la grande et pieuse Anne d'Austriche rendoit un perpetuel témoignage à l'inviolable fidelité de nostre Ministre, où parmi tant de divers mouvemens elle n'avoit jamais remarqué un pas douteux. Le Roy, qui dés son enfance l'avoit veû toûjours attentif au bien de l'Estat, et tendrement attaché à sa personne sacrée, prenoit confiance en ses conseils; et le Ministre conservoit sa modération, soigneux sur tout de cacher l'important service qu'il rendoit continuellement à l'Estat en faisant connoistre les hommes capables de remplir les grandes places, et en leur rendant à propos des offices qu'ils ne sçavoient pas. Car que peut faire de plus utile un zélé ministre, puis que le prince, quelque grand qu'il soit, ne connoist sa force qu'à demi, s'il ne

connoist les grands hommes que la Providence fait naistre en son temps pour le seconder? Ne parlons pas des vivans, dont les vertus non plus que les loûanges ne sont jamais seûres dans le variable estat de cette vie. Mais je veux icy nommer par honneur le sage, le docte et le pieux Lamoignon, que nostre Ministre proposoit toûjours comme digne de prononcer les oracles de la justice dans le plus majestueux de ses tribunaux. La justice, leur commune amie, les avoit unis; et maintenant ces deux ames pieuses, touchées sur la terre du mesme desir de faire regner les loix, contemplent ensemble à découvert les loix éternelles d'où les nostres sont dérivées; et, si quelque légere trace de nos foibles distinctions paroist encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de regle.

Ecce in justitia regnabit rex, et principes in judicio præerunt[1] : « Le roy regnera selon la justice, et les « juges présideront en jugement. » La justice passe du prince dans les magistrats, et du thrône elle se répand sur les tribunaux. C'est dans le regne d'Ezechias le modele de nos jours. Un prince zélé pour la justice nomme un principal et universel magistrat capable de contenter ses desirs. L'infatigable ministre ouvre des yeux attentifs sur tous les tribunaux; animé des ordres du prince, il y établit la regle, la discipline, le concert, l'esprit de justice. Il

1. Is., XXXII, 1.

sçait que, si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois dans les cas extraordinaires de suppléer à la prévoyance des loix, c'est toûjours en prenant leur esprit; et enfin qu'on ne doit sortir de la regle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la regle mesme. Consulté de toutes parts, il donne des réponses courtes, mais décisives, aussi pleines de sagesse que de dignité; et le langage des loix est dans son discours. Par toute l'étenduë du royaume chacun peut faire ses plaintes, asseûré de la protection du prince; et la justice ne fut jamais ni si éclairée ni si secourable. Vous voyez comme ce sage magistrat modere tout le corps de la justice. Voulez-vous voir ce qu'il fait dans la sphere où il est attaché, et qu'il doit mouvoir par luy-mesme? Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avoient ni de regle ni de fin; que la force des choses jugées n'estoit presque plus connuë; que la compagnie où l'on renversoit avec tant de facilité les jugemens de toutes les autres ne respectoit pas davantage les siens; enfin, que le nom du prince estoit employé à rendre tout incertain, et que souvent l'iniquité sortoit du lieu d'où elle devoit estre foudroyée! Sous le sage Michel Le Tellier, le Conseil fit sa véritable fonction; et l'autorité de ses arrests, semblable à un juste contrepoids, tenoit par tout le royaume la balance égale. Les juges que leurs coups hardis et leurs artifices faisoient redouter furent sans credit; leur nom ne servit qu'à rendre la justice plus attentive. Au Conseil comme au Sceau, la multitude, la va-

riété, la difficulté des affaires, n'étonnerent jamais ce grand magistrat; il n'y avoit rien de plus difficile, ni aussi de plus hazardeux, que de le surprendre ; et, dés le commencement de son ministere, cette irrévocable sentence sortit de sa bouche, que le crime de le tromper seroit le moins pardonnable. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrist, il en pénétroit les détours ; et d'abord il sçavoit connoistre, mesme sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent. Sans chastîment, sans rigueur, il couvroit l'injustice de confusion en luy faisant seulement sentir qu'il la connoissoit; et l'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais desseins. Ce fut donc par cet exemple admirable, plus encore que par ses discours et par ses ordres, qu'il établit dans le Conseil une pureté et un zele de la justice qui attire la vénération des peuples, asseûre la fortune des particuliers, affermit l'ordre public, et fait la gloire de ce regne. Sa justice n'estoit pas moins prompte qu'elle estoit exacte. Sans qu'il fallust le presser, les gemissemens des malheureux plaideurs, qu'il croyoit entendre nuit et jour, estoient pour luy une perpetuelle et vive sollicitation. Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir : vous irriterez le plus patient de tous les hommes. « Est-on, disoit-il, dans les places pour se reposer et pour vivre ? ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince et à l'Estat? » Sacrez autels, vous m'estes témoins que ce n'est pas aujourd'huy par

ces artificieuses fictions de l'éloquence que je luy mets en la bouche ces fortes paroles! Sçache la postérité, si le nom d'un si grand Ministre fait aller mon discours jusqu'à elle, que j'ay moy-mesme souvent entendu ces saintes réponses. Aprés de grandes maladies causées par de grands travaux, on voyoit revivre cet ardent desir de reprendre ses exercices ordinaires, au hazard de retomber dans les mesmes maux; et, tout sensible qu'il estoit aux tendresses de sa famille, il l'accoustumoit à ces courageux sentimens. C'est, comme nous l'avons dit, qu'il faisoit consister avec son salut le service particulier qu'il devoit à Dieu dans une sainte administration de la justice. Il en faisoit son culte perpetuel, son sacrifice du matin et du soir, selon cette parole du Sage : « La justice vaut mieux de« vant Dieu que de luy offrir des victimes [1]. » Car quelle plus sainte hostie, quel encens plus doux, quelle priere plus agréable, que de faire entrer devant soy la cause de la veuve, que d'essuyer les larmes du pauvre oppressé, et de faire taire l'iniquité par toute la terre? Combien le pieux Ministre estoit touché de ces véritez, ses paisibles audiances le faisoient paroistre. Dans les audiances vulgaires, l'un, toûjours précipité, vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet et des regards incertains, vous ferme le cœur; celui-là se presente à vous par coustume ou par bienséance, et il laisse

1. *Prov.*, XXI, 3.

vaguer ses pensées sans que vos discours arrestent son esprit distrait; celuy-cy, plus cruel encore, a les oreilles bouchées par ses préventions, et, incapable de donner entrée aux raisons des autres, il n'écoute que ce qu'il a dans son cœur. A la facile audiance de ce sage magistrat et par la tranquillité de son favorable visage, une ame agitée se calmoit. C'est là qu'on trouvoit « ces douces réponses qui appai-« sent la colere [1] », et « ces paroles qu'on préfere aux « dons » : *verbum melius quam datum* [2]. Il connoissoit les deux visages de la justice : l'un facile dans le premier abord; l'autre sévere et impitoyable quand il faut conclure. Là elle veut plaire aux hommes, et également contenter les deux parties; icy elle ne craint ni d'offenser le puissant, ni d'affliger le pauvre et le foible. Ce charitable magistrat estoit ravi d'avoir à commencer par la douceur, et, dans toute l'administration de la justice, il nous paroissoit un homme que sa nature avoit fait bienfaisant et que la raison rendoit inflexible. C'est par où il avoit gagné les cœurs. Tout le royaume faisoit des vœux pour la prolongation de ses jours; on se reposoit sur sa prévoyance; ses longues expériences estoient pour l'Estat un tresor inépuisable de sages conseils; et sa justice, sa prudence, la facilité qu'il apportoit aux affaires, luy méritoient la vénération et l'amour de tous les peuples. O Seigneur, vous avez fait, comme dit le

---

1. *Prov.*, XV, 1. — 2. *Ecc.*, XVIII, 16.

Sage, « l'œil qui regarde et l'oreille qui écoute[1]. » Vous donc qui donnez aux juges ces regards bénins, ces oreilles attentives et ce cœur toujours ouvert à la vérité, écoutez-nous pour celui qui écoutoit tout le monde. Et vous, doctes interprètes des loix, fidelles dépositaires de leurs secrets et implacables vengeurs de leur sainteté méprisée, suivez ce grand exemple de nos jours. Tout l'univers a les yeux sur vous : affranchis des intérests et des passions, sans yeux comme sans mains, vous marchez sur la terre semblables aux esprits célestes; ou plûtost, images de Dieu, vous en imitez l'indépendance; comme luy, vous n'avez besoin ni des hommes ni de leurs presens; comme luy, vous faites justice à la veuve et au pupille; l'étranger n'implore pas en vain vostre secours[2]; et, assurez que vous exercez la puissance du Juge de l'univers, vous n'épargnez personne dans vos jugemens. Puisse-t-il avec ses lumieres et avec son esprit de force vous donner cette patience, cette attention, et cette docilité toûjours accessible à la raison, que Salomon luy demandoit pour juger son peuple[3]!

Mais ce que cette chaire, ce que ces autels, ce que l'Evangile que j'annonce, et l'exemple du grand Ministre dont je célèbre les vertus m'oblige à recommander plus que toutes choses, c'est les droits sacrez de l'Eglise. L'Eglise ramasse ensemble tous les

---

1. *Prov.*, xx, 12. — 2. *Deut.*, x, 17, 18. — 3. III *Reg.*, III, 9.

titres par où l'on peut espérer le secours de la justice. La justice doit une assistance particuliere aux foibles; aux orfelins, aux épouses délaissées et aux étrangers. Qu'elle est forte, cette Eglise, et que redoutable est le glaive que le Fils de Dieu luy a mis dans la main! Mais c'est un glaive spirituel, dont les superbes et les incrédules ne ressentent pas le « double tranchant[1] ». Elle est fille du Tout-Puissant; mais son Pere, qui la soutient au dedans, l'abandonne souvent aux persécuteurs, et, à l'exemple de Jesus-Christ, elle est obligée de crier dans son agonie : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'avez-« vous délaissée[2]? » Son Epoux est le plus puissant comme le plus beau et le plus parfait de tous les enfans des hommes[3]; mais elle n'a entendu sa voix agréable, elle n'a joûï de sa douce et desirable présence qu'un moment[4]; tout d'un coup il a pris la fuite avec une course rapide, « et, plus « viste qu'un faon de biche, il s'est élevé audessus « des plus hautes montagnes[5]. » Semblable à une épouse désolée, l'Eglise ne fait que gémir, et le chant de la tourterelle délaissée[6] est dans sa bouche. Enfin elle est étrangere et comme errante sur la terre, où elle vient recueïllir les enfans de Dieu sous ses aisles; et le monde, qui s'efforce de les luy ravir, ne cesse de traverser son pélerinage.

---

1. *Apoc.*, I, 16; *Heb.*, IV, 12. — 2. MATTH., XXVII, 46. — 3. *Ps.*, XLIV, 3. — 4. JOAN., III, 29. — 5. *Cant.*, VIII, 14. — 6. *Cant.*, II, 12.

Mere affligée, elle a souvent à se plaindre de ses enfans qui l'oppriment : on ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrez ; sa puissance céleste est affoiblie, pour ne pas dire tout-à-fait éteinte. On se venge sur elle de quelques-uns de ses ministres trop hardis usurpateurs des droits temporels ; à son tour la puissance temporelle a semblé vouloir tenir l'Eglise captive, et se récompenser de ses pertes sur Jesus-Christ mesme ; les tribunaux séculiers ne retentissent que des affaires ecclesiastiques ; on ne songe pas au don particulier qu'a receû l'ordre apostolique pour les décider ; don céleste que nous ne recevons qu'une fois « par l'imposition des « mains [1] », mais que S. Paul nous ordonne de ranimer, de renouveller, et de rallumer sans cesse en nous-mesmes comme un feu divin, afin que la vertu en soit immortelle. Ce don nous est-il seulement accordé pour annoncer la sainte parole, ou pour sanctifier les ames par les sacremens ? N'est-ce pas aussi pour policer les Eglises, pour y établir la discipline, pour appliquer les canons inspirez de Dieu à nos saints prédécesseurs et accomplir tous les devoirs du ministere ecclesiastique ? Autrefois et les canons et les loix, et les evesques et les empereurs, concouroient ensemble à empescher les ministres des autels de paroistre, pour les affaires mesme temporelles, devant les juges de la terre : on vouloit avoir des intercesseurs purs du commerce des hommes, et on craignoit de les rengager

---

1. II Tim., I, 6.

dans le siecle d'où ils avoient esté séparez pour estre le partage du Seigneur. Maintenant c'est pour les affaires ecclesiastiques qu'on les y voit entraisnez : tant le siecle a prévalu, tant l'Eglise est foible et impuissante ! Il est vray que l'on commence à l'écouter : l'auguste Conseil et le premier Parlement donnent du secours à son autorité blessée ; les sources du droit sont révélées ; les saintes maximes revivent. Un roy zélé pour l'Eglise, et toûjours prest à luy rendre davantage qu'on ne l'accuse de luy oster, opere ce changement heureux ; son sage et intelligent Chancelier seconde ses desirs ; sous la conduite de ce Ministre, nous avons comme un nouveau code favorable à l'episcopat ; et nous vanterons desormais, à l'exemple de nos peres, les loix unies aux canons. Quand ce sage magistrat renvoye les affaires ecclesiastiques aux tribunaux séculiers, ses doctes arrests leur marquent la voye qu'ils doivent tenir, et le remede qu'il pourra donner à leurs entreprises. Ainsi la sainte closture protectrice de l'humilité et de l'innocence est établie ; ainsi la puissance séculiere ne donne plus ce qu'elle n'a pas, et la sainte subordination des puissances ecclesiastiques, image des celestes hierarchies et lien de nostre unité, est conservée ; ainsi la clericature joüit par tout le royaume de son privilege ; ainsi, sur le sacrifice des vœux et sur « ce grand sacrement de l'*indisso-* « *luble* union de Jesus-Christ avec son Eglise[1] »,

---

1. *Eph.*, v, 32.

les opinions sont plus saines dans le barreau éclairé, et parmi les magistrats intelligens, que dans les livres de quelques auteurs qui se disent ecclesiastiques et theologiens. Un grand prélat a part à ces grands ouvrages : habile autant qu'agréable intercesseur auprés d'un pere porté par luy-mesme à favoriser l'Eglise, il sçait ce qu'il faut attendre de la piété éclairée d'un grand Ministre, et il represente les droits de Dieu sans blesser ceux de César. Aprés ces commencemens, ne pourrons-nous pas enfin espérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à luy reprocher les libertez de l'Eglise toûjours employées contre elle-mesme? Ame pieuse du sage Michel Le Tellier, aprés avoir avancé ce grand ouvrage, recevez devant ces autels ce témoignage sincere de nostre joye et de nostre reconnoissance, de la bouche d'un evesque trop tost obligé à changer en sacrifices pour vostre repos ceux qu'il offroit pour une vie si précieuse. Et vous, saints Evesques, interpretes du Ciel, Juges de la terre, Apostres, Docteurs et Serviteurs des Eglises; vous qui sanctifiez cette assemblée par vostre présence, et vous qui, dispersez par tout l'univers, entendrez le bruit d'un ministere si favorable à l'Eglise, offrez à jamais de saints sacrifices pour cette ame pieuse. Ainsi puisse la discipline ecclesiastique estre entierement rétablie; ainsi puisse estre rendu à vos tribunaux, l'exercice à vos jugemens, la force et le poids à vos censures, puissiez-vous, assemblez au nom de Jesus-Christ, ...

lieu de vous, et revoir la beauté des anciens jours! Qu'il me soit permis du moins de faire des vœux devant ces autels; de soupirer aprés les antiquitez devant une compagnie si éclairée, et d'annoncer la sagesse entre les parfaits[1]! Mais, Seigneur, que ce ne soit pas seulement des vœux inutiles! Que ne pouvons-nous obtenir de vostre bonté, si, comme nos prédécesseurs, nous faisons nos chastes délices de vostre Ecriture, nostre principal exercice de la prédication de vostre parole, et nostre félicité de la sanctification de vostre peuple; si, attachez à nos troupeaux par un saint amour, nous craignons d'en estre arrachez; si nous sommes soigneux de former des prestres que Louïs puisse choisir pour remplir nos chaires; si nous luy donnons le moyen de décharger sa conscience de cette partie la plus périlleuse de ses devoirs, et que, par une regle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'episcopat, qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques! Car aussi, comment pourrons-nous, sans ce secours, incorporer tout-à-fait à l'Eglise de Jesus-Christ tant de peuples nouvellement convertis, et porter avec confiance un si grand accroissement de nostre fardeau? Ha! si nous ne sommes infatigables à instruire, à reprendre, à consoler, à donner le lait aux infirmes et le pain aux forts, enfin à cultiver ces nouvelles plantes et à expliquer à ce nouveau peuple la sainte parole dont,

1. I *Cor.*, II, 6.

sieurs, ce que nos peres ont admiré dans les premiers siecles de l'Eglise. Mais nos peres n'avoient pas veû, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout-à-coup; les troupeaux égarez revenir en foule, et nos eglises trop étroites pour les recevoir; leurs faux pasteurs les abandonner sans mesme en attendre l'ordre et heureux d'avoir à leur alleguer leur bannissement pour excuse; tout calme dans un si grand mouvement; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus asseûrée, comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité mesme. Touchez de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louïs. Poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cens trente Peres dirent autrefois dans le concile de Chalcedoine : « Vous « avez affermi la foy; vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de vostre regne; c'en « est le propre caractere. Par vous l'hérésie n'est « plus : Dieu seul a pu faire cette merveille. Roy « du ciel, conservez le roy de la terre : c'est le « vœu des Eglises, c'est le vœu des evesques [1]. »

Quand le sage Chancelier receût l'ordre de dresser ce pieux édit qui donne le dernier coup à l'hérésie, il avoit déja ressenti l'atteinte de la maladie

1. Conc. Chal., *Act.*, VI.

« faction » : car il me semble que je luy voy prononcer encore cette courageuse parole. Il n'est pas temps de se reposer; à chaque attaque il se tient prest, et il attend le moment de sa délivrance. Ne croyez pas que cette constance ait pu naistre tout-à-coup entre les bras de la mort : c'est le fruit des méditations que vous avez veûës et de la préparation de toute la vie. La mort révele les secrets des cœurs. Vous, riches, vous qui vivez dans les joyes du monde, si vous sçaviez avec quelle facilité vous vous laissez prendre aux richesses que vous croyez posseder; si vous sçaviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent, et, pour ainsi dire, elles s'incorporent à vostre cœur, et combien sont forts et pernicieux ces liens que vous ne sentez pas, vous entendriez la vérité de cette parole du Sauveur : « Malheur à vous, riches[1] ! et vous « pousseriez », comme dit S Jacques[2], « des « cris lamentables et des hurlemens à la veûë de « vos miseres. » Mais vous ne sentez pas un attachement si déréglé. Le desir se fait mieux-sentir, parce qu'il a de l'agitation et du mouvement. Mais, dans la possession, on trouve, comme dans un lit, un repos funeste, et on s'endort dans l'amour des biens de la terre sans s'appercevoir de ce malheureux engagement. C'est, mes Freres, où tombe celuy qui met sa confiance dans les richesses, je dis mesme dans les richesses bien acquises.

---

1. Luc., vi, 24. — 2. Jac., v, 1.

Mais l'excés de l'attachement, que nous ne sentons pas dans la possession, se fait, dit S. Augustin[1], sentir dans la perte. C'est là qu'on entend ce cri d'un roy malheureux, d'un Agag outré contre la mort qui luy vient ravir tout-à-coup avec la vie sa grandeur et ses plaisirs : *Siccine separat amara mors*[2]? « Est-ce ainsi que la mort amere « vient rompre tout-à-coup de si doux liens ? » Le cœur saigne; dans la douleur de la playe, on sent combien ces richesses y tenoient; et le peché que l'on commettoit par un attachement si excessif se découvre tout entier : *Quantum amando deliquerint, perdendo senserunt*. Par une raison contraire, un homme dont la fortune protégée du Ciel ne connoist pas les disgraces; qui, élevé sans envie aux plus grands honneurs, heureux dans sa personne et dans sa famille, pendant qu'il voit disparoistre une vie si fortunée, benit la mort et aspire aux biens éternels, ne fait-il pas voir qu'il n'avoit pas mis « son cœur dans le tresor que les « voleurs peuvent enlever[3] », et que, comme un autre Abraham, il ne connoist de repos que « dans « la cité permanente[4] »? Un fils consacré à Dieu s'acquite courageusement de son devoir comme de toutes les autres parties de son ministére, et il va porter la triste parole à un pere si tendre et si cheri; il trouve ce qu'il esperoit, un chrestien pré-

1. Aug., *De civ.*, lib. I, c. x. — 2. I *Reg.*, xv, 32. — 3. Matth., vi, 19, 20, 21. — 4. *Heb.*, xi, 10.

paré à tout, qui attendoit ce dernier office de sa piété. L'extréme-onction, annoncée par la mesme bouche à ce philosophe chrestien, excite autant sa piété qu'avoit fait le saint viatique; les saintes priéres des agonizans réveillent sa foy; son ame s'épanche dans les célestes cantiques; et vous diriez qu'il soit devenu un autre David par l'application qu'il se fait à luy-mesme de ses divins pseaumes. Jamais juste n'attendit la grace de Dieu avec une plus ferme confiance; jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne. Qui me donnera le burin que Job desiroit, pour graver sur l'airain et sur le marbre cette parole sortie de sa bouche en ces derniers jours: que, depuis quarante-deux ans qu'il servoit le Roy, il avoit la consolation de ne luy avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience, et, dans un si long ministere, de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pust empescher? La justice demeurer constante, et, pour ainsi dire, toûjours vierge et incorruptible parmi des occasions si délicates: quelle merveille de la grace! Aprés ce témoignage de sa conscience, qu'avoit-il besoin de nos éloges? Vous étonnez-vous de sa tranquillité? Quelle maladie ou quelle mort peut troubler celuy qui porte au fond de son cœur un si grand calme? Que voy-je durant ce temps? des enfans percez de douleur: car ils veulent bien que je rende ce témoignage à leur piété, et c'est la seule loûange qu'ils peuvent écouter sans peine. Que voy-je encore? une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes

œuvres, précédée, malgré ses desirs, par celuy que tant de fois elle avoit crû devancer. Tantost elle va offrir devant les autels cette plus chere et plus précieuse partie d'elle-mesme; tantost elle rentre auprés du malade, non par foiblesse, mais, dit-elle, « pour apprendre à mourir et profiter de cet « exemple ». L'heureux vieillard joûït jusqu'à la fin des tendresses de sa famille, où il ne voit rien de foible; mais, pendant qu'il en gouste la reconnoissance, comme un autre Abraham il la sacrifie, et, en l'invitant à s'éloigner : « Je veux, dit-il, m'arra-« cher jusqu'aux moindres vestiges de l'humanité. » Reconnoissez-vous un chrestien qui acheve son sacrifice; qui fait le dernier effort afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre? Ainsi, parmi les souffrances et dans les approches de la mort, s'épure comme dans un feu l'ame chrestienne. Ainsi elle se dépoüille de ce qu'il y a de terrestre et de trop sensible, mesme dans les affections les plus innocentes. Telles sont les graces qu'on trouve à la mort. Mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est quand on l'a souvent méditée, quand on s'y est long-temps préparé par de bonnes œuvres : autrement la mort porte en elle-mesme ou l'insensibilité, ou un secret désespoir, ou dans ses justes frayeurs l'image d'une pénitence trompeuse, et enfin un trouble fatal à la piété. Mais voicy dans la perfection de la charité la consommation de l'œuvre de Dieu. Un peu aprés, parmi ses langueurs et percé de douleurs aiguës, le courageux vieillard se leve, et, les bras en haut,

aprés avoir demandé la persévérance : « Je ne de-« sire point, dit-il, la fin de mes peines, mais je « desire de voir Dieu. » Que voy-je icy, Chrestiens? La foy véritable, qui d'un costé ne se lasse pas de souffrir; vray caractére d'un chrestien, et de l'autre ne cherche plus qu'à se développer de ses ténebres et, en dissipant le nuage, se changer en pure lumiere et en claire vision. O moment heureux où nous sortirons des ombres et des énigmes pour voir la vérité manifeste[1] ! Courons-y, mes Freres, avec ardeur; hastons-nous de « purifier nostre cœur, afin de voir Dieu », selon la promesse de l'Evangile[2]. Là est le terme du voyage; là se finissent les gémissemens; là s'acheve le travail de la foy, quand elle va, pour ainsi dire, enfanter la veûë. Heureux moment encore une fois! qui ne te desire pas n'est pas chrestien. Aprés que ce pieux desir est formé par le Saint-Esprit dans le cœur de ce vieillard plein de foy, que reste-t-il, Chrestiens, sinon qu'il aille joûïr de l'objet qu'il aime? Enfin, prest à rendre l'ame : « Je rends graces à Dieu, dit-il, de voir dé-« faillir mon corps devant mon esprit. » Touché d'un si grand bienfait et ravi de pouvoir pousser ses reconnoissances jusques au dernier soupir, il commença l'hymne des divines miséricordes : *Misericordias Domini in æternum cantabo*[3] : « Je

---

1. I *Cor.*, XIII, 12. — 2. MATTH., V, 8. — 3. *Ps.*, LXXXVIII.

« chanteray, dit-il, éternellement les misericordes « du Seigneur. » Il expire en disant ces mots, et il continuë avec les anges le sacré cantique. Reconnoissez maintenant que sa perpetuelle modération venoit d'un cœur détaché de l'amour du monde ; et réjoüissez-vous en Nostre Seigneur de ce que riche il a mérité les graces et la récompense de la pauvreté. Quand je considere attentivement dans l'Evangile la parabole ou plûtost l'histoire du mauvais riche, et que je voy de quelle sorte Jesus-Christ y parle des fortunez de la terre, il me semble d'abord qu'il ne leur laisse aucune espérance au siecle futur. Lazare, pauvre et couvert d'ulceres, « est porté par les anges au sein d'Abraham[1] », pendant que le riche, toûjours heureux dans cette vie, « est enseveli dans les enfers ». Voilà un traitement bien différent que Dieu fait à l'un et à l'autre. Mais comment est-ce que le Fils de Dieu nous en explique la cause ? « Le riche, dit-il, « a receû ses biens, et le pauvre ses maux dans « cette vie[2] » ; et de là quelle conséquence ? Écoutez, riches, et tremblez : « Et maintenant, pour- « suit-il[3], l'un reçoit sa consolation, et l'autre son « juste supplice. » Terrible distinction ! funeste partage pour les grands du monde ! Et toutefois ouvrez les yeux : c'est le riche Abraham qui reçoit le pauvre Lazare dans son sein ; et il vous montre, ô riches du siecle, à quelle gloire vous pouvez as-

1. Luc., XVI, 22. — 2. Ibid., 25. — 3. Ibid.

pirer, si, « pauvres en esprit! » et détachez de vos biens, vous vous tenez aussi prests à les quitter qu'un voyageur empressé à déloger de la tente où il passe une courte nuit. Cette grace, je le confesse, est rare dans le Nouveau Testament, où les afflictions et la pauvreté des enfans de Dieu doivent sans cesse représenter à toute l'Église un Jesus-Christ sur la croix; et cependant, Chrestiens, Dieu nous donne quelquefois de pareils exemples afin que nous entendions qu'on peut mépriser les charmes de la grandeur, mesme présente, et que les pauvres apprennent à ne desirer pas avec tant d'ardeur ce qu'on peut quitter avec joye. Ce Ministre si fortuné et si détaché tout ensemble leur doit inspirer ce sentiment. La mort a découvert le secret de ses affaires; et le public, rigide censeur des hommes de cette fortune et de ce rang, n'y a rien veû que de modéré. On a veû ses biens accrus naturellement par un si long ministere et par une prévoyante œconomie; et on ne fait qu'ajouster à la loûange de grand magistrat et de sage ministre celle de sage et vigilant pere de famille, qui n'a pas esté jugée indigne des saints patriarches. Il a donc, à leur exemple, quitté sans peine ce qu'il avoit acquis sans empressement : ses vrais biens ne luy sont pas ostez, et sa justice demeure aux siecles des siecles. C'est d'elle que sont découlées tant de graces et tant de vertus que sa der-

---

1. Matth., v, 3.

niere maladie a fait éclater. Ses aumônes, si bien cachées dans le sein du pauvre, ont prié pour luy[1]; sa main droite les cachoit à sa main gauche, et, à la réserve de quelque ami qui en a esté le ministre ou le témoin nécessaire, ses plus intimes confidens les ont ignorées; mais « le Pere, qui les a veûës « dans le secret, luy en a rendu la récompense[2] ». Peuples, ne le pleurez plus; et vous qui, ébloûïs de l'éclat du monde, admirez le tranquille cours d'une si longue et si belle vie, portez plus haut vos pensées. Quoy donc! quatre-vingts-trois ans passez au milieu des prospéritez, quand il n'en faudroit retrancher ni l'enfance où l'homme ne se connoist pas, ni les maladies où l'on ne vit point, ni tout le temps dont on a toûjours tant de sujet de se repentir, paroistront-ils quelque chose à la veûë de l'éternité où nous nous avançons à si grands pas? Aprés cent trente ans de vie, Jacob, amené au roy d'Égypte, luy raconte la courte durée de son laborieux pélerinage, qui n'égale pas les jours de son pere Isaac, ni de son ayeul Abraham[3]. Mais les ans d'Abraham et d'Isaac, qui ont fait paroistre si courts ceux de Jacob, s'évanoûïssent auprés de la vie de Sem, que celle d'Adam et de Noé efface. Que si le temps comparé au temps, la mesure à la mesure, et le terme au terme, se réduit à rien, que sera-ce si l'on compare le temps

1. *Eccl.*, XXIX, 15. — 2. MATTH., VI, 3, 4. — 3. *Gen.*, XLVII, 9.

à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme? Comptons donc comme tres-court, Chrestiens, ou plûtost comptons comme un pur néant tout ce qui finit; puisqu'enfin, quand on auroit multiplié les années au-delà de tous les nombres connus, visiblement ce ne sera rien quand nous serons arrivez au terme fatal. Mais peut-estre que, prest à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille qu'on croira laisser solidement établie. Qui ne voit, mes Freres, combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles sont encore ces secondes vies que notre foiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort? Dormez vostre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans vostre poussiere. Ha! si, quelques générations, que dis-je? si, quelques années aprés vostre mort, vous reveniez hommes, oubliez au milieu du monde, vous vous hasteriez de rentrer dans vos tombeaux pour ne voir pas vostre nom terni, vostre mémoire abolie, et vostre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures, et plus encore dans vos héritiers et dans vos enfans! Est-ce là le fruit du travail dont vous vous estes consumez sous le soleil, vous amassant un tresor de haine et de colere éternelle au juste jugement de Dieu? Sur tout, mortels, desabusez-vous de la pensée dont vous vous flatez, qu'aprés une longue vie la mort vous sera plus douce et plus facile. Ce ne sont pas les années, c'est une longue préparation qui vous donnera de l'asseûrance. Autrement

un philosophe vous dira en vain que vous devez estre rassasié d'années et de jours, et que vous avez assez veû les saisons se renouveller et le monde rouler autour de vous; ou plûtost, que vous vous estes assez veû rouler vous-mesme et passer avec le monde. La derniere heure n'en sera pas moins insupportable, et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroistre le desir. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses, que vous envoyerez devant vous au siecle futur, qui vous inspireront de la force; et c'est par ce moyen que vous affermirez vostre courage. Le vertueux Michel Le Tellier vous en a donné l'exemple : la Sagesse, la Fidelité, la Justice, la Modestie, la Prévoyance, la Piété; toute la troupe sacrée des vertus, qui veilloient, pour ainsi dire, autour de luy, en ont banni les frayeurs, et ont fait du jour de sa mort le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie.





ORAISON FUNEBRE

DE

LOUIS DE BOURBON

PRINCE DE CONDÉ

Dominus tecum, virorum fortissime... Vade in hac fortitudine tua... Ego ero tecum.

Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux de tous les hommes. Allez avec ce courage dont vous estes rempli. Je seray avec vous. (Aux *Juges*, VI, 12, 14, 16.)

MONSEIGNEUR [1],

Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, Prince de Condé, je me sens également confondu et par la grandeur du sujet, et, s'il m'est permis de l'avoûër, par l'inutilité du travail. Quelle partie du monde

1. A M. le Prince.

habitable n'a pas oûï les victoires du Prince de Condé et les merveilles de sa vie? On les raconte par-tout : le François qui les vante n'apprend rien à l'étranger; et, quoy que je puisse aujourd'huy vous en rapporter, toûjours prévenu par vos pensées, j'auray encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'estre demeuré beaucoup au-dessous. Nous ne pouvons rien, foibles orateurs, pour la gloire des ames extraordinaires : le Sage a raison de dire que « leurs seules actions « les peuvent loüer[1] » : toute autre loüange languit auprés des grands noms; et la seule simplicité d'un recit fidelle pourroit soutenir la gloire du Prince de Condé. Mais, en attendant que l'histoire, qui doit ce récit aux siecles futurs, le fasse paroistre, il faut satisfaire comme nous pourrons à la reconnoissance publique et aux ordres du plus grand de tous les rois. Que ne doit point le royaume à un Prince qui a honoré la Maison de France, tout le nom françois, son siecle, et, pour ainsi dire, l'humanité toute entiere? Louis le Grand est entré luy-mesme dans ces sentimens. Aprés avoir pleuré ce grand homme, et luy avoir donné par ses larmes, au milieu de toute sa cour, le plus glorieux éloge qu'il pust recevoir, il assemble dans un temple si célebre ce que son royaume a de plus auguste pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce Prince; et il veut que ma foible voix

1. *Prov.*, XXXI, 31.

anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funebre. Faisons donc cet effort sur nostre douleur. Icy un plus grand objet, et plus digne de cette chaire, se présente à ma pensée. C'est Dieu qui fait les guerriers et les conquerans. « C'est vous, luy disoit David [1], qui avez in« struit mes mains à combatre et mes doigts à « tenir l'épée. » S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualitez naturelles et surnaturelles, et du cœur et de l'esprit. Tout part de sa puissante main : c'est luy qui envoye du ciel les généreux sentimens, les sages conseils et toutes les bonnes pensées. Mais il veut que nous sçachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis et ceux qu'il réserve à ses serviteurs. Ce qui distingue ses amis d'avec tous les autres, c'est la piété : jusqu'à ce qu'on ait receu ce don du Ciel, tous les autres non seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en sont ornez. Sans ce don inestimable de la piété, que seroit-ce que le Prince de Condé avec tout ce grand cœur et ce grand génie? Non, mes Freres, si la piété n'avoit comme consacré ses autres vertus, ni ces princes ne trouveroient aucun adoucissement à leur douleur, ni ce religieux pontife aucune confiance dans ses prieres, ni moymesme aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme. Poussons donc à bout la

1. *Ps.*, CXLIII, 1.

Etats. Mais Dieu avoit choisi le duc d'Anguien pour le défendre dans son enfance. Aussi, vers les premiers jours de son regne, à l'âge de vingt-deux ans, le duc conceut un dessein où les vieillards expérimentez ne purent atteindre; mais la victoire le justifia devant Rocroy. L'armée ennemie est plus forte, il est vray; elle est composée de ces vieilles bandes valonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avoit pu rompre jusqu'alors. Mais pour combien falloit-il compter le courage qu'inspiroit à nos troupes le besoin pressant de l'Etat, les avantages passez, et un jeune Prince du sang qui portoit la victoire dans ses yeux? Dom Francisco de Mellos l'attend de pied ferme; et, sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais pour décider leur querelle, comme deux braves, en champ clos. Alors que ne vit-on pas? Le jeune Prince parut un autre homme. Touchée d'un si digne objet, sa grande ame se déclara toute entiére; son courage croissoit avec les périls, et ses lumiéres avec son ardeur. A la nuit, qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine il reposa le dernier; mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dés la premiére bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel; et on sçait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole, ou à la victoire, ou à la mort? Aussi-tost qu'il eut porté de rang en

vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur! De quels yeux regarderent-ils le jeune Prince, dont la victoire avoit relevé la haute contenance, à qui la clemence ajoûtoit de nouvelles graces! Qu'il eust encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines! Mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne sçavoit pas que le prince qui luy fit perdre tant de ses vieux régimens à la journée de Rocroy en devoit achever les restes dans les plaines de Lens. Ainsi la premiere victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le Prince fléchit le genouïl, et dans le champ de bataille il rend au Diéu des armées la gloire qu'il luy envoyoit. Là on célébra Rocroy délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos, et un regne, qui devoit estre si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de graces : toute la France suivit; on y élevoit jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Anguien : c'en seroit assez pour illustrer une autre vie que la sienne; mais, pour luy, c'est le premier pas de sa course.

Dés cette premiere campagne, aprés la prise de Thionville, digne prix de la victoire de Rocroy, il passa pour un capitaine également redoutable dans les sieges et dans les batailles. Mais voicy dans un jeune prince victorieux quelque chose qui n'est pas

moins beau que la victoire. La cour, qui luy préparoit à son arrivée les applaudissemens qu'il méritoit, fut surprise de la maniere dont il les receut. La Reine régente luy a témoigné que le Roy estoit content de ses services. C'est dans la bouche du souverain la digne récompense de ses travaux. Si les autres osoient le loüer, il repoussoit leurs loüanges comme des offenses, et, indocile à la flatterie, il en craignoit jusqu'à l'apparence. Telle estoit la délicatesse, ou plûtost telle estoit la solidité de ce Prince. Aussi avoit-il pour maxime ; écoutez, c'est la maxime qui fait les grands hommes : que dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu. C'est ce qu'il inspiroit aux autres, c'est ce qu'il suivoit luy-mesme. Ainsi la fausse gloire ne le tentoit pas : tout tendoit au vray et au grand. De là vient qu'il mettoit sa gloire dans le service du Roy et dans le bonheur de l'Estat. C'estoit là le fond de son cœur ; c'estoient ses premieres et ses plus cheres inclinations. La cour ne le retint guere, quoy-qu'il en fust la merveille. Il falloit montrer par tout, et à l'Allemagne comme à la Flandre, le défenseur intrépide que Dieu nous donnoit.

Arrestez ici vos regards. Il se prépare contre le Prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroy ; et pour éprouver sa vertu, la guerre va épuiser toutes ses inventions et tous ses efforts. Quel objet se présente à mes yeux ! Ce n'est pas seulement des hommes à combattre, ce sont des

tagnes inaccessibles; c'est des ravines et des précipices, d'un costé; c'est, de l'autre, un bois impénétrable, dont le fond est un marais, et, derriere des ruisseaux, de prodigieux retranchemens; c'est par tout des forts élevez et des forests abbatuës qui traversent des chemins affreux; et, au dedans, c'est Merci avec ses braves Bavarois, enflez de tant de succés et de la prise de Fribourg; Merci, qu'on ne vit jamais reculer dans les combats; Merci, que le Prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage que jamais il n'avoit perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins comme s'il eust assisté à leurs conseils. Icy donc, durant huit jours, et à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre. Nos troupes semblent rebutées autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux; et le Prince se vit quelque temps comme abandonné. Mais, comme un autre Machabée, « son bras ne l'abandonna pas, et son courage, irrité par tant de perils, vint à son secours[1]. » On ne l'eut pas plûtost veu pied à terre forcer le premier ces inaccessibles hauteurs que son ardeur entraisna tout aprés elle. Merci voit sa perte asseûrée : ses meilleurs régimens sont défaits; la nuit sauve les restes de son armée; mais que des

---

1. *Indignatio mea ipsa auxiliata est mihi.* (Isa., LXIII, 5.)

pluyes excessives s'y joignent encore, afin que nous ayons à la fois, avec tout le courage et tout l'art, toute la nature à combatre ; quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, et dans quelque affreuse montagne qu'il se retranche de nouveau, poussé de tous costez, il faut qu'il laisse en proye au duc d'Anguien non seulement son canon et son bagage, mais encore tous les environs du Rhin. Voyez comme tout s'ébranle. Philisbourg est aux abois en dix jours malgré l'hiver qui approche ; Philisbourg qui tint si long-temps le Rhin captif sous nos loix, et dont le plus grand des rois a si glorieusement réparé la perte. Vormes, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes. Merci ne les peut défendre, et ne paroist plus devant son vainqueur : ce n'est pas assez ; il faut qu'il tombe à ses pieds, digne victime de sa valeur : Nordlingue en verra la chute ; il y sera décidé qu'on ne tient non plus devant les François en Allemagne qu'en Flandre, et on devra tous ces avantages au mesme prince. Dieu, protecteur de la France et d'un roy qu'il a destiné à ses grands ouvrages, l'ordonne ainsi.

Par ces ordres, tout paroissoit seur sous la conduite du duc d'Anguien, et, sans vouloir icy achever le jour à vous marquer seulement ses autres exploits, vous sçavez, parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui pust échaper à ses mains ; encore releva-t-elle la gloire du Prince. L'Europe, qui admiroit la divine ardeur dont il estoit animé dans les combats, s'étonna

suite si glorieusement réparées par de fideles services, il ne faut plus regarder que l'humble reconnoissance du prince qui s'en repentit, et la clémence du grand roy qui les oublia.

Que s'il est enfin entraisné dans ces guerres infortunées, il y aura du moins cette gloire de n'avoir pas laissé avilir la grandeur de sa Maison chez les estrangers. Malgré la majesté de l'Empire, malgré la fierté d'Austriche et les couronnes héréditaires attachées à cette Maison, mesme dans la branche qui domine en Allemagne; réfugié à Namur, soutenu de son seul courage et de sa seule réputation, il porta si loin les avantages d'un prince de France, et de la premiére Maison de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de luy fut qu'il consentît de traiter d'égal avec l'archiduc, quoyque frere de l'Empereur et fils de tant d'Empereurs, à condition qu'en lieu tiers ce prince feroit les honneurs des Païs-Bas. Le mesme traitement fut asseûré au duc d'Anguien, et la Maison de France garda son rang sur celle d'Austriche jusques dans Bruxelle. Mais voyez ce que fait faire un vray courage. Pendant que le Prince se soutenoit si hautement avec l'archiduc qui dominoit, il rendoit au roy d'Angleterre et au duc d'York, maintenant un roy si fameux, malheureux alors, tous les honneurs qui leur estoient deûs; et il apprit enfin à l'Espagne trop dédaigneuse quelle estoit cette majesté que la mauvaise fortune ne pouvoit ravir à de si grands princes. Le reste de sa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les diffi-

cultez que ses intérests apportoient au traité des Pirénées, écoutez quels furent ses ordres, et voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérests. Il mande à ses agens dans la conférence qu'il n'est pas juste que la paix de la chrestienté soit retardée davantage à sa considération ; qu'on ait soin de ses amis, et, pour luy, qu'on luy laisse suivre sa fortune. Ha ! quelle grande victime se sacrifie au bien public ! Mais, quand les choses changérent, et que l'Espagne luy voulut donner ou Cambray et ses environs, ou le Luxembourg, en pleine souveraineté, il déclara qu'il préféroit à ces avantages, et à tout ce qu'on pouvoit jamais luy accorder de plus grand, quoy ? son devoir et les bonnes graces du Roy. C'est ce qu'il avoit toujours dans le cœur ; c'est ce qu'il repetoit sans cesse au duc d'Anguien. Le voilà dans son naturel : la France le vit alors accompli par ces derniers traits, et avec ce je ne sçay quoy d'achevé que les malheurs ajoûtent aux grandes vertus ; elle le revit dévoüé plus que jamais à l'Estat et à son Roy. Mais, dans ses premieres guerres, il n'avoit qu'une seule vie à luy offrir ; maintenant il en a une autre qui luy est plus chere que la sienne. Aprés avoir, à son exemple, glorieusement achevé le cours de ses études, le duc d'Anguien est prest à le suivre dans les combats. Non content de luy enseigner la guerre, comme il a fait jusqu'à la fin par ses discours, le Prince le mene aux leçons vivantes et à la pratique. Laissons le passage du Rhin, le prodige de nostre siecle et de la vie de

Loüis le Grand. A la journée de Senef, le jeune duc, quoy-qu'il commandast, comme il avoit déja fait en d'autres campagnes, vient dans les plus rudes épreuves apprendre la guerre aux costez du Prince son pere. Au milieu de tant de périls, il voit ce grand Prince renversé dans un fossé, sous un cheval tout en sang. Pendant qu'il luy offre le sien et s'occupe à relever le Prince abbatu, il est blessé entre les bras d'un pere si tendre, sans interrompre ses soins, ravi de satisfaire à la fois à la piété et à la gloire. Que pouvoit penser le Prince, si ce n'est que, pour accomplir les plus grandes choses, rien ne manqueroit à ce digne fils que les occasions ? Et ses tendresses se redoubloient avec son estime.

Ce n'estoit pas seulement pour un fils ni pour sa famille qu'il avoit des sentimens si tendres. Je l'ay veû, et ne croyez pas que j'use icy d'exagération ; je l'ay veû vivement émeû des périls de ses amis ; je l'ay veû, simple et naturel, changer de visage au recit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choses comme dans les plus importantes ; dans les accommodemens calmer les esprits aigris avec une patience et une douceur qu'on n'auroit jamais attenduë d'une humeur si vive ni d'une si haute élevation. Loin de nous les héros sans humanité ! Ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires ; mais ils n'auront pas les cœurs. Lors que Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premiérement la bonté

comme le propre caractere de la nature divine, et pour estre comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devoit donc faire comme le fonds de nostre cœur, et devoit estre en mesme temps le premier attrait que nous aurions en nous-mesmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient pardessus, loin d'affoiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on éleve pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix; et les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privez éternellement du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société. Jamais homme ne les gousta mieux que le prince dont nous parlons; jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessast le respect. Est-ce là celuy qui forçoit les villes et qui gagnoit les batailles? Quoy! il semble avoir oublié ce haut rang qu'on luy a veû si bien défendre! Reconnoissez le héros, qui, toûjours égal à luy-mesme, sans se hausser pour paroistre grand, sans s'abbaisser pour estre civil et obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit estre envers tous les hommes : comme un fleuve majestueux et bienfaisant, qui porte paisiblement dans les villes l'abondance qu'il a répanduë dans les campagnes en les arrosant, qui se donne à tout le monde, et ne s'éleve et ne s'enfle que lors qu'avec violence on s'oppose à la douce pente qui le porte à continuer son tranquille cours.

Telle a esté la douceur, et telle a esté la force du Prince de Condé. Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur : vostre affaire devient la sienne par la confiance. Il n'y a rien de plus inviolable pour ce prince que les droits sacrez de l'amitié. Lors qu'on luy demande une grace, c'est luy qui paroist l'obligé ; et jamais on ne vit de joye ni si vive ni si naturelle que celle qu'il ressentoit à faire plaisir. Le premier argent qu'il receut d'Espagne avec la permission du Roy, malgré les nécessitez de sa maison épuisée, fut donné à ses amis, encore qu'aprés la paix il n'eust rien à espérer de leur secours; et quatre cens mille écus distribuez par ses ordres firent voir, chose rare dans la vie humaine, la reconnoissance aussi vive dans le Prince de Condé que l'espérance d'engager les hommes l'est dans les autres. Avec luy la vertu eut toûjours son prix. Il la loûoit jusques dans ses ennemis. Toutes les fois qu'il avoit à parler de ses actions, et mesme dans les relations qu'il en envoyoit à la cour, il vantoit les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre, chacun avoit son rang dans ses discours; et, parmi ce qu'il donnoit à tout le monde, on ne sçavoit où placer ce qu'il avoit fait luy-mesme. Sans envie, sans fard, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la teste des troupes. Qu'il embellist cette magnifique et délicieuse maison, ou bien qu'il munist un camp au milieu du païs ennemi et qu'il fortifiast une place; qu'il marchast avec une armée parmi les périls, ou

qu'il [illegible]
[illegible]
[illegible]
et sa gloire [illegible]
après les [illegible]
voir encore [illegible]
gloire [illegible]
le soldat [illegible]
charme, et [illegible]
étourdi [illegible]
bruit des canons [illegible]
l'homme [illegible]
perte, que [illegible]
marche à sa [illegible]

Venons maintenant [illegible]
puisque, pour nostre [illegible]
fatal à la vie humaine [illegible]
est en mesme temps [illegible]
et de plus [illegible]
droit le grand [illegible]
rement, que [illegible]
vivante? [illegible]
crainte [illegible]
dre de vie [illegible]
voyez-vous [illegible]
tages qu'il [illegible]
vivacité [illegible]
temps [illegible]
leurs [illegible]
humeurs [illegible]
il compte [illegible]

[illegible]

par le naturel des païs ou des princes confédérez? Rien n'échappe à sa prévoyance. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on le voit toûjours attentif à ce qui survient : il tire d'un deserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sçait, et pour ainsi dire ce qu'il ne sçait pas, tant il est seur dans ses conséquences. Ses partis luy rapportent jusqu'aux moindres choses; on l'éveille à chaque moment : car il tenoit encore pour maxime qu'un habile capitaine peut bien estre vaincu, mais qu'il ne luy est pas permis d'estre surpris. Aussi luy devons-nous cette loûange qu'il ne l'a jamais esté. A quelque heure et de quelque costé que viennent les ennemis, ils le trouvent toûjours sur ses gardes, toûjours prest à fondre sur eux et à prendre ses avantages : comme une aigle qu'on voit toûjours, soit qu'elle vole au milieu des airs, soit qu'elle se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous costez des regards perçans, et tomber si seurement sur sa proye qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux. Aussi vifs estoient les regards, aussi viste et impétueuse estoit l'attaque, aussi fortes et inévitables estoient les mains du Prince de Condé. En son camp on ne connoist point les vaines terreurs, qui fatiguent et rebutent plus que les véritables. Toutes les forces demeurent entiéres pour les vrais périls; tout est prest au premier signal; et, comme dit le Prophete : « Tou-« tes les fléches sont aiguisées, et tous les arcs sont

« tendus[1]. » En attendant on repose d'un sommeil tranquille, comme on feroit sous son toit et dans son enclos. Que dis-je qu'on repose? A Piéton, prés de ce corps redoutable que trois puissances réunies avoient assemblé, c'estoit dans nos troupes de continuels divertissemens : toute l'armée estoit en joye, et jamais elle ne sentit qu'elle fust plus foible que celle des ennemis. Le Prince, par son campement, avoit mis en seûreté non seulement toute nostre frontiere et toutes nos places, mais encore tous nos soldats : il veille, c'est assez. Enfin l'ennemi décampe; c'est ce que le Prince attendoit. Il part à ce premier mouvement : déja l'armée hollandoise avec ses superbes étendarts ne luy échapera pas; tout nage dans le sang, tout est en proye; mais Dieu sçait donner des bornes aux plus beaux desseins. Cependant les ennemis sont poussez par tout. Oudenarde est délivrée de leurs mains; pour les tirer eux-mesmes de celles du Prince, le Ciel les couvre d'un brouïllard épais : la terreur et la desertion se met dans leurs troupes; on ne sçait plus ce qu'est devenuë cette formidable armée. Ce fut alors que Loüis, qui, aprés avoir achevé le rude siege de Besançon et avoir encore une fois réduit la Franche-Comté avec une rapidité inoüie, estoit revenu tout brillant de gloire pour profiter de l'action de ses armées de Flandre et d'Allemagne, commanda ce détachement qui fit

---

1. Isa., v, 28.

en Alsace les merveilles que vous sçavez, et parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avoit faits en personne que par ceux qu'il fit faire à ses généraux.

Quoy-qu'une heureuse naissance eust apporté de si grands dons à nostre Prince, il ne cessoit de l'enrichir par ses réflexions. Les campemens de César firent son étude. Je me souviens qu'il nous ravissoit en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine, par l'avantage des postes, contraignit cinq legions romaines et deux chefs expérimentez à poser les armes sans combat [1], luy-mesme il avoit esté reconnoistre les riviéres et les montagnes qui servirent à ce grand dessein; et jamais un si digne maistre n'avoit expliqué par de si doctes leçons les *Commentaires* de César. Les capitaines des siecles futurs luy rendront un honneur semblable. On viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton et des merveilles dont il fut suivi. On remarquera dans celuy de Chatenoy l'éminence qu'occupa ce grand capitaine et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Selestad. Là on luy verra mépriser l'Allemagne conjurée; suivre à son tour les ennemis, quoy-que plus forts; rendre leurs projets inutiles, et leur faire lever le siege de Saverne, comme il avoit fait un peu auparavant celuy de Haguenau. C'est par de

1. *De bell. civ.*, lib. I.

semblables coups, dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation que ce sera dans nos jours s'estre fait un nom parmi les hommes et s'estre acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le Prince de Condé, et comme un titre pour commander, de l'avoir veû faire.

Mais si jamais il parut un homme extraordinaire, s'il parut estre éclairé et voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides momens d'où dépendent les victoires et dans l'ardeur du combat. Par tout ailleurs il délibere; docile, il preste l'oreille à tous les conseils : icy, tout se présente à la fois; la multitude des objets ne le confond pas; à l'instant le parti est pris; il commande et il agit tout ensemble, et tout marche en concours et en seûreté. Le diray-je? mais pourquoy craindre que la gloire d'un si grand homme puisse estre diminuée par cet aveû? Ce n'est plus ses promptes saillies qu'il sçavoit si viste et si agréablement réparer, mais enfin qu'on luy voyoit quelquefois dans les occasions ordinaires : vous diriez qu'il y a en luy un autre homme, à qui sa grande ame abandonne de moindres ouvrages, où elle ne daigne se iesler. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranleent, on voit naistre tout-à-coup je ne sçay quoi si net, de si posé, de si vif, de si ardent, de si r, de si agréable pour les siens, de si hautain si menaçant pour les ennemis, qu'on ne sçait uy peut venir ce mélange de qualitez si con-. Dans cette terrible journée où, aux portes ille et à la veüë de ses citoyens, le Ciel

sembla vouloir décider du sort de ce Prince, où, avec l'élite des troupes, il avoit en teste un général si pressant, où il se vit plus que jamais exposé aux caprices de la fortune; pendant que les coups venoient de tous costez, ceux qui combatoient auprés de luy nous ont dit souvent que, si l'on avoit à traiter quelque grande affaire avec ce Prince, on eust pu choisir de ces momens où tout estoit en feu autour de luy : tant son esprit s'élevoit alors, tant son ame leur paroissoit éclairée comme d'enhaut en ces terribles rencontres; semblable à ces hautes montagnes dont la cime, audessus des nuës et des tempestes, trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumiere qui l'environne. Ainsi, dans les plaines de Lens, nom agréable à la France, l'archiduc, contre son dessein, tiré d'un poste invincible par l'appas d'un succés trompeur, par un soudain mouvement du Prince, qui luy oppose des troupes fraisches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite. Ses vieilles troupes périssent; son canon, où il avoit mis sa confiance, est entre nos mains; et Bek, qui l'avoit flaté d'une victoire asseûrée, pris et blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son desespoir. S'agit-il ou de secourir ou de forcer une ville? le Prince sçaura profiter de tous les momens. Ainsi, au premier avis que le hazard luy porta d'un siege important, il traverse, trop promptement, tout un grand païs, et d'une premiere veûë il découvre un passage asseûré pour le secours, aux endroits

qu'un ennemi vigilant n'a pû encore assez munir. Assiége-t-il quelque place ? il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conqueste. On croit qu'il expose les troupes : il les ménage en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups surprenans, les gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs généraux : Dunkerque est pris en treize jours au milieu des pluyes de l'automne; et ses barques, si redoutées de nos alliez, paroissent tout-à-coup dans tout l'Ocean avec nos étendarts.

Mais ce qu'un sage général doit le mieux connoistre, c'est ses soldats et ses chefs. Car de là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps, ou, pour parler avec l'Écriture, « comme un seul homme » : *Egressus est Israël tanquam vir unus*[1]. Pourquoy comme un seul homme? parce que sous un mesme chef, qui connoist et les soldats et les chefs comme ses bras et ses mains, tout est également vif et mesuré. C'est ce qui donne la victoire; et j'ay oûï dire à nostre grand Prince qu'à la journée de Nordlingue, ce qui l'asseûroit du succés, c'est qu'il connoissoit M. de Turenne, dont l'habileté consommée n'avoit besoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il falloit. Celuy-cy publioit de son costé qu'il agissoit sans inquiétude, parce qu'il connoissoit le

1. I *Reg.*, XI, 7.

prendre de chacun d'eux toute l'estime que méritoit l'autre ! C'est ce qu'a veû nostre siecle; et, ce qui est encore plus grand, il a veû un roy se servir de ces deux grands chefs, et profiter du secours du Ciel, et, aprés qu'il en est privé par la mort de l'un et les maladies de l'autre, concevoir de plus grands desseins, exécuter de plus grandes choses, s'élever audessus de luy-mesme, surpasser et l'espérance des siens et l'attente de l'univers : tant est haut son courage, tant est vaste son intelligence, tant ses destinées sont glorieuses.

Voilà, Messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'univers, et les hommes qu'il y envoye quand il y veut faire éclater tantost dans une nation, tantost dans une autre, selon ses conseils éternels, sa puissance ou sa sagesse. Car ses divins attributs paroissent-ils mieux dans les cieux, qu'il a formez de ses doigts, que dans ces rares talens qu'il distribuë comme il luy plaist aux hommes extraordinaires? Quel astre brille davantage dans le firmament que le Prince de Condé n'a fait dans l'Europe? Ce n'estoit pas seulement la guerre qui luy donnoit de l'éclat : son grand génie embrassoit tout, l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime, et les arts avec les sciences. Il n'y avoit livre qu'il ne leust ; il n'y avoit homme excellent, ou dans quelque spéculation, ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretinst : tous sortoient plus éclairez d'avec luy, et rectifioient leurs pensées ou par ses pénétrantes questions ou par ses réflexions judicieuses. Aussi sa

conversation estoit un charme, parce qu'il sçavoit parler à chacun selon ses talens; et non seulement aux gens de guerre de leurs entreprises, aux courtisans de leurs intérests, aux politiques de leurs négociations, mais encore aux voyageurs curieux, de ce qu'ils avoient découvert ou dans la nature, ou dans le gouvernement, ou dans le commerce; à l'artisan, de ses inventions; et enfin aux sçavans de toutes les sortes, de ce qu'ils avoient trouvé de plus merveilleux. C'est de Dieu que viennent ces dons : qui en doute? Ces dons sont admirables : qui ne le voit pas? Mais, pour confondre l'esprit humain qui s'enorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ses ennemis. Saint Augustin considere parmi les payens tant de sages, tant de conquérans, tant de graves législateurs, tant d'excellens citoyens, un Socrate, un Marc-Aurele, un Scipion, un César, un Alexandre, tous privez de la connoissance de Dieu et exclus de son royaume éternel. N'est-ce donc pas Dieu qui les a faits? Mais quel autre les pouvoit faire, si ce n'est celuy qui fait tout dans le ciel et dans la terre? Mais pourquoy les a-t-il faits? et quels estoient les desseins particuliers de cette Sagesse profonde qui jamais ne fait rien en vain? Ecoutez la réponse de saint Augustin. « Il les a faits, nous dit-il, « pour orner le siecle présent » : *Ut ordinem sæculi præsentis ornaret*. Il a fait dans les grands hommes ces rares qualitez, comme il a fait le soleil. Qui n'admire ce bel astre? qui n'est ravi de l'éclat de son midi, et de la superbe parure de son levé et

de son couché? Mais, puisque Dieu le fait luire sur les bons et sur les mauvais, ce n'est pas un si bel objet qui nous rend heureux : Dieu l'a fait pour embellir et pour éclairer ce grand théatre du monde. De mesme, quand il a fait dans ses ennemis aussi-bien que dans ses serviteurs ces belles lumiéres d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté, ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présens; c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siecle présent. Et voyez la malheureuse destinée de ces hommes qu'il a choisis pour estre les ornemens de leur siecle. Qu'ont-ils voulu ces hommes rares, sinon des loûanges et la gloire que les hommes donnent? Peut-estre que, pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains desirs? Non : il les confond mieux en la leur donnant, et mesme au-delà de leur attente. Cet Alexandre, qui ne vouloit que faire du bruit dans le monde, y en fait plus qu'il n'auroit osé espérer. Il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques, et il semble, par une espece de fatalité glorieuse à ce conquerant, qu'aucun prince ne puisse recevoir de loûanges qu'il ne les partage. S'il a fallu quelque récompense à ces grandes actions des Romains, Dieu leur en a sceu trouver une convenable à leurs mérites comme à leurs desirs. Il leur donne pour récompense l'empire du monde, comme un présent de nul prix : ô Rois, confondez-vous dans vostre grandeur; Conquérans, ne vantez pas vos victoires. Il leur donne pour récompense la gloire des hom-

mes : récompense qui ne vient pas [illegible] qui s'efforce de s'attacher, quoi? [illegible] médailles, ou à leurs statues déterrées [illegible] ans et des barbares; aux ruines de leurs [illegible] et de leurs ouvrages qui disputent [illegible] ou plûtost à leur idée, à leur ombre [illegible] appelle leur nom. Voilà le [illegible] travaux, et dans le comble de [illegible] viction de leur erreur. Venez, [illegible] Grands de la terre; [illegible] de ce fantôme de gloire, à [illegible] hommes que vous admirez. Dieu [illegible] orgueil dans les enfers, [illegible] saint Augustin, cette gloire [illegible] « ils ont receu une récompense [illegible] « leurs desirs. » Receperunt [illegible] *vanam.*

Il n'en sera pas ainsi [illegible] l'heure de Dieu est venue [illegible] desirée, heure de miséricorde [illegible] estre averti par la maladie [illegible] temps, il exécute ce qu'il [illegible] gieux, qu'il appelle [illegible] conscience; il vient [illegible] sion; et [illegible] Deslors [illegible] occupé du soin de [illegible] vaines toutes les attaques [illegible] douleurs, c'en [illegible] sacrifice. Dieu qu'il [illegible] le goust de son [illegible]

la solide nourriture de la piété. Ses conseils se régloient plus que jamais par la justice : on y soulageoit la veuve et l'orphelin ; et le pauvre en approchoit avec confiance. Sérieux autant qu'agréable pere de famille, dans les douceurs qu'il goustoit avec ses enfans, il ne cessoit de leur inspirer les sentimens de la veritable vertu ; et ce jeune Prince son petit-fils se sentira éternellement d'avoir esté cultivé par de telles mains. Toute sa maison profitoit de son exemple. Plusieurs de ses domestiques avoient esté malheureusement nourris dans l'erreur que la France toléroit alors : combien de fois l'a-t-on veû inquiété de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur conversion ! Avec quelle incomparable netteté d'esprit leur faisoit-il voir l'antiquité et la verité de la religion catholique ! Ce n'estoit plus cet ardent vainqueur qui sembloit vouloir tout emporter ; c'estoit une douceur, une patience, une charité qui songeoit à gagner les cœurs et à guérir des esprits malades. Ce sont, Messieurs, ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut, et souffrir les maux qu'il envoye ; ce sont ces communes pratiques de la vie chrestienne, que Jesus-Christ loûera au dernier jour devant ses saints anges et devant son Pere céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatans dont elles sont pleines. Pendant qu'il passoit sa vie dans ces occupations, et qu'il portoit audessus de ses actions

les plus renommées la gloire d'une si belle et si pieuse retraite, la nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon vint à Chantilli comme un coup de foudre. Qui ne fut frappé de la crainte de voir éteindre cette lumiére naissante? On appréhenda qu'elle n'eust le sort des choses avancées. Quels furent les sentimens du Prince de Condé, lors qu'il se vit menacé de perdre ce nouveau lien de sa famille avec la personne du Roy? C'est donc dans cette occasion que devoit mourir ce héros! celuy que tant de sieges et tant de batailles n'ont pû emporter va périr par sa tendresse! Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, son cœur, qui le soutient seul depuis si longtemps, acheve à ce coup de l'accabler; les forces qu'il luy fait trouver l'épuisent. S'il oublie toute sa foiblesse à la veûë du Roy qui approche de la princesse malade; si, transporté de son zele, et sans avoir besoin de secours à cette fois, il accourt pour l'avertir de tous les perils que ce grand Roy ne craignoit pas, et qu'il l'empesche enfin d'avancer, il va tomber évanoûï à quatre pas; et on admire cette nouvelle maniere de s'exposer pour son roy. Quoy-que la duchesse d'Anguien, princesse dont la vertu ne craignit jamais que de manquer à sa famille et à ses devoirs, eust obtenu de demeurer auprés de luy pour le soulager, la vigilance de cette princesse ne calme pas les soins qui le travaillent; et, aprés que la jeune princesse est hors de péril, la maladie du Roy va bien causer d'autres troubles à nostre Prince. Puis-je ne m'arrester pas

en cet endroit? A voir la sérénité qui reluisoit sur ce front auguste, eust-on soupçonné que ce grand Roy, en retournant à Versailles, allast s'exposer à ces cruelles douleurs où l'univers a connu sa piété, sa constance, et tout l'amour de ses peuples? De quels yeux le regardions-nous, lorsqu'aux dépens d'une santé qui nous est si chere, il vouloit bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir, et que, maistre de sa douleur comme de tout le reste des choses, nous le voyions tous les jours non seulement régler ses affaires selon sa coûtume, mais encore entretenir sa cour attendrie avec la mesme tranquillité qu'il luy fait paroistre dans ses jardins enchantez? Beni soit-il de Dieu et des hommes, d'unir ainsi toûjours la bonté à toutes les autres qualitez que nous admirons! Parmi toutes ses douleurs, il s'informoit avec soin de l'état du Prince de Condé; et il marquoit pour la santé de ce Prince une inquiétude qu'il n'avoit pas pour la sienne. Il s'affaiblissoit, ce grand Prince, mais la mort cachoit ses approches. Lors qu'on le crut en meilleur état et que le duc d'Anguien, toûjours partagé entre les devoirs de fils et de sujet, estoit retourné par son ordre auprés du Roy, tout change en un moment, et on déclare au Prince sa mort prochaine. Chrestiens, soyez attentifs, et venez apprendre à mourir; ou plûtost, venez apprendre à n'attendre pas la derniere heure pour commencer à bien vivre. Quoy! attendre à commencer une vie nouvelle, lors qu'entre les mains de la mort, glacez sous ses

[illegible] mains, vous ne sçaurez si vous estes avec les morts ou encore avec les vivans! Ha! prevenez par la penitence cette heure de troubles et de tenebres! Par là, sans estre étonné de cette derniere sentence qu'on luy prononça, le Prince demeure un moment dans le silence; et tout-à-coup: O mon Dieu, dit-il, vous le voulez, vostre volonté soit faite : je me jette entre vos bras; donnez-moy la grace de bien mourir. Que desirez-vous davantage? Dans cette courte priere, vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa providence, la confiance en sa grace et toute la pieté. [illegible]

de son salut éternel, averti qu'il falloit écrire et ordonner dans les formes; quand je devrois, Monseigneur, renouveller vos douleurs et rouvrir toutes les playes de vostre cœur, je ne tairay pas ces paroles qu'il répéta si souvent: qu'il vous connoissoit, qu'il n'y avoit, sans formalité, qu'à vous dire ses intentions; que vous iriez encore audelà, et supplériez de vous-mesme à tout ce qu'il pourroit avoir oublié. Qu'un pere vous ait aimé, je ne m'en étonne pas; c'est un sentiment que la nature inspire; mais qu'un pere si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir; qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes, et qu'il meure tranquillement sur cette asseûrance, c'est le plus beau témoignage que vostre vertu pouvoit remporter; et, malgré tout vostre mérite, Vostre Altesse n'aura de moy aujourd'huy que cette loûange.

Ce que le Prince commença ensuite pour s'aquiter des devoirs de la religion mériteroit d'estre raconté à toute la terre : non à cause qu'il est remarquable, mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas, et qu'un Prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs. N'attendez donc pas, Messieurs, de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connoistre, sinon un orgueïl caché, du moins les efforts d'une ame agitée, qui combat ou qui dissimule son trouble secret. Le Prince de Condé ne sçait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences; et dans la mort, comme dans la vie, la vérité fit toûjours

toute sa grandeur. Sa confession fut humble, pleine de componction et de confiance. Il ne luy fallut pas long-temps pour la préparer : la meilleure préparation pour celle des derniers temps, c'est de ne les attendre pas. Mais, Messieurs, prestez l'oreille à ce qui va suivre. A la veûë du saint Viatique qu'il avoit tant desiré, voyez comme il s'arreste sur ce doux objet. Alors il se souvint des irrévérences dont, hélas, on deshonore ce divin mystere ! Les chrestiens ne connoissent plus la sainte frayeur dont on estoit saisi autrefois à la veûë du sacrifice. On diroit qu'il eust cessé d'estre terrible, comme l'appelloient les saints Peres, et que le sang de nostre victime n'y coule pas encore aussi véritablement que sur le Calvaire. Loin de trembler devant les autels, on y méprise Jesus-Christ présent; et, dans un temps où tout un royaume se remuë pour la conversion des hérétiques, on ne craint point d'en autoriser les blasphesmes. Gens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations : à la mort vous y penserez avec confusion et saisissement. Le Prince se ressouvint de toutes les fautes qu'il avoit commises; et, trop foible pour expliquer avec force ce qu'il en sentoit, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques et à ses amis. On luy répondit par des sanglots : ha ! répondez-luy maintenant en profitant de cet exemple ! Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la mesme piété et la mesme présence d'esprit. Avec quelle foy et combien de

fois pria-t-il le Sauveur des ames, en baisant sa croix, que son sang répandu pour luy ne le fust pas inutilement! C'est ce qui justifie le pécheur; c'est ce qui soutient le juste; c'est ce qui rasseûre le chrestien. Que diray-je des saintes priéres des agonizans, où, dans les efforts que fait l'Eglise, on entend ses vœux les plus empressez, et comme les derniers cris par où cette sainte mere acheve de nous enfanter à la vie céleste? Il se les fit répéter trois fois, et il y trouva toûjours de nouvelles consolations. En remerciant ses médecins : « Voilà, dit-il, maintenant mes vrais médecins » : il montroit les ecclésiastiques dont il écoutoit les avis, dont il continuoit les priéres, les pseaumes toûjours à la bouche, la confiance toûjours dans le cœur. S'il se plaignit, c'estoit seulement d'avoir si peu à souffrir pour expier ses péchez : sensible jusques à la fin à la tendresse des siens, il ne s'y laissa jamais vaincre, et au contraire il craignoit toûjours de trop donner à la nature. Que diray-je de ses derniers entretiens avec le duc d'Anguien? quelles couleurs assez vives pourroient vous représenter et la constance du pere et les extrêmes douleurs du fils? D'abord le visage en pleurs, avec plus de sanglots que de paroles, tantost la bouche collée sur ces mains victorieuses, et maintenant défaillantes, tantost se jettant entre ces bras et dans ce sein paternel, il semble par tant d'efforts vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses tendresses. Les forces luy manquent, il tombe à ses pieds. Le Prince, sans s'émouvoir, luy laisse re-

prendre ses esprits ; puis, appellant la duchesse sa belle-fille, qu'il voyoit aussi sans parole et presque sans vie, avec une tendresse qui n'eut rien de foible, il leur donne ses derniers ordres où tout respiroit la piété. Il les finit en les benissant avec cette foy et avec ces vœux que Dieu exauce, et en bénissant avec eux, ainsi qu'un autre Jacob, chacun de leurs enfans en particulier ; et on vit de part et d'autre tout ce qu'on affoiblit en le répétant. Je ne vous oublieray pas, ô Prince, son cher neveu et comme son second fils, ni le glorieux témoignage qu'il a rendu constamment à vostre mérite, ni ses tendres empressemens et la lettre qu'il écrivit en mourant pour vous rétablir dans les bonnes graces du Roy, le plus cher objet de vos vœux ; ni tant de belles qualitez qui vous ont fait juger digne d'avoir si vivement occupé les dernières heures d'une si belle vie. Je n'oublieray pas non plus les bontez du Roy qui prévinrent les desirs du Prince mourant, ni les généreux soins du duc d'Anguien qui ménagea cette grace, ni le gré que luy sceut le Prince d'avoir esté si soigneux en luy donnant cette joye d'obliger un si cher parent. Pendant que son cœur s'épanche, et que sa voix se ranime en loüant le Roy, le prince de Conty arrive pénétré de reconnoissance et de douleur. Les tendresses se renouvellent ; les deux princes oüirent ensemble ce qui ne sortira jamais de leur cœur ; et le Prince conclut en leur confirmant qu'ils ne seroient jamais ni grands hommes, ni grands princes, ni honnestes gens, qu'autant qu'ils seroient gens

de bien, fidéles à Dieu et au Roy. C'est la derniere parole qu'il laissa gravée dans leur mémoire; c'est, avec la derniere marque de sa tendresse, l'abregé de leurs devoirs. Tout retentissoit de cris, tout fondoit en larmes: le Prince seul n'estoit pas émeu, et le trouble n'arrivoit pas dans l'asile où il s'estoit mis. O Dieu, vous estiez sa force, son inébranlable refuge, et, comme disoit David, ce ferme rocher où s'appuyoit sa constance! Puis-je taire durant ce temps ce qui se faisoit à la Cour et en la présence du Roy? Lors qu'il y fit lire la derniere lettre que luy écrivit ce grand homme, et qu'on y vit, dans les trois temps que marquoit le Prince, ses services qu'il y passoit si légérement au commencement et à la fin de sa vie, et dans le milieu ses fautes dont il faisoit une si sincére reconnoissance, il n'y eût cœur qui ne s'attendrît à l'entendre parler de luy-mesme avec tant de modestie; et cette lecture, suivie des larmes du Roy, fit voir ce que les héros sentent les uns pour les autres. Mais, lors qu'on vint à l'endroit du remercîment où le Prince marquoit qu'il mouroit content et trop heureux d'avoir encore assez de vie pour témoigner au Roy sa reconnoissance, son dévoûëment, et, s'il l'osoit dire, sa tendresse, tout le monde rendit témoignage à la vérité de ses sentimens, et ceux qui l'avoient oûï parler si souvent de ce grand Roy dans ses entretiens familiers pouvoient asseûrer que jamais ils n'avoient rien entendu ni de plus respectueux et de plus tendre pour sa personne sacrée, ni de plus fort pour célé-

brer ses vertus royales, sa piété, son courage, son grand génie, principalement à la guerre, que ce qu'en disoit ce grand Prince avec aussi peu d'exagération que de flaterie. Pendant qu'on luy rendoit ce beau témoignage, ce grand homme n'estoit plus. Tranquille entre les bras de son Dieu où il s'estoit une fois jetté, il attendoit sa miséricorde et imploroit son secours, jusqu'à ce qu'il cessa enfin de respirer et de vivre. C'est icy qu'il faudroit laisser éclater ses justes douleurs à la perte d'un si grand homme; mais, pour l'amour de la vérité, et à la honte de ceux qui la méconnoissent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il luy rendit en mourant. Averti par son confesseur que, si notre cœur n'estoit pas encore entierement selon Dieu, il falloit, en s'adressant à Dieu mesme, obtenir qu'il nous fist un cœur comme il le vouloit, et luy dire avec David ces tendres paroles : « O « Dieu, créez en moy un cœur pur », à ces mots, le Prince s'arreste comme occupé de quelque grande pensée; puis, appelant le saint religieux qui luy avoit inspiré ce beau sentiment : « Je n'ay jamais douté, dit-il, des mysteres de la religion, quoy qu'on ait dit. » Chrestiens, vous l'en devez croire; et, dans l'état où il est, il ne doit plus rien au monde que la vérité. « Mais, poursuivit-il, j'en doute moins que jamais. Que ces véritez, continuoit-il avec une douceur ravissante, se démeslent et s'éclaircissent dans mon esprit! Oui, dit-il, nous verrons Dieu comme il est, face à face. » Il répétoit en latin

avec un goust merveilleux ces grands mots : *Sicuti est, facie ad faciem*[1], et on ne se lassoit point de le voir dans ce doux transport. Que se faisoit-il dans cette ame? quelle nouvelle lumiere luy apparoissoit? quel soudain rayon perçoit la nuë, et faisoit comme évanoûïr en ce moment, avec toutes les ignorances des sens, les ténebres mesmes, si je l'ose dire, et les saintes obscuritez de la foy? Que devinrent alors ces beaux titres dont nostre orgueïl est flaté? Dans l'approche d'un si beau jour, et dés la premiere atteinte d'une si vive lumiére, combien promptement disparoissent tous les fantômes du monde! que l'éclat de la plus belle victoire paroist sombre! qu'on en méprise la gloire, et qu'on veut de mal à ces foibles yeux qui s'y sont laissez ébloûïr! Venez, Peuples, venez maintenant; mais venez plûtost, Princes et Seigneurs; et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du Ciel; et vous, plus que tous les autres, Princes et Princesses, nobles rejettons de tant de rois, lumieres de la France, mais aujourd'huy obscurcies et couvertes de vostre douleur comme d'un nuage : venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jettez les yeux de toutes parts; voilà tout ce qu'a pû faire la magnificence et la piété pour honorer un héros : des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui

---

1. I JOAN., III, 2. — I *Cor.*, XIII, 12.

n'est plus; des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et des fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste; des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de nostre néant; et rien enfin ne manque dans tous ces honneurs, que celuy à qui on les rend. Pleurez donc sur ces foibles restes de la vie humaine, pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros. Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carriere de la gloire, ames guerrieres et intrépides. Quel autre fut plus digne de vous commander? mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honneste? Pleurez donc ce grand capitaine, et dites en gémissant : Voilà celuy qui nous menoit dans les hazards; sous luy se sont formez tant de renommez capitaines que ses exemples ont élevez aux premiers honneurs de la guerre; son ombre eust pû encore gagner des batailles; et voilà que dans son silence son nom mesme nous anime, et ensemble il nous avertit que, pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux et n'arriver pas sans ressource à nostre éternelle demeure, avec le roy de la terre il faut encore servir le Roy du ciel. Servez donc ce Roy immortel et si plein de miséricorde, qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom plus que tous les autres ne feront jamais tout vostre sang répandu; et commencez à compter le temps de vos utiles services du jour que vous vous serez donnez à un maistre si bienfaisant.

Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis? Tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait receûs, environnez ce tombeau; versez des larmes avec des prieres; et, admirant dans un si grand Prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avoit égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toûjours vous estre un cher entretien; ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus; et que sa mort que vous déplorez vous serve à la fois de consolation et d'exemple! Pour moy, s'il m'est permis aprés tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô Prince, le digne sujet de nos loûanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire; vostre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettoit la victoire; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette image des traits immortels; je vous y verray tel que vous estiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lors que sa gloire sembla commencer à vous apparoistre. C'est là que je vous verray plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroy; et, ravi d'un si beau triomphe, je diray en action de graces ces belles paroles du bien-aimé disciple : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* : « La véritable victoire, celle qui met « sous nos pieds le monde entier, c'est nostre « foy. » Joûïssez, Prince, de cette victoire, joûïssez-en éternellement par l'immortelle vertu de

ce sacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connuë. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand Prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte : heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.





NOTES

ORAISON FUNÈBRE DE LA REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE

Page 1 (Titre). Cette oraison funèbre fut prononcée le 19 novembre 1669, en présence de MONSIEUR, frère unique du Roi, et de MADAME, en l'église des religieuses de Sainte-Marie de Chaillot, où reposait le cœur de Sa Majesté.

— *La Reine de la Grand' Bretagne.* Henriette-Marie de France était la sixième des enfants et la troisième des filles de Henri IV et de Marie de Médicis. Elle naquit en 1609 (25 novembre); c'est en 1625 qu'elle épousa Charles Ier, roi d'Angleterre; elle mourut dans sa maison de Colombes, près de Paris, le 10 septembre 1669, âgée de soixante ans. Le roi fit transporter le corps de la reine d'Angleterre à Saint-Denis, et son cœur à la Visitation de Chaillot, où elle avait choisi sa sépulture. Le 16 novembre, Monsieur, frère du roi, et Madame, fille de la reine d'Angleterre, firent célébrer dans ce monastère un service solennel, où l'abbé de Montaigu, grand aumônier de la reine, célébra, et Bossuet prononça l'oraison funèbre.

Le *Mémoire* manuscrit de Mme de Motteville sur la vie de la reine d'Angleterre est aux Archives nationales. Ce manuscrit fut composé à la hâte pour être remis à Bossuet, chargé de l'oraison funèbre.





NOTES

ORAISON FUNÈBRE DE LA REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE

Page 1 (Titre). Cette oraison funèbre fut prononcée le 19 novembre 1669, en présence de MONSIEUR, frère unique du Roi, et de MADAME, en l'église des religieuses de Sainte-Marie de Chaillot, où reposait le cœur de Sa Majesté.

— *La Reine de la Grand' Bretagne.* Henriette-Marie de France était la sixième des enfants et la troisième des filles de Henri IV et de Marie de Médicis. Elle naquit en 1609 (25 novembre); c'est en 1625 qu'elle épousa Charles Ier, roi d'Angleterre; elle mourut dans sa maison de Colombes, près de Paris, le 10 septembre 1669, âgée de soixante ans. Le roi fit transporter le corps de la reine d'Angleterre à Saint-Denis, et son cœur à la Visitation de Chaillot, où elle avait choisi sa sépulture. Le 16 novembre, Monsieur, frère du roi, et Madame, fille de la reine d'Angleterre, firent célébrer dans ce monastère un service solennel, où l'abbé de Montaigu, grand aumônier de la reine, célébra, et Bossuet prononça l'oraison funèbre.

Le *Mémoire* manuscrit de Mme de Motteville sur la vie de la reine d'Angleterre est aux Archives nationales. Ce manuscrit fut composé à la hâte pour être remis à Bossuet, chargé de l'oraison funèbre.

P. 1. *Et nunc, Reges, etc.* Après l'exécution de Charles Ier, Cromwell avait fait frapper une médaille commémorative sur laquelle on lisait, autour d'un glaive flamboyant, les paroles du Psalmiste : *Et nunc, Reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram.* — Du reste, quatre ans auparavant (1665), Fromentières, évêque d'Aire, avait employé le même texte pour l'éloge funèbre d'Anne d'Autriche.

— l. 5. *Monseigneur*. Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Il avait épousé en 1661, Henriette-Anne d'Angleterre, fille d'Henriette-Marie de France.

3, 15. *Le cœur*. Le cœur de la reine d'Angleterre avait été apporté dans l'église du monastère de la Visitation de Chaillot par son grand aumônier, l'abbé de Montaigu, accompagné de tous les officiers de la reine, de l'ambassadeur d'Angleterre et d'un grand nombre de seigneurs anglais qui se trouvaient alors à Paris. Pendant la cérémonie funèbre, ce cœur était sur le catafalque, dans une urne de vermeil recouverte d'un voile de deuil.

5, 13. *Par une fille de Henri VII.* La fille aînée d'Henri VII, Marguerite, épousa en 1502 Jacques IV, roi d'Écosse. Son fils Jacques V eut pour fille Marie Stuart, qui transmit ses droits à la couronne d'Angleterre à son fils Jacques VI ; et celui-ci, qui fut le père de Charles Ier, succéda à Elisabeth en 1603, sous le nom de Jacques Ier.

6, 18. *Depuis douze siècles.* Bataille de Tolbiac et baptême de Clovis, en 496.

7, 16. *Car les nuages, etc.* Allusion à la mésintelligence fomentée entre Charles Ier et Henriette, au commencement de leur mariage, par le duc de Buckingham. L'harmonie ne tarda pas à être rétablie, grâce à l'ambassadeur français Bassompierre.

10, 12. *Pierre de Bérulle.* En 1611, le cardinal de Bérulle (1575-1625) introduisit en France l'*Oratoire*, confrérie fondée à Rome par saint Philippe de Néri, en 1550, pour instruire le peuple et l'appeler à la prière. (Voir son

éloge dans l'oraison funèbre du père Bourgoing, dans notre *Introduction.*)

P. 13, l. 17-18. *L'isle de Ré... le siége de La Rochelle.* Le duc de Buckingham engagea Charles Ier à secourir la Rochelle (1627). La flotte anglaise aborda à l'île de Ré, à la sollicitation des Rochellois et du duc de Rohan, chef des protestants. Les Anglais, battus par Thoiras après leur descente dans l'île de Ré, et forcés par Schomberg à lever le siége du fort Saint-Martin, où ils avaient donné un assaut sans succès, se rembarquèrent après avoir perdu huit mille hommes. — Le siège de La Rochelle commença le 10 août de la même année; cette ville se rendit le 28 octobre 1628.

— 30. *Vos Altesses Royales.* Philippe d'Orléans et Henriette-Anne d'Angleterre.

14, 13. *Une vie aussi précieuse, etc.* En 1677, Philippe d'Orléans remporta la victoire de Cassel sur le prince d'Orange. A partir de cette date jusqu'à sa mort (1701), il fut condamné à l'inaction par son frère Louis XIV.

— 17. *Que la justice accompagne dans toutes ses actions.* Voir dans Saint-Simon le portrait du duc d'Orléans. Avec Bossuet on a le beau côté de la médaille; avec Saint-Simon, le revers.

17, 5-6. *Westminster... Witthal.* Charles Ier fut jugé à Westminster, et exécuté sur la place de Whitehall le 9 février 1649.

— 29. *Les rois majeurs.* Henri VIII (1509). — *Les pupilles.* Edouard VI, qui n'avait que dix ans à son avénement au trône (1547). — *Les reines.* Marie (1553) et Elisabeth (1558). Voir l'*Histoire des Variations,* livre VII.

18, 11. Les *Merciens,* issus des *Saxons,* occupèrent le centre de la Grande-Bretagne (Ve et VIe siècles). Les *Danois* commencèrent leurs invasions en Angleterre vers le VIIIe siècle. C'est seulement en 1066 que Guillaume le Bâtard, descendant des « hommes du Nord », envahit l'Angleterre, et s'en rendit maître par la victoire d'Hastings.

P. 18, l. 17. *Intemperie*, sens latin, *folie, délire*. Cf. PLAUTE, *Aul.*, I, I, 32 : *Nescio, pol, quæ illunc hominem intemperiæ tenent.*

— 19. *Le libertinage d'esprit*. Le mot *libertinage*, au XVIIe siècle, signifiait incrédulité. Cf. MOL., *Tartuffe*, I, VI :

Mon frère, ce discours sent le libertinage.

— 21. *Les courages*. *Courage*, cœur, force de cœur. Cf. RAC., *Phèd.*, III, III :

Le sang de Jupiter doit enfler leur courage.

20, 11. *Les hérésies de ces derniers siècles*. Arnaud de Brescia, brûlé vif à Rome, en 1155 ; les Albigeois (XIIIe siècle) ; Wicklef (1324-1387) ; Jean Huss, brûlé vif à Constance, en 1415, etc., etc.

22, 1. *Au saint moine Augustin*. Il fut envoyé par saint Grégoire le Grand pour prêcher le christianisme dans la Grande-Bretagne, en 596. C'est le premier évêque de Cantorbéry ; il mourut en 610.

27, 18. *Scharborouk*. Scarborough, château situé sur une baie de la mer du Nord, dans le comté d'York.

— 28. *Un maire de Londres*. Le lord-maire, Gurney.

28, 14. *Au mois de février*. Au mois de février 1642.

— 17. *Mariée à Guillaume, prince d'Orange*. Henriette-Marie Stuart épousa Guillaume II, de Nassau ; son fils, Guillaume III, prince d'Orange, stathouder de Hollande, devint roi d'Angleterre en 1688, par l'expulsion de son beau-père Jacques II.

30, 4. *L'auteur d'un si noir attentat*. L'amiral parlementaire Batten.

— 17. *Une place considérable*. Prise de Bristol, 26 juillet 1643.

— 21. *Une victoire signalée sur le général Essex*. Bataille d'Edgehill. — *Essex*, fils du favori d'Elisabeth.

P. 30, l. 23. *Une grande bataille gagnée.* Bataille de Newbury.

31, 9. *Les affaires furent sans retour.* Aujourd'hui on dirait, mais sans plus de clarté, « *ruinées* sans retour ».

32, 2. *Doit des princes à la France, etc.* Henriette d'Angleterre ne donna que deux filles à Philippe : Marie-Louise d'Orléans, qui devint reine d'Espagne et mourut en 1680, et Anne-Marie, femme de Victor-Amédée, duc de Savoie, puis roi de Sardaigne.

— 8. *Elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse.* On l'avait déguisée en garçon, et on l'appelait Henri

— 9. *Amenée auprés de la reine sa mere.* En 1646, par la duchesse de Morton.

33, 17. *Le saint et éloquent prestre de Marseille.* Salvien, auteur du *De gubernatione Dei* (390-484).

34, 11. *Anne la magnanime.* Anne d'Autriche, mère de Louis XIV et de Philippe d'Orléans.

— 14. *Les affaires du Roy.* On était au fort de la Fronde (1648-49), et la famille royale allait être forcée de quitter Paris et de se retirer à Saint-Germain.

— 22. *Louis, qui entend de si loin les gémissemens des chrestiens affligez.* Allusion à l'expédition envoyée, cette année même (1669), sous les ordres de Beaufort et de Navailles, pour secourir Candie assiégée par les Turcs. De Beaufort périt à une sortie, le 24 juin. Candie, malgré ce secours, fut prise le 16 septembre.

37, 4. *Saintes Filles, ses cheres amies.* Les religieuses du monastère de la Visitation, à Chaillot.

— 13 et 16. *Fait chrestienne... fait Reine malheureuse.* Au XVIIe siècle on se dispensait assez souvent de l'accord, surtout avec le participe *fait.* Cf. RACINE, *Port-Royal* : « L'illustre princesse que la Providence en *a fait* abbesse. »

P. 40, l. 14. *Cette humble maison.* Le couvent de la Visitation des Filles de Sainte-Marie, fondé par Henriette-Marie de France, dans une maison bâtie à Chaillot par Marie de Médicis.

41, 16. *Sous l'apparence du sommeil.* « Les médecins envoyés par Louis XIV, après plusieurs consultations, ne trouvoient d'autre moyen de soulager sa complexion si délicate qu'un remède propre à la faire dormir. La reine, qui avoit une extrême répugnance pour l'opium..., résista d'abord à prendre ce remède, et n'y consentit que sur l'assurance qu'on lui donna qu'il n'y entroit pas d'opium. Elle le prit, et s'étant mise au lit à neuf heures du soir, les médecins, qui étoient demeurés dans son appartement pour observer l'effet du remède, furent surpris, en s'approchant de son lit, sur le minuit, de la trouver à l'agonie, sans que les remèdes les plus prompts pussent la tirer du sommeil de mort, où elle s'endormit le 10 septembre 1669, âgée de 60 ans. » (L'abbé LEQUEUX, *Or. fun. de Bossuet*, 1762, page XLIX de l'*Introduction.*)

ORAISON FUNÈBRE DE HENRIETTE D'ANGLETERRE

Page 43 (Titre). Cette oraison funèbre fut prononcée à Saint-Denis, le vingt-unième jour d'août 1670. — C'est ce jour-là que Bossuet revêtit pour la première fois en chaire ses ornements pontificaux. Lorsqu'il avait prononcé l'oraison funèbre d'Henriette de France, il venait d'être nommé évêque de Condom; toutefois, il parut dans la chaire en habit de simple ecclésiastique.

— *Henriette-Anne d'Angleterre , duchesse d'Orléans.* Henriette-Anne d'Angleterre était la dernière des enfants de Charles I[er], roi d'Angleterre, et de Henriette-Marie de France. Elle naquit à Exeter, le 16 juin 1644. Sa mère, à peine rétablie de ses couches, fut obligée de s'enfuir en France (V. *Or. f. de la reine d'Angl.*). Ce n'est qu'au

bout de deux ans que la gouvernante aux soins de laquelle la jeune princesse avait été confiée put la ramener à sa mère. — A peine avait-elle atteint sa quatorzième année qu'on songea d'abord à la marier à Louis XIV; mais « le roi, dit Mme de La Fayette, témoignant de l'aversion pour ce mariage », Anne d'Autriche la choisit pour son second fils, Philippe d'Orléans. Ce mariage eut lieu en 1661. En 1670, Louis XIV, qui avait remarqué la supériorité de son esprit et lui témoignait une grande confiance, la chargea d'une mission fort délicate auprès de Charles II, son frère, roi d'Angleterre. Il ne s'agissait de rien moins que de détacher l'Angleterre de la triple alliance avec la Suède et la Hollande. Le voyage de Madame réussit complètement, et « son retour fut un triomphe ». Huit jours après son retour en France, elle fut prise à Saint-Cloud d'une indisposition subite. A-t-elle été empoisonnée, comme elle l'a cru et comme l'a dit Saint-Simon? est-elle morte d'une maladie d'entrailles aggravée par les bains froids qu'elle avait pris dans la Seine? La réponse est difficile à faire. Quoi qu'il en soit, elle expira le 30 juin 1670, à trois heures du matin, « dans les plus grandes douleurs qu'on puisse imaginer ». Elle n'avait que vingt-six ans.

P. 43, l. 1. *Vanitas vanitatum, etc.* C'est le texte que saint Jean Chrysostome avait pris pour son discours « sur la disgrâce d'Eutrope ».

— 5. *Monseigneur.* Le grand Condé, qui conduisait le deuil avec son fils le duc d'Enghien.

48, 11. *Les rois d'Ecosse, les rois d'Angleterre.* Voir la note de la page 5, ligne 13.

49, 10. *Anne d'Espagne.* Anne d'Espagne ou d'Autriche, mariée à Louis XIII, en 1615, mère de Louis XIV et de Philippe d'Orléans, tante de Marie-Thérèse. Elle mourut en 1666, âgée de soixante-quatre ans.

— 18. *Le Roy d'Angleterre.* Charles II.

52, 15. *Voyage glorieux.* Voir VOLTAIRE, *Siècle de*

Louis XIV, ch. x : « La pompe et la grandeur des anciens rois d'Asie n'approchait pas de l'éclat de ce voyage, etc. »

P. 53, l. 7. *La vertu sera entre eux une éternelle médiatrice.* L'histoire ne parle pas tout à fait comme l'oraison funèbre : « Charles II, dit Voltaire (*loc. cit.*), voulait vivre dans les plaisirs et régner avec un pouvoir moins gêné ; *c'est par là qu'on le pouvait séduire.* Louis, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, *en promit beaucoup* au roi Charles, qui n'en pouvait avoir sans son Parlement. » Voir aussi Mignet : *Introd. aux négociations relatives à la succession d'Espagne.*

54, 5, 7 et 13. *Substance*, la réalité de notre être. *Accident*, ce qui en nous est fortuit et passager (richesse, pauvreté, etc.), par opposition à ce qui demeure et persiste, c'est-à-dire à la *substance.* — *Effective*, réelle.

56, 28-29. *Madame se meurt, Madame est morte !* « L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur de son âge, et morte entre ses bras, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : *O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte, etc.* L'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXIII.)

— 57, 1. *Au premier bruit d'un mal si étrange.* L'orateur semble croire, lui aussi, au poison. Cependant, dans une lettre intime de Bossuet, publiée par M. Floquet (*Études sur la vie de Bossuet*, III, 416), nous lisons : « On a ouvert son corps avec un grand concours de médecins, de chirurgiens et de toute sorte de gens, à cause qu'ayant commencé à sentir des douleurs extrêmes en buvant trois gorgées d'eau de chicorée que lui donna la plus intime et la plus chère de ses femmes, elle avoit dit d'abord qu'elle étoit empoisonnée. M. l'ambassadeur d'Angleterre et tous les Anglois qui sont ici l'avoient presque cru ; mais l'ouver-

ture du corps fut une manifeste conviction du contraire, *puisqu'on n'y trouva rien de sain que l'estomac et le cœur, qui sont les premieres parties attaquées par le poison*, joint que Monsieur, qui avoit donné à boire à Mme la duchesse de Mecklembourg, qui s'y trouva, acheva de boire le reste de la bouteille pour rassurer Madame ; ce qui fut cause qu'elle se remit aussitôt, et qu'elle ne parla plus de poison que pour dire qu'elle avoit cru d'abord être empoisonnée par méprise : ce sont les propres mots qu'elle dit à M. le maréchal de Grammont. »

P. 58, l. 15. *Luy en donnoit les moyens.* Le succès de sa première négociation aurait sans doute engagé Louis XIV à lui confier d'autres missions non moins importantes.

— 26. *Dans la campagne de Flandre.* En 1667. On l'appelle encore *la campagne de Lille.* Cette ville fut prise par Louis XIV, le 27 août, après neuf jours de siège.

— Avant-dernière ligne. *Et si quelque chose manquoit encore à son bonheur.* Discrète allusion à la mésintelligence qui régnait entre Monsieur et Madame. Dans son touchant récit de la mort de Madame, Mme de La Fayette nous dira : « Monsieur étoit devant son lit ; elle l'embrassa et lui dit avec une douceur et un air capable d'attendrir les cœurs les plus barbares : « Hélas ! Monsieur, vous ne m'aimez plus « depuis longtemps ; mais cela est injuste, je ne vous ai « jamais manqué. »

60, 6. *Tant la mort est prompte à remplir ces places.* « Creusés en 1514, les caveaux de Saint-Denis se trouvèrent remplis en 1669 ; ils purent à peine recevoir Henriette de France, et l'on y plaça plus difficilement encore Henriette d'Angleterre, qui vint sitôt y rejoindre sa mère. Il fallut agrandir ces *sombres demeures* (*inania regna*) pour la reine Marie-Thérèse. » (LACHAT.)

66, 21. *Nous transmet à la gloire.* Nous fait passer. Sens latin (*transmittit*).

— 24. *Impression*, empreinte.

P. 67, l. 20 et suiv. *Destinée... à l'erreur et à l'hérésie.* Comme Charles II, son frère. Toutefois dans le traité secret avec Louis XIV, signé à l'époque du voyage de sa sœur, le roi d'Angleterre se déclarait « résolu de se réconcilier avec l'Eglise romaine aussitôt que les affaires de son royaume pourraient le lui permettre ». Il est bon d'ajouter que Louis XIV s'engageait à fournir à Charles II *deux millions.*

69, 9. *Marie.* Marie Ire, ou Marie Tudor, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, succéda à son frère Edouard VI en 1553, et mourut en 1558.

— 17-18. *Suivre l'exemple de sa foy.* Jacques II, son frère, suivit cet exemple; mais il lui en coûta son royaume, et l'archevêque de Reims, frère de Louvois, disait de lui d'un air de pitié : *Voilà un bonhomme qui a quitté trois royaumes pour une messe!*

72, 4. *La Reine sa belle-mere.* Anne d'Autriche, morte le 20 janvier 1666.

73, 17. *Rappelez en vostre pensée ce qu'elle dit à Monsieur.* Voir, plus haut, la note de la page 58, avant-dernière ligne. — Lire à ce sujet l'*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, par Marie de La Vergne, comtesse de La Fayette (Amsterdam, 1742).

76, 24 et suiv. *Cet art de donner agréablement... l'a suivie, je le sçay, jusqu'entre les bras de la mort.* « Comme M. de Condom parloit, sa première femme de chambre s'approcha d'elle, pour lui donner quelque chose dont elle avoit besoin; elle lui dit en anglois, afin que M. de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : *Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avois fait faire pour lui.* » (Mme de La Fayette, *op. cit.*) — L'abbé Maury raconte que Louis XIV voulut remettre lui-même cette bague à Bossuet, en lui disant qu'il ne croyait pas pouvoir mieux témoigner son intérêt à la mémoire de cette princesse qu'en le chargeant de prononcer son oraison funèbre à Saint-Denis. *C'est*

dommage, dit un des assistants, *qu'on ne puisse parler de cette bague dans une oraison funèbre.* — *Eh ! pourquoi pas ?* dit Bossuet, dans un premier mouvement de reconnaissance. On sait avec quelle touchante simplicité il a tenu sa promesse.

P. 81, l. 1. *Dans ces superbes palais.* Allusion aux fêtes de Versailles données par Louis XIV au mois de mai 1664. Voir la relation de ces fêtes dans Molière, à la suite de *la Princesse d'Elide.*

ORAISON FUNÈBRE DE MARIE THÉRÈSE

Page 83 (Titre). L'oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre, fut prononcée à Saint-Denis, le 1er septembre 1683.

Marie-Terese d'Austriche. Marie-Thérèse d'Autriche, fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Elisabeth de Bourbon (fille de Henri IV), née le 20 septembre 1638, épousa Louis XIV, son cousin germain, au mois de juin 1660. Les deux époux avaient l'un et l'autre vingt-deux ans. Pendant la campagne de Hollande (1672), Louis XIV lui confia la régence. C'est, avec la mort de ses enfants, l'événement le plus important de sa vie. Elle fut emportée après quatre jours de maladie, le 30 juillet 1683. On connaît le mot de Louis XIV en apprenant la mort de Marie-Thérèse : « Depuis vingt ans que je vivois avec la reine, je n'ai point eu d'autre chagrin de sa part que celui de l'avoir perdue. » Mme de Caylus ajoute dans ses *Souvenirs :* « La mort de la reine ne donna à la Cour qu'un spectacle touchant. *Le roi fut plus attendri qu'affligé.* »

Fléchier prononça l'oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, le 24 novembre 1683, dans l'église des religieuses du Val-de-Grâce, où son cœur reposait, en présence de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur, de Madame, de Mademoiselle et des princes et princesses du sang.

— l. 3. *Saint Jean, dans sa Révelation. Révélation,* traduction du mot *Apocalypse.*

P. 83, l. 4. *Monseigneur.* L'élève de Bossuet, le seul survivant des six enfants que Louis XIV eut de son mariage avec Marie-Thérèse.

84, 2. *Sardis.* Capitale de la Lydie, l'une des sept premières églises d'Asie.

87, 4. *Marie Terese, sa fille.* Elle descendait de saint Louis par sa mère Elisabeth de Bourbon, fille de Henri IV.

90, 24. *Durant l'espace de quatre cens ans.* C'est en 1273 que fut élu empereur Rodolphe, comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche.

91, 6. *Aprés sept cens ans.* Hugues-Capet fut sacré et couronné à Reims, le 3 juillet 987, par l'archevêque Adalbéron.

— 18. *La riche et fiere maison de Bourgogne.* Cette « riche et fière maison » remonte à Philippe le Hardi, quatrième fils du roi Jean. En 1477, Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, épousa Maximilien d'Autriche, fils de Frédéric III.

— 21. *La meilleure reine.* Elisabeth (ou Isabelle) de Bourbon, fille de Henri IV, morte le 6 octobre 1644. « Le roi la laissoit alors gouverner son royaume, *ce qu'elle faisoit avec beaucoup de gloire, si bien qu'il la regretta infiniment.* » (Mme DE MOTTEVILLE.)

— 28. *Aux malheurs de l'Espagne.* « 1640. Cette année finit par deux événements bien surprenants dans un même royaume : ce fut la révolte totale de la Catalogne et la révolution de Portugal. » (Le Président HÉNAULT, *Nouvel Abrégé chronol. de l'Hist. de France.*)

92, 20. *Cessez, princes et potentats.* L'Autriche demandait la main de l'infante pour l'archiduc Léopold. D'un autre côté, Mazarin avait voulu, ou du moins, pour forcer Philippe IV à se déclarer, feint de vouloir marier le jeune Louis XIV à sa cousine, la princesse Marguerite de Savoie. Enfin le roi d'Angleterre, Charles II, d'accord avec

Anne d'Autriche, avait songé à faire épouser sa sœur, Henriette d'Angleterre, à Louis XIV.

P. 93, l. 15. *Isle pacifique.* L'île des Faisans, sur la Bidassoa. C'est dans cette île, nommée aussi « l'île de la Conférence », que Mazarin et D. Luis de Haro, après vingt-quatre conférences, signèrent le traité des Pyrénées, le 7 novembre 1659.

95, 7. *En méprisant les saisons.* Conquête de la Franche-Comté, en hiver, en moins d'un mois. Prise de Besançon le 7 février 1668. Reddition de Dôle le 14, de Gray le 19.

— 10. *Nul fleuve.* Allusion au fameux passage du Rhin, le 12 juin 1672.

— Dernière ligne. *Combien la main de Louis estoit secourable.* Allusion au combat de Saint-Gothard (1er août 1664) où les Turcs furent défaits par Montecuculli, secondé par Coligny et La Feuillade, à la tête de six mille Français, et par le prince Charles-Léopold, neveu du duc de Lorraine.

96, 6. *Alger.* 1682, 30 août, bombardement d'Alger par Duquesne. Alger fut bombardé pour la seconde fois le 26 septembre 1683, deux mois après la mort de Marie-Thérèse.

97, 28-29. *Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie.* Plus de sept cents temples protestants avaient été détruits avant la révocation de l'édit de Nantes, qui eut lieu deux ans après la mort de Marie-Thérèse.

98, 21-22. *Des secours de Candie et de la fameuse journée du Raab.* Voir la note de la page 34, ligne 22, et la note de la page 95, dernière ligne. Le Raab, affluent du Danube, passe à Saint-Gothard.

99, 11. *De la perte de ses autres enfans.* Marie-Thérèse avait eu six enfants, trois fils et trois filles : 1° le Dauphin (1661) ; 2° Anne-Elisabeth (1662) ; 3° Marie-Anne (1665) (ces deux princesses moururent au berceau) ; 4° Marie-Thérèse (1667), qui vécut cinq ans à peine ;

5° Philippe, duc d'Anjou (1668), mort à trois ans; et 6° Louis-François, aussi duc d'Anjou (1672), mort au berceau.

P. 99, l. 13. *Dans ce prince.* Louis, duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, né le 6 août 1682.

— 15. *Cette auguste princesse.* Marie-Anne-Victoire de Bavière épousa Monseigneur le 7 mars 1680.

111, 18. *Les déplaisirs et les plus mortelles douleurs.* « Entre toutes les maîtresses du roi, Mme de Montespan est celle qui fit le plus de peine à la reine, tant par la durée de cette passion et le peu de ménagement qu'elle eut pour elle que par les anciennes bontés de cette princesse... Elle aimoit alors Mme de Montespan, parce qu'elle la regardoit comme une honnête femme, attachée à ses devoirs et à son mari. Aussi sa surprise fut égale à sa douleur, quand elle la trouva, dans la suite, si différente de l'idée qu'elle en avoit eue. » (Mme DE CAYLUS, *Souvenirs.*)

112, 17. *Ce jeune prince que les Graces, etc.* Philippe, duc d'Anjou, né le 5 août 1668, mort le 10 avril 1671.

— 20. *Alors, triste messager.* Précepteur du Dauphin, Bossuet fut chargé d'annoncer à Louis XIV et à Marie-Thérèse la mort de leur second fils.

115, 14. *Quelle soumission n'a-t-elle pas eüë pour le Roy!* « Cette pauvre princesse avoit tant de crainte du roi et une si grande timidité naturelle qu'elle n'osoit lui parler ni s'exposer au tête-à-tête avec lui. J'ai ouï dire à Mme de Maintenon qu'un jour, le roi ayant envoyé chercher la reine, la reine, pour ne pas paroître seule en sa présence, voulut qu'elle la suivît; mais elle ne fit que la conduire jusqu'à la porte de la chambre, où elle prit la liberté de la pousser pour la faire entrer, et remarqua un si grand tremblement dans toute sa personne, que ses mains mêmes trembloient de timidité. » (Mme DE CAYLUS, *Souvenirs.*)

— 25. *En son nom.* Bossuet avait le droit de parler *au nom* du Dauphin, car il était encore, deux ans auparavant,

son precepteur. C'est en 1681 que finit l'éducation de Monseigneur, « avec tout le succès qu'on pouvoit désirer », comme il est dit dans l'*Eloge de Bossuet*, inséré dans le *Journal des Sçavans* du 8 septembre 1704.

P. 119, l. 13. *Ces divisions toûjours trop longues.* Allusion aux querelles soulevées par l'assemblée du clergé (1682) entre la cour de Rome et Louis XIV. Voir, à ce sujet, le *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXV.

122, 12-13. *Anne, dans un âge déja avancé.* Anne d'Autriche mourut le 20 janvier 1666, âgée de soixante-quatre ans. — *Marie-Térèse dans sa vigueur.* Marie-Thérèse n'avait, en effet, que quarante-cinq ans

— 19. *Un mal aussi cruel qu'irremediable, etc.* Un cancer. Anne d'Autriche était d'une délicatesse extrême. « Madame, lui dit un jour Mazarin, si vous étiez damnée, votre enfer serait de coucher dans des draps de toile de Hollande. »

124, 4-5. *Quelle santé, etc.* On lit dans un journal du temps : « On ouvrit le corps de la princesse, et on trouva qu'elle étoit morte d'un abcès, qui, en crevant, avoit saisi le cœur. Toutes les parties étoient très saines et marquoient qu'elle auroit pu vivre longtemps. »

— 14. *Qui succomboit à la douleur.* Voir, vers la fin de la seconde note de la page 83, ce que pensait Mme de Caylus de la *douleur à laquelle succomboit Louis XIV.*

— 16. *Monsieur.* Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. — *Madame.* Elisabeth-Charlotte, princesse palatine, fille de Charles-Louis, prince palatin du Rhin, électeur de l'Empire, épousa, au mois de novembre 1671, Monsieur, frère du roi.

127, 13. *Le sommes-nous des maux de la Hongrie et de l'Austriche ravagées?* Au moment même où Bossuet prononçait l'oraison funèbre de Marie-Thérèse (1er septembre 1683), Vienne était assiégée par cent cinquante mille

Turcs, auxquels s'étaient joints les Hongrois révoltés. C'est le 12 septembre que Jean Sobieski, roi de Pologne, fit lever le siège de Vienne.

ORAISON FUNÈBRE D'ANNE DE GONZAGUE

Page 129 (Titre). L'oraison funèbre de très haute et très puissante princesse Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine, fut prononcée en présence de Monseigneur le Duc, de Madame la Duchesse et de Monseigneur le duc de Bourbon, dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 9 août 1685.

— Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine, naquit en 1616. C'était le cinquième des enfants et la deuxième des trois filles de Charles de Gonzague, duc de Nevers, de Rethel, de Mantoue et de Montferrat, et de Catherine de Lorraine. — Sa famille la destina de bonne heure au cloître, ainsi que sa jeune sœur Bénédicte, afin de favoriser l'élévation dans le monde de Marie, la fille aînée. Anne, d'abord élevée au monastère de Faremoutiers, rejoignit bientôt sa jeune sœur, qu'on avait nommée abbesse d'Avenay, dans un âge où la crosse fut, dit Bossuet, « comme un jouet entre ses mains ». Mais, en 1637, à la mort de son père, elle revint dans le monde. Elle parut à la Cour, âgée de vingt et un ans. Belle, vive, séduisante, elle inspira de l'amour à Henri de Guise, qui avait été nommé à l'archevêché de Reims avant d'être engagé dans les ordres. Elle le suivit en Flandre, s'appela *Madame de Guise ;* dit *mon mari,* quand elle parlait ou écrivait ; mais elle s'aperçut enfin qu'elle avait été trompée par une fausse promesse de mariage. Elle épousa, en 1645, le prince Edouard, comte palatin du Rhin, fils de Frédéric V, duc de Bavière, qui avait perdu à la bataille de Prague (1620) le trône de Bohême. Ce prince était protestant. Sur les instances de sa femme, il se fit catholique. De ce mariage naquirent un fils, qui mourut au berceau, et trois filles, dont l'une, nommée Anne comme

sa mère, épousa le fils du grand Condé, Henri-Jules de Bourbon (1663).

Les *Mémoires* de Mlle de Montpensier, ceux de Mme de Motteville et ceux du cardinal de Retz nous apprennent quel rôle important joua, pendant la Fronde, la [illegible] palatine. « Je ne crois pas, dit le cardinal de [illegible] reine Elisabeth d'Angleterre ait eu plus de [illegible] conduire un Etat. Je l'ai vue dans la [illegible] dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout [illegible] dans la conduite. »

Après dix-huit ans de mariage, [illegible] (18 mars 1663). Bien qu'elle eût [illegible] elle étonna la Cour par la licence de [illegible] opinions religieuses. Des [illegible] naires, racontées par elle [illegible] pour obéir aux ordres du réformateur [illegible] de Rancé, l'arrachèrent à [illegible] nières années se passèrent [illegible] Elle mourut au palais du Luxembourg [illegible] âgée de soixante-huit ans. [illegible] porté à Faremoutiers, et [illegible] pelle du Val-de-Grâce, [illegible]

Ce fut le grand Condé [illegible] met à faire [illegible]

P. 129, [illegible] d'Enghien [illegible]

[illegible]

P. 134, l. 7. *Faremonstier*, ou Faremoustiers, abbaye de bénédictines, fondée par sainte Fare, en 617. Cette petite ville, du diocèse de Meaux, faisait partie de l'ancienne province de Brie (aujourd'hui département de Seine-et-Marne).

135, 10. *Porter ses espérances*. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, en avait été amoureux. « Mais Marie de Médicis, qui avoit d'autres desseins pour lui, craignant les effets de la passion du duc d'Orléans, fit mettre la princesse Marie au bois de Vincennes, où elle fut quelque temps l'innocente victime d'une louable affection. » (Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*.)

— 26. *Avenai*. Avenay, ou *Val-d'Or*, dans le diocèse de Reims.

136, dernière ligne. *Le prince Edouard de Baviere*. « Elle épousa en cachette, et sans le consentement de la Cour, M. le prince Edouard, l'un des cadets de M. l'Electeur palatin... fort gueux et fort jaloux. » (Mlle DE MONTPENSIER, *Mémoires*.)

137, 1. *L'Electeur Frideric V*. Voir la notice biographique de la princesse palatine.

— 13. *Maubuisson*. Abbaye, près de Pontoise. Louise-Hollandine de Clèves, protestante comme son frère, se fit comme lui catholique, et mourut en 1709, à quatre-vingt-six ans. — Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, en fait un grand éloge.

140, 4. *Quel trouble!* Voir, pour les troubles de la Fronde, le *Siècle de Louis XIV*, chap. IV, V et VI ; — et pour le rôle considérable que joua pendant cette triste époque la princesse palatine, les *Mémoires* de Mme de Motteville, de Mlle de Montpensier, de Montglat, de La Rochefoucauld et de Guy Joly.

142, 15. *Un autre Gustave*. Charles-Gustave, neveu de Gustave-Adolphe et aïeul de Charles XII. Il monta sur le trône de Suède après l'abdication de Christine (1654). Il

s'empara de la Pologne (bataille de Varsovie, 1655), se fit donner plusieurs provinces par le roi de Danemark, et mourut en 1660, devant Copenhague, qu'il assiégeait.

P. 142, l. 28. *Le rebelle Cosaque.* Les Cosaques de l'Ukraine s'étaient soumis aux Polonais en 1520. Ils se révoltèrent en 1638, en 1647 et en 1655. — *Le Moscovite.* Sous la conduite d'Alexis Michaelowitz.

143, 10. *Et luy devoit un vangeur.* Jean Sobieski. Voir la note de la page 127, ligne 13.

— 13. *Il se vange sur le Danois.* En 1658, Charles-Gustave avait forcé le roi Frédéric III de signer le traité de Rothschild ; mais (voir la note de la page 142, ligne 15) il mourut devant Copenhague.

145, 8. *Philippe.* Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

— 15. *Dont l'on ne peut nommer l'une sans douleur.* Henriette d'Angleterre, dont Bossuet avait prononcé l'oraison funèbre quinze ans auparavant, et dont le souvenir, on le voit, lui était toujours resté cher.

— 16. *Ni connoistre l'autre sans l'admirer.* La seconde femme de Monsieur, Elisabeth-Charlotte de Bavière, mère du Régent. — Elle était la nièce de la princesse palatine, puisque son père, Charles-Louis, fils aîné de Frédéric V, était le beau-frère d'Anne de Gonzague.

147, 26-27. *Un saint abbé.* Le réformateur de la Trappe, Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé.

149, 11. *Les libertins.* Voir, pour le sens de ce mot, la note de la page 18, ligne 19.

156, 25. *Mes cheres sœurs.* Les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, devant lesquelles il prononça l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

157, 21. *Dont on éteindroit l'ardeur.* L'idée paraît obscure au premier abord ; c'est ce qui a fait substituer, dans

une édition le mot *étendroit* à *éteindroit*. Le commentaire se trouve dans l'*Ecrit* fait par la princesse palatine, où elle rend compte à l'abbé de Rancé de ce qui a été l'occasion de sa conversion. On y lit, en effet : « Au même temps il me sembla que je voyois venir un autre chien, fort grand et fort horrible, qui, s'étant approché du petit poussin, l'avoit en un moment englouti. Je courus incontinent à lui, pour lui ôter le petit poulet ; et comme je voulois lui ouvrir la gueule, j'entendis quelqu'un qui disoit : « C'en est fait, il l'a avalé. — Non, dis-je, il ne l'est pas encore. » Et, en effet, il me sembla que je lui ouvris la gueule, et que je retirai ce petit animal, que je pris entre mes deux mains pour le réchauffer ; car il me paroissoit tout hérissé et presque mort. J'entendis encore quelqu'un qui disoit : « *Il faut le rendre au chien, cela le gâtera de lui ôter.* — Non, répondis-je, je ne lui rendrai jamais ; *on lui donnera d'autres viandes.* » — Il est donc évident que Bossuet parle ici d'un chien de chasse, « *dont on éteindroit l'ardeur en lui enlevant sa proie* ».

L'*Ecrit* de la princesse palatine à M. de Rancé se trouve dans la *Vie* du célèbre abbé par Dom Le Nain. T. I, l. III, ch. VII.

P. 163, l. 12-13. *Son cœur donné ou plûtost rendu à ce monastere.* Nous avons déja dit, dans la *Notice biographique d'Anne de Gonzague*, que, selon ses dernières volontés, son cœur fut déposé dans l'abbaye de Faremoutiers.

167, 17. *Un Cerinthe, un hérésiarque.* Cérinthe, hérésiarque, disciple de Simon le Magicien, attaquait la divinité de Jésus-Christ, et n'admettait en lui que la nature humaine.

171, 23. *Le saint pasteur qui l'assista, etc.* Bottu de La Barmondière, curé de Saint-Sulpice.

173, 24. *Tant de sujets de joye.* Saint-Simon n'est pas, sur ce point, d'accord avec Bossuet : « Madame la princesse étoit la continuelle victime de son mari. Elle étoit laide, bossue, un peu tortue et sans esprit, mais douée de beaucoup de vertu, de piété et de douceur, dont elle eut à faire un

pénible et continuel usage tant que son mariage dura 45 ans. Sa piété, son attention infatigable, sa douceur, sa soumission de novice, ne la purent garantir des injures fréquentes. »

ORAISON FUNÈBRE DE MICHEL LE TELLIER

Page 175 (Titre). L'oraison funèbre de Michel Le Tellier fut prononcée dans l'église paroissiale de Saint-Gervais, où il avait été inhumé le 25 janvier 1686.

— Michel Le Tellier, né le 19 avril 1603, était le fils de Michel, seigneur de Chaville près Meudon, conseiller à la Cour des aides. A peine âgé de vingt et un ans, il fut pourvu d'une charge de conseiller au grand Conseil. En 1631, il fut nommé procureur du roi au Châtelet, en 1639, il accompagna le chancelier Séguier et le conseiller d'État Talon, pour examiner avec eux les procédures faites contre les paysans de Normandie que les impôts exorbitants et la misère avaient poussés à la révolte. C'est vers cette époque qu'il épousa la fille du conseiller d'État Jean Turpin. Il en eut trois enfants : 1° François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois; 2° Charles-Maurice, qui devint archevêque de Reims; 3° Madeleine-Fare, première femme de Louis-Marie, duc d'Aumont. En 1640, Michel Le Tellier fut nommé intendant de l'armée du Piémont : il s'acquitta si habilement de cette importante commission que le cardinal de Mazarin le proposa, en 1643, pour remplir la charge de secrétaire d'État, vacante par la démission volontaire de M. Des Noyers. Pendant la difficile époque de la Fronde, Le Tellier soutint toujours l'autorité royale avec autant de prudence que de fermeté : il eut la plus grande part au traité de Rueil. En 1651, quand le cardinal de Mazarin dut s'éloigner de la Cour, Le Tellier se renferma dans sa solitude de Chaville, d'où la reine mère ne tarda pas à le rappeler. En 1654, il fut envoyé à Péronne avec un pouvoir absolu de signer au

nom du roi tous les ordres nécessaires pour empêcher que cette place importante ne tombât entre les mains des ennemis de la France. C'est dans cette même année 1654 que Le Tellier obtint pour son fils aîné, le marquis de Louvois, la survivance de sa charge de secrétaire d'État. Après la mort de Mazarin (1661), Louis XIV, bien qu'il se fût mis à la tête des affaires, ne cessa pas d'accorder toute sa confiance à Michel Le Tellier. Le Tellier continua ses fonctions de secrétaire d'État jusqu'en 1666. Il obtint d'en remettre les fonctions et le titre à son fils; mais il n'en conserva pas moins la qualité de ministre. En 1677, Louis XIV l'éleva à la dignité de chancelier et de garde des sceaux de France. Le Tellier eut une grande part aux délibérations de l'assemblée du clergé de France, ainsi qu'à la révocation de l'édit de Nantes. A ses yeux cette révocation était le plus glorieux événement du règne de Louis XIV : aussi s'écria-t-il en la scellant : « Après ce triomphe de la foi, je puis mourir en paix et sans regret. » Il mourut très peu de temps après, le 28 octobre 1685, assisté par Bossuet dans ses derniers moments et montrant, au milieu des plus cruelles souffrances, une force d'âme invincible. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Fléchier prononça aussi l'oraison funèbre de Michel Le Tellier, dans l'église de l'hôtel royal des Invalides, le 22 mars 1686. Bossuet officiait à cette cérémonie.

P. 177, dernière ligne, et 178, 1. *La puissance d'Austriche cessoit d'estre redoutée.* Richelieu porta à la puissance de l'Autriche des coups terribles, d'abord en soutenant Wallenstein contre elle, puis en donnant à Gustave-Adolphe les moyens de la combattre (1632), en favorisant les révoltes du Portugal contre l'Espagne (1640), et enfin en envoyant une armée française en Allemagne (1641 et 1642).

— 7. *La duchesse de Savoye.* Christine, veuve de Victor-Amédée Ier et régente pour son fils Charles-Emmanuel II.

179, 12. *Partialitez.* Au pluriel, partis, factions.

183, 14. *Le secretaire d'Estat.* Des Noyers. Traité un jour

de « petit bonhomme [illegible]
manda son congé. [illegible]
de se retirer dans sa [illegible] (Mémoires.)

P. 184, l. 6. [illegible]
tre XVIII, verset 18.

185, 27. Chaville [illegible]
graphique.

186, 6. Un fils. [illegible]
vier 1641, mort [illegible]

187, 16 et [illegible]
mort du chancelier [illegible]

— 21 et 22 [illegible]
arrivé. En effet [illegible]
lier qu'après sa mort [illegible]
en 1672, à [illegible]

189, 22. [illegible]
dire pendant [illegible]

190, [illegible]
c'est-à-dire [illegible]

— 4. [illegible]
Mémoires [illegible]

— 29 et 31 [illegible]
Bordeaux. [illegible]
Richelieu.

— 30. [illegible]
mort en 16[illegible]
combat [illegible]
le canon [illegible]

191. [illegible]
surveiller [illegible]
David, [illegible]
temps de [illegible]

P. 191, l. 22. *Des lions.* Le grand Condé, son frère le prince de Conti et son beau-frère le duc de Longueville. Gaston, apprenant l'arrestation de ces princes, s'écria, dit Guy-Joly dans ses *Mémoires* : « Voilà un beau coup de filet, on vient de prendre un lion (Condé), un singe (Conti, qui était contrefait) et un renard (Longueville). »

195, 8. *Un beaufrere.* Gabriel de Cossagnet, compromis dans la conjuration de Cinq-Mars et disgracié (1642).

196, 1. *Celuy que je voy par tout dans le recit de nos malheurs.* Paul de Gondi, cardinal de Retz, né en 1614, nommé, en 1643, coadjuteur de son oncle Henri de Gondi, archevêque de Paris, cardinal en 1652, enfermé la même année à Vincennes, puis à Nantes, d'où il s'évada (1654), réfugié à Rome et à Bruxelles, rentré en France après sa démission de l'archevêché de Paris, et mort en 1679. Voir ses *Mémoires*.

— 22. *De prés et de loin. De près* : soulèvement du clergé de Paris, qui ordonna des prières pour la liberté du cardinal. (*Mémoires* de Guy-Joly.) *De loin* : le pape voulait que le cardinal de Retz fût réintégré dans sa cathédrale.

197, 5 et 6. *Le cardinal fait la paix avec avantage.* Paix des Pyrénées. Voir p. 93, l. 15.

198, 6. *Le docte et le pieux Lamoignon.* Né en 1617, mort en 1677. — C'est à sa demande que Boileau composa *le Lutrin.* En le nommant premier président (1658), Louis XIV disait de lui : « Si j'avois connu un plus homme de bien, un plus digne sujet, je l'aurois choisi. » Voir son *Oraison funèbre* par Fléchier.

209, 6. *Ce miracle de nos jours.* Beaucoup de grands esprits de cette époque pensaient comme Bossuet et approuvaient la révocation de l'édit de Nantes. Mme de Sévigné écrivait, dans sa lettre du 28 octobre au comte de Bussy : « Vous aurez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. *Rien n'est si beau que tout ce qu'il*

contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable. »

P. 211, l. 14. *Il ne se soucioit plus.* Il n'éprouvait plus aucun souci.

220, 15. *Dormez vostre sommeil, riches de la terre.* Cette expression, qui a toujours paru si hardie, est un souvenir des Psaumes : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.* (*Ps.*, LXXV, 6.)

ORAISON FUNÈBRE DU PRINCE DE CONDÉ

Page 223 (Titre). L'oraison funèbre de très haut et très puissant prince Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, fut prononcée dans l'église Notre-Dame de Paris, le 10e jour de mars 1687.

— Louis II de Bourbon, duc d'Enghien, puis prince de Condé, né le 8 septembre 1621, était le quatrième fils de Henri II de Bourbon et de Charlotte de Montmorency. Élevé au château de Montrond, dans le Berri, où sa santé délicate se raffermit, il fit ses premières études à Bourges, au collège des Jésuites. A douze ans, il rédigea un petit traité de rhétorique qu'il dédia à son frère puîné, le prince de Conti. Il entra de bonne heure dans la carrière des armes; à dix-neuf ans, il se signalait au siège d'Arras (1640). C'est cette même année qu'on lui fit épouser, malgré la plus vive résistance, la nièce de Richelieu, Claire-Clémence de Maillé-Brézé. Deux jours après son mariage il tombe dangereusement malade, mais il sort de cette crise avec de nouvelles forces. Son mariage ne lui donna qu'un fils, Henri-Jules de Bourbon, né en 1643. Après la mort de Richelieu, Mazarin le mit à la tête de l'armée de Flandre. Du premier coup il se montra capitaine consommé. Victoire de Rocroi (19 mai 1643), victoire de Fribourg

et portées par des squelettes dont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusques près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché*. Tout est semé de fleurs de lys d'une couleur sombre, et au-dessous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié ; mais vous aurez le livre qui vous instruira de tout en détail... Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte 100,000 fr. à M. le Prince d'aujourd'hui; mais cette dépense lui fait de l'honneur. »

P. 227, l. 21. *Un roy de quatre ans*. Louis XIV était né le 16 septembre 1638.

228, 2. *Vers les premiers jours de son regne*. Louis XIII était mort le 14 mai 1643, et la bataille de Rocroi fut livrée le 19 du même mois.

— 4. *Un dessein où les vieillards expérimentez ne purent atteindre*. « Le maréchal de L'Hôpital, plus avisé et plus expérimenté que les autres, conseilloit de laisser prendre cette ville (Rocroi) et de couvrir la frontière, pour empêcher les Espagnols de faire un plus grand progrès, représentant le danger où tout l'Etat seroit exposé si on perdoit une bataille immédiatement après la mort du roi, dans le commencement d'une minorité. Gassion conseillait le combat, dans l'espérance de s'élever par là et d'établir sa fortune; et le duc d'Enghien, plein d'ambition et de courage, suivit aisément son avis. » (MONTGLAT, *Mémoires*.)

229, 15. *Le valeureux comte de Fontaines*. Né à Fougerolles, village de la Franche-Comté. « Presque tous les recueils biographiques, dit le duc d'Aumale (*Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1883), confondent ce soldat de fortune tué à Rocroi avec Pedro Henriquez de Acevedo, comte

de Fuentes, petit-neveu du grand duc d'Albe, né en 1526, longtemps capitaine général des armées espagnoles, vainqueur à Doullens, en 1595, et mort en 1610, à Milan. »

P. 229, l. 19. *Bek.* Jean Beck, né à Bertogne, dans le Luxembourg, successivement berger, postillon, soldat au service de l'Espagne, fut créé baron, gouverneur du duché de Luxembourg, et parvint au grade de maréchal de camp général. A Thionville, en 1639, il menait l'avant-garde comme sergent général de bataille, et il eut en 1642 la plus grande part à la victoire de Honnecourt. Il fut pris, percé de coups, à la bataille de Lens en 1648, mourut à Arras, et fut inhumé à Luxembourg, dans l'église des Récollets. (Le duc D'AUMALE, *loc. cit.*)

230, 27. *Après la prise de Thionville.* Le 8 octobre 1643.

231, 10. *La solidité.* La force d'esprit. Mme de Maintenon nous apprend dans ses *Lettres* que Louis XIV l'appelait « Votre Solidité », comme on dit *Votre Majesté.* « Ma Solidité est assez étonnée de ces choses-là. » (*Lettres* de Mme DE MAINTENON, août 1708.)

233, 29. *Encore releva-t-elle la gloire du Prince.* Lérida, en Catalogne, dont le siège fut levé en 1647. Mazarin voulut profiter de cet échec pour décrier Condé. « Mais, comme le dit Mlle de Montpensier dans ses *Mémoires*, tous ces artifices ne purent prévaloir contre la vérité, qui fut bientôt connue de tout le monde, qui trouva que c'étoit une sagesse au-dessus de l'âge de M. le Prince d'avoir su si bien prévoir le péril où on l'avoit engagé d'exposer l'armée du roi, de l'avoir conservée par une retraite qui, en lui faisant manquer la conquête de Lérida, lui faisoit remporter une victoire sur son humeur et sur son inclination, qui lui coûtoit plus que toutes les fatigues de ses campagnes passées. »

234, 26. *La protection du Ciel.* « Un capitaine de cavalerie, nommé Ossenbroek, qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé qui montait alors à cheval

en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. x.) — Voltaire oublie que Condé reçut un coup de mousquet au siège de Furnes.

P. 235, l. 9. — *De ces choses dont je voudrois pouvoir me taire éternellement.* Dans un tableau de Michel Corneille, qu'on voyait à Chantilly, la *Muse de l'Histoire* arrachait de la vie du prince de Condé les feuillets sur lesquels étaient écrits, les triomphes qu'il avait obtenus en combattant contre la France.

236, 2-3. *L'humble reconnoissance du prince qui s'en repentit, et la clémence du grand roy qui les oublia.* Après la perte de la bataille des Dunes (1658), Condé se remit à la discrétion de Louis XIV. Le roi et sa mère étaient en Provence. Condé se rend auprès d'eux et, un genou à terre, demande le pardon de ses fautes. « Mon cousin, lui répond le jeune roi, après les grands services que vous avez rendus à ma couronne, je n'ai garde de me souvenir d'un mal qui n'a causé de dommage qu'à vous-même. »

— 26. *Un roy si fameux.* Jacques II, qui allait être détrôné l'année suivante.

— 27. *Tous les honneurs qui leur estoient deûs.* On lit dans les *Mémoires* de Saint-Simon : « Charles II étoit à Bruxelles aux dépens de l'Espagne, et don Juan (gouverneur des Pays-Bas, bâtard d'Espagne) en abusoit et le traitoit fort cavalièrement. M. le Prince en fut si choqué qu'il voulut apprendre à vivre à ce superbe bâtard. Il les pria l'un et l'autre à dîner avec tout ce qui étoit de plus considérable à Bruxelles. Tous s'y trouvèrent, et quand il fut servi, M. le Prince le dit au roi d'Angleterre, et le suivit à la salle du repas. Qui en fut bien étonné? Ce fut don Juan, quand, arrivé en même temps avec la compagnie qui suivoit le roi d'Angleterre et M. le Prince, il ne vit sur une très grande table qu'un unique couvert avec un cadenas (espèce de coffret d'or où l'on serrait le couvert du Prince), un fau-

teuil et pas un autre siège. Sa surprise augmenta, si elle le put, quand il vit M. le Prince présenter à laver au roi d'Angleterre, puis prendre une serviette pour servir. Dès qu'il fut à table, il pria M. le Prince de s'y mettre avec la compagnie. M. le Prince répondit qu'ils auroient à dîner dans une autre pièce, et ne se rendit que parce que le roi d'Angleterre le commanda absolument. Alors M. le Prince dit que le roi commande qu'on apportât des couverts. Il se mit à distance, mais à la droite du roi d'Angleterre, don Juan à sa gauche et toute la compagnie ensuite. Don Juan subit toute l'amertume de la leçon, et en fut outré de dépit; mais après cet exemple il n'osa plus vivre avec le roi d'Angleterre comme il avoit osé commencer. »

P. 237, l. 7. *Qu'on luy laisse suivre sa fortune*. Ce sont les propres expressions de Condé, dans sa lettre à Lenet, chargé de négocier pour lui : « Préférez les intérêts de mes amis aux miens ; je veux absolument qu'ils soient satisfaits : sans cela rien ne peut me plaire, et avec cela tout me plaira. Pour moi, je saurai bien suivre ma destinée jusqu'au bout. »

242, 9. *Ses partis*. Ses éclaireurs.

243, 3. *A Piéton*. En 1674. Le prince d'Orange avec soixante mille hommes n'osa pas attaquer les trente-cinq mille hommes de Condé. « Le prince de Condé, dit La Fare dans ses *Mémoires*, se posta dans un camp naturellement retranché par le ruisseau de Piéton, qui est profond et difficile à passer... Cette grande armée, du double plus forte que la nôtre, n'osa l'attaquer dans le poste où elle étoit. » — Piéton, entre Charleroi et Fontaine-l'Évêque.

— 18. *Oudenarde*. Le prince d'Orange voulut se donner l'honneur de la victoire de Senef en faisant le siège d'Oudenarde, qu'il fut obligé de lever (21 août 1674) à l'approche du prince de Condé.

— 27. *Le rude siege de Besançon*. Besançon se rendit le 15 mai, après vingt jours de siège.

244, 9. *En Catalogne*. Au siège de Lérida. Voir la note de la page 233, ligne 29.

P. 244, l. 12. *Deux chefs expérimentez.* Afranius et Pétréius avaient battu César à Ilerda (aujourd'hui Lérida), mais ils furent, par une suite d'habiles manœuvres de César, cernés et forcés de se rendre sans combat, 49 av. J.-C. (CÆSAR, *De bello civ.*, I.)

245, 18. *Ses promptes saillies.* Trop promptes quelquefois et cruellement blessantes, témoin la réponse qu'il fit à une observation du maréchal de Gassion qui avait tant contribué à la victoire de Rocroi : « Ce n'est pas à vous à raisonner, mais à obéir. Je suis votre général, et j'en sais plus que vous ; je vous apprendrai à obéir comme au dernier goujat. »

— Avant-dernière ligne. *Dans cette terrible journée.* Au combat de la porte Saint-Antoine (1er juillet 1652). Condé ne fut sauvé que grâce au secours de Mlle de Montpensier, qui fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi.

— Dernière ligne. *A la veüë de ses citoyens.* On dirait aujourd'hui *de ses concitoyens.*

246, 29. *Trop promptement. Trop* dans le sens archaïque de *très.* « Un *trop* beau chemin et plain à chevaucher. » (FROISSART, II, 3, 10.)

247, 8. *Dunkerque est pris.* Le 11 octobre 1646.

249, 23. *Tout le peuple gemit.* Dans son oraison funèbre de Michel Le Tellier, Fléchier avait fait allusion, en présence de Bossuet, qui officiait, au discours que l'évêque de Meaux avait prononcé deux mois auparavant. « Sacré ministre de Jésus-Christ, qui dans la chaire évangélique, avec une éloquence vive et chrétienne, avez, avant moi, consacré la mémoire immortelle de ce grand homme, achevez d'offrir pour lui cette hostie innocente et pure qui lave les péchés et les fragilités du monde. » A son tour Bossuet fait ici allusion à l'oraison funèbre de Turenne prononcée par Fléchier, en 1676, et rappelle heureusement le texte tiré par l'évêque de Nîmes du livre des Machabées : *Fleverunt eum omnis populus Israël planctu magno, lugebant*

dies multos, et dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israël?

P. 250, l. 25. *La théologie la plus sublime.* Bossuet avait dédié sa première thèse de théologie, dite *la tentative,* au prince de Condé. Le 24 janvier 1648, Condé assista à la soutenance, et c'est à grand'peine qu'il put se défendre de disputer avec le jeune théologien. (Voir M. FLOQUET, *Études sur la vie de Bossuet,* t. I, p. 118.)

255, 3. *La duchesse de Bourbon.* Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan, épousa le petit-fils de Condé le 24 juillet 1685.

— 8. *Ce nouveau lien de sa famille.* Le premier prince de Conti, neveu du grand Condé (mort le 12 novembre 1685), avait épousé Mlle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de Mlle de La Vallière.

— 21. *Il l'empesche enfin d'avancer.* Le roi ayant voulu entrer dans la chambre de la duchesse, Condé, avec une hardiesse respectueuse, se tint sur la porte et s'opposa à son passage.

— 24. *La duchesse d'Anguien.* Elle était fille de la princesse palatine.

256, 4. *Ces cruelles douleurs.* Louis XIV fut attaqué de la fistule en 1686. « Le roi souffrit l'opération sans se plaindre (5 novembre) ; il fit travailler les ministres auprès de son lit, le jour même ; et, afin que la nouvelle de son danger ne fît aucun changement dans les cours d'Europe, il donna audience le lendemain aux ambassadeurs. (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV,* ch. XXVII.)

261, 10. *Prince, son cher neveu.* François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. Il prit le titre de prince de Conti après la mort de son frère aîné, en 1685 ; il mourut en 1709.

266, 15. *O Prince, le digne sujet de nos loüanges.* Aux éloges donnés par Bossuet au grand Condé nous devons

ajouter ceux que La Bruyère, un des familiers de Chantilly, lui a décernés dans ses *Caractères* (*Du mérite personnel*) : « *Æmile* étoit né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice. Il n'a eu dans ses premières années qu'à remplir des talents qui étoient naturels, et qu'à se livrer à son génie. Il a fait, il a agi avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avoit jamais appris. Dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires ? Une vie accompagnée d'un extrême bonheur joint à une longue expérience seroit illustre par les seules actions qu'il avoit achevées dès sa jeunesse. Toutes les occasions de vaincre qui se sont depuis offertes, il les a embrassées ; et celles qui n'étoient pas, sa vertu et son étoile les ont fait naître : admirable même et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il auroit pu faire. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles ; comme une âme du premier ordre, pleine de ressources et de lumières, et qui voyoit encore où personne ne voyoit plus ; comme celui qui, à la tête des légions, étoit pour elles un présage de la victoire, et qui valoit seul plusieurs légions ; qui étoit grand dans la prospérité, plus grand quand la fortune lui a ét contraire : la levée d'un siège, une retraite l'ont plus ennobli que ses triomphes : l'on ne met qu'après les batailles gagnées et les villes prises ; qui étoit rempli de gloire et de modestie ; on lui a entendu dire : *Je fuyois*, avec la même grâce qu'il disoit : *Nous les battîmes ;* un homme dévoué à l'État, à sa famille, au chef de sa famille ; sincère pour Dieu et pour les hommes, autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier ; un homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus. »





VARIANTES

ORAISON FUNÈBRE DE LA REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE

Page 3, dernière ligne. *Par son exemple.* Dans l'édition in-4° : Par son exemple fameux.

5, 24. *Devoient garder.* Ed. in-4° : Doivent garder.

8, 7. *Serve l'empire du Ciel.* Ed. in-4° : Serve à l'empire du Ciel.

— 17. *Combien est étroit le chemin qui meine...* Ed. in-4° : Que le chemin est étroit, qui meine.

15, 18. *On trouve.* Ed. in-4° : On trouvera.

16, 10. *Sinon la clémence.* Ed. in-4° : Sa clémence.

17, 12. *Tout poudre qu'il est.* Ed. in-4° : Tout cendre qu'il est.

21, 2. *Ces disputes n'estoient.* Ed. in-4° : Tout cela n'estoit.

22, avant-dernière ligne. *Toute la royauté.* Ed. in-4° : Toute royauté.

24, 1. *Elle croyoit servir l'Estat, elle croyoit asseûrer au Roy.* Ed. in-4° : Elle croyoit servir l'Estat et asseurer.

27, 16. *Leur refuge dans sa parole.* Ed. in-4° : Leur refuge dans sa bonté et leur seûreté dans sa parole.

ajouter ceux que La Bruyère, un des familiers de Chantilly, lui a décernés dans ses *Caractères* (*Du mérite personnel*) « *Æmile* étoit né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice. Il n'a eu dans ses premières années qu'à remplir des talents qui étoient naturels, et qu'à se livrer à son génie. Il a fait, il a agi avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avoit jamais appris. Dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires? Une vie accompagnée d'un extrême bonheur joint à une longue expérience seroit illustre par les seules actions qu'il avoit achevées dès sa jeunesse. Toutes les occasions de vaincre qui se sont depuis offertes, il les a embrassées ; et celles qui n'étoient pas, sa vertu et son étoile les ont fait naître : admirable même et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il auroit pu faire. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles ; comme une âme du premier ordre, pleine de ressources et de lumières, et qui voyoit encore où personne ne voyoit plus ; comme celui qui, à la tête des légions, étoit pour elles un présage de la victoire, et qui valoit seul plusieurs légions ; qui étoit grand dans la prospérité, plus grand quand la fortune lui a été contraire : la levée d'un siège, une retraite l'ont plus ennobli que ses triomphes : l'on ne met qu'après les batailles gagnées et les villes prises ; qui étoit rempli de gloire et de modestie ; on lui a entendu dire : *Je fuyois*, avec la même grâce qu'il disoit : *Nous les battîmes ;* un homme dévoué à l'État, à sa famille, au chef de sa famille ; sincère pour Dieu et pour les hommes, autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier ; un homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus. »





VARIANTES

ORAISON FUNÈBRE DE LA REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE

Page 3, dernière ligne. *Par son exemple.* Dans l'édition in-4° : Par son exemple fameux.

5, 24. *Devoient garder.* Ed. in-4° : Doivent garder.

8, 7. *Serve l'empire du Ciel.* Ed. in-4° : Serve à l'empire du Ciel.

— 17. *Combien est étroit le chemin qui meine...* Ed. in-4° : Que le chemin est étroit, qui meine.

15, 18. *On trouve.* Ed. in-4° : On trouvera.

16, 10. *Sinon la clémence.* Ed. in-4° : Sa clémence.

17, 12. *Tout poudre qu'il est.* Ed. in-4° : Tout cendre qu'il est.

21, 2. *Ces disputes n'estoient.* Ed. in-4° : Tout cela n'estoit.

22, avant-dernière ligne. *Toute la royauté.* Ed. in-4° : Toute royauté.

24, 1. *Elle croyoit servir l'Estat, elle croyoit asseurer au Roy.* Ed. in-4° : Elle croyoit servir l'Estat et asseurer.

27, 16. *Leur refuge dans sa patrie.* Ed. in-4° : Leur refuge dans sa bonté et leur seureté dans sa patrie.

ajouter ceux que La Bruyère, un des familiers de Chantilly, lui a décernés dans ses *Caractères* (*Du mérite personnel*) : « *Æmile* étoit né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice. Il n'a eu dans ses premières années qu'à remplir des talents qui étoient naturels, et qu'à se livrer à son génie. Il a fait, il a agi avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avoit jamais appris. Dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires? Une vie accompagnée d'un extrême bonheur joint à une longue expérience seroit illustre par les seules actions qu'il avoit achevées dès sa jeunesse. Toutes les occasions de vaincre qui se sont depuis offertes, il les a embrassées ; et celles qui n'étoient pas, sa vertu et son étoile les ont fait naître : admirable même et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il auroit pu faire. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles ; comme une âme du premier ordre, pleine de ressources et de lumières, et qui voyoit encore où personne ne voyoit plus ; comme celui qui, à la tête des légions, étoit pour elles un présage de la victoire, et qui valoit seul plusieurs légions ; qui étoit grand dans la prospérité, plus grand quand la fortune lui a ét contraire : la levée d'un siège, une retraite l'ont plus ennobli que ses triomphes : l'on ne met qu'après les batailles gagnées et les villes prises ; qui étoit rempli de gloire et de modestie ; on lui a entendu dire : *Je fuyois*, avec la même grâce qu'il disoit : *Nous les battîmes ;* un homme dévoué à l'État, à sa famille, au chef de sa famille ; sincère pour Dieu et pour les hommes, autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier ; un homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus. »





VARIANTES

ORAISON FUNÈBRE DE LA REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE

Page 3, dernière ligne. *Par son exemple.* Dans l'édition in-4° : Par son exemple fameux.

5, 24. *Devoient garder.* Ed. in-4° : Doivent garder.

8, 7. *Serve l'empire du Ciel.* Ed. in-4° : Serve à l'empire du Ciel.

— 17. *Combien est étroit le chemin qui meine...* Ed. in-4° : Que le chemin est étroit, qui meine.

15, 18. *On trouve.* Ed. in-4° : On trouvera.

16, 10. *Sinon la clémence.* Ed. in-4° : Sa clémence.

17, 12. *Tout poudre qu'il est.* Ed. in-4° : Tout cendre qu'il est.

21, 2. *Ces disputes n'estoient.* Ed. in-4° : Tout cela n'estoit.

22, avant-dernière ligne. *Toute la royauté.* Ed. in-4° : Toute royauté.

24, 1. *Elle croyoit servir l'Estat, elle croyoit asseûrer au Roy.* Ed. in-4° : Elle croyoit servir l'Estat et asseurer.

27, 16. *Leur refuge dans sa parole.* Ed. in-4° : Leur refuge dans sa bonté et leur seûreté dans sa parole.

P. 28, l. 25 et 26. *Les matelots furent alarmez jusqu'à perdre l'esprit.* Ed. in-4° : Les matelots alarmés en perdirent l'esprit.

29, 6. *Et, pour s'estre sauvée du naufrage, ses malheurs n'en seront pas moins déplorables.* Ed. in-4° : Et pour s'estre sauvée des flots, son naufrage n'en sera pas moins déplorable.

— 17. *Et, comme disoit un ancien auteur.* Ed. in-4° : Ce sont les paroles de Tertullien. — 2e Edition : Et, comme dit Tertullien, ils n'en peuvent.

36, 6. *Comme une colonne, dont la masse solide paroist le plus ferme appuy d'un temple ruineux.* Ed. in-4° : Comme on voit une colonne, ouvrage d'une antique architecture, qui paroist le plus ferme appuy.

39, 16. *D'avoir eû tant de pouvoir.* Ed. in-4° : D'avoir tant pu.

ORAISON FUNÈBRE D'HENRIETTE D'ANGLETERRE

49, 25 et 26. *Que si son rang la distinguoit... elle estoit encore plus distinguée...* — Ed. in-4° : Que si son rang l'élevoit si haut... elle estoit encore plus élevée.

73, 13. *Que le fort.* — Ed. in-4° : Que le brave.

74, 18 et 19. *Tout estoit solide.* Ed. in-4° : Tout estoit précis.

76, dernière ligne. *La seule chose qu'ont à gagner.* Ed. in-4° : La seule chose qui reste à gagner.

80, 12. *Qu'y a-t-il donc, Chrestiens, qui puisse nous empescher de recevoir sans differer ses inspirations?* — Ed. in-4° : Recevez donc sans différer ses inspirations et ne tardez pas à vous convertir.

AISON FUNÈBRE DE MARIE-THÉRÈSE ...

ge 8 ...

... douleur.

... suivante ...

... genre humain ...

... oraison ...

... funeste dispositio...

ORAISON FUNÈBRE DE LA PRINCESSE PALATINE

... C'est-à-dire ... qu'elle ... légitime.

IMPRIMÉ PAR D. JOUAUST

POUR LA

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE CLASSIQUE

Paris, 1883.



